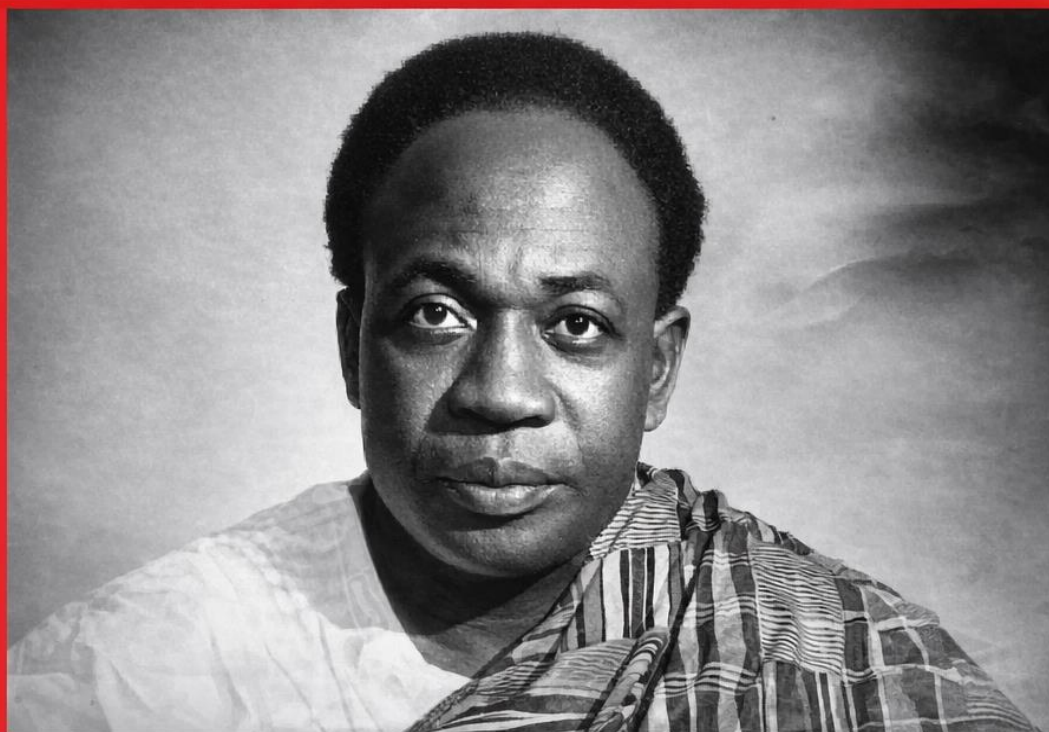


LA PENSÉE DE KWAME NKRUMAH

*Acquis et défis pour le développement
de l'Afrique*

*Actes du colloque international pluridisciplinaire tenu à
Abidjan, Côte d'Ivoire, le 28 août 2025*



Éditions Études Togolaises
Lomé — 2026

LA PENSÉE DE KWAME NKRUMAH

Actes du colloque

LA PENSÉE DE KWAME NKRUMAH

*Acquis et défis pour le développement
de l'Afrique*

*Actes du colloque international pluridisciplinaire tenu à
Abidjan, Côte d'Ivoire, le 28 août 2025*



ISBN : 978-2-37745-106-7
Éditions Études Togolaises, Lomé, 2026

© Éditions Études Togolaises, 2026
Tous droits réservés.

ISBN : 978-2-37745-106-7

Les opinions exprimées dans les contributions publiées dans le présent ouvrage relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Publié avec le concours du Cercle de Réflexion Penser Nkrumah (CRÉPEN) et du Département de Philosophie de l'Université Félix Houphouët-Boigny.

Dépôt légal : 1er trimestre 2026

ÉDITIONS ÉTUDES TOGOLAISES
BP 2240 LOME – TOGO
Tél (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94
Email : inrs@inrs.gouv.tg ; Site web : <https://inrs.gouv.tg>

Avertissement éditorial

Le présent ouvrage rassemble les contributions scientifiques présentées lors du Colloque international pluridisciplinaire consacré à « La pensée de Kwame Nkrumah : acquis, enjeux contemporains et perspectives pour le développement de l'Afrique », tenu à Abidjan le 28 août 2025.

Les communications retenues ont fait l'objet d'un processus de sélection et d'harmonisation éditoriale. Elles reflètent la diversité des approches disciplinaires mobilisées dans le cadre de cette rencontre scientifique.

Les opinions exprimées dans les différents chapitres relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

.

Avant propos

Le Cercle de Réflexion Penser Nkrumah (CRÉPEN), en collaboration avec le département de philosophie de l'Université Félix Houphouët-Boigny, a organisé le 28 Août 2025 un colloque international pluridisciplinaire sur NKRUMAH dont le thème est : « La pensée de NKRUMAH : acquis et défis pour le développement de l'Afrique.

Nkrumah est une figure emblématique de la lutte panafricaniste. Il s'est engagé dès son arrivée en Amérique pour les études, dans la recherche de solutions aux conditions des Noirs dans le monde. Ainsi, des congrès panafricains auxquels il prend une part active, il est convaincu de la libération de l'Africain. Mais, selon lui, cette libération passe par un engagement multiforme à visée politique, économique, religieux, socioculturel, etc. Sans réserve de ses forces, il s'engage, sous l'influence du garveyisme, dans un panafricanisme radical qui n'exclut point la lutte armée.

S'appuyant sur les exemples de fédération des USA et de l'URSS, Nkrumah est convaincu que seule l'unité dans la fédération des anciennes colonies pourra garantir la libération totale et le développement de l'Afrique. En effet, la balkanisation tient les États africains dans une dépendance. Mais bien plus encore, « les intérêts impérialistes sont bien servis là où règne la dissension. »¹ L'unité, pour Nkrumah, est le moyen pour contrer ces intérêts impérialistes. La réussite de ce projet nécessite une conscience africaine nouvelle débarrassée de tout complexe d'infériorité. D'où la formulation du consciencisme, doctrine devant jeter les bases idéologiques de cette victoire.

La création de l'OUA, en 1963 obéissait à cet impératif. L'UA qui prit la relève de l'OUA aurait pu donner satisfaction, puisque, les organisations sous régionales telles que la CEDEAO, l'UEMOA, la CEMAC, favorisant l'intégration des peuples, ont pu un moment rassurer sur l'atteinte progressive, graduelle de l'idéal d'unité continentale. Cependant, de nombreux événements remettent sérieusement en cause la solidité de ces institutions et la volonté réelle de tendre vers l'unité.

La création de l'Alliance des États du Sahel (AES) le 16 septembre 2023, entité qui regroupe le Mali, le Niger et le Burkina Faso, marque une rupture sinon un recul significatif de l'unité initiale. En effet, confrontés à des attaques terroristes depuis des décennies, et après avoir rompu les accords avec la France, ils ont subi des sanctions à cause de la modalité non constitutionnelle de l'accession au pouvoir de leurs présidents. L'AES pour justifier sa rupture accuse de non-assistance une CEDEAO qui serait aux ordres plus de 60 ans

¹ NKRUMAH Kwame, L'Afrique doit s'unir. Paris, Présence africaine, 1994, p.99.

après les indépendances. Cet état de fait, rappelle combien « concrètement, les effets de l'indépendance politique sont annihilés par la dépendance économique, plus écrasante et plus humiliante que jamais. »²

La rupture d'avec l'AES et la CEDEAO met au jour des dysfonctionnements profonds et rappelle de ce fait l'appel de Nkrumah lors de son allocution à l'ouverture de l'OUA. Il pressait les chefs d'État de concrétiser l'unité et de sortir des tergiversations liées à l'orgueil des souverainetés micro-nationalistes. Mais, la pensée de Nkrumah peut-elle pour autant freiner l'expression des velléités de démembrement de la CEDEAO ou de l'UA ? L'Afrique doit s'unir, cet impératif est-il encore d'actualité ? L'Afrique peut-elle compter sur ses ressources humaines et naturelles sans une sécurité qui passe par une confédération des forces armées ?

L'objectif de ce colloque vise à Montrer l'actualité de la pensée de NKRUMAH dans une Afrique soumise à de multiples crises. Il y a lieu, dans la conduite des travaux de ce colloque de se pencher sur les sous-objectifs suivants :

- Raviver l'intérêt autour de la pensée politique de NKRUMAH
- Comprendre les capacités de résilience de l'Afrique en se fondant sur les multiples solutions endogènes ;
- Engager la responsabilité des chercheurs pour un développement durable.

Nous vous prions, messieurs et mesdames, de bien vouloir faire bon accueil aux actes de ce colloque. Et dans la mesure du possible, nous vous invitons à laisser des suggestions pour une amélioration des futurs travaux pour le rayonnement de l'Afrique. activitecrepen@gmail.com

Dr Franck TCHOUDA

² ADJI Garga Haman, Le mal africain, diagnostic et thérapie, Paris, l'Harmattan, 2009, p.54.

Comités

Comité scientifique

Président : DAGAUD Emery Raoul Loba, Maitre de conférences, philosophie, Université Félix Houphouët Boigny
BAMBA Assouman, professeur titulaire, philosophie, Université Alassane Ouattara
BOA Thiémélé, professeur titulaire, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
ACHI Essétchi Narcisse, psychologie appliquée, Université Félix-Houphouët Boigny
AKINDÉLÉ Akibou Abaniché, maitre de conférences, géographe, Centre Universitaire d'Adjarra, Bénin
ASSEU Mafa Georges, maitre de conférences, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Histoire des relations internationales, Université Alassane Ouattara
KOSSI Agbeyadzi, géographie, Université de Kara, Togo.
KOUADIO Koffi Décaïrd, Maitre de conférences, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
KOUAMAN Kobenan Maxim, Maitre de conférences, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, maitre de conférences, histoire, Université Félix-Houphouët Boigny.

Comité d'organisation

PCO : TCHOUDA Gnyambi franck, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
VPCO : YÉO Kaniguibeyah Dramane, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
Rapporteurs : ASSEU Mafa Georges, maitre de conférences, et KOKORE Koffi Adanohon, maitre-assistant
AHAMADOU HAMAGE Issa, philosophie, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger
ALLALÉ Kassi Bernard, doctorant, philosophie, Université Alassane Ouattara,
COULIBALY Ali Badra Ladj, philosophie, Professeur de lycée, doctorant, Université Félix Houphouët Boigny
KOKORE Koffi Adanohon, maitre-assistant, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
EHOUSSOU Yao Alain, docteur, roman français et langage, Université Alassane Ouattara

GNAGNE Akpa Akpro Franck Michael, assistant, Université Alassane Ouattara
GOGBE Goli Jean Christ Jonathan, assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara
KOFFI Guy Roger Yoboué, maitre-assistant, géographie, Université Alassane Ouattara,
KONAN Amani Ange Cédric, Master 1, philosophie, Université Catholique d'Afrique de l'Ouest
KOUADIO Affian Job, doctorant, philosophie, Université Alassane Ouattara
KOUADIO Allico Étienne, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
KOUADIO Franck, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
KOUAKOU Koffi Mélaine-Anicet Victorien, assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara
KOUAGNI Sie Franck Jean, Master 2, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
N'GUESSAN Blassi Rémi, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
OUAPO Djékoua Hermann, docteur, histoire, Université Alassane Ouattara,
SEKA Kouamé Ernest-Junior, doctorant, professeur de lycée
TCHAGNAOU Akimou, Maitre-assistant, Université André Salifou de Zinder
TUO ZIÉ Emmanuel, docteur, philosophie, Université Alassane Ouattara.

Comité de relecture

GNAGNE Akpa Akpro Franck Michael, assistant, Université Alassane Ouattara
GOGBE Goli Jean Christ Jonathan, assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara
KOFFI Guy Roger Yoboué, maitre-assistant, géographie, Université Alassane Ouattara,
KOKORE Koffi Adanohon, maitre-assistant, Université Félix-Houphouët Boigny
KOUADIO Allico Étienne, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
KOUADIO Franck, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
OUAPO Djékoua Hermann, docteur, histoire, Université Alassane Ouattara,
TCHOUDA Gnyambi franck, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny
YÉO Kaniguibeyah Dramane, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny

SOMMAIRE

Avant-propos.....	i
Comités scientifiques et d'organisation.....	iv
Introduction/Discours inaugural.....	1-17
Première partie : La pensée politique de Kwame Nkrumah	
1. Kwame Nkrumah, entre panafricanisme et africanologie : pour une Afrique forte et développée, Kayinguibeyah Dramane YEO ...	19-34
2. Repenser la souveraineté des États africains à partir du panafricanisme de Kwame Nkrumah, Kouamé Anatole DJÈ & Péson SORO	35-48
3. Africa Must Unite : l'irréalisable impératif ?, Baba DAGNOGO & Yakeu Hermann Junior GAH	49-63
4. Nkrumah et la réalisation des fins du panafricanisme : bilan critique, Issaka YAMEOGO	64-76
5. Le néocolonialisme et la balkanisation de l'Afrique : une analyse critique de la pensée de Kwame N'krumah et ses implications contemporaines, Ibrahim Maman Mourtala YAHAYA	77-88
6. Indépendance et intégration : le double défi de la souveraineté africaine, Paul-Marie BOUKOULOU .. ;.....	89-104
7. L'AES et la vision maximaliste de l'unité, Guehi Fabrice DIAGONE	105-114
Deuxième partie : Culture et développement chez Nkrumah	
8. L'AES et la CEDEAO : vers une dislocation du cadre juridique ou une complémentarité?, Youba NIMAGA	116-127
9. Panafricanisme et libération culturelle de l'Afrique avec Kwame Nkrumah, Amani Ange Cédric KONAN	128-142
10. Kwame Nkrumah : l'intégration africaine et les défis actuels de l'environnement, Doudjo Germain OUATTARA & Donikpoho David SORO	143-160
Troisième partie : Disparité géographique et développement humain	
11. Mobilité des ressources humaines et développement africain : avantages, inconvénients et perspectives à la lumière de la pensée panafricaniste de Kwame Nkrumah N'guessan Rémi BLASSI	162-172
12. Évolution des politiques agricoles au Niger (1960–2023), Souleymane ALI YERO	173-185
13. Disparités et similarités des arrondissements maritimes dans l'organisation des transports collectifs lagunaires en Côte d'Ivoire, Seydou OUATTARA	186-196
14. Composition et structure spatiale du peuplement diatomique des baies de la lagune Ebrié (Sud-Est, Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest), Netto Mireille SEU-ANOI & Nangounon SORO	197-210

Annexe

Introduction

Emery Raoul Loba DAGAUD

Communication inaugurale au Colloque International pluridisciplinaire, Amphithéâtre du District de l'Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Jeudi 28 août 2025

Francis Nwia Kofie Kwame NKURUMAH (1960, p. 91) est né le 18 septembre 1909, à Nkroful, dans la région de l'Ouest du Ghana actuel. Il a reçu une éducation religieuse et scolaire catholique romaine à l'École d'Half-Assini à Achimota où il fut plus tard élève-enseignant et séminariste qui pensait « sérieusement à se faire prêtre » (1960, p. 35). Après dix années de bonnes études (1935-1945) passées aux Etats-Unis et deux années (1945-1947) en Angleterre, il y ressort diplômé de Philosophie, de Théologie, de Sciences économiques, de Sociologie et d' Education. A cause d'une terrible « pauvreté », il n'a pu achever sa Thèse de Doctorat de Philosophie, ni le Droit qu'il rêvait de faire en Angleterre. Président de l'Association des étudiants africains des Etats-Unis et du Canada, nourri aux thèses socialistes de Karl Marx, Lénine, et aux idées nationalistes de Marcus Garvey, Nkrumah a mené des activités socio-politiques aux côtés d'éminents socialistes tels que Georges Padmore, Fenner Brockway, Peter Abrahams, etc. Sollicité par ses pairs pour la lutte de l'indépendance de la *Gold Coast*, il rentre au pays et milite dans la *United Gold Coast Convention* (UGCC) avant de créer son propre parti politique, la *Convention People's Party* (CPP), avec lequel il porte le pays à l'indépendance, le 06 mars 1957. Nkrumah, alors Premier Ministre, donne à la *Gold Coast* le nom de « Ghana ». En juillet 1960, il devient Président de la République du Ghana. Combattant acharné des libertés africaines, panafricaniste révolutionnaire, il rêve de bâtir avec ses pairs les Etats-Unis d'Afrique. Le 24 février 1966¹, il est évincé du pouvoir par un coup d'Etat, exilé en Guinée auprès de son ami et homologue Ahmed Sékou Touré et atteint d'un ulcère chronique à la limite cancérigène, il tire sa révérence à l'hôpital de Bucarest, en Roumanie, le 27 avril 1972, à l'âge de 63 ans.

Dès lors, que retenir d'une telle existence consacrée à l'Afrique ? Notre objectif ici est d'atteindre le port désiré de la liberté africaine en partant de l'héritage philosophique et politique légué par Nkrumah. Dans une approche analytique, nous verrons d'abord, la pensée même de Nkrumah ; ensuite, les

¹ PLACA Jean-Baptiste, 1989, « La chute de l'Osagyefo » in *Dossiers secrets de l'Afrique contemporaine*, Paris, Tome II, J.A. Livres, pp. 157-167.

acquis de cette œuvre ; enfin, les défis et le projet de développement de l'Afrique.

1. La pensée de KWAME NKRUMAH

Surnommé l' « Osagyefo », c'est-à-dire la Source d'honneur, le Père de la Nation, le Messie, le Maître, le Rédempteur, le Chef victorieux, le Mentor idéologique, Nkrumah rappelle aux Africains, quel que soit leur domaine scientifique de prédilection, l'impératif catégorique et non négociable de s'unir. En écrivant le *Consciencisme et l'Afrique doit s'unir*, il invite les Africains à régler l'urgence de l'heure, à savoir s'unir en un Etat continental ou périr comme des bêtes. Face au passé et au présent du peuple africain qui se résument à la Traite négrière, à l'Esclavage, à la Colonisation et au Néocolonialisme, pour au moins sauvegarder le futur et espérer aussi de s'affirmer un jour, Nkrumah fait le constat suivant dans son discours d'ouverture du 24 mai 1963, lors de la tenue du premier sommet de l'Organisation pour l'Unité Africaine (OUA), à Addis-Abeba, en Ethiopie :

Notre objectif, c'est, dès maintenant, l'unité africaine. Il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons maintenant nous unir ou périr. (...) N'est-ce pas l'unité seule qui pourra nous forger pour nous intégrer en une force effective, capable de créer sa propre progression et d'apporter une contribution précieuse à la paix mondiale ? Quel est l'Etat africain indépendant ? Quel est celui d'entre vous qui prétendra que sa structure financière et ses institutions bancaires sont intégralement consacrées à son développement national ? Quel est celui d'entre vous qui pourra prétendre que ses ressources matérielles et ses énergies humaines sont disponibles pour ses propres aspirations nationales ? Quel est celui d'entre vous qui ne viendra pas avouer un degré substantiel de désappointement et de désillusion dans l'exécution de ses plans d'évolution agricole et urbaine ? (...) L'heure de l'histoire qui nous a amenés dans cette assemblée est une heure révolutionnaire. C'est l'heure de la décision.

La décision à prendre ici, selon Nkrumah, est la révolution. Éric Arthur Blair, alias George Orwell, écrivait ceci : « A l'époque où sévit la tromperie universelle, dire la vérité devient un acte révolutionnaire ». La pensée de Nkrumah est un acte révolutionnaire. Du latin *revolutio*, verbe *revolvere*, c'est-à-dire retourner, la révolution se définit comme un changement brusque et violent de la structure politique et sociale d'un Etat, qui se produit par exemple, quand un groupe se révolte contre les autorités en place et prend le pouvoir.

Pour l'Osagyefo aussi, l'éducation doit précéder et entretenir la révolution. Ne disait-il pas que la « pratique sans théorie est aveugle, la théorie sans pratique est vide » (Nkrumah, 1976, p. 97) ? En effet, Nkrumah, dans cette réflexion philosophique de l'action, précise qu'on ne confonde pas la réforme et la révolution. La philosophie est redéfinie par lui comme révolution et non

comme réforme. La réforme est un changement important apporté à quelque chose en vue de l'améliorer, le modifier ou le corriger. Selon Nkrumah, la « réforme est une tactique de conservation » (Nkrumah, 1976, p. 93). Dans la réforme, précise-t-il, il n'y a point de changement de la pensée reine, c'est-à-dire celle qui sert de substrat, de principe même : « l'essence de la réforme est de combiner la continuité du principe fondamental et un changement tactique de mode d'expression de ce principe » (Nkrumah, 1976, p. 90). A titre d'exemple, Nkrumah se réfère à la chaîne *esclavage-féodalité-capitalisme*, les multiples facettes d'une même réalité, à savoir l'exploitation, qui ne change que de méthode. S'appuyant sur des métaphores pour mieux exprimer sa pensée, il qualifiait la révolution d'extraordinaire « vent du renouveau qui balaie l'Afrique, une tempête, un ouragan, auquel l'ordre ancien ne peut tenir tête » (Nkrumah, 1964, p. 7).

Dans le *Consciencisme*, Nkrumah distingue deux aspects de la révolution, à savoir celui qui renie l'« ordre ancien » et l'autre qui œuvre pour l'avènement de l'« ordre nouveau » (Nkrumah, 1976, p. 47). La révolution africaine, qu'il qualifie d'« Hercule africain », permettra le passage d'un état irrécupérable, voire poreux, à celui d'un état sain et surtout, nécessaire. Dans la révolution, sont jetés aux enfers, les « piliers de l'édifice », afin qu'une fondation soit posée pour garantir une existence paradisiaque. C'est ce que Nkrumah nomme l'« action positive », une action qui mènera l'Afrique à la liberté et non plus à l'« action négative », à savoir l'exposer au pillage des « assassins techniques » dont l'assistance technique effrénée n'aide jamais à se passer de l'aide, selon le mot de Melchior Mbonimpa, à cause du soutien de l'Occident impérialiste aux « leaders corrompus, à la suggestion des réformettes, et à l'emploi des politiciens à double jeu » (Melchior Mbonimpa, s-d, p. 231).

Nkrumah comme Frantz Fanon invitent chacun à s'armer, d'éducation révolutionnaire, de volonté et de combativité, tout en ayant à l'esprit que c'est seulement « la main » et le « cerveau » des Africains, qui déclencheront et mèneront « à bien la dialectique de la libération du continent » (Fanon, 1969, p.175). L'éducation suffisante des masses du peuple à la culture de la révolution, à l'intellectualisme et au travail, est non négociable. C'est un impératif catégorique pour aller au front à armes égales et éviter les révolutions suicidaires qui ne font que retarder la libération de l'Afrique à cause du gâchis des énergies et des vies sacrifiées, de la déception, du désespoir et de la peur que décriait déjà Raymond Aron dans *L'opium des intellectuels*², au sujet des révolutions mal ficelées.

Nkrumah prévenait les Africains d'un grand danger : le tribalisme politique. Les Partis politiques organisés sur la base ethnique et régionale (Nkrumah, 1960, p. 70), le tribalisme, le régionalisme et le séparatisme conduisent au sécessionnisme, cette mentalité féodale, obstacle majeur au

² ARON Raymond, 1968, *L'opium des intellectuels*, Paris, Gallimard.

projet panafricaniste révolutionnaire de l'Unité Africaine. Dans la politique moderne actuelle, il faut briser les structures classiques tribales en tenant compte des exigences d'un Etat moderne (la reconstruction de nos sociétés), non au règne des « privilégiés », du fait du tribalisme ou du pouvoir en place.

Il y a, par ailleurs, les préjugés qui sont de véritables barrières à la marche révolutionnaire. Par exemple, « un villageois d'origine modeste » ou un pauvre à qui le Pouvoir d'Etat sourit (Lansiné Kaba, 1991, p. 56), fouette gravement l'orgueil des riches bourgeois qui veulent reprendre les choses en main alors diabolisent, créent des agitations de tous ordres, pour rétablir la lutte des classes. C'est pourquoi, l'Opposition en Afrique, majoritairement composée de filles et de fils pauvres de la société, parvenus à intégrer l'élitisme, doit davantage s'affûter elle-même comme une arme. Nkrumah définit ce qu'est une Opposition officielle :

Opposition sérieuse, ayant de bonnes intentions, et qui oblige un gouvernement à garder le sens de ses responsabilités (...) vu que opposition et gouvernement ont tous les deux un rôle capital à jouer dans la construction de leur pays et l'accélération de son développement. Le gouvernement lance les initiatives, et l'opposition fait une critique constructive (Nkrumah, 1964, p. 90).

L'idée de sacrifice est l'esprit qui anime la révolution. L'on ne saurait s'en défaire. Léopold Sedar Senghor, l'un des trois dinosaures du Socialisme africain à côté de Kwame Nkrumah et de Julius Nyéréré, rejetait l'esprit de sacrifice d'une « jeunesse », d'une « génération » donnée pour une autre à venir (Louis-Vincent Thomas, 1966, Tome II, p. 24). Pour lui, la jeunesse ne saurait servir de bouclier humain ou de chair à canon pour un pouvoir auquel des gérontocrates s'agrippent et même pour le pouvoir tout court. Ce n'est pas le cas chez Nkrumah qui pense que le sacrifice s'impose et toutes les énergies du pays doivent être employées pour « servir le peuple », le transformer et le désaliéner intégralement. Il ne faut pas perdre de vue que dans une lutte de libération, il faut aussi tenir compte des intérêts de l'incontrôlé obscur qui contrôle bien de domaines : la Mafia³. C'est pour cette raison que Julius Nyéréré brandissait constamment ce slogan : « socialisme d'accord, mais le travail d'abord » !

Selon lui, la révolution va de pair avec le travail :

Une société qui ne peut donner à ses membres le moyen de travailler ou qui, le leur ayant donné, les empêche de recevoir une part équitable des produits de leur propre sueur et de leur propre labeur, une telle société doit être reconsidérée. Deuxièmement, un individu qui peut travailler et à qui la société a donné le moyen de travailler, mais qui ne le fait pas, a également

³ Jean-François GAYRAUD, *La Mafia et la Maison Blanche. Un secret bien gardé de Roosvelt à nos jours*, Plon, Paris, 2023, 538 pages.

tort. Il n'a pas le droit d'attendre quoique ce soit de la société puisqu'il ne lui apporte rien (Nyéréré cité par L-V Thomas, 1966, Tome II, p.163).

La révolution, dans cette optique, est le « culte du travail ». Pour les Moines Tibétains, « travailler, c'est prier » ; par conséquent, les Africains doivent travailler comme ils prient. Dans l'égalité, la solidarité et la juste répartition des biens, la lutte libératrice a de fortes chances d'aboutir. Il faut amener chacun à y trouver son compte. Il importe alors aux couches vulnérables de réfléchir comme elles peuvent et de travailler, car il y a de moins en moins d'enfants de chœur sur la terre. Par cette culture du travail, l'on verra s'amenuiser considérablement le parasitisme familial, la corruption, les fêtes ou funérailles interminables et pompeuses comme les dots, les mariages et les anniversaires excessifs. Le gaspillage et la perversion distrayante des talents sur les réseaux sociaux (Tik tok, Facebook, Youtube, etc. ?), céderont la place à la mesure du contentement et de la sobriété. Hannah Arendt précise cette idée même de révolution dans *La liberté d'être libre*. Elle déclare qu'« Être libre pour la liberté signifie avant tout être délivré, non seulement de la peur, mais aussi du besoin. » (Hannah Arendt, 2019, p.7). Elle ajoute que

le changement politique n'est possible que s'il y a d'abord eu un changement social. Et c'est être invité à retrouver le désir passionné de participer aux affaires publiques : débattre sur la manière dont nous voulons vivre ensemble, et agir. En ces temps de populisme, de contrôle et de surveillance, ce ne sont pas de vains mots.

La révolution intime alors l'ordre aux peuples opprimés à se lever pour « prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du dieu de la nature [leur] donnent droit »⁴. Mais, il faut profondément réfléchir la révolution elle-même. Une victoire révolutionnaire ne substitue pas toujours « la stabilité au chaos, l'honnêteté à la corruption, l'autorité et la confiance dans le gouvernement à sa décadence et à sa désintégration ». Il faut amener les masses à comprendre leur misère en les invitant à participer aux discussions réservées à leur cause. La révolution, c'est « la liberté restaurée par la grâce de Dieu », comme passer de l'état de misère à celui de prospère, de la monarchie à la république. Il faut se garder des révolutions qui ressemblent à des « contre-révolutions », à cause de l'horreur et de la terreur qu'inspirent les nouveaux venus. Quand on engage le combat de la libération, il faut s'être déjà apprêté pour celui de la liberté. On peut sortir un pays d'une oppression, mais il faut amener ce pays à vivre désormais une vie politique, c'est-à-dire celle qu'exige la Constitution d'une République, un Etat de droit.

Les masses du peuple en Afrique aspirent à davantage de liberté. Et, la démocratie, en Afrique aujourd'hui, semble être en perte de vitesse. Est-ce un retour à la lutte des classes en Afrique ? Le capitalisme contre le socialisme ou le communisme, les riches ou dominants contre les pauvres ou dominés ?

⁴ Préambule de la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, 04 Juillet, 1776.

Y a-t-il, comme l'annonçait Nkrumah, un « vaste complot mondial destiné à soumettre une partie du globe à une autre » ? (Hountondji, 1977, p.184). En effet, pour Nkrumah, c'est bien cela, car l'Afrique est identique au reste du monde et la « lutte des classes est au cœur du problème » (Nkrumah, 1972, p. 10).

Y aurait-il alors à l'horizon un affrontement ? Dans cette situation, il est bon de revisiter les acquis laissés par l'œuvre de Nkrumah pour éviter qu'est lieu « la dernière bataille du colonisé contre le colon », dont Frantz Fanon nous révèle qu'elle est en réalité « celle des colonisés entre eux-mêmes » (Fanon, 1963, p. 11), et qu'elle sera très sanglante, si l'on n'y prend garde, parce qu'entretenue par les « complices » des « Blancs » impérialistes contre les « Noirs ».

2. Les acquis philosophique et politique de l'œuvre de NKRUMAH

Le double héritage que l'Osagyefo a légué à la postérité africaine est, à notre sens, le « consciencisme philosophique » et l'engagement d'une vie consacrée à l'Afrique.

Nkrumah a reçu une éducation occidentale. Mais, il a adhéré aux idées du marxisme-léninisme et du nationalisme garveyiste. En cela, il milite pour une société africaine libre et ouverte. Par le « consciencisme philosophique », Nkrumah entend « l'ensemble, en termes intellectuels, de l'organisation des forces qui permettront à la société africaine d'assimiler les éléments occidentaux, musulmans et euro-chrétiens présents en Afrique et de les transformer de façon qu'ils s'insèrent dans la personnalité africaine » (1976, p. 98). En effet, pour Nkrumah, tout « milieu social » exige une idéologie qui lui donne une forme » (1976, p.73). D'où la nécessité de commencer par l'établissement de cette idéologie qui traduirait fidèlement la réalité dudit milieu. Ainsi, l'Afrique contemporaine est caractérisée par la coexistence conflictuelle de « trois fractions » (Nkrumah parle « d'Afrique tripartite »), avec chacune, ses aspects positifs et négatifs. Comment éviter cet état permanent de « guerre » latente entre ces civilisations différentes pour une vie on ne peut plus stable de l'entité même qui les englobe, c'est-à-dire l'Afrique ?

L'Afrique traditionnelle, l'Afrique musulmane et l'Afrique euro-chrétienne composent l'Afrique contemporaine. De la première, Nkrumah retient les valeurs d' « humanisme » (qu'il fonde sur son éthique de l'homme comme une fin en soi et non comme un moyen pour une fin (1976, p.117)), d' « égalitarisme » (l'homme est fondamentalement un ; pas de différence au niveau de sa valeur intrinsèque ; même évolution des hommes (1976, p. 118)) et de « collectivisme » (le bien-être du groupe inclut forcément celui de l'individu (1976, p. 87)). De la seconde (l'Afrique musulmane), il retient le collectivisme au nom de la sentence musulmane du « tous pour chacun ». Enfin, de l'Afrique euro-chrétienne, Nkrumah s'intéresse à l'industrialisme,

mais un industrialisme sur le fondement de la propriété publique des moyens de production et de distribution, départi ainsi de son individualisme (capitalisme) exacerbé. C'est ce passage au peigne fin des trois fractions de l'Afrique nouvelle qui trouve son expression dans cette philosophie (révolution intellectuelle) de l'harmonie, disons plutôt avec Ikoku, cette « synthèse philosophique » (Ikoku, 1971, p. 8). Le consciencisme est la théorie qui éclaire la révolution sociale, son contenu véritable. Nkrumah ne disait-il pas que la « pratique sans théorie est aveugle ; (et que) la théorie sans pratique est vide » (1976, p. 97) ?

En effet, le consciencisme est une innovation, une originalité africaine, un effort intellectuel estampillés Nkrumah. En tant que « conscience africaine », le consciencisme traduit la réalité africaine. La réalité d'une Afrique tiraillée « entre trois civilisations », « industriellement arriérée », qui « a au moins trois religions, en rivalité pour conquérir la suprématie », qui est « formellement indépendante (et) culturellement hétérogène » (Ikoku, 1971, p. 84), contrairement à « la société européenne occidentale (du temps de Marx) » dirigée par un « capitalisme mondial », avec « une seule religion, le christianisme », une seule « philosophie », celle de « la Grèce antique », etc. donc qui connaissait une certaine homogénéité culturelle (Ikoku, 1971, p. 83). Cette distinction montre le travail intellectuel effectué par Nkrumah qui par lui-même, a étudié les lois du développement qui gouvernent l'évolution de l'Afrique actuelle (...) vers une société nouvelle intégrée, indépendante, moderne et autocentrée » (Ikoku, 1971, p. 84). Nkrumah, dans la stricte discipline d'éviter de plaquer, ou plutôt, d'étiqueter le marxisme-léninisme à l'Afrique contemporaine, a pensé le consciencisme philosophique, qui constitue à la fois son originalité, son effort intellectuel, son idéologie et un acquis légitime pour les Africains aujourd'hui.

Aujourd'hui, sur les réseaux sociaux, l'on entend des Africains se proclamer « Panafricanistes » par le seul fait d'être africain noir. En connaissent-ils tous l'histoire, les idéologies et les lignes politiques en jeu dans ce combat ? Longtemps offensée, l'Afrique aspire maintenant à être justifiée et rétablie de cette offense, de cette injure. Les nouveaux traditionalistes et Kémites africains, d'ailleurs, ne veulent plus des Dieux des religions dites révélées que sont le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Pour eux, ce sont des religions d'opresseurs et d'envahisseurs esclavagistes dont les Dieux ne voudront jamais les desservir au profit des Noirs africains. Et, sur *Tik Tok*, un moteur numérique chinois (et non africain), l'on entend dire et faire bien de choses simiesques, des singeries traditionalistes qu'on attribue à tort aux savants égyptologues africains de renom comme Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga, ou des figures qui portent vaillamment la cause africaine sur la toile comme Jean-Philippe Corvo alias Niousséré Kalala Omotunde, Jean-Charles Coovi Gomez, etc. Où se trouve alors la vérité dans toutes ces passions humaines et intellectuelles ?

Pour Nkrumah, les questions religieuses ou spirituelles étant personnelles et délicates, l'Africain, quel que soit la foi confessée, ne doit pas perdre de vue qu'il est un fait social colonisé, et par conséquent, qu'il doit conjuguer l'ensemble de ses forces ou énergies spirituelles, économiques, culturelles, physiques et politiques pour sortir l'Afrique de l'esclavage du sous-développement. Grâce aux collectivismes traditionnel africain et musulman, et à la science et à la technique industrielles euro-chrétiennes, grâce au neutralisme positif ou le non alignement pour le compte des grandes puissances (Etats-Unis, Russie, Chine, France, etc.), l'Afrique doit se libérer et se développer. Il ne s'agit pas de chercher la mort des Blancs, mais plutôt celle de l'« hydre impérialiste ». Ce monstre à plusieurs têtes, qui a suscité la Traite négrière, l'Esclavage, la Colonisation et le Néocolonialisme, et qui maintenant, doit périr. Pour ce faire, il importe de se consacrer à l'Afrique par un engagement sans faille et sans réserve.

L'engagement constitue le deuxième pan de l'héritage nkrumahien légué à la postérité africaine. Lorsque Paulin Jidenu Hountondji, en critiquant le consciencisme philosophique de Nkrumah, affirmait que « le vrai NKRUMAH n'est pas mort » (1977, p. 216), il annonçait déjà que l'hydre impérialiste n'a pu mettre fin à l'esprit révolutionnaire du véritable africain qui sait toujours se battre pour sa liberté. Certes, Kwame Nkrumah est décédé ; mais, il a engendré des Robert Mugabe, des Laurent Gbagbo, des Thomas Sankara, des Jerry Rowlings, des dirigeants de l'Alliance des Etats du Sahel, des Nathalie Yamb, des Kemi Seba, bref, des filles et des fils du continent par le canal desquels Nkrumah poursuit le combat de la dignité et de la liberté africaine.

L'engagement politique demeure alors la vertu par laquelle toute nation qui aspire au développement peut parvenir à ses fins. Politiquement, l'individu engagé, est celui qui participe à une œuvre ou à une initiative en prenant parti sur les problèmes politiques ou sociaux par ses discours et son action. Pascal Perrineau (1994, p.12) l'atteste « La notion d'*engagement politique* implique le passage à l'acte ». Selon lui, « action » et « attitude » définissent l'engagement. Ce dernier n'est mû que par une décision venue de lui-même sans le concours d'un tiers. On s'engage soi-même, la conscience pleine de l'entreprise que l'on va mener. On n'engage personne, d'où la noblesse de la cause pour laquelle on prend une résolution. Le projet de l'Unité Africaine tiendra toutes ses promesses, non pas par la beauté ou la grandeur du rêve lui-même, mais par l'engagement des Africaines et des Africains, dirigeants et peuples, tous unis pour construire l'Etat Africain Uni. La somme des engagements ici et là sur l'ensemble du territoire africain, les discours et les actions des Africains modérés et radicaux, le tout réuni donnera tout son sens premier à l'engagement, à savoir que l'Afrique se défie elle-même. Toutefois, en s'engageant, il faut veiller à ne pas fausser les aspirations d'un peuple entier en l'entraînant dans un combat qui n'en vaut pas la peine juste pour le tromper ou pour assouvir des desseins inavoués. De telles ruses méritent d'être

rattrapées par le tribunal de l'Histoire en vue de la Justice. Pour Nkrumah, la cause de l'Afrique est un défi pour tout africain.

3. Défis contemporains et projet de développement de l'Afrique

Plus de soixante ans après les indépendances, les défis qui se présentent à l'Afrique n'ont pas changé. Ceux d'hier, sont encore ceux d'aujourd'hui, à savoir la domination entière du libéralisme sur les économies africaines, les coups d'Etat et le désir de souveraineté sur l'espace politique africain, l'idéal du développement en Afrique, et l'épineux problème du système éducatif colonial infécond.

Les effets pervers du projet de mondialisation du libéralisme se posent à l'Afrique comme de véritables obstacles. Ce qu'il est donné de voir ces dernières décennies, est que la philosophie qui sous-tend l'économie mondiale est réduite au libéralisme politique. L'on est tenté de dire qu'aujourd'hui, aucun pays ne peut pas ne pas s'inviter dans le débat lié aux difficultés internes et externes au libéralisme, d'autant plus que chaque Etat africain en subit les effets pervers tels qu'on les dénombre dans l'ultra capitalisme né des ramifications du libéralisme politique. Lukas K. Sosoe, Professeur de Philosophie politique à l'Université de Luxemburg (2006, p.15-16), le disait si bien :

Que l'on soit pour ou contre le libéralisme, ce dernier est devenu un passage obligé, l'incontournable théorie de la philosophie politique et de la philosophie du droit. Comment en serait-il autrement, puisque le libéralisme politique n'a pas seulement survécu à tous les assauts idéologiques répétés, lancés contre lui depuis bientôt trois cent ans. Il a pu vaincre encore son dernier adversaire, l'idéologie communiste, avec une facilité déconcertante, faisant tomber les démocraties populaires de l'Europe orientale les unes après les autres comme des châteaux de cartes.

Domage qu'il ne peut qu'en être ainsi avec un tel creusement des inégalités engendrées par le capitalisme du XX^e siècle dont l'Afrique surtout subit comme un héritage d'un siècle à l'autre, les effets désastreux comme le terrorisme, les guerres, les rebellions armées et sanglantes, les nationalismes exacerbés, les grèves intempestives, bref la violence à l'échelle exponentielle. Plus rien ne semble contrôlé dans ce désordre nouveau. L'avenir dans les pays africains demeure incertain, les emplois revêtent de plus en plus un caractère provisoire comme d'ailleurs les qualifications et les relations privées, le manque de confiance en soi-même, dans les autres et dans les institutions, et les menaces d'agression et agressions mêmes, tout cela gêne considérablement les rapports interétatiques pourtant bien huilés par la mondialisation de la circulation de l'information qui fait que toute l'humanité reçoit les mêmes informations et jubile des mêmes événements au même moment. Les progrès technologiques de communication sont ainsi ternis par cette précarité existentielle d'un monde à part (le monde africain) à cause des

coups de fouets que l'hypocrisie économique néolibérale ne cesse d'assener aux économies faibles du monde.

Le paradigme de la cupidité et de l'avidité qui s'installe de façon subtile en annonçant ainsi une civilisation nouvelle qui consacre tout à l'argent, ne fait pas moins dire la Banque Mondiale en son Rapport (Dividendes du numérique, 2015) où le Capital est à nouveau célébré. Les marchés, les banques et les réseaux sont tous dans la logique de la vente « toujours » de « plus de rêves », « plus de besoins » et « plus de consommation », où « les seuls rêves maintenant permis sont des rêves de conquêtes de richesses ou encore des rêves de domination ».

Les économies réelle, virtuelle, pirate et mafieuse qui engendrent respectivement l'argent (PIB des Etats), les bourses financières (financiarisation de l'économie), les dessous de table, les contrefaçons, les fraudes fiscales (le travail au noir) et les trafics illicites (drogues, armes, jeux en ligne, organes humains et prostitution), plutôt que de freiner cet attrait à la cupidité, semblent au contraire renforcer ce sentiment de gain toujours renouvelé en l'homme du XXI^e siècle. Le vieillissement de la population, le chômage structurel, l'endettement (familles et Etat), le plafonnement de la classe moyenne, l'écart entre riches et pauvres, la détérioration environnementale, les migrations et l'urbanisme, l'espionnage de la vie privée par le Numérique et les informations non validées ne constituent plus les seules raisons actuelles à l'origine des grandes crises dans le monde. Le véritable problème, est l'argent que la civilisation de nos jours brandit comme le seul trophée à arracher vaille que vaille.

Combien de personnes en Afrique arrivent-elles à épargner aujourd'hui ? N'est-ce pas la culture du crédit et de la consommation qui s'est substituée à celle de l'épargne ? La majorité des travailleurs et des fonctionnaires, surtout en Afrique, est endettée à un point culminant qui l'oblige à chercher dans tous les sens d'autres sources de revenus à cause des salaires et des primes qui servent déjà de garanties au remboursement des prêts contractés. Cette triste réalité dénote du piège dans lequel les tenants du monde ne font que faire tomber les humains à l'échelle mondiale, trompant ainsi les aspirations réelles des hommes. L'argent le but ultime de l'humanité présente, s'est substitué à la vie. C'est toute l'humanité qui gît sous la puissance du Capital.

Le peuple, pauvre et impuissant, peut se lasser d'un régime qu'il jugerait responsable de la dégradation dramatique de sa situation économique et des basses pratiques qui s'en suivent, à savoir les injustices, intimidations, frustrations gratuites, rançonnages, corruption galopante, emprisonnements arbitraires, assassinats, fraudes électorales, l'endettement excessif du pays, cherté de la vie, méchanceté des puissants...). Lorsqu'un régime est ainsi incapable de satisfaire aux besoins immédiats du peuple, et fait la sourde oreille, les coups d'Etat peuvent ressurgir. Ils peuvent encore avoir lieu lorsqu'un dirigeant ne joue pas franc jeu ou a maille à partir avec sa famille idéologique et politique à l'international. Cela saute aux yeux au regard des

choix qu'il opère ou des décisions qu'il prend. Parfois, ces choix sont implicitement le contraire de ce qu'il professe. C'est là un sérieux danger. L'intransigeance, l'intolérance, la dictature, fuir les réalités de son pays au profit d'envolées politiques lyriques et spectaculaires insensées, trahir des accords tacites entre groupes d'intérêts ou arracher tel ou tel marché juteux à telle ou telle entité, la politique étrangère d'équilibrisme à fleur de peau... exposent à des coups d'Etat.

C'est pourquoi, le 19 août 2020, il y a eu au Mali un coup d'Etat perpétré par le Colonel Assimi Goïta. Pour la même raison, le 05 septembre 2021, en Guinée-Conakry, le Lieutenant-colonel Mamadi Doumbouya a pris le pouvoir ; le 30 septembre 2022, au Burkina Faso, ce fut le tour du Capitaine Ibrahim Traoré ; le 26 juillet 2023, celui du Général de Brigade Abdourahamane Tiani au Niger et le 30 août de la même année (2023) au Gabon, le Général Brice Clotaire Oligui Nguema, commandant en chef de la garde présidentielle comme son homologue du Niger, passe aux commandes.

Selon Kwame Nkrumah (1972, p. 57 et p. 59) dans *La lutte des classes en Afrique*, les « coups d'Etat sont une forme de lutte tendant à la prise du pouvoir politique » ; les coups d'Etat « dévoilent (...) le désespoir et la faiblesse des forces réactionnaires et non leur puissance », car ils recourent « aux armes », et non plus aux méthodes traditionnelles, « pour pousser l'avance socialiste et réprimer les masses » ; c'est enfin une « agression impérialiste » dont les autres formes sont « l'assassinat des leaders révolutionnaires ainsi que l'établissement de réseaux d'information (...), la preuve de son acharnement ». Pour faire face à cette arme impérialiste, Nkrumah conseille aussi la politisation des forces de défense et de sécurité autour des idéologies socialistes révolutionnaires. Il demande « la politisation (socialiste et révolutionnaire) de l'armée et de la police » (Nkrumah, 1972, p. 52). Pour Nkrumah par exemple, l'armée et la police n'ont jamais été neutres. Il ne croit pas en la neutralité de l'ensemble des corps habillés. Vu qu'il s'agit d'une lutte de classes (les Impérialistes occidentaux contre les pays d'Afrique colonisés), les corps habillés africains devraient prendre parti pour l'Afrique en adhérant massivement et totalement à la cause des filles et des fils du continent. Il faut veiller à ne pas retourner les exploités en tenue contre leur propre classe (1972, p. 51), car « l'obéissance aveugle aux ordres supérieurs » n'est pas « compréhension » du bien-fondé de l'action à mener.

Thomas Sankara partage l'avis de Nkrumah. Selon lui (Gakunzi, 1991, p. 62), l'armée ne doit pas être une « masse de salariés » (armée budgétivore), mais plutôt celle de militaires combattants et compétents. S'il faut politiser l'armée (entendez tous les hommes et femmes en tenue), c'est au nom de la « révolutionnarisation » elle-même de tout l'Etat dont elle fait partie. Les Etats africains ne veulent plus de rapport impérialiste tutélaire, l'armée doit elle aussi suivre la mouvance et faire aboutir la lutte de l'indépendance africaine véritable. Il faut garder à l'esprit, dit Sankara (Gakunzi, 1991, p. 63), que le « temps où l'on prétendait à la réalité de la neutralité et de l'apolitisme de

l'armée tout en faisant d'elle le rempart de la réaction et le garant des intérêts impérialistes », est révolu.

Somme toute, les coups d'Etat, au-delà des batailles idéologiques et politiques, sont aussi l'expression du peuple par des voies militaires pour traduire son mécontentement. Ainsi deviennent-ils la voie royale d'expression des peuples exténués et de révélation de leaders atypiques en Afrique, et consacrent-ils de nouveaux acteurs dans l'arène de l'art d'administrer la Cité. A ce rythme qui ressemble à un perpétuel recommencement, on pourrait aussi se demander avec Joseph Ki-Zerbo : *A quand l'Afrique ?* Ou à quand le développement de l'Afrique ?

Le concept « développement » est généralement perçu par les Africains, épuisés des abus de la domination occidentale, comme une chose sophistiquée que les ex-Colons veulent transmettre, en termes d'idées, de valeurs et de coutumes, aux Africains, afin « d'améliorer » leurs conditions de vie et d'existence. A la Conférence de Berlin de 1885, les Occidentaux se sont donnés le droit de conquérir l'Afrique, et le devoir de la « civiliser » à leur guise (Munck & O'Hearn, 1999, p. 5). De cette façon de percevoir le développement, il ressort que les peuples africains ne devraient plus être maîtres de leur destin, mais plutôt les sujets des pays dits « développés » (Sachs, 2010, pp. 6-7), c'est-à-dire tous les pays qui étaient assis à la table de cette conférence du partage de l'humanité africaine. Ces pays épris de cupidité jusqu'à l'atrocité (la violence est la constance qui se dégage de la rencontre entre l'Occident et l'Afrique), veulent faire du développement la chose invasive de l'Occident, une trouvaille bien construite devant servir de baromètre aux pays du Sud, qui nécessairement doivent remplir cette condition pour faire partir de l'humanité. L'humanité ici s'apparente à une société meilleure qu'une autre et considère qu'elle est investie de la mission divine d'instruire tout regroupement d'humains qui ne lui ressemblent pas (Munck & O'Hearn, 1999, p. 11). L'Afrique révolutionnaire des années d'indépendance sur papier, détestait cette approche colonialiste hégémonique du développement et ne manquait pas de le faire savoir.

Par exemple, Sékou Touré fustigeait dans ce sens le système éducatif colonial qui, à juste titre, empêche l'Afrique de se développer. C'est un système infécond et qui rappelant « l'école coloniale, dans sa structure comme dans son contenu, reflétait la philosophie coloniale » (Sékou Touré, s-d, p. 211) dont les objectifs se résumaient en trois termes : « maintenir, renforcer et étendre sa domination » (Sékou Touré, s-d, pp. 210-211). Une telle école ne peut qu'engendrer des aliénés, c'est-à-dire « former des agents subalternes (instruments dociles du colonialisme), dressés pour satisfaire aux exigences de la domination et fondés sur la mystification et la dépersonnalisation » (Sékou Touré, s-d, p. 211).

Pour Nkrumah, en maintenant les Africains ainsi dans l'ignorance, ces derniers regarderont les Occidentaux comme des mystères, en développant à leur sujet, des arguments superstitieux. Il écrivait d'ailleurs que « l'ignorance

entretient la superstition » (Nkrumah, 1964, p. 54). Altérer systématiquement l'instruction juste pour se vanter d'avoir fait durer la domination blanche plus longtemps, ce désir hégémonique occidental cache le dessein occulte de dénier à l'Afrique toute « influence civilisatrice sur d'autres peuples » (Nkrumah, 1964, p. 18). C'est pourquoi, dans les manuels de l'école coloniale, l'histoire des Africains a été falsifiée :

Jusqu'ici, écrit Nkrumah, nos programmes étaient faits en fonction d'examen occidentaux. On nous apprend à être de mauvaises copies d'occidentaux, des caricatures ridicules. On nous empêchait de connaître notre passé, et on nous apprenait que nous n'avions pas de présent (...) On nous apprenait à considérer notre civilisation et nos traditions comme barbares et primitives » (Nkrumah, 1964, p. 69 et p. 70). Et, pourtant, « la culture européenne » tire ses racines « dans les antiques civilisations de la vallée du Nil » (Nkrumah, 1964, p. 18).

De ce qui précède, il ressort que cette approche impérialiste du développement est une approche de domination et de supériorité culturelle qui ne saurait être féconde, c'est-à-dire qu'elle ne peut rien enfanter, préoccupée qu'elle est à s'abreuver de son propre reflet que lui ramène sans cesse le miroir liquéfié qu'elle contemple. C'est ce que fait remarquer Aimé Césaire dans son fameux *Discours sur le Colonialisme*, lui qui y présente la civilisation de l'Occident comme « moribonde » :

Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde. Le fait est que la civilisation dite « européenne », la civilisation « occidentale », telle que l'ont façonnée deux siècles de régime bourgeois, est incapable de résoudre les deux problèmes majeurs auxquels son existence a donné naissance : le problème du prolétariat et le problème colonial ; que, déferée à la barre de la « raison » comme à la barre de la « conscience », cette Europe-là est impuissante à se justifier ; et que, de plus en plus, elle se réfugie dans une hypocrisie d'autant plus odieuse qu'elle a de moins en moins chance de tromper. (p. 1)

Une civilisation hypocrite, malade et moribonde peut-elle conduire des peuples au développement, c'est-à-dire améliorer leurs conditions de vie et d'existence ? L'on ne peut que l'assister mourir de sa belle mort sans plus rien à voir avec elle. Mais en fait, qu'est-ce que le développement, sinon que chacun l'adaptant à sa guise ? Il oscille du positif au négatif, selon la vision et les intérêts de celui qui l'emploie. Beaucoup d'actions ont donc été commises au nom du développement, en fonction des visées perspectivistes des peuples (Black, 1991, p. 1), la définition accordée variant en fonction du problème central identifié (Black, 1991, p. 15).

Toutefois, il serait prétentieux de trouver au développement une définition universelle et univoque. Il semble ironiquement être un processus sans début

ni fin : on ne peut pas dire d'une société ou d'un groupe qu'il est enfin développé, qu'il est rendu là où il devrait être (Black, 1991, p. 1). Il serait tout de même objectif de définir avec Rist, le concept de développement :

Le développement est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence, qui, pour assurer la reproduction sociale, oblige à transformer et à détruire de façon généralisée le milieu naturel et les rapports sociaux, en vue d'une production croissante de marchandises, biens et services destinés, à travers l'échange, à la demande solvable (Rist, 2001, pp. 27–36).

Sur ce fondement, étant donné que par essence l'homme est perfectible, au sens rousseauiste du terme, c'est-à-dire qu'il est porté à s'améliorer sans cesse, le développement peut être perçu comme une quête, un but à atteindre que s'est fixé un peuple. Généralement, l'idée principale que défendent les peuples, est la lutte contre la pauvreté (Azoulay, 2002, p. 28). De la Traite négrière à ce jour, l'Afrique est en proie à cette pauvreté et est sous-développée. Ainsi, comme l'explique clairement Azoulay : « Le 'sous-développement' est globalement considéré comme un manque et les 'sous-développés' comme des pauvres, mais aucune analyse historique des phénomènes de pauvreté n'est avancée. » (Azoulay, 2002, p. 47). A les opposer, les concepts de développement et de sous-développement laissent simplement transparaître la volonté des peuples à connaître un bien-être, un mieux-être, à disposer de nombreuses opportunités ou possibilités d'épanouissement sur les plans économique, social, politique, culturel, sanitaire... L'on retrouve toujours une idée de transformation, d'un changement d'une position considérée défavorable à une position favorable ou avantageuse, où il y a émancipation de l'individu (Rizal, 2006, p. 57). Le traditionalisme étant perçu comme un problème et le modernisme comme la solution (Black, 1991, p. 16).

Somme toute, le développement porte la valeur que chacun lui accorde. L'idée de croissance, de changement qualitatif et quantitatif, d'avancée bénéfique aux citoyens, traduit le développement. Ce sens est largement pris en compte dans l'économie du développement, cette branche de l'économie qui applique des techniques modernes de l'analyse macroéconomique et microéconomique à l'étude des problèmes économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels que rencontrent les pays dits en développement. La finalité alors du développement revient à chaque peuple. C'est une réalité malléable à souhait. Elle constitue la chose des peuples libres et souverains. Les révolutionnaires africains se sont toujours prononcés en faveur de cette liberté souveraine de conduire le destin de leurs États vers une destinée de leur choix.

Le désir de souveraineté et la prise de responsabilité de la jeunesse (Ce sont des jeunes qui ont secoué l'Afrique des indépendances) transparaissent aujourd'hui, dans l'initiative de l'Alliance des États du Sahel (AES, Mali, Burkina-Faso et Niger). Raoul Dagaud dans *AES : Assimi Goïta, Ibrahim Traoré et Abdourahamane Tiani. Les trois mousquetaires de l'Afrique à*

*l'épreuve du pouvoir*⁵, souligne la bravoure et le toupet des pays de l'AES dans l'affirmation de leur liberté en assumant la responsabilité devant l'histoire de parvenir à l'Unité Africaine et à un développement endogène. Ces dirigeants s'inspirent des pensées révolutionnaires des Nkrumah, Lumumba, Sankara et de bien d'autres. Leur action politique rencontre la vision de Nkrumah qui a toujours soutenu que l'Afrique s'unira autour d'une redéfinition de la philosophie comme prise de conscience d'un engagement sans faille pour sa liberté et sa souveraineté.

Conclusion

Disons pour finir que la pensée de Kwame Nkrumah sur le devenir de l'Afrique appelle urgemment à une abondance d'actions utiles au développement en termes d'expériences qualitatives à réaliser en Afrique. La philosophie étant compatible avec le pragmatisme, les philosophes ou disons plutôt les Africains peuvent se lier à la pensée de Kwame Nkrumah à l'instar des philosophes anglo-saxons qui se sont liés à la pensée de Nicolas Machiavel, sur le plan politique.

Dans tous les cas de figure, la pensée demeure tributaire d'une expérience. Toute pensée doit avoir un résultat. Toutes les officines africaines de construction de théories infructueuses, molles et pleines de mensonges et de ruses pour éloigner l'Afrique de sa liberté, doivent être repérées, répertoriées, démantelées et annihilées au profit des pensées fécondes et positives (responsables) qui libéreront enfin le Continent. Il importe alors de tirer le meilleur profit des intelligences traditionalistes africaines, juives, euro-chrétiennes et arabo-musulmanes pour retrouver l'honneur et la dignité de l'Afrique. L'action doit être la cible des attentes théoriques africaines.

En proie au terrorisme, à la pauvreté, au paradoxe économique (continent riche et très pauvre à la fois), au chômage, à la frustration dans le commerce mondial et aux épidémies et pandémies sans nom, l'Afrique doit à présent prendre des décisions difficiles pour s'affranchir de l'inertie politique et économique dans laquelle la maintient l'impérialisme occidental. Toute aspiration présentée aux Africains, qui augmente leur misère, qui renforce la dégénérescence du continent et qui l'éloigne encore plus de l'idéal de liberté, doit être rejetée.

Face à la grandeur des défis qui se présentent à l'Afrique, les Africains doivent chaque jour communiquer, sans exclure Dieu de cette communication, car « la suppression de Dieu n'explique pas non plus la souffrance et ne conjure pas la douleur. L'homme qui dans la douleur crie sa souffrance a son

⁵ DAGAUD Raoul, 2025, *AES : Assimi Goïta, Ibrahim Traoré et Abdourahamane Tiani. Les trois mousquetaires de l'Afrique à l'épreuve du pouvoir*, Ouagadougou, Mercury.

honneur, qu'aucun athéisme ne peut lui enlever ». (Jürgen Moltann que cite Walter Kasper 1985, p.64)

Références bibliographiques

- ARENDDT Hannah, 2019, *La liberté d'être libre*, Paris, Payot & Rivages.
- ARON Raymond, 1968, *L'opium des intellectuels*, Paris, Gallimard.
- AZOULAY Gérard, 2002, *Les théories du développement : du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BIBLE d'Etude*, 2005, trad. Louis Segond, La Ligue Biblique, Chicago.
- DAGAUD Raoul, 2024, *Devant Dieu, devant les Hommes : l'Afrique*, Chişinău, Generis Publishing.
- FANON Frantz, 2006, *Pour la révolution africaine : écrits politiques*, Paris, La Découverte.
- GAKUNZI David, 1991, *Thomas Sankara : « Oser inventer l'avenir. La parole de Sankara (1983-1987) »*, Paris, éd. Pathinder et Harmattan.
- GAYRAUD Jean-François, 2023, *La Mafia et la Maison Blanche. Un secret bien gardé de Roosevelt à nos jours*, Paris, Plon.
- HOUNTONDI Paulin-Julius, 1977, *Sur la « Philosophie africaine »*, Paris, Maspero.
- IKOKU Samuel, 1971, *Le Ghana de Nkrumah*, trad. Yves Benot, Paris, Maspero.
- KABA Lansiné, 1991, *NKRUMAH et le rêve de l'unité africaine*, Paris, éd. Chaka.
- KASPER Walter, 1985, *Le Dieu des chrétiens*, Trad. Morand Kleiber, Paris, Cerf. Titre original : Der Gott Jesu Christi.
- MBONIMPA Melchior, s-d, *Idéologie de l'indépendance africaine*, Paris, L'Harmattan.
- N'KRUMAH Kwame, 1972, *La lutte des classes en Afrique*, trad. Marie-Aïda Bah-Diop, Paris, Présence Africaine.
- N'KRUMAH, Kwame, 1976, *Le Consciencisme*, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH, Kwame, 1964, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Payot.
- NKRUMAH Kwame, 2009, *Le néocolonialisme dernier stade de l'impérialisme*, trad. Thomas Nelson, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1960, *Ghana : Autobiographie de Kwame Nkrumah*, trad. C. Patterson, Paris, Présence Africaine.

- NYERERE Julius, 1966, *Ujamaa, The basis of Africansocialism*, cité par Louis-Vincent THOMAS, *Le socialisme et l'Afrique*, Paris, Tome II, Le livre africain.
- PLACA Jean-Baptiste, 1989, « La chute de l'Osagyefo » in *Dossiers secrets de l'Afrique contemporaine*, Paris, Tome II, J.A. Livres, pp. 157-167.
- SOSOE Lukas, 2006, *Le libéralisme, le néolibéralisme et la justice sociale*, in « Liberalismus », du mois de décembre.
- THOMAS Louis-Vincent, 1966, *Le Socialisme et l'Afrique*, Paris, Le livre Africain, Tome I et II.
- TOURE Ahmed Sékou, s-d, *L'Afrique et la révolution*, Paris, Présence Africaine.
- BLACK John, 1991, *Development in theory and practice : bridging the gap*, Boulder, Colo, Westview Press.
- CESAIRE Aimé, *Discours sur le Colonialisme*,
<https://docs.google.com/file/d/0B86SxF3xUMWdbjROcHVUNnJZUDg/edit?pli=1&resourcekey=0-yiK8a9XgZTJsXF8Sg5P2Iw>
- DAGAUD Raoul, 2025, *AES : Assimi Goïta, Ibrahim Traoré et Abdourahamane Tiani. Les trois mousquetaires de l'Afrique à l'épreuve du pouvoir*, Ouagadougou, Mercury.
- MUNCK Ronaldo & O'Hearn Denis, 1999, *Critical development theory : contributions to a new paradigm*, London-New York, Zed Books.
- NKRUMAH Kwame, 1963, Discours du 24 mai 1963 à Addis-Abeba, Ethiopie.
- PERRINEAU Pascal, 1994, *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?* Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- RIST Gilbert, 2001, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po.
- RIZAL Dhurba, 2006, *Understanding development, conflict and violence : the cases of Bhutan, Nepal, North-East India and the Chittagong Hill Tracts of Bangladesh*, New Delhi : Adroit Publishers.
- SACHS Wolfgang, 2010, *The Development dictionary : a guide to knowledge as power*, London, Zed Books Ltd.

PREMIERE PARTIE :

La pensée politique de Kwame Nkrumah

Kwame Nkrumah, entre panafricanisme et africanologie : pour une Afrique forte et développée

Kwame Nkrumah, between pan-africanism and africanology: toward a strong and developed Africa

Kayinguibeyah Dramane YEO

Université Félix Houphouët-Boigny

kayinguiyeo@gmail.com

Résumé

L'Afrique a véritablement souffert des soubresauts de la traite négrière et de la colonisation. Aujourd'hui, des centaines d'années après, l'Afrique n'a toujours pas trouvé le chemin pour sortir de la cage dans laquelle elle a été engouffrée. Cependant, avec l'avènement du panafricanisme et de l'africanologie, il est évident que l'on rêve de la mise en place progressive des fondements d'une Afrique forte et développée. Face à cela, nous nous interrogeons : comment l'Afrique peut-elle sortir d'elle-même pour se poser comme modèle de société forte et développée ? La réponse à une telle préoccupation nous plonge dans la pensée d'un auteur africain, à savoir Kwame Nkrumah qui a fait de la question de l'indépendance et de l'unité africaine son cheval de bataille. L'objectif visé dans cette contribution est de montrer que Kwame Nkrumah a fortement contribué par ses idées à mettre l'Afrique sur le chemin du développement.

Mots-clés : *Africanologie, Développement, Kwame Nkrumah, Panafricanisme*

Abstract

Africa truly suffered from the upheavals of the slave trade and colonization. Today, hundreds of years later, Africa has still not found a way out of the cage into which it was trapped. However, with the advent of Pan-Africanism and Africanology, it is clear that there is a dream of gradually establishing the foundations of a strong and developed Africa. Faced with this, we ask ourselves: how can Africa emerge from itself to establish itself as a model of a strong and developed society? The answer to such a concern plunges us into

the thought of an African author, namely Kwame Nkrumah, who made the question of independence and African unity his hobbyhorse. The objective of this contribution is to show that Kwame Nkrumah made a significant contribution through his ideas to putting Africa on the path to development.

Keywords: *Africanology, Development, Kwame Nkrumah, Pan-Africanism*

Introduction

Lorsque nous jetons un regard dans le rétroviseur tout comme dans la vision actuelle, il est sans doute évident que l'Afrique a véritablement souffert et qu'elle continue de souffrir des soubresauts de la traite négrière, de la colonisation et du néocolonialisme. Ce n'est pas une affirmation gratuite, mais un fait visible, palpable et réel. Aujourd'hui, des centaines d'années après, l'Afrique semble n'avoir toujours pas trouvé le chemin idéal pour sortir de la cage dans laquelle elle a été engouffrée. Pour sortir l'Afrique de la cage, bon nombre de penseurs africains se sont engagés dans une lutte idéologique. Parmi ces auteurs engagés, figure Kwame Nkrumah, l'un des pionniers du panafricanisme.

Il arrive souvent que l'on s'interroge sur le développement de l'Afrique avec l'idée que ce continent dit berceau de l'humanité est très en retard ; lorsqu'il nous vient l'idée de la comparer aux autres continents du point de vue économique, industriel, politique, social, numérique, technologique etc. Quelle pourrait être la source de ce retard ? La traite négrière ? La colonisation ou le néocolonialisme ? La trop grande dépendance des Africains vis-à-vis des puissances impérialistes ?

Cette série de questions ouvre des voies qui permettent de réfléchir sérieusement aux moyens dont dispose l'Afrique pour sortir de la cage dans laquelle elle est maintenue depuis des années. L'une des voies qui nous intéresse à travers cette contribution, c'est la voie du panafricanisme et de l'africanologie. Il nous faut d'ores et déjà souligner que le panafricanisme, idéologie prônant l'acquisition de l'indépendance et de l'unité des pays africains naît dans un contexte de prise de conscience de l'élite africaine face à l'aliénation politique, sociale et culturelle de l'Afrique. Ceci étant, les intellectuels africains, par voix de contestation ont proposé une voie pour l'émancipation de l'Afrique. Cette voie n'est autre que le panafricanisme. Et il faut sans doute croire que le panafricanisme a connu différents moments dans sa lutte pour l'unité et l'émancipation du continent africain.

Si pour Du Bois la mission du panafricanisme était de former une élite minoritaire qui allait par la suite impacter positivement le monde, cela n'était pas le cas avec Marcus Garvey, pour qui, il fallait plutôt former une majorité d'élite qui allait impacter le monde. Avec Kwame Nkrumah, les données ont changé, car il était plutôt question d'une vision plus large, une vision fédératrice de toutes les forces vives afin que l'Afrique retrouve sa

souveraineté politique, économique, culturelle etc. Dans ces conditions, pour lui, la seule voie capable de sortir l'Afrique de la domination occidentale est l'action. C'est pourquoi, derrière toutes les actions des intellectuels africains se trouvait une idée incontestable : celle de sortir de la domination occidentale en vue de s'affirmer. Selon F. Tchouda (2024, p. 11), « dans sa vision futuriste du monde, Nkrumah proposait déjà le consciencisme comme une philosophie capable de restructurer l'espace africain pour le rendre viable ». À y voir de près, le constat laisse entrevoir qu'en réalité, toute lutte visant l'émancipation de l'Afrique doit tenir compte des études africaines ou encore de la jonction des savoirs endogènes et exogènes. C'est dans ce contexte que l'africanologie se pose comme un élément clé dans la compréhension de toute lutte qui vise l'éveil des consciences africaines. Si l'on scrute minutieusement la pensée de Kwame Nkrumah, il apparaît clairement qu'au-delà du panafricanisme, Kwame Nkrumah peut être considéré comme un africanologue, c'est-à-dire celui qui se soucie du bien-être de l'Afrique et des Africains. De la sorte, la question principale qui semble se poser comme clé de voûte de notre réflexion est la suivante : comment le panafricanisme peut-il se poser comme fondement de l'émancipation africaine à la lumière de l'africanologie ? Autrement dit, le panafricanisme de Nkrumah peut-il réellement contribuer à l'émancipation de l'Afrique aujourd'hui ? Si le panafricanisme de Nkrumah a pour but de sortir l'Afrique du sous-développement, alors, quel rapport peut-on établir entre sa pensée et l'africanologie ? L'objectif visé à travers cet article est de montrer que Nkrumah a fortement contribué par ses idées à mettre l'Afrique sur le chemin du développement. Ici, l'hypothèse de recherche pourrait être : le panafricanisme de Nkrumah aujourd'hui, à la lumière des études africaines ouvre la voie pour l'émancipation de l'Afrique. Les méthodes qui permettront de mener à bien notre réflexion sont les méthodes analytique et critique. Par méthode analytique, il faut entendre la « démarche fondamentale de la pensée, qui décompose un tout défini en ses éléments » (G. Durozoi, A. Roussel, 2005, p. 19). En effet, la méthode analytique est une démarche rationnelle de l'esprit pour découvrir ou démontrer la vérité. La méthode critique s'apparente à une mise en cause de l'ordre existant en vue d'opérer un changement. G. Durozoi et A. Roussel (2005, p. 92-93) affirment que :

La critique est au sens ancien, la partie de la logique qui traite du jugement. Aujourd'hui examen d'un fait, d'une œuvre d'art, d'un comportement, en vue de porter un jugement d'appréciation, qui peut être logique, esthétique, moral, etc. Dans un sens plus restreint, le terme implique un jugement défavorable. L'adjectif présente le même double sens : s'il est conseillé d'exercer son esprit critique (...) afin de ne rien admettre sans examen, il ne l'est pas de le développer dans le sens d'une sensibilité exclusive aux défauts. Mais il qualifie aussi ce qui constitue une crise ou s'y rapporte (être dans un état critique).

Pour atteindre un résultat fluide, il est impérieux pour nous de clarifier d'abord les notions de panafricanisme et d'africanologie, ensuite, nous nous

attarderons sur les difficultés liées au développement de l'Afrique pour enfin terminer avec l'apport du panafricanisme à l'africanologie pour le développement de l'Afrique. Et comme solution à l'avènement d'une Afrique forte et développée, nous pensons que le panafricanisme doit être le moteur de l'éveil des consciences, gage d'une société forte et stable.

1. Caractéristiques des notions de panafricanisme et d'africanologie

1.1. Le panafricanisme

Le panafricanisme¹ est « un mouvement politique qui vise à rendre solidaires économiquement, politiquement et culturellement les États Africains ». Pour mieux comprendre cette position, il importe pour nous de faire un bref rappel historique du panafricanisme. À cet effet, disons que ce mouvement² n'est pas né en Afrique, mais dans la diaspora américaine ou caribéenne. Il connaît sa première manifestation avec l'organisation de la conférence panafricaine de Londres, en 1900. Il se prolonge au XX^e siècle avec la renaissance noire à Harlem (années 1920) et le mouvement de la négritude (années 1930). Selon A. Boukari-Yabara (2014, p. 5), le panafricanisme est « un concept philosophique », « un mouvement sociopolitique » et « une doctrine de l'unité politique. ».

Dans ses débuts, le panafricanisme se présentait sous forme d'un mouvement culturel avec pour ligne de développement l'affirmation du particularisme noir, de lutter pour l'égalité entre les races (en l'occurrence entre les Blancs et les Noirs), de lutter pour la réhabilitation des valeurs de la négritude. Avec le temps, il est devenu, un mouvement politique multiforme ; un mouvement d'idéologie politique posant la revendication principielle à savoir : l'émancipation totale, culturelle et politique des africains encore sous la domination coloniale. Progressivement, cette prise de conscience philosophique se mue en projet géopolitique. C'est dans ce contexte que S. Diakité (2015, p. 323) affirme :

Le panafricanisme, avant d'être un mouvement politique, est d'abord un mouvement culturel, une contestation culturelle. Il est en réalité la réplique contre la dépersonnalisation du Noir à qui l'on déniait toute dimension humaine. Il apparaît sans nul doute comme mouvement visant à la réhabilitation et à l'unité du Monde Noir.

Si nous voulons établir l'origine du mouvement panafricaniste, au-delà de Sylvester Williams connu comme initiateur du « panafricanisme », son grand théoricien serait W. E. Burghardt Du Bois. En effet, Du Bois dans sa démarche a contribué fortement à lutter contre la discrimination raciale aux Etats-Unis en clamant et réclamant de vive voix l'indépendance de l'Afrique à travers l'unification de ses peuples. Parlant de William Edward Burghardt Du Bois, S. Diakité (2015, p. 322) affirme qu'il « est un mulâtre afro-américain. Inspirant la « Négro-renaissance », il entendait réhabiliter et émanciper la race noire ». La lutte de Du Bois était noble, car elle répondait à un besoin : celui

de participer au respect des droits des Noirs. À cet effet, il avait opté pour une démarche pacifique, non violente et non raciale ou non raciste. Sa mission visait à faciliter l'intégration des noirs dans tous les secteurs d'activités au sein de la société américaine dans le respect de l'égalité des races. Telle était sa vision. Et pour cause, il ne manque pas de souligner que :

Derrière toutes les curiosités de la vie - qui sont tout aussi attractions pour le sage que pour le « dilettante » - reposent les dangers obscurs qui projettent des ombres à la fois grotesques et affreuses. Il est évident qu'au seuil de notre vie, nous possédons ce que le monde recherche dans les déserts et des solitudes. Une force courageuse séant aux semi-tropiques appartient aux Noirs et si, restant sourds aux appels du *Zeitgeist* nous nous refusons à utiliser et développer ces hommes, nous risquons la pauvreté et aussi notre perte. Si, emportés par les arrières – pensées, nous corrompons la race prisonnière en nos serres, épuisant tout à la fois son sang et ses forces comme on le fit par le passé. Comment pourra-t-on échapper à la décadence nationale ? Ce n'est que par un sain égoïsme, qui seul peut nous être donné par l'Instruction, que les droits de chacun pourront être reconnus dans le tourbillon du travail. (W. E. B. Du Bois, 1959, p. 89)

En clair, ce qui se laisse voir ici, c'est la dénonciation de l'esclavage auquel le Noir est soumis ainsi que sa ségrégation. Il valorise et célèbre les valeurs culturelles du Noir, l'élevant ainsi au même pied d'égalité que les autres cultures. Le Noir se voyait ainsi se soustraire de toute infériorité vis-à-vis de son semblable. N'oublions pas également un fait de l'histoire qui nous enseigne que le panafricanisme en tant que courant littéraire, idéologique et politique tire sa source, son origine lointaine de Marcus Garvey (1887-1940). En effet, il semble se poser comme l'un des premiers à défendre la dignité du Noir. Il le faisait à travers des actions politiques aux Etats-Unis. Promoteur du mouvement *Black Panthers*, il s'était fixé pour objectif à travers ce mouvement, de dénoncer l'esclavagisme et le racisme auxquels le Noir était victime. Parlant du mouvement *Black Panthers*, Jonas Shamuana Manenga (2017, p. 64) affirme que :

Le mouvement des *Blacks Panthers* enregistra un énorme succès dans les Amériques. Les noirs d'origines africaines commencèrent à s'unir en plusieurs regroupements dans diverses nations américaines, se reconnaissant comme fils d'une même terre-mère : « l'Afrique ». Ainsi, selon une certaine doctrine, c'est dans le *Black Panthers* que « le panafricanisme » tire sa vraie origine.

Le panafricanisme à travers ses différentes luttes s'est posé comme un instrument de restauration de la dignité du Noir et de libération de leurs terres des mains du colonisateur. Sa mission est de combattre le racisme, de lutter contre les préjugés et surtout d'éradiquer la discrimination dont ont été victimes les Africains. Pour mieux saisir le panafricanisme dans son essence, O. Lara (2017, p. 14) affirme que « le panafricanisme est à la fois un projet et un engagement politique, une idéologie et un idéal qui a profondément marqué l'imaginaire et l'histoire politique et intellectuelle au XXe siècle africain. »

1.2. L'Africanologie

Elle est, si l'on veut bien le dire, une science dont l'étude porte sur l'Afrique. En effet, ce qui fait la particularité de cette étude, c'est le fait qu'elle prend en compte une dimension plus élargie ; c'est-à-dire qu'elle est une étude qui porte sur des sujets essentiels engageants le passé, le présent et le futur de l'Afrique et des Africains. Dans sa ligne de développement, elle a pour but de participer au développement à travers l'éveil des consciences. Elle se situe au carrefour de toutes les autres sciences car, c'est d'elles qu'elle tire sa source. Pour montrer l'origine de la naissance de l'Africanologie, S. Diakité (2018, p. 122) affirme que « l'Africanologie est une discipline réflexive née de la jonction des sciences philosophiques, expérimentales, des cultures africaines, occidentales et des sciences humaines ». Avec l'Africanologie, toutes les disciplines sont convoquées. En effet, elle favorise la collaboration entre les disciplines diverses. En le faisant, elle permet à l'intellectuel africain à partir de l'esprit critique de trouver des solutions pour le développement. L'Africanologie tire sa source de la philosophie. C'est pourquoi, sa mission première est l'éveil des consciences. Pour parler de son champ d'action, S. Diakité (2018, p. 122) pense qu'« elle est un champ interdisciplinaire qui commence d'abord par la philosophie, passe par-delà aux sciences expérimentales ».

L'Africanologie doit permettre aux Africains de s'ouvrir à l'extérieur à travers une prise de conscience aiguë d'eux-mêmes et de leur propre société. Avec elle et par elle, ce qui est important, c'est de chercher à combler nos lacunes et à apprendre de nos erreurs. Or, ce fait suppose d'abord la maîtrise de notre milieu à travers sa compréhension. Aussi, faut-il maîtriser le milieu des autres et le comprendre. C'est à ce prix que l'on pourra aspirer au développement. Pour S. Diakité (2018, p. 123) : « l'Africanologie est un gain de la symbiose des savoirs occidentaux et savoirs endogènes africains. Elle est une philosophie du développement dont le but est de forger sa propre puissance. Cela passe par la conjugaison de savoirs exogènes et endogènes. ». Ici, ce qui importe, c'est cette volonté des Africains à travailler de concert avec les autres, à s'ouvrir aux autres dans un commerce d'enrichissement. C'est dans ce contexte que : « l'Africanologie servira les Africains de la nouvelle génération à vivre l'Afrique comme une partie d'un ensemble planétaire où les diverses cultures et civilisations sont appelées à créer un concert et retrouvaille parentale universelle. » (J. S. Mabenga, 2017, p. 149).

2. Difficultés liées au développement de l'Afrique

2.1. De l'impact négatif de la traite négrière et du colonialisme

La traite négrière et la colonisation ont eu un impact négatif sur le processus de développement de l'Afrique. Cette traite des Noirs qui a vu des millions d'Africains déportés en Amérique a été un moment de dépeuplement et de douleur pour le continent africain. C'est dans ce contexte que Joseph Ki-Zerbo (2013, p. 26) affirme que « la traite des Noirs fut le point de départ

d'une décélération, d'un piétinement, d'un arrêt de l'histoire africaine ». Comme si cela ne suffisait pas, il faut ajouter la colonisation fondée sur le prétexte de civiliser un peuple jugé barbare, sauvage, sans histoire. K. Nkrumah (1994, p. 56) affirme que « sous le colonialisme, les travailleurs africains n'avaient aucun pouvoir réel ». En effet, des raisons (économique, politique et culturelle) ont motivé la mise en esclavage des Noirs, car l'homme noir était considéré aux yeux des Occidentaux comme un sous-homme. Hegel soutient d'ailleurs que :

L'Afrique, aussi loin que remonte l'histoire, est restée fermée, sans lien avec le reste du monde ; c'est le pays de l'or, replié sur lui-même, le pays de l'enfance qui, au-delà de l'histoire consciente, est enveloppé dans la couleur noir de la nuit. (...) Ce qui caractérise en effet les Nègres, c'est précisément que leur conscience n'est pas parvenue à la contemplation d'une quelconque objectivité solide, comme par exemple Dieu, la loi, à laquelle puisse adhérer la volonté de l'homme, et par laquelle il puisse parvenir à l'intuition de sa propre essence. (...) l'homme, en Afrique, c'est l'homme dans son immédiateté. (G. W. F. Hegel, 1955, p. 247-251).

Aussi, cette tragédie anormale qui est même considérée comme un crime contre l'humanité a fini par créer un complexe chez le Noir. Ce complexe semble être une réalité car il se laisse voir à travers le rapport que le Noir entretient avec le colon. Dans ce rapport, il est visible que la posture des Africains vis-à-vis des Occidentaux est une posture d'infériorité. En effet, le traumatisme subi par les Africains les a poussé à se replier sur eux-mêmes, voire se sous-estimer. Ils n'ont plus confiance en eux-mêmes car ils veulent tout copier de leur ancien bourreau. C'est dans ce contexte que F. Fanon (1994, p. 14) affirme que : « le colonisé s'approprie le langage du blanc ». De plus, les grandes puissances dévastatrices de l'Afrique avaient vite compris que pour dominer l'Afrique, pour la soumettre, il fallait s'attaquer à sa culture et sa tradition car, « tout peuple colonisé ; c'est-à-dire tout peuple au sein duquel a pris naissance un complexe d'infériorité, du fait de la mise en tombeau de l'originalité culturelle locale se situe vis-à-vis du langage de la nation civilisatrice, c'est-à-dire de la culture métropolitaine. » (F. Fanon, 1995, p. 14).

2.2. Du maintien de l'Afrique dans la cage : une forme de néocolonialisme ?

Au-delà du discours sur le panafricanisme, il convient de noter que le panafricanisme a connu des limites dans sa mise en œuvre sur le terrain en ce qui concerne la question du développement en Afrique. Ces limites sont de divers ordres. Dans un premier temps, il y a le manque d'unité entre les Etats africains. L. Kaba (1991, p. 23) ne manque pas de le signifier lorsqu'il affirme que « tous les Africains ont conscience du manque d'unité ». En effet, l'une des faiblesses du panafricanisme réside dans la radicalité de ceux qui porteraient ce noble combat ; de ceux qui se seraient posés comme porte-voix des sans voix. Cette radicalité tire sa source de la volonté des uns et des autres

à vouloir un retour à la source, à vouloir un retour au passé qui semble dépassé si l'on s'en tient aux défis actuels d'universalisme, d'émancipation auxquels le monde fait face.

Vouloir réexaminer l'histoire de l'Afrique, cela ne nous autorise pas forcément à opter pour un repli sur soi qui nous couperait des autres. Cela ne nous autorise pas non plus à faire fi de l'autre ; à ne pas tenir compte de son existence donc à vouloir tout résumer à soi-même. Aussi, il existe une autre interprétation du panafricanisme qui semble le détourner de sa vision émancipatrice. Or, nous sommes parfaitement convaincus que l'on ne pourrait aller de l'avant que par l'adoption d'une posture qui nous met en rapport avec les autres dans un commerce d'enrichissement culturel. Militer pour un retour à l'Afrique dite traditionnelle n'est pas mauvais en soi. Ce retour peut être mauvais à partir du moment où il ne tient pas compte des autres ; posant ainsi sa culture, sa tradition comme les seules réalités qui font et défont le monde. A cela, nous disons non ! C'est d'ailleurs ce genre de pensée rétrograde voulant faire de l'occident le centre du monde au détriment des peuples noirs qui a suscité la naissance du panafricanisme. S. Diakité (2015, p. 294) souligne d'ailleurs que « quand l'Authenticité veut recourir à ses anciennes sources, elle disqualifie par-là, les cultures étrangères et toutes autres valeurs différentes des siennes. ».

Réduire le panafricanisme à une lutte anticoloniale, c'est militer pour l'instabilité sociale, car le rapport de force entre l'Afrique et l'Occident par conflit ouvert ne serait pas favorable pour l'Afrique. Il est temps de cesser de vouloir tout ramener au Noir Sans tenir compte de l'apport des autres dans le processus de développement de la société africaine. La lutte anticapitaliste que prônent certains panafricanistes (les radicaux) peut être perçue comme l'une des faiblesses de ceux qui portaient le combat de la liberté. Afin de ne pas rester renfermé sur soi-même dans une radicalité qui appellerait à la violence, il convient de noter que :

D'une part, le panafricanisme cessa d'être confondu avec le pan-négrisme de William E. B. Du Bois ou Marcus Garvey pour devenir un projet politique de l'unité africaine pour des raisons économique, politique et historique et, par ailleurs, il offrit un contenu anticapitaliste et socialiste sans ambiguïté. (E. M'Bokolo, 1985, p. 355).

L'élan panafricain a été brisé par ceux qui voulaient ou encore souhaitaient de vive voix que l'Afrique soit séparée de la diaspora. Le faire, c'est courir le risque de se couper au monde, de s'enfermer et se renfermer. Or, s'enfermer ou se renfermer, c'est refuser d'assumer sa responsabilité et de faire face aux difficultés du moment afin de les surmonter. Pour éviter que les Africains intériorisent une telle pensée et la rendre comme norme, E. M'Bokolo (2013, p. 6) affirme qu' :

On ne saurait, sans courir le risque de briser l'élan panafricain, séparer l'Afrique de ses diasporas : sans l'Afrique, les diasporas africaines n'ont pas d'identités ; sans les diasporas, l'Afrique perdrait de vue aussi bien l'ampleur

de sa contribution passée et actuelle à notre monde que l'étendue mondiale de ses responsabilités.

La difficulté à laquelle le panafricanisme est confronté, c'est l'incapacité des africains et des Etats africains à se départir de l'aide venant de l'extérieur. Malgré les bonnes idées que prône le panafricanisme, il convient de noter que l'Afrique a du mal à s'assumer politiquement et économiquement. Ce qui semble être un frein à son émancipation. Il est temps pour les Africains de changer la donne s'ils veulent s'émanciper, s'affirmer librement et se développer harmonieusement. Samba Diakité montre la voie en donnant de la voix dans ce sens. Pour lui, « le Noir doit refuser la charité s'il veut bien aspirer à son Emancipation. » (S. Diakité, 2015, p. 325). Aussi, la divergence d'idée entre les acteurs panafricains est un handicap dans la recherche de l'unité panafricaine. En effet, guidés par des calculs égoïstes, par le désir de dompter les autres Etats au profit des partenaires et ou des "maîtres" occidentaux, certains africains se sont posés comme ennemis de l'Afrique. Et ce, parce qu'ils sont situés entre deux luttes désormais qui ne peuvent que les affaiblir. Il s'agit d'une part de la lutte interne entre africains à cause des divergences d'idées et de la lutte externe, C'est-à-dire entre africains et non-africains. C'est l'un des problèmes majeurs que rencontre le panafricanisme. C'est pourquoi, « la lutte des classes est donc au cœur du problème, puisqu'il s'agit essentiellement d'une lutte entre oppresseur et opprimés. » (S. Diakité, 2015, p. 315).

L'Afrique peine à prendre des décisions fortes face aux nombreuses difficultés dont-elle est confrontée. Parmi ces difficultés, il y a la famine, les guerres civiles, le terrorisme, la mal-gouvernance, la corruption etc. De ce fait, il est difficile de parler d'une et même voix afin de répondre aux attentes et relever les défis du développement. Pourtant,

Dans le cas de l'Afrique, il est clair que l'unité offrirait de meilleures conditions d'industrialisation ainsi que la mise en commun des ressources matérielles et humaines car la désarticulation caractérise bien la situation des pays en voie de développement, mais il ne faut pas oublier qu'elle est intimement liée aux dominations externes qui pèsent sur l'économie et la société de ces pays du tiers-monde. (S. Diakité, 2015, p. 312).

Tant que les Africains ne prendront pas conscience de la nécessité de taire les querelles internes, il serait difficile pour l'Afrique de sortir du sous-développement. Même si la contradiction est facteur de changement, mais il faut qu'elle soit objective dans sa mise en œuvre. Dans le cas du panafricanisme, trop de divergences désunissent les leaders d'opinions ou les chefs d'Etats portant sur la nature du projet panafricain. C'est certainement cette divergence qui rend difficile l'unité du fait que chacun pense s'auto-suffire. Pour mieux comprendre les motivations individuelles, il convient de noter que : « les divergences de vue entre chefs d'Etats africains quant à la nature du projet d'intégration à construire ne s'expliqueraient donc pas seulement par le contexte de guerre froide, qui amènerait chacun à se positionner dans un camp ou dans l'autre. » (P. P. Dramé, 2017, p 135). Dans

sa ligne de développement, la vision panafricaine était un idéal porté sur l'union, la liberté, l'entente, la solidarité entre les peuples africains. Avec le temps, le constat reste amer à cause que l'Afrique soit toujours sous la domination des grandes puissances. Pourtant, dans le fond, le panafricanisme devrait être comme une :

(...) arme de libération d'une Afrique dominée et spoliée, tout en servant e substrat à sa « régénération » par l'unification et l'intégration ; il s'oppose ainsi aux principes appelant à « conquérir pour assujettir » et à « diviser pour mieux régner » qui ont sous-tendu la définition des frontières contemporaines africaines entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. (P. P. Dramé, 2017, p. 24).

3. Contribution du panafricanisme à l'africanologie pour le développement de l'Afrique

3.1. Pour une Afrique forte et indépendante

Il est temps d'avoir le courage de revisiter notre passé. En le revisitant, nous serons à mesure, à partir de ses insuffisances, d'en avoir une nouvelle vision. Et cette nouvelle vision de notre passé va se manifester à travers la reconnaissance du fait que ce passé contient des tares qu'il faut corriger. Ainsi, pour corriger ces tares, il nous faut impérativement confronter notre passé à notre présent et à celui des autres afin de comprendre leurs différences, c'est-à-dire la différence qui existe entre eux. Pour relever ce défi, il faut à l'Afrique des hommes dépouillés de toute haine raciste ! C'est d'ailleurs ce que prône le panafricanisme dans son essence, de même que l'africanologie. Selon A. Boukari-Yabara (2014, p. 76) :

Il faut constater que le panafricanisme, dans sa version du-boisienne comme dans sa version garvéyiste, ainsi que dans la plupart de ses formules ultérieures demeure antiraciste et peu revanchard envers les Européens. Dans une période marquée par l'essor du nazisme et du fascisme, les thèses panafricanistes liées à la race et à la nationalité vont plus dans le sens de la défense des noirs que l'attaque des Blancs.

Le panafricaniste ou l'africanologue, le vrai, est celui qui se met au-dessus du dogmatisme ; qui n'agit pas par émotion. Ceci dit, il aspire au bien-être de ses semblables en acceptant de parler en leur nom. Là où les autres semblent tombés dans le mutisme, il doit refuser de se taire même quand on veut lui imposer le silence. Aussi, il doit être cet homme qui pense quand on lui coud la bouche, qui écrit quand on veut lui couper les doigts ; qui ronfle quand on lui dit de dormir ; qui n'a pas la liberté de se mouvoir et de parler, mais qui garde quand même jalousement, la liberté d'une pensée intérieure. C'est cette pensée intérieure qui doit déterminer le panafricaniste et l'africanologue. Il doit être un homme d'action, engagé, car il doit lutter pour les causes justes. À cet effet, le panafricaniste ou l'africanologue n'a pas besoin d'aller à l'école pour le devenir. Il n'a pas non plus besoin d'être un agrégé ou docteur pour le devenir. Il lui suffit de la vouloir et il le deviendra effectivement. Le

panafricaniste ou l'africanologue se conçoit par la lucidité, par une rationalité sereine. C'est pourquoi, il est perçu comme un homme de valeur.

Le panafricanisme ou l'africanologie semble parler aux Africains seulement quelle que soit leur position géographique. Ils doivent avoir la culture de la coopération entre peuples (africains et non africains). Dans ces conditions, l'africanologie : « se veut une vulgate utile aux hommes et femmes africains et non-africains acteurs de la politique, de la diplomatie et des différents secteurs de la coopération à départ et en destination de l'Afrique ». (J. S. Mabenga, 2017, p. 22). Par cette collaboration entre africains et non-africains, le panafricaniste ou l'africanologue doit être capable de surmonter l'émotion, la haine contre l'autre suscitée par le choc civilisationnel ou encore par la colonisation. En surpassant ses émotions, il fait preuve de maturité, de grandeur. Telle doit être la vision du panafricanisme et de l'africanologie dans le processus de développement en Afrique. Ainsi, tout comme le panafricanisme, l'africanologie vient pour confirmer que « l'Afrique peut se tracer elle-même sa propre histoire, définie par elle-même, selon ses propres convenances. Elle peut se frayer un chemin dans la douloureuse expérience de l'existence » (S. Diakité, 2014, p. 33). Il est vrai que le concept qui fonde la pratique africanologique est celui de l'éveil des consciences. C'est l'exacte adéquation entre le dire et le faire, la pensée et l'action qui garantit notre être et lui donne de la valeur. L'africain doit être lui-même le moteur du changement en Afrique. Il doit faire savoir, à travers son dire et son savoir-faire que ce n'est plus à l'occident de nous montrer le chemin du développement et que rien n'est le fruit du hasard. Ceci dit, « il appartient maintenant à nous Africains, d'apporter à l'histoire la foi et l'idée que le monde du vouloir n'est pas seulement livré à l'occident, qu'il n'appartient pas non plus au hasard. » (S. Diakité, 2014, p. 40). Si le panafricanisme invite les africains à un sursaut d'orgueil, à une révolution, notons que :

L'objectif principal des révolutionnaires du monde Noir doit être la libération et l'unification totales de l'Afrique sous un gouvernement panafricain socialiste. La réalisation d'un tel objectif ne pourra que satisfaire les aspirations des peuples africains du monde entier. Tout en faisant triompher la révolution socialiste internationale, cela fera progresser le monde vers le communisme auquel tendent toutes sociétés, selon le principe : de chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins. (K. Nkrumah, 1972, p. 108).

En clair, il est nettement visible que le développement en Afrique ne peut provenir que des hommes engagés ; des hommes qui ont pour volonté de s'affirmer comme liberté, mais aussi ouvert à la critique. Ceci dit, l'avis de tous est déterminant dans la prise d'une décision qui engagerait tout le monde. L'apport du panafricanisme à la lumière de l'africanologie, c'est d'encourager les Africains à se mettre au-dessus des divergences. Cela passe par la mise en valeur des capacités de tous afin de répondre aux besoins de tous. Aussi, avec le panafricanisme, « il s'agissait véritablement de réclamer la réhabilitation du

Noir, de faire reconnaître tous ses droits civiques afin de réaffirmer la personnalité et la dignité de la race noire » (S. Diakité, 2015, p. 320). Dans cette même veine, il est vrai que le peuple noir a été dépouillé de son être par l'opresseur puisque déporté hors de son natal. Loin de réclamer une reterritorialisation de l'homme noir après la déterritorialisation, il faut plutôt songer à rattraper le retard causé par cette déportation. C'est pourquoi, l'Afrique doit se réveiller. Et ce réveil serait possible grâce au panafricanisme et à l'africanologie, car, par eux, il faut œuvrer à ce que la différence ne crée pas un différend.

La nécessité d'opter pour le panafricanisme et l'africanologie dans ce monde nouveau réside dans leur origine. En effet, l'histoire du panafricanisme nous enseigne qu'elle n'est pas née en Afrique ou du moins qu'elle ne tire pas ses origines en Afrique. Contrairement à cette affirmation, l'africanologie, si l'on veut bien le dire, tire ses origines en Afrique. Elle gagnerait donc à s'imposer comme modèle de penser ou nouveau paradigme qui vient sortir l'Afrique de l'inaction. C'est pourquoi, aucun préjugé ne doit pousser les africains au découragement, car il doit être le réalisateur de son destin. Pour comprendre mieux cette position, notons que « les préjugés raciaux, loin de décourager les Noirs, doivent au contraire les galvaniser afin qu'ils soient maîtres de leur destin. Ils ne doivent pas abêtir les ambitions, lasser les cœurs et enterrer les volontés et les cultures. » (S. Diakité, 2015, p. 325). En clair, il faut à l'africain une prise de conscience aiguë de sa situation de précarité afin de changer cette situation. Et cette prise de conscience aiguë doit conduire les africains à l'unité d'action si leur volonté est d'être des acteurs de développement.

3.2. Pour une Afrique développée

L'unité de l'Afrique viendrait de ses filles et fils, de ses intellectuels appelés encore panafricanistes ou africanologues. En effet, le développement rapide de nos sociétés exige des Africains l'adoption de dispositions particulières pour faire face aux défis du développement. Et faire face aux défis du développement, c'est prendre conscience de l'urgence qu'il y a à sortir de la précarité. Or, on ne peut sortir de la précarité dans la solitude. L'africain doit montrer à la face du monde qu'il est héréditaire d'une science, d'un savoir, d'un savoir-faire et d'un savoir-être dont la mise en œuvre pourrait participer qualitativement à l'amélioration de sa société. Il doit comprendre « qu'il n'y a pas d'avenir pour l'Afrique sans le panafricanisme et il ne saurait y avoir de renaissance véritable sans ressourcement au vin fort du panafricanisme » (E. Kodjo, 2013, p. 7). Solidaire dans l'action, il nous revient de déceler les failles du développement afin de proposer des solutions pratiques pour y remédier. C'est à cet Afrique unie, libre solidaire que nous rêvons avec le panafricanisme et l'africanologie. Selon A. Wade (2005, p. 246), « (...) seule l'Afrique unie, libre et épanouie, pourra apporter au monde sa contribution à la construction de la grande société pan-humain de demain, notamment en lui insufflant sa conception de la liberté. ». Il faut œuvrer à ce

que l'humanité l'emporte sur l'animalité. Il faut œuvrer à ce que la collectivité l'emporte sur la solitude. C'est pourquoi, nous pensons que c'est par une collaboration franche, un échange mutuel que nous pouvons accéder au développement. Si jusque-là, malgré les prouesses du panafricanisme, l'Afrique peine toujours à s'imposer dans un monde dominé par la concurrence, c'est peut-être parce que ses intellectuels seraient encore sous le coup de l'émotion ou de la théorie. Ceci dit, il serait important pour nous de rompre avec les vieilles habitudes qui ne font que maintenir l'Afrique dans le sous-développement. Il faut donc avoir une base fondamentale. Laquelle base est pensée, conceptualisée par les élites et mise à la disposition de la masse pour sa mise en pratique. Sans cette fondation qui doit servir de repère, il serait difficile d'atteindre le développement tant souhaité. C'est dans ce contexte que K. Nkrumah (1976, p. 96) affirme que « la pratique sans théorie est aveugle ; la théorie sans pratique est vide »

Le panafricanisme tout comme l'africanologie nous invite donc à capitaliser nos énergies dans l'éducation et la formation. Il faut travailler minutieusement à l'éveil des consciences. C'est ce travail minutieux que Nkrumah appelle consciencisme. Le consciencisme de manière théorique touche le domaine de la connaissance et du raisonnement. Ainsi, il ramène la pensée au monde sensible, sur ce qui est concret, ce qui est réel afin de lui éviter d'être une philosophie spéculative ; car il vise à toucher du doigt ce que les Africains vivent réellement. Dans ces conditions, il n'y a aucun doute que le consciencisme se pose comme moteur du développement à travers l'éveil des consciences. Selon Nkrumah (1965, p. 119-120) :

Le consciencisme est l'ensemble, en termes intellectuels, de l'organisation des forces qui permettront à la société africaine d'assimiler les éléments occidentaux, musulmans et euro-chrétiens présents en Afrique et de les transformer de façon qu'ils s'insèrent dans la personnalité africaine. Celle-ci se définit elle-même par l'ensemble des principes humanistes sur quoi repose la société traditionnelle. La philosophie appelée "consciencisme" est celle qui, partant de l'état actuel de la conscience africaine, indique par quelle voie le progrès sera tiré du conflit qui agite cette conscience.

Il est donc évident qu'avec Kwame Nkrumah, le consciencisme a redéfini le fondement culturel, politique, social de l'Afrique. Selon F. Tchouda (2024, p. 65), « le consciencisme, faut-il encore le souligner, est une ligne de pensée philosophique élaborée par Nkrumah, qui met en avant une réhabilitation de l'homme noir ». En effet, en agissant pour la réhabilitation de l'homme noir, il est clair que nous préparons l'élite de demain à travers l'éveil des consciences. Préparer l'élite de demain, c'est travailler à assurer la relève afin de maintenir la société toujours en éveil. Et l'Afrique en a les moyens. Pour nous montrer la voie à suivre A. Wade (2005, p. 57) pense que : « nous devons, par l'éducation et la formation, préparer les jeunes pour recevoir et faire avancer la science, qui, au terme de sa migration historique, atterrira en Afrique, le dernier continent qui reste à développer. La culture nègre est, comme une bonne terre, propice au développement de la physique qui

transforme le monde. ». Il est temps de se départir de la nouvelle forme de domination dans laquelle l'Afrique se trouve dans son rapport avec les grandes puissances. En effet, cette nouvelle forme de domination a un nom : c'est le néo-colonialisme. Critiquant ainsi cette manœuvre qui tente à faire croire que l'indépendance est acquise pour les pays colonisés, F. Tchouda (2024, p. 34) affirme que « le néo-colonialisme est donc la mise en avant d'une politique qui tend à faire croire que l'indépendance est donnée à l'ancienne colonie ». Le développement tant souhaité de l'Afrique doit être le fruit d'une volonté des africains eux-mêmes. Cela dit, les leaders des différents Etats africains doivent se départir de tous calculs basés sur des intérêts égoïstes au détriment du bien-être continental. Par la volonté, il est possible de faire taire toutes les aspirations individuelles pour tendre vers le développement. Mettant un point d'honneur sur la volonté comme point de départ de toute réussite, K. Nkrumah (1973, p. 45) affirme que « si la volonté de réussir existe, les difficultés seront résolues ».

Conclusion

Au terme de notre analyse, il est important de retenir que la réflexion portant sur le sujet : « Kwame Nkrumah, entre panafricanisme et africanologie : pour une Afrique forte et développée » nous a permis de scruter divers éléments de la philosophie africaine tels que le panafricanisme, le consciencisme et l'africanologie. En saisissant la pensée de Kwame Nkrumah dans son essence, nous avons progressivement posé le panafricanisme et le consciencisme comme moteur de sa pensée dans le processus d'émancipation de l'Afrique. Au fond, le panafricanisme dans sa ligne de développement est perçu comme un mouvement à la fois politique et culturel visant l'épanouissement des Noirs. Partant, il se donne comme une arme efficace de lutte pour la libération de l'Afrique. Dans la même mouvance, le consciencisme semble se poser comme un élément de réhabilitation de l'homme noir ; aussi bien culturellement, politiquement que socialement. Prenant donc du recul, le constat laisse entrevoir que Kwame Nkrumah est un africanologue car ce qu'il prône relève de l'africanologie. C'est pourquoi, pour une Afrique forte et développée, il faut une collaboration intelligente entre le panafricaniste et l'africanologue ; laquelle collaboration, centrée sur le développement endogène se donne comme moyen la jonction des savoirs endogènes et exogènes. Pour arriver à ce résultat, il faudrait que ces savoirs passent par le tamis de la pensée critique. En résumé, vouloir une Afrique forte et développée n'est pas qu'un rêve ; ou du moins, c'est un rêve réalisable. C'est justement par l'union sacrée des Etats d'Afrique ; c'est à travers l'unité des peuples noirs ; c'est à partir de l'entente sincère entre les forces vives de tous les Etats africains et ce, sans distinction aucune que ce rêve de voir une l'Afrique développée sera une réalité.

Références bibliographiques

- BOUKARI-YABARA Amzat, 2014, *Africa Unite ! Une histoire du panafricanisme*, Paris, La découverte.
- DIAKITE Samba, 2018, *Waati Seraa, la voix du temps ou l'appel des incompris*, Saguenay, Différence Pérenne.
- DIAKITE Samba, 2015, *Philosophie et contestation en Afrique, Quand la différence devient un différend*, Saguenay, Différence Pérenne.
- DIAKITE Samba, 2014, *Identités et reconnaissance, L'Afrique en sursis*, Saguenay, Différence Pérenne.
- DRAME Patrick P., 2017, *L'Afrique postcoloniale en quête d'intégration, s'unir pour survivre et renaître*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal.
- DU BOIS William. Edward. Burghardt, 1959, *Âmes noires*, Traduit de l'américain par Jean-Jacques FOL, Paris, Présence Africaine.
- DUROZOI Gérard, ROUSSEL André, 2005, *Le dictionnaire de philosophie*, Paris, Nathan.
- FANON Frantz, 1995, *Peau noire masques blancs*, Paris, Editions du Seuil.
- KABA Lansiné, 1991, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Chaka.
- KI-ZERBO Joseph, 2013, *A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein*, Lausanne, Edition d'en-bas.
- KODJO Edem, 2013, *Panafricanisme et renaissance africaine*, Lomé, Graines de pensées.
- MABENGA Jonas Shamuana, 2017, *Africanologie, Ebauche d'une discipline scientifique*, Paris, L'Harmattan.
- M'BOKOLO Elikia, 2013, « George Padmore, Kwamé Nkrumah, Cyril L. James et l'idéologie de la culture panafricaine », Accra, CODESRIA.
- M'BOKOLO Elikia, 1985, *L'Afrique au XXe siècle*, Paris, Seuil.
- NKRUMAH Kwame, 1994, *L'Afrique doit s'unir*, Traduction Laurent Jospin, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1976, *Le consciencisme*, Traduction de Starr et Mathieu Howledt, deuxième édition, Paris, Présence africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1973, *Le néo-colonialisme, dernier stade de l'impérialisme*, Traduction Thomas Nelson, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1972, *La lutte des classes en Afrique*, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1965, *Le consciencisme*, Paris, Payot.

TCHOUDA Franck, 2024, *Panafricanisme et interculturelité*, Abidjan, Zénith Editions.

WADE Abdoulaye, 2005, *Un destin pour l'Afrique, l'avenir d'un continent*, Paris, Michel Lafon.

Webographie

¹Définition du panafricanisme, "C:\Program Files\Microsoft Encarta\Microsoft Encarta 2009 - Collection DVD\EDICT.EXE"

²<https://www.iris-france-org/note-de-lecture/africa-Unite-Une-histoire-du-panafricanisme>, consulté le 16/12/2021 à 15h29.

Repenser la souveraineté des États africains à partir du panafricanisme de Kwame Nkrumah

Rethinking the sovereignty of African States
from Kwame Nkrumah's Pan-Africanism.

Dr Kouamé Anatole DJÈ

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Cote d'Ivoire)

djekouame16@gmail.com

&

Dr Péson SORO

École Normale Supérieure (Abidjan-Côte d'Ivoire)

soropeson@gmail.com

Résumé

Suivant le projet de K. Nkrumah et au regard des aléas et nécessités historiques, l'Afrique souveraine, unie et libre ne pourrait être possible que par la rupture avec l'impérialisme des pays occidentaux et par la fédération des énergies tant nationales que continentales. Mais aujourd'hui, ce projet qui a pour fondement et finalité le panafricanisme semble être mort-né vu les nombreuses tergiversations des institutions africaines comme la CEDEAO et l'UA, mais aussi l'incapacité ou le manque de volonté des chefs d'États à tendre réellement vers l'unité africaine. Cela nous amène à demander si avec la philosophie du consciencisme de Nkrumah nous pouvons penser à nouveaux frais le panafricanisme pour un véritable accès à la souveraineté des États africains. Autrement exprimé : la réinvention du panafricanisme peut-elle, à l'heure actuelle, contribuer à l'instauration de la souveraineté des États modernes en Afrique ? Pour y répondre, nous utiliserons les méthodes socio-historique, analytique et critique. Ces méthodes seront d'une importance capitale pour montrer que le panafricanisme est un mouvement d'actualité susceptible d'offrir aux Africains de multiples voies dans l'accès à une réelle souveraineté. L'unité comme le véritable levier de la souveraineté des États et le renforcement de l'autonomie des institutions sont les résultats probants de la présente contribution.

Mots-clés : *Consciencisme-Nkrumah-Panafricanisme-Souveraineté-Unité africaine.*

Abstract

Following Kwame Nkrumah's project and in reference with the changes and historical necessities, a sovereign Africa, United and free could be possible by the break up with the western imperialist countries and by the federation of the intelligencies as well on the national scales as the international. But today, this project whose fundation and finality is Pan-Africanism seems to be stillborn. Considering the numerous procrastinations of the African institutions such as ECOWAS and African Union, but also the inability or the lack of volunty of the States Leaders to really hold out towards the unity of Africa. This makes us wonder whether with N'krumah's philosophy of awareness, we Can actually rethink of Pan-Africanism for a veritable access to the African States' sovereignty. In other words, the reinvention of Can nowadays contribute to the instauration of the sovereignty of the modern African States ? To answer this question, we will use the socio historical, analytic and critical methods. Which methods will be of momentous greatness to show that Pan-Africanism remains a topical movement capable of offering Africans diversities ways to attain a genuine sovereignty. Unity as the actual means of action of the African States' sovereignty and the reinforcement of the autonomy of institutions are the real outcomes of current contribution.

Keywords: *Awareness-Nkrumah-Pan-Africanism-Sovereignty-African Unity*

Introduction

« Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes et d'être maîtres de leurs richesses et leurs ressources, et le droit de choisir librement leur système politique et de poursuivre librement leur développement économique, social et culturel » en atteste l'article 2 de la *Charte Arabe des Droits de l'homme* de mai 2004 (F. Rouvillois, 2009, p. 203). On peut en déduire que tous les pays du monde sans aucune distinction disposent de la liberté de choisir le système politique qui leur sied. Aussi sont-ils les seuls à fixer le prix de leurs matières premières agricoles. En d'autres mots, la politique de fixation des prix ne peut échapper au contrôle des États puisqu'ils en sont les maîtres. Est donc souverain, tout État capable, en toute liberté, de déterminer son propre statut, et ce sans aucune ingérence extérieure. Pour faire court, les ingérences économique, politique, culturelle et militaire sont interdites en matière de souveraineté des États du monde.

Cependant, à bien y regarder, la souveraineté tant réclamée par les États du monde en général, ceux d'Afrique en particulier semble être une utopie du fait que les pays occidentaux continuent d'exercer leur hégémonie socio-économique, politique, culturelle et religieuse. Pour cela, K. Nkrumah en conclut que les puissances coloniales « agissent comme si elles avaient encore le droit de se mêler des affaires intérieures des jeunes États, et vont jusqu'à

prétendre décider de ce qui est bien et de ce qui est mal dans ce que nous faisons » (K. Nkrumah, 1994, p. 78). Ces puissances coloniales, bien qu'étant à distance, exercent leur pouvoir sur les États africains. Pour faire court, elles ne veulent pour rien au monde lâcher l'Afrique. Le dépit, c'est que certains Chefs d'États et élites locales, dans le but de satisfaire leurs intérêts personnels, aident les pays occidentaux à asseoir leur pouvoir de domination. Ces élites locales contribuent à piller l'Afrique de ses ressources naturelles et minières. Nul n'a autant contribué que J. Ki-Zerbo à faire comprendre cette ingérence des pays occidentaux dans les affaires africaines, et ce avec la complicité d'une grande partie des élites africaines. À vrai dire, les anciennes puissances colonisatrices ont toujours disposé et continuent de « disposer de réseaux et de circuits à travers les pays qu'elles colonisaient, aussi bien en termes de cadres économiques que de dirigeants politiques et de leaders dans la société civile » (J. Ki-Zerbo, 2003, p. 50). Ce sentiment de trahison des élites africaines et cette ingérence des colonies occidentales dans les affaires africaines ont donné naissance à de nombreuses manifestations de rue. À titre d'exemple, on pourrait citer les mouvements « y'en a marre » au Sénégal et le « Balai citoyen » au Burkina-Faso. C'est le lieu de rappeler que ces mouvements citoyens africains aspirent à défendre la souveraineté et la dignité des États modernes.

Face à cette souveraineté qui s'empare davantage d'une certaine partie des opinions publiques nationales en Afrique, il convient de nous demander dans quelle mesure la philosophie du consciencisme de N'krumah peut-elle nous aider à penser à nouveaux frais la souveraineté des États africains à la lumière du panafricanisme ? Formulée autrement, cette interrogation donne ceci : la réinvention du panafricanisme peut-elle, à l'heure actuelle, contribuer à l'instauration de la souveraineté des États modernes en Afrique ? La réponse à ces questions nécessite pour nous d'utiliser les méthodes analytique, généalogique et critique. Ces méthodes nous aideront à montrer que le panafricanisme est un mouvement d'actualité susceptible d'offrir aux Africains de multiples voies dans l'accès à une réelle souveraineté, mais aussi et surtout de repenser le rêve souverainiste. Pour ce faire, nous tenterons de remonter à l'origine de la notion de souveraineté pour transiter vers la vision nkrumaïste de la souveraineté pour enfin en arriver à la nécessité de la repenser pour un développement durable et un vivre-ensemble.

1. Du sens aux implications de la souveraineté

L'enjeu de cette première section sera, d'une part, d'éclaircir notre lanterne sur le sens conceptuel que recouvre la souveraineté et, d'autre part, nous aborderons les différentes implications de la souveraineté. À l'évidence, cette section s'inscrit dans l'entreprise de compréhension du concept de souveraineté.

1.1. La souveraineté : quel sens ?

L'idée d'une réflexion sur la définition de souveraineté, bien qu'étant omniprésente dans les débats politico-juridiques, économiques, culturels ou encore militaires, n'est pas aussi neuve qu'il y paraît au premier abord. De nombreux auteurs, à l'observation, se sont prononcés sur cette préoccupante question de la définition de la souveraineté au fil des âges de l'histoire. L'un des premiers auteurs fut Aristote. Celui-ci, dans *Les Politiques*, s'interroge en direction du sens du pouvoir en ces termes : « qu'est-ce que doit être le pouvoir souverain de la cité ? » (Aristote, 1993, p. 238). Telle est la préoccupation aristotélicienne au tout début du chapitre 10 du Livre III de l'ouvrage précité et dont l'objet propre est la *politeia*, laquelle s'entend comme la distribution des différents pouvoirs dans la cité. En s'interrogeant ainsi, Aristote veut en quelque sorte chercher à savoir qui est le détenteur du pouvoir dans la cité. Cette question formulée autrement par P. Pellegrin, traducteur de l'ouvrage d'Aristote, donne ceci : « Qu'est-ce qui doit être souverain dans la cité ? » (P. Pellegrin, 2022, p. 2392). À l'évidence, il ressort de cette affirmation que c'est le souverain de la cité qui détient le pouvoir. Par conséquent, le souverain a l'autorité et agit dans le but de susciter obéissance et respect pour la simple et bonne raison qu'« une autorité qui n'est pas obéie se dissout, de même que tout pouvoir qui ne sait s'imposer s'annule » (N. A. Barrigah-Benissan, 2022, p. 22).

Même si la question de la souveraineté, comme nous venons de le démontrer, est au cœur de l'organisation de la cité grecque, il faut préciser que c'est avec J. Bodin que le concept au XVI^e siècle est né. Cela laisse entrevoir l'idée selon laquelle, c'est avec Bodin que le concept en lui-même prend tout son sens. Inventeur de la souveraineté, il la définit comme la « puissance absolue et perpétuelle de la République » (J. Bodin, 1986, p. 8). En associant la souveraineté et la puissance, il entend qualifier une république souveraine celle qui ne devrait pas avoir à répondre devant une autre volonté. Les décisions prises émanent de la volonté des États souverains et libres. Il poursuit pour dire que la souveraineté est l'essence de la République. Sans l'idée de la souveraineté, il nous est difficile de parler de République. De ce fait, selon Bodin, le lieu de réalisation de la souveraineté est la forme de la République. Ceci dit, les Républiques, entendons par là aussi les États, ne sont autre que la source exclusive de la souveraineté. S'inscrivant dans la même veine que Bodin, précisément de ce lien indissoluble entre État et souveraineté, C. L'Oyseau (2012, p. 24) s'exprime en ces termes : « la souveraineté est du tout inséparable de l'État, duquel si elle était ôtée, ce ne serait plus un État et celui qui l'aurait, aurait l'État en temps et pour tout qu'il aurait la Seigneurie souveraine ». Pour dire qu'on ne peut aucunement concevoir un véritable État sans souveraineté. La souveraineté et l'État sont intimement liés. La conception de la souveraineté qui, se laisse saisir comme un pouvoir suprême, absolu et perpétuel sera au fondement de l'État moderne. En ce sens, P. Y. N'Dré, dans son livre *Les relations internationales*, tout en commentant la définition de S. Dreyfus sur la souveraineté, la définit comme

« le pouvoir exclusif que possède tout État mais dont la limitation ne procède que du droit international » (P. Y. N'Dré, 1999, p. 34). Ce qui signifie que chaque État a l'unique autorité compétente pour diriger, gouverner, agir et organiser son ordre juridique, politique, économique, militaire et social. Si l'on s'en tient à cette dernière définition donnée à la souveraineté, on peut alors chercher, dans les lignes qui suivent, à connaître les différentes implications du concept.

1.2. Des implications de la souveraineté

La souveraineté des États comporte des implications très précises. En effet, elle se situe à la fois sur le plan interne et le plan international des États du monde. Au niveau interne, l'État, nous l'avons dit plus haut, est le maître de son destin voire maître chez lui. Cela s'explique par le fait que l'État a l'exclusivité ou le monopole des « compétences à l'intérieur de ses frontières ; il exerce des compétences autonomes ou dispose de la liberté totale de décision ; il a la plénitude des compétences, c'est-à-dire des compétences dont le contenu ne souffre d'aucune limitation » (P. Y. N'Dré, 1999, p. 35). En son sein, chaque État choisit sans aucune contrainte son système politique, économique ainsi que sa forme de gouvernement. Mieux, tous les problèmes qui ont trait au social, à la politique, à la culture, à l'économie et à l'armée sont du domaine de la seule intervention de l'État. Rappelons, toutefois, que pour de nombreux analystes, observateurs, économistes, il n'y a pas, en Afrique, une réelle autonomie politique au niveau continental puisque l'indépendance financière est une utopie. À bien scruter, le but recherché par les Européens en octroyant l'aide aux pays africains est de faire en sorte qu'ils restent toujours dépendants du capital privé et des fibres européennes. Dans le contexte actuel, on pourrait dire sans ambages que l'aide étrangère vise à maintenir l'Afrique dans la dépendance économique. Les pays de L'Alliance des États du Sahel qui semblent l'avoir compris, faut-il le reconnaître, sont confrontés à de réels problèmes. On pourrait citer entre autres : « la faible industrialisation, faible recouvrement des impôts et des ressources douanières, forte dépendance des importations, infrastructures inadéquats, niveau de pauvreté élevé » (A. Sogodogo, 2024, p. 3). Tous ces problèmes auxquels les États du Sahel font face ralentissent le progrès des États africains.

S'agissant du niveau international, il convient de noter que la souveraineté implique la non-ingérence ou encore la non-intervention dans les affaires intérieures de l'État. En des termes plus simples, le principe de non-intervention avance qu'aucun État ne doit s'engager à s'immiscer dans les affaires qui concernent un autre État. Mais il est aujourd'hui démontré, et les preuves ne cessent de s'accumuler, que la pratique internationale offre des cas criants de violation du droit à la souveraineté. Certaines puissances étrangères le plus souvent sous le couvert d'artifices juridiques s'érigent en sauveur de la destinée des pays du tiers-monde au motif d'une demande d'intervention du pays agressé militairement. Les propos du juge et homme politique ivoirien P. Y. N'Dré, dans le livre *Les relations internationales*, sont à ce sujet édifiants :

« l'histoire des relations internationales montre que les hypothèses d'interventions sont beaucoup plus fréquentes que celles de non-intervention » (P. Y. N'Dré, 1999, p. 77). L'intervention de la France en 1977 au Zaïre dans le cadre de la guerre du Shaba et le bombardement des lieux de souveraineté de l'État suite au contentieux électoral ivoirien sont des exemples significatifs d'une extrême violation de ce principe. S. E. Gbagbo, ex-Première Dame de la République de Côte d'Ivoire, nous brosse un tableau fort triste de cette journée du 31 mars 2011 : « les aéronefs français et onusiens se relayaient pour tirer sur nos bâtiments. Des bombardements en grand nombre ébranlaient l'édifice où nous habitons. Les murs bougeaient à chaque secousse » (S. E. Gbagbo, 2023, p. 46). Tout cela suggère que nous nous tournions vers Nkrumah pour comprendre sa vision souverainiste de l'Afrique.

2. La vision nkrumaïste de la souveraineté

Dans la première section de cette contribution, nous avons soutenu que le concept de souveraineté est apparu avec le juriste J. Bodin. Plus loin, dans notre analyse, nous avons abordé la question des implications de la souveraineté. Dans cette seconde section, il sera question de présenter la vision de la souveraineté de Kwame Nkrumah.

2.1. La politique, l'économie et la technique : trois piliers principaux de la souveraineté des États en Afrique

Nkrumah, dans sa vision d'une Afrique libre et souveraine, fait de l'indépendance politique la première bataille des masses opprimées. Pour le dire en d'autres mots, la souveraineté des États modernes passe de prime abord par une reconquête de l'émancipation politique. En clair, il pose l'indépendance politique comme la condition sine qua non d'une Afrique souveraine, libre et maître de son destin. Pour K. Nkrumah (1994, p. 199), « la liberté politique devait nécessairement précéder notre essor économique » afin qu'elle puisse nous aider à déterminer aussi bien les procédures, les règlements de nos États spécifiques que la nature de nos lois. Aucune puissance étrangère ne doit nous imposer un gouvernement ni avoir une main mise sur nos lois. Parce que, en le faisant, ces puissances étrangères et occidentales violent et piétinent la souveraineté des États africains. L'idée est donc de faire en sorte que les États africains jouissent pleinement de leur droit à décider librement et à s'affirmer en tant que pays souverains. Dans le sillage de Nkrumah, J. M. Albertini soutient que la revendication d'une souveraineté politique en Afrique peut s'entendre comme « une manière de s'affirmer à nouveau soi-même, de recréer sa personnalité, de se redonner une identité » (J. M. Albertini, 1975, p. 148). Il ne fait l'ombre d'aucun doute que l'indépendance politique permettra aux peuples d'Afrique de s'affirmer, de se faire une autre personnalité, de se tenir debout, mais aussi de donner sens à une dignité et une respectabilité qui semblent encore être perdues.

Mais, conscient de l'idée que l'indépendance politique à elle seule ne saurait suffire à libérer totalement l'Afrique des griffes des puissances étrangères, Nkrumah propose une revendication nationale de la souveraineté économique. Comme argument majeur, le leader ghanéen trouve que l'indépendance politique reste limitée et peu suffisante quant à l'idée d'une réelle souveraineté des États africains. Il faut, par conséquent, s'engager sur la voie d'une lutte pour la liberté économique. Celle-ci, perçue comme le garant de la liberté politique, relève d'une urgence capitale. Faute de quoi l'Afrique continuera d'être la proie du néocolonialisme. De toute évidence, le dessein du néo-colonialisme « c'est que l'État qui y est assujéti est théoriquement indépendant, possède tous les insignes de la souveraineté sur le plan international. Mais en réalité, son économie, et par conséquent sa politique » (K. Nkrumah, 1973, p. 9) sont généralement manipulées par les puissances étrangères. En cela, le néo-colonialisme, jugé plus dangereux que la colonisation, ne fait que perpétuer de manière subtile et voilée le même système qui, au fond, maintient le continent et le peuple africain tout entier dans une forme de servitude économique-politique. Nkrumah en arrive à l'idée selon laquelle les États africains gagneraient à se libérer du joug et des griffes du néocolonialisme. Cela ne peut être possible que par la mise en œuvre d'un marché commun africain. L'intention constante de Nkrumah est que ce marché commun devra principalement répondre aux intérêts des Africains. Avoir un marché commun africain « présuppose une politique commune de commerce extérieure et intérieure, et doit sauvegarder notre droit de commercer avec qui nous voulons » (K. Nkrumah, 1994, p. 191). Autant les puissances étrangères jugent bon de coopérer entre elles, autant les pays d'Afrique doivent choisir le partenaire étranger avec qui ils souhaitent commercer.

Il faut également noter que la technique et la science représentent de puissants leviers pour la souveraineté de l'Afrique. Nkrumah part du constat selon lequel c'est le progrès techno-scientifique qui a permis aux pays occidentaux d'imposer leur vision politico-économique aux États africains. L'Afrique, comparativement aux pays occidentaux, accuse un grand retard dans les domaines scientifique et technique. Comme en témoigne ces propos : « tout progrès, quant aux méthodes de production, réalisé par les pays fortement industrialisés, augmente le fossé qui nous sépare d'eux » (K. Nkrumah, 1994, p. 122). L'avancée techno-scientifique des pays occidentaux a énormément contribué à la domination économique, politique et militaire des États du tiers monde. Pire encore, le déséquilibre technologique est à l'origine de la perte de la souveraineté des peuples africains. C'est par la maîtrise de la science et de la technique que l'Afrique pourra accéder à sa souveraineté. Si rien n'est fait dans ce sens, l'Afrique continuera de vivre dans ce que le professeur S. Diakité (2011, p. 21) appelle « une pensée rêveuse ». Autrement dit, une pensée qui stagne, qui ne peut briser les carcans et les chaînes de la colonisation, du néocolonialisme et de l'impérialisme.

En définitive, ce que l'on peut retenir, c'est que l'économie, la politique et la techno-science entretiennent un rapport dialectique dans le combat pour la souveraineté africaine. L'une ne peut aller sans l'autre. Mais alors faut-il réduire la souveraineté de l'Afrique à ses trois besoins ? La souveraineté, dans la perspective nkrumaïste, ne serait-elle pas aussi une affaire culturelle et militaire ?

2.2. La liberté culturelle et l'indépendance militaire, autres bastions de la souveraineté africaine

L'indépendance obtenue par les États africains implique aussi un réel contrôle des affaires culturelles et militaires. La politique, l'économie et la technique sont certes le socle de la souveraineté en Afrique, mais il n'en demeure pas moins que l'on y mette l'accent sur les affaires culturelles et militaires. Tout ceci se révèle vrai en ce sens que le panafricanisme est avant tout un mouvement culturel. C'est un mouvement de contestation culturelle dont le but au départ était de réhabiliter l'image du Noir. Pour comprendre au mieux ces images stéréotypées du Noir, cela nous recommande de faire retour principalement, ici, à deux auteurs : C. Montesquieu et F. Hegel. Pour le premier auteur cité, notamment C. Montesquieu 1995, p. 472) « il est naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité... ». L'idée, sans nul doute, c'est que la race blanche est la seule détentrice de l'intelligence. Le Noir est et demeure inintelligent. Même si le Noir possédait l'intelligence, il ne saurait en faire un bon usage. Dieu, dans toute sa bonté, devrait refuser de mettre l'intelligence dans un corps noir. Hegel, quant à lui, soutient avec véhémence que les Noirs sont essentiellement caractérisés par la sauvagerie, la brutalité, la violence et l'animosité. Il est difficile de dompter les pulsions agressives des Noirs. Pour y arriver, il faut faire « abstraction de tout respect et de toute morale effective, de tout ce qui s'appelle sentiment : il n'est rien à trouver dans ce caractère de ce qui ait une résonance humaine » (F. Hegel, 2011, p. 163). Rien dans la nature du Noir ne peut convaincre le Blanc de ce qu'il est humain.

Condamnant cette perception du Noir et dénonçant la ségrégation raciale qui avait cours à cette époque, W. Du Bois s'engage à magnifier les valeurs africaines. Étant donné que c'est en se fondant sur la culture que l'on a infériorisé les Africains, il incombe de lutter pour cette dépersonnalisation du Noir. Il est clair qu'aujourd'hui, il y a « peu de différence entre ce que pense, rêve ou désire un noir » (W. Du Bois, 1959, p. 89). Ce qui signifie qu'il n'y a aucune différence entre le Noir et le Blanc. Le Noir, tout comme le Blanc, est capable de penser, de raisonner, de réfléchir, de sentir et d'user à bon escient des nouvelles technologies. Sur ce point, les nombreux travaux de C. A. Diop sur l'Égypte antique ont permis de montrer l'implication première des Noirs dans la construction des savoirs du monde. L'Égypte par exemple « avait toutes les connaissances techniques et les moyens matériels nécessaires pour s'assurer la maîtrise des mers ; mais elle légua celle-ci, au cours de son histoire, à sa cousine la Phénicie » (C. A. Diop, 1987, p. 132). Berceau de

toutes les civilisations, l'Afrique a énormément contribué à l'élaboration des connaissances et au progrès du monde.

Pour revenir à Nkrumah, notons que sur le plan militaire il est favorable à une acquisition de la souveraineté. Il fait l'amer constat selon lequel les pays africains, bien qu'étant libres et indépendants, voient pratiquement leur souveraineté vidée de leur substance du fait du néo-colonialisme dont la balkanisation en est le principal instrument. Pour cette raison fondamentale, il est impérieux pour l'Afrique d'avoir sa propre armée. Il en appelle à une unité militaire des États africains. Dans *L'Afrique doit s'unir*, ouvrage dans lequel est contenu l'essentiel de la thèse de Nkrumah sur la lutte armée, il déclare ceci : « ce n'est qu'avec le recours aux armes que l'Afrique se débarrassera des derniers vestiges du colonialisme, de l'impérialisme et du néo-colonialisme... » (K. Nkrumah, 1972, p. 107). S'inspirant au départ des thèses élaborées par les partisans de la non-violence, en l'occurrence M. Gandhi et M. L. King, K. Nkrumah, référence faite au marxisme, opte pour une action violente. Le recours aux armes suppose la mise sur pied d'une arme forte et capable de se battre pour la sécurisation du territoire africain.

Au regard de cet argumentaire, nous retenons que la souveraineté, selon le nkrumahisme, englobe tous les domaines de pouvoir. Mais s'il est vrai qu'à l'heure actuelle, le néocolonialisme continue de perpétuer « sous une forme plus voilée et plus subtile le même système qui maintient les Africaines dans la servitude et même dans une situation où ils continuent toujours une existence qui fait honte de cette partie du monde et qui défie ainsi la morale universelle » (J. K. Lota, 2013, p. 11), n'y a-t-il lieu de repenser le panafricanisme en vue d'une réelle souveraineté africaine ?

3. De la nécessité de repenser la souveraineté, gage d'un développement durable des États africains

Dans cette section, il s'agira de traiter de la nécessité de penser à nouveaux frais la souveraineté des États à l'aune du panafricanisme de Nkrumah afin d'y voir à l'intérieur des éléments susceptibles d'aider les pays africains à disposer d'eux-mêmes. En ce sens, la prise de conscience de l'unité des États africains apparaît comme un impératif catégorique.

3.1. Pour une prise de conscience de l'unité africaine

Si aujourd'hui, plus qu'hier, les États africains sont dans l'incapacité de parler d'une seule et unique voie, c'est parce qu'ils n'ont pas encore compris la nécessité de parler, comme le réclame de tous ses vœux K. Nkrumah (1994, p. 206), « d'une politique étrangère commune » en vue d'un accès véritable à leur souveraineté. L'échec de l'UA dans le règlement de certains conflits et la dépendance financière des chefs d'États vis-à-vis des pays de la métropole et, partant, leur désunion quand il s'agit de penser aux intérêts de l'Afrique, viennent légitimer la nécessité de repenser la question de la souveraineté. Le constat est clair : il y a un manque d'unité entre les États africains. Cette

absence d'unité est en grande partie à l'origine des multiples guerres et conflits qui mettent à mal le développement de l'Afrique et le vivre-ensemble. K. Nkrumah (1973, p. 11) se convainc que « si l'Afrique était unie, aucun bloc de grandes puissances ne tenteraient de la soumettre par une guerre limitée, parce que de telles guerres ont forcément des objectifs limités eux aussi ». Ainsi pose-t-il l'unité comme un impératif en vue de la souveraineté de l'Afrique. Seule l'unité des États peut offrir une chance inouïe pour une prise en main du destin de l'Afrique.

Qui plus est, l'unité de l'Afrique est conditionnée par une prise de conscience des problèmes sociaux que sont le colonialisme, l'impérialisme, le néo-colonialisme et le sous-développement. Notre volonté de combattre ces maux ne devrait pas développer en nous un sentiment anticolonial. Lequel apparaît comme une échappatoire pour ne pas assumer nos responsabilités. Il n'est faux de dire que les États, y compris le peuple, doivent comprendre que « notre problème en Afrique n'est pas de tenir la dragée haute à l'Occident ni à qui que soit. Le défi est à notre seul » (T. R. Boa, 2020, p. 171). L'action la plus importante à mener est de pouvoir trouver les moyens de parvenir à cette unité, socle de la souveraineté africaine. Les peuples africains doivent impérativement s'unir afin de parvenir à un idéal commun.

Aussi faut-il dire que l'unité africaine, en elle-même, suppose une révolution africaine. Celle-ci, outre l'idée qu'elle doit être menée à l'intérieur et l'extérieure du continent, devra être profondément axée sur une philosophie, à savoir le consciencisme. Avec cette philosophie, les États, dans le souci de coopération, devront aboutir à un panafricanisme socialisme. Le consciencisme devra faire du Noir un être digne et respectable compte tenu du fait que « le grand principe moral du consciencisme est de traiter chaque être humain comme une fin en soi, et non comme un simple moyen » (K. Nkrumah, 1976, p. 117). De ce point de vue, le consciencisme est cette philosophie qui doit amorcer la révolution socio-politique, économique, culturelle, militaire et religieuse de l'Afrique. Révolutionner l'espace culturel, économique, politique et militaire revient à restructurer l'espace africain pour le rendre plus libre et plus viable. Pour réaliser ce projet souverainiste, il importe de recourir à une arme, à savoir l'éducation. Parce que l'un des reproches fait à K. Nkrumah, c'est que dans sa méthode il a « voulu construire l'unité de l'Afrique à partir de la toiture, sans se soucier des fondements anthropologiques qu'il présentait dans une certaine perspective de sa philosophie du consciencisme » (K. Mana et S. Gasanganirwa, 2017, p. 56). Tout semble indiquer que Nkrumah n'aurait pas mis l'accent sur l'éducation des masses laborieuses et opprimées. Nous estimons dès lors que l'éducation devrait primer sur la politique, l'économie et le culturel. Il faudra, pour ne pas échouer, commencer par résoudre les problèmes à partir du bas vers le haut. Dans ce bas-peuple se trouvent les étudiants, les paysans et les intellectuels, des forces principales de la révolution.

Cela dit, est-il possible de parler de l'unité et de la souveraineté africaine sans intégrer les femmes dans le combat panafricain ? La réinvention du panafricanisme en vue d'une Afrique unifiée et souveraine ne passe-t-elle nécessairement par une présence massive des femmes ? L'évocation du panafricanisme en tant qu'une confédération des sexes est-elle possible sans une forte implication des femmes ?

3.2. Le rôle de la femme dans les luttes panafricaines et la quête de la souveraineté

L'histoire des sociétés, particulièrement celle du continent noir, n'a de cesse de nous convaincre que les femmes occupent le devant de la scène lors des luttes indépendantistes. Elles ont joué un rôle historiquement important dans la libération et la souveraineté des États africains. Actrices principales de la mobilisation du peuple et de l'organisation des partis, les femmes africaines ont été de véritables pionnières et résistantes dans l'accès à l'indépendance des États africains. Bien plus, ce sont les efforts conjugués des femmes qui permirent, au lendemain des indépendances, à bon nombre de chefs d'États africains de diriger et de fonder des États. À ce propos, P. H. Collins (2021, p. 485) nous fait une révélation de taille : « plusieurs États dirigés par des noir.e.s au cours de la période postcoloniale n'auraient pu être créés sans les efforts des femmes ». Ce qui revient à dire que les femmes, bien avant la formulation de l'idée de panafricanisme, ont toujours joué un rôle d'avant-gardiste et de premier plan lors des luttes indépendantistes. Elles ont su résister à l'invasion coloniale. La reine Njinga Mbandi, également appelée Anne Njinga est rentrée, au cours du XVII^e siècle, dans l'histoire africaine pour avoir mené, quarante années durant, une résistance contre les colons portugais suite à leur invasion en Angola. C'est le cas aussi de Kimpa Vita du Kongo qui, au XVIII^e siècle, s'est insurgée contre la hiérarchisation raciale dont l'Église faisait l'écho. Pour elle, la cité céleste n'était pas seulement réservée aux Blancs, on y trouvait aussi des Noirs. De par cette prise de position, Kimpa Vita suscita « un sursaut populaire en déclenchant un vaste mouvement de contestation politico-religieuse » (I. Bokova et E. F. Matoko, 2015, p. 23).

D'ailleurs aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire des luttes panafricaines, nous remarquons que les femmes ont été d'un apport considérable dans la propagande des idéaux de ce mouvement. Autrement dit, les femmes ont contribué à la diffusion des idées panafricanistes. En vérité, le panafricanisme et la souveraineté des États n'auraient connu un franc succès sans l'action concertée et l'engagement des femmes africaines. En ce qui concerne la mise sur pied du Parti de la Convention du Peuple de Cote de l'or, actuel Ghana, K. Nkrumah dit être redevable en grande partie aux efforts voire aux actions des femmes. La raison en est que dès les premières heures de l'implantation de son parti politique, les femmes ghanéennes y ont joué un rôle crucial. Elles ont contribué à la structuration du Parti mais aussi aux rassemblements publics du fait qu'elles « ont voyagé dans de nombreuses villes et de nombreux villages en qualité de secrétaires de propagande, et ont

été, pour la plupart, de la solidarité et de la cohésion que le parti a acquises » (K. Nkrumah, 1960, p. 117). Ici, il nous montre jusqu'à quel point les femmes étaient engagées et déterminées à œuvrer pour le parti.

En plus de cela, il faut dire que relativement au panafricanisme, de nombreuses femmes ont su apporter leur contribution. Au cœur du combat mené par les femmes panafricanistes du XX^e siècle se trouvent les problématiques de la souveraineté et de la liberté des peuples africains. Le combat souverainiste et le rêve panafricaniste des femmes comme Angie Brooks, Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1969-1970, Elisabeth Bagaya, ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda, Theresa Strictner-Scott, ambassadrice ghanéenne en poste à Paris, Winnie Mandela, militante du mouvement et figure de proue anti-apartheid en sont la parfaite illustration. Pour A. Mazrui (1998, p. 1011) « ces femmes qui représentèrent l'Afrique à l'étranger contribuèrent, sur le plan diplomatique, à l'extériorisation du panafricanisme ». Aujourd'hui encore, le combat mené par ces femmes inspire d'autres figures féministes. Nathalie Yamb, suiso-camerounaise, à l'image de son homologue franco-béninois, Kémi Séba, tous deux controversés, se positionne comme une panafricaniste engagée. Elle dit se battre pour briser les chaînes de la forte dépendance socio-politique, économique, culturelle et militaire de l'Afrique. En un mot, elle lutte pour la souveraineté des peuples africains. En ce sens, elle se positionne, pour ce qui de la diffusion des idées panafricanistes, comme l'une des voix féminines les plus écoutées. Il est donc incompréhensible que le panafricanisme dont le but est d'unir les Africains de part et d'autre de la frontière sexuelle ne fasse pas de l'intégration de la femme une priorité. Et cela d'autant plus que la souveraineté des États africains telle que pensée par K. N'Krumah n'exclut aucunement un genre. Au contraire, il a mis la femme et l'homme au cœur de son combat pour la souveraineté de l'Afrique. Nous, nous fait remarquer K. Nkrumah (1960, p. 118), « n'avons exclu personne, car sin un mouvement national doit réussir, il importe que chaque homme et chaque femme de bonne volonté, ait l'occasion de jouer son rôle ». Nous sommes par conséquent fondés à soutenir aussi qu'il faut une synergie des forces masculines et féminines pour une réelle et effective souveraineté en Afrique.

Conclusion

Parvenu au terme de notre réflexion qui a consisté à remonter dans l'histoire du concept de souveraineté pour en arriver à la vision de la souveraineté donnée par K. Nkrumah, nous avons pu faire remarquer que ce concept prend en compte tous les domaines du pouvoir : la politique, l'économie, la technique, l'armée et la culture. Aujourd'hui encore, nous remarquons que les États africains « se retrouvent dans la minorité (...) dans l'incapacité de se servir de leur pouvoir sans la direction d'autres États » (D. C. G. Aloss, 2023, p. 11). Selon Aloss, même après la proclamation des indépendances africaines, nos États sont toujours pris en étau dans les relations internationales. Avec cette souveraineté de façade et assez relative

puisqu'elle est plombée dans les vestiges du néocolonialisme, il apparaît plus que jamais nécessaire de repenser la souveraineté

Pour qu'il y ait souveraineté et donc véritable libération de l'Afrique tout entière, il urge, à tous les niveaux de la vie d'opposer une résistance tous azimuts au néo-colonialisme. Pour y parvenir, il faudra préalablement entreprendre à la lumière du panafricanisme et grâce à la synergie de toutes les forces vives, une prise de conscience pour l'unité africaine. L'éveil pour une prise de conscience de l'unité ne peut qu'avoir pour fondement l'éducation. Ce qui semble avoir manqué et continue de manquer au panafricanisme, c'est une réelle pédagogie. En vérité, « c'est par une pédagogie de l'union et de l'unité que nous allons nous convaincre de la nécessité de la mutualisation de nos ressources matérielles et immatérielles » (R. Boa-Thiémélé, 2020, p. 173). L'éducation par la pédagogie devient le socle, le creuset de la souveraineté africaine. Elle devra nous conduire à l'accès à la souveraineté totale et entière du continent noir. Il faut certes une bataille à tous les niveaux, mais seule l'éducation pourra contribuer à une libération totale et entière des vestiges du néocolonialisme et cette phraséologie incantatoire d'un panafricanisme mensonger. L'Afrique gagnerait en inscrivant le projet panafricain dans le consciencisme, « une philosophie de réhabilitation, pour ne pas avoir à dire une philosophie de construction de la personnalité africaine » (F. Tchouda, p. 90).

Références bibliographiques

- ALBERTINI Jean-Marie, 1975, *Les mécanismes du sous-développement*, Paris, Les Éditions Ouvrières.
- ALOSSE DOTSE Charles-Grégoire, 2023, *Les paradoxes de l'État en Afrique. Une ontologie politique de la liberté*, Paris, L'Harmattan.
- ANTA Cheikh Diop, 1987, *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, Éditions Présence Africaine.
- ARISTOTE, 2022, *Ouvres complètes*, Paris, Flammarion.
- ARISTOTE, 1993, *Les politiques*, Paris, P.U.F.
- BARRIGAH-BENISSAN Anani Nicodème, 2022, *Crise d'autorité. Abus de pouvoir*, Lomé, Le Masque noir.
- BOA-THIÉMÉLÉ Ramsès et ETTY Macaire, 2020, *Reconstituer le corps glorieux d'Osiris. Entretien*, Abidjan, Les Éditions Kamit.
- BODIN Jean, 1986, *Les six livres de la République*, Paris, Fayard.
- BOKOVA Irina et MATOKO Edouard Firmin, 2015, *Femmes africaines, Panafricanisme et Renaissance africaine*, Paris, Éditions UNESCO.
- DIAKITÉ Samba, 2011, *Philosophie et contestation. Quand la différence devient un différend*, Paris, Éditions Publibook.

- DU BOIS William Edward Burghardt, 1959, *Âmes noires*, traduit de l'américain par Jean-Jacques Fol, Paris, Présence Africaine.
- ÉHIVET GBAGBO Simone, 2023, *Du « sous-sol de la république » à la restauration*, Abidjan, Éditions Tabala.
- HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, 2011, *La raison dans l'histoire. Introduction aux leçons de l'histoire*, traduction de l'allemand de Laurent Gallois, Paris, Éditions Points.
- HILL COLLINS Patricia, 2021, *La pensée féministe noire. Savoir, conscience et politique de l'empowerment*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Diane, Paris, Éditions Payot et Rivages.
- L'OYSEAU Charles, 2023, *Traité des Seigneuries*, Paris, Hachette.
- MAZRUI Ali, 1998, *L'horizon 2000* in *Histoire générale de l'Afrique VII. L'Afrique depuis 1935*, Paris, UNESCO.
- MONTESQUIEU Charles, 1995, *De l'esprit des lois I*, Éditions établie par Laurent Versini, Paris, Éditions Gallimard.
- NKRUMAH Kwame, 1994, *L'Afrique doit s'unir*, traduit de l'anglais par L. Jospin, Paris, Éditions Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1976, *Le consciencisme*, traduit de l'anglais par Starr et Mathieu Howlett, Paris, Éditions Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1973, *Le néo-colonialisme. Dernier stade de l'impérialisme*, Paris, Éditions Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1972, *La lutte des classes*, Paris, Éditions Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1960, *Autobiographie*, trad. de l'anglais par Charles Patterson, Paris, Éditions Présence Africaine.
- KAPUTA LOTA José, 2013, *Révolution culturelle et développement en Afrique*, Préface de Pierre Mutunda Mwembo, L'Harmattan.
- ROUVILLOIS Frédéric, 2009, *Les déclarations des droits de l'homme*, Paris, Flammarion.
- SOGODOGO Abdoul, 2024, « Alliances des États du Sahel. Défis et perspectives », in *Friedrich Ebert Stiftung*, p. 1-15.
- TCHOUDA Franck, 2024, *Panafricanisme et interculturalité*, Abidjan, Zénith Éditions.

Africa must unite: l'irréalisable impérative?

Africa must unite: an unrealizable imperative?

Baba DAGNOGO

Université Alassane Ouattara

baba.dagnogo@yahoo.fr

&

Yakeu Hermann Junior GAH

Université Alassane Ouattara

hgahyake@gmail.com

Résumé

Six décennies après les indépendances, la volonté de construire une Afrique unie des pères fondateurs des États africains, notamment Nkrumah, est restée une volonté inachevée ressemblant à un mirage dont seul le désert a les secrets. Si Nkrumah, chantre du panafricanisme a fait de cette Unité une condition impérative du développement de l'Afrique, sa réalisation effective a été étouffée par les praxis politiques patriotiques et de souveraineté nationale des mêmes États sensés réaliser ce projet politique, social, économique et surtout culturel. Ce qui fait d'eux, les véritables fossoyeurs de l'Unité. Ainsi comme des vers, ils rongent de l'intérieur le fruit de l'arbre de l'Unité africaine légué par Nkrumah aux Africains comme l'ultime solution à la problématique de leur souveraineté.

Mots clés : *Afrique, Développement, Indépendance, Souveraineté, Unité.*

Abstract

Six decades after independence, the desire to build a united Africa, as envisioned by the founding fathers of African states, notably Nkrumah, remains an unfulfilled dream, like a mirage whose secrets are known only to the desert. While Nkrumah, the champion of pan-Africanism, made this unity an imperative condition for Africa's development, its effective realisation has been stifled by the patriotic and national sovereignty policies of the very states that were supposed to carry out this political, social, economic and, above all, cultural project. This makes them the true gravediggers of unity. Like worms, they are eating away at the fruit of the tree of African unity bequeathed by Nkrumah to Africans as the ultimate solution to the problem of their sovereign development.

Keywords: *Africa, Dependence, Development, Independence, Sovereignty, Unity*

Introduction

« *L'Afrique doit s'unir* », tel est l'impératif de Nkrumah lancé à l'aube des indépendances africaines. Il perçoit l'unité de l'Afrique non seulement comme un impératif à son développement, mais aussi comme un rempart contre l'embastillement idéologique, politique, social, économique et le tragélaphos culturel de l'Afrique. Selon Nkrumah, si nous Africains, « nous voulons rester libres et profiter des abondantes ressources de l'Afrique, (...) nous devons créer les conditions qui nous permettront de poursuivre notre politique de reconstruction et de développement [de la grande Afrique] » (K. Nkrumah, 1963, p. 179). Seule l'unité continentale peut réaliser cet idéal. Ainsi, cette unité est une source d'espoir et d'espérance pour les Africains, car sa réalisation permettra à l'Afrique de construire les paliers de sa souveraineté. Cependant, cette unité, tant souhaitée, est aujourd'hui devenue un mirage. Des lors, se pose avec acuité la problématique de la construction de ce projet de la construction d'une Afrique unie et engagée pour la concrétisation de son développement. En décidant d'instruire à nouveau frais ce vœu de Nkrumah, l'objectif que nous recherchons à travers cette instruction, c'est d'évaluer à l'aune des réalités actuelles africaines, la valeur de l'impératif nkrumaniens, à savoir : *L'Afrique doit s'unir*. Pour atteindre cet objectif, il nous faudra nécessairement répondre à cette question fondatrice de cet investissement : pour que l'unité africaine se réalise, les États africains ne devraient-ils pas s'affranchir des bastilles frontalières coloniales qui continuent de les maintenir dans la colonialité ? Pour répondre à cette question, interrogeons-nous davantage : pourquoi, depuis *Africa must United* jusqu'à nos jours, à cette nouvelle ère sociopolitique marquée par la quête de souveraineté nationale et la culture du patriotisme, Nkrumah semble-t-il avoir prêché dans le désert ? Comment, pouvons-nous inviter les États africains à s'approprier la pensée de Nkrumah afin de construire une Afrique unie et souveraine libérée de la colonialité ? Pour élucider cette problématique, nous utiliserons la sociocritique comme moyen méthodologique qui nous conduira à l'objectif que recherche ce travail.

1. Contextes d'émergence de la philosophie nkrumahienne de l'unité africaine

Quels sont les fondements du concept d'unité africaine chez Nkrumah ? La philosophie de l'unité africaine émerge des réalités historiques tragiques qu'a connues l'Afrique ainsi que des défis post-indépendances qu'elle devrait relever afin de construire souverainement son développement. Ainsi, dans l'analyse qui va suivre, nous montrerons d'abord le contexte historico-

philosophique de l'unité chez Nkrumah, pour ensuite dévoiler le sens impératif de son appel et enfin montrer en quoi la réalisation de cette unité est une nécessité existentielle pour l'Afrique.

1.1. Le contexte historico-politique de la philosophie nkrumahienne de l'unité africaine

L'engagement philosophique de Nkrumah a toujours consisté à œuvrer afin de rassembler les Africains qui désirent voir l'Afrique libre, affranchie et unie. En d'autres termes, la vocation philosophique et politique du penseur ghanéen a été de libérer l'Afrique des nasses asservissantes et humiliantes issues de la colonisation. Cette libération doit passer impérativement par la lutte pour l'honneur que Honnet définit comme :

L'attitude que j'adopte à l'égard de moi-même quand je m'identifie positivement à toutes mes qualités et particularités. On ne peut manifestement se battre pour son « honneur » que parce que la possibilité d'un tel rapport affirmatif à soi-même dépend de son côté de la reconnaissance et de la confirmation que nous apportent les autres sujets (A. Honnet, 2000, p. 33).

Pour Honnet, la lutte pour son honneur tire ses racines dans deux concepts fondamentaux, à savoir la reconnaissance et la confirmation que nous apportent les autres. La reconnaissance dont il est question, est plus qu'une simple action de réflexion de la pensée qui cherche à comprendre, à connaître ou cerner ce qui n'est pas encore connu. Elle consiste à admettre officiellement l'existence juridique du sujet et/ou du peuple victime de nihilisme et à qui l'on a porté atteinte à sa personnalité. Ce peuple :

Ne peut réagir adéquatement qu'en se défendant activement contre son agresseur (...). On voit ici s'engager entre deux « personnes », c'est-à-dire entre deux sujets porteurs de droits, une lutte dont l'objectif est la reconnaissance de leurs exigences respectives et divergentes. L'un provoque l'affrontement en voulant déployer librement sa propre subjectivité, l'autre se défend en demandant que ses droits de propriété soient respectés dans la société. (A. Honnet, 2000, p. 32).

Cependant, pour que cette lutte soit effective, le sujet dont l'honneur est nié, le sujet provoqué et dont la personnalité est atteinte, doit d'abord se réveiller en prenant conscience de sa situation de sujet méprisé pour ensuite lutter afin de sortir « de la situation paralysante d'une humiliation subie passivement et à le faire accéder à une nouvelle relation positive à soi » (A. Honneth, 2006, p. 196). Dans le cadre de notre réflexion, les situations humiliantes et nihilistes dont l'Africains doit sortir sont le nihilisme politique, économique, social et surtout le tragélaphos culturel. Cette situation condamne l'Africain à une humiliation dont il devrait impérativement sortir afin d'être reconnu comme un humain jouissant des mêmes valeurs humaines que tout autre peuple libre et indépendant assurant la responsabilité de son développement existentiel. Alors, nous devons libérer l'Afrique de ce que P. Péan appelle l'« agenda » africain des grandes puissances dans lequel :

Les grandes puissances ont intégré l'Afrique et les Africains à leur agenda c'est-à-dire à leur Histoire telle qu'ils la font (...) (Elles (les grandes puissances européennes, premiers fossoyeurs de l'Afrique) ont été rejointes au XIXe siècle par les États-Unis, et au XXe par l'Israël, puis par la Chine, se servent du continent africain comme d'un immense réservoir. De main-d'œuvre d'abord, puis de matières premières, mais aussi de clientèles pour maintenir ou développer leur grandeur nationale ou impériale. (P. Péan, 2013, p. 127).

C'est pourquoi, malgré les indépendances des années 1960, non seulement l'émancipation des pays africains n'a pas vraiment éloigné les acteurs extérieurs, mais en dépit des indépendances, ils continuent de se livrer souvent des combats plus ou moins brutaux pour soumettre financièrement comme politiquement l'Afrique à leur volonté de domination.

L'Afrique ne pourra se libérer de cet agenda dont le contenu ne cesse de prendre de l'ampleur que par la lutte à laquelle le prophète de l'unité africaine invite toute l'Afrique dans sa littérature philosophique. Persuadé que l'Afrique ne jouirait d'une liberté authentique que, si et seulement si elle se réunissait. D'où l'appel avec acuité du sage d'Accra invitant toute l'Afrique à s'unir. Conscient de l'importance du rassemblement et de la force de l'unité, il ne pouvait donc s'empêcher de prêcher cette l'unité afin que les forces vives africaines se réveillent pour s'engager sur le sentier de construction de cette unité, condition impérative à son indépendance. C'est ce que M. Savadogo qualifie d'engagement conscient nécessitant « une prise de conscience à laquelle ne s'élèvent pas tous les individus. Pire, les individus qui ont intériorisé l'idéologie dominante, ceux qui adhèrent (par faiblesse) au mépris dont ils sont l'objet, sont souvent les adversaires les plus redoutables de ceux qui voudraient se battre » (M. Savadogo, 2012, p. 7). Alors, l'engagement que nécessite la lutte pour l'honneur de l'Africain est, pour Nkrumah, une exhortation ou mieux, un commandement qui rime avec l'obligation.

Avant Nkrumah, cette lutte avait déjà commencé avec l'entreprise de reconstruction d'une identité et d'une histoire de l'Africain et de l'Afrique. Et l'instrument conceptuel de cette lutte est la négritude, ce courant à la fois philosophique, littéraire, artistique et culturel invitant les Africains à se lever pour ceux qui sont couchés et/ou assis, à se réveiller pour ceux qui dorment ou qui, par faiblesse, ou manque de volonté de puissance se nourrissant de forces réactives, perçoivent que cette lutte serait un leurre, une bataille perdue d'avance, afin de se battre pour leur honneur. Montrer à l'autre (le Blanc), le provocateur nihiliste, qu'ils ne sont pas des sous-hommes et que l'Afrique n'est pas un sous-continent ou/et un réservoir de richesses qu'il peut librement exploiter. Si la négritude est, pour nous, une lutte pour la reconnaissance et la confirmation de l'Africain dans toute sa dimension humaine, l'appel de Nkrumah, en tant qu'une continuité de la négritude, prend la forme d'une lutte émancipatrice et d'épanouissement de l'Africain contre les affres de la praxis occidentale du capitalisme qui ne fait que régénérer le déni de reconnaissance de l'Africain en tant qu'un être humain à part entier et ce que Honneth appelle

la réification du Noir qu'il définit comme « le processus cognitif par lequel un être qui ne possède aucune propriété particulière des choses, par exemple un être humain, est néanmoins perçu comme une chose » (A. Honnet, 2007, p. 21).

1.2. L'enseignement philosophique de l'impératif Nkrumahien

Dans son ouvrage intitulé *le Manifeste du parti communiste*, K. Marx, l'un des fondateurs du socialisme et communisme, idéologie sociopolitique et économique antinomique à l'idéologie du libéralisme capitaliste, qualifie cette dernière d'idéologie asservissante qui aliène tous ceux qui n'ont que leurs forces physiques comme bien en les évaluant non pas selon leurs valeurs humaines, mais selon leurs valeurs économiques et financières. Evaluer l'être humain à l'aune des intérêts économiques, c'est instrumentaliser, le traiter comme une chose, un objet et non comme un être humain. C'est contre ce traitement nihiliste de l'homme que Marx s'est dressé en invitant tous les prolétaires du monde, c'est-à-dire tous ceux qui sont assujettis par l'autre, tous ceux dont la dignité est niée, la personnalité est atteinte, à s'unir pour lutter contre cette aliénation réifiant. Est réifiant, « toute une série de conduite, qui, vont de l'égoïsme brut au triomphe des intérêts économiques, en passant par l'absence d'empathie à l'égard de l'autre » (A. Honnet, 2007, p. 23).

En constatant que l'Africain, malgré Acquisies souffre encore d'une situation d'aliénation identique à celle des prolétaires invité, par Marx, à lutter pour se libérer de l'asservissement des bourgeois. Nkrumah, à l'image de Marx, lance son appel en invitant également les Africains à s'unir dans la lutte pour émancipation de l'Afrique. Précisément, pour Nkrumah, les indépendances obtenues étaient des pseudos indépendances dans lesquelles, l'Africain n'était pas encore un homme indépendant jouissant de la reconnaissance, de l'estime de soi et de la confiance de soi, mais un dépendant encore inscrit dans l'agenda des puissances européennes. L'appel à l'unité lancé par Marx a donc fondamentalement influencé Nkrumah. En conviant tous les Africains à l'unité continentale, ultime force capable de renverser toutes les formes de réification dont souffre l'Africain, Nkrumah illustre Marx dans son idéologie comme dans sa méthode. Sans cette lutte, l'Afrique restera asservie et l'Africain demeurera assujetti, dominé, exploité. Alors, comment cette Afrique unie va-t-elle se construire ?

Le processus de construction de l'Afrique unie à laquelle aspire Nkrumah, est une opération d'affranchissement réel et effectif des frontières physiques et territoriales héritées des « centaines de traités bilatéraux entre puissances européennes, au fur et à mesure de leurs expéditions à l'intérieur du continent. Les principaux acteurs sont alors la France, le roi belge Léopold, l'Allemagne et l'Angleterre, qui se livrent depuis le début des années 1880 une concurrence effrénée (P. Péan, 2013, 133). Le principe qui régissait cette concurrence serait : celui qui arrivera le premier à hisser son pavillon sur tel ou tel point de la côte d'Afrique non encore possédée par une des nations de l'Europe, en devenait automatiquement le maître et possesseur à partir de cette concurrence

d'appropriation et d'exploitation de l'Afrique, les puissances européennes dépositaires de la civilisation helléniste, pour éviter un affrontement entre eux autour d'un continent dont les peuples sont évalués à l'aune de la barbarie, se sont partagé l'Afrique sans que ces peuples ne soient avisés. Les conséquences de cette balkanisation coloniale ont été la damnation de l'Afrique à une dégénérescence sociopolitique et économique qui l'a embastillée dans une soumission définitive dont elle doit impérativement s'affranchir. Cet affranchissement devrait permettre à l'Afrique de constituer une seule entité politique, institutionnelle, démographique, géographique, économique et éducative. La vision qu'avait Nkrumah de l'Afrique était une vision transnationale, une Afrique existant par-delà les frontières imposées par les systèmes coloniaux, une Afrique transcendant les nations, les ethnies, les cultures, les économies comme linguistique. Toutes ses diversités unies, si elles ne devraient pas être des forces motrices dynamisant la puissance politique, économique, sociale, culturelle et culturelle de l'Afrique, elles ne devraient aucunement affaiblir l'Afrique. En voulant unir les différents peuples en dépit du différend qui les singularise, Nkrumah, à l'image de Plotin, souhaitait une et une seule Afrique à l'image du Un plotinien.

Le socle sur lequel l'on doit construire l'Afrique est d'abord la solidarité dialectique. Que faut-il entendre par solidarité dialectique ? La solidarité, dérivant du qualificatif solidaire est utilisé pour désigner des personnes qui agissent les unes pour les autres pour une même chose. Elles se sentent liées non seulement par une responsabilité, mais aussi par des intérêts communs et par conséquent les contraignent à agir ensemble. L'action de solidaire crée le sentiment de solidarité qui finit par générer une communauté dans laquelle les uns et les autres se sentent comme des frères en dépit de leurs différences. C'est de ce personnage conceptuel que se nourrit la théorie socio-communisme marxiste, matrice de la littérature philosophique de Nkrumah. En faisant de la solidarité la sève nourricière de l'unité africaine, les Africains, affronteront ensemble les affres de leur dépendance ontologique aux projets de l'agenda des puissances occidentales et asiatiques. La solidarité dialectique s'oppose, dans ce contexte, à la mégalomanie, à l'idée de primer l'intérêt égoïsme, nationaliste et patriotique des États-Nations africains. Dans la perspective de Nkrumah, la solidarité dialectique appelle à rompre avec les idéologies de préférences nationales, de patriotisme pour la culture du panafricanisme. Avec cette forme de solidarité dans la lutte et non dans la résignation, les contradictions et différences seront surmontées. La lutte est la condition de toute existence génératrice. Lutter contre soi-même afin de s'éloigner des frontières de ses propres faiblesses est la lutte d'épuration, d'anoblissement, de devenir meilleur qu'enseigne Nietzsche dans Ainsi parlait Zarathoustra à travers l'image du surhomme. Un être qui ne lutte pas signe inéluctablement sa propre mort. Il est comme ce serpent qui refuse de faire sa mue donc condamné à mourir.

En effet, la volonté de vivre et de s'ennoblir s'accompagne nécessairement avec la lutte sans trêve de soi contre soi et de soi contre toutes les forces

nihilistes. Cette lutte ne concerne pas seulement le monde humain. Elle est présente dans le monde animal comme végétal. Dans le monde végétal, il suffit simplement d'observer la disposition des arbres dans la forêt pour se rendre compte de la réalité effective de la lutte. Selon Schopenhauer, la lutte entre les arbres pour la subsistance est plus féroce que celle des hommes. En réalité, « chaque racine s'étend silencieusement dans l'ombre pour voler à sa voisine l'atome nourricier » (A. Schopenhauer, 2021, p. 69). Cette lutte est non seulement pour la survie, mais aussi une lutte de reconnaissance et de confirmation de soi. Chaque espèce de la nature parvient à se faire reconnaître s'il supplante la volonté de domination de l'autre. Ainsi, toutes les formes de vies se disputent quotidiennement. Cela dans l'unique but d'imposer aux autres leur hégémonie. Si tel est le cas dans le monde non-humain, la lutte dans l'univers humain devient donc un impératif. Elle est le seul moyen d'assurer et d'assumer son indépendance. Alors, pour que l'Afrique puisse se libérer de la domination occidentale, elle devrait impérativement lutter, non seulement contre ses propres imperfections, mais aussi contre la volonté d'asservissement occidental. Et cette lutte devrait être « une lutte sans trêve, sans concession et sans diversion » (J. Ki-zerbo 2013, p. 128) afin de restaurer la dignité et l'honneur de l'Africain. Pour cela, chaque Africain devrait se penser comme un « patriote sincère et désintéressé, un idéaliste volontariste » du panafricanisme (J. Ki-zerbo, 2013, p. 155) prête à se battre contre les obstacles qui, sans cesse, remettent à demain réalisation de l'unité de l'Afrique à laquelle Nkrumah exhorte.

2. Les obstacles à la réalisation de l'unité africaine

Cette deuxième partie est consacrée à l'identification et à l'analyse des obstacles à l'unité africaine telle que prônée par Nkrumah. Ainsi, nous allons montrer les barrières qui font obstacle à la réalisation de l'exhortation du philosophe ghanéen. Pour ce faire, nous allons identifier le néocolonialisme, le non-consciencisme et l'esprit anti-panafricaniste comme les obstacles majeurs à la construction d'une Afrique unie.

2.1. Le néocolonialisme et la négation de l'unité africaine

L'obstacle, selon son origine latine *de obstare*, signifie, se tenir devant. Partant de cette définition étymologique, l'on peut penser l'obstacle comme une force ou une volonté qui endigue une autre force. Ce qui crée une situation oppositionnelle de volontés, un affrontement de forces dont l'objectif est d'empêcher l'autre d'atteindre son but. L'obstacle est donc comme une personne s'adressant à l'autre en lui disant : « vous qui venez à moi, sachez que vous ne passerez pas par-là ». Ce propos est l'expression verbale du défi lancé que l'on doit impérativement relever. Alors, comme le pont Nietzsche tendu au-dessus d'un abîme entre singe et surhomme parsemé d'embouches que l'on doit impérativement traverser par un pont néocolonialisme, le non-consciencisme, l'anti-panafricanisme et surtout la colonialité.

Si, le néocolonialisme est la forme idéologique subtile du colonialisme à travers lequel continue de survivre les pratiques coloniales en dépit des indépendances, le non-consciencisme désigne non pas l'absence de conscience, mais la résignation. Autrement dit, c'est le fait d'abdiquer. Ainsi, il s'agit non seulement d'accepter de son sort de damné, mais aussi de s'y conforter. Cette résignation est l'acceptation d'une nouvelle forme de colonisation dans laquelle les pays décolonisés demeurent sous la domination institutionnelle, économique, sociale, culturelle, politique des puissances européennes. En un mot, cette forme de résignation constitue une ouverture à la colonialité. Ici, la colonialité désigne le comportement consistant à continuer les praxis coloniales par l'adoption volontaire des projets sociopolitiques et économiques du Blanc. C'est de tous ces obstacles que vit le néocolonialisme. Ce système colonial nouveau absorbe la sève nourricière du panafricanisme afin d'empêcher la construction d'une Afrique unie. Mais, en quoi ce système sabote-t-il réellement l'unité africaine ?

Le néocolonialisme est le maintien de la domination étrangère sous une forme subtile. Il prouve l'incapacité d'un état de se détacher du joug de la domination de l'ancien maître. Aujourd'hui, ce système se perpétue à travers les accords de coopération économique, financier, éducatif entre l'Afrique et l'Occident qui demeure le maître incontesté. C'est le néocolonialisme économique et financier, l'un des principaux contenus de l'agenda des puissances européennes à l'égard de l'Afrique. Il consiste à octroyer aux pays africains, des aides ainsi que des crédits financiers au développement social et économique et à la formation des Africains pour ensuite influencer de manière sous-jacente les décisions politiques selon ses intérêts. Avec ses établissements financiers, il met, quand il veut, peu importe les raisons, l'économie africaine sous perfusion afin de maintenir l'Afrique dans la dépendance économique à travers l'endettement et l'ajustement structurel. Ce qui diffère à plus tard le développement socioéconomique et financier de l'Afrique. L'expression la plus tragique du néocolonialisme se manifeste à travers l'assurance des monnaies africaines par les francs occidentaux.

Or, la monnaie « est un bien public (...). La monnaie joue un rôle essentiel dans les crises. Pour pouvoir se valoriser, en effet, les actifs financiers se transforment en monnaie, et la crise financière entraîne une pénurie de liquidité » (M. Aglietta, 2010, p. 13). Permettre que sa monnaie soit évaluée à l'aune d'une autre monnaie différente de la sienne, c'est remettre une partie de sa souveraineté à l'autre. En utilisant le Dollar et/ou l'Euro comme l'aune d'évaluation de la valeur marchande de nos monnaies, les Africains deviennent des assujettis financiers. Ce lien monétaire colonial remet en question la souveraineté des États africains. Il est la matrice de l'endettement de l'Afrique qui, au lieu d'axer ses investissements développementaux sur les épargnes intérieures, fait appel aux épargnes extérieures à telle enseigne que « a la fin de l'année 1987, la dette extérieure de l'Afrique est estimée à 270Mds (...). Le chiffre est passé à 281.9 Mds en 1990, à 320Mds en 1996, à 310.8 Mds en 1997, et à 332. Mds en 1998. La moyenne pour la période

1990-97 est de 313Mds (de) dollars » (M. Diouf, 2005, p. 26). Comme le montrent ces chiffres, le poids de la dette extérieure des États africains repose essentiellement sur les gouvernements africains (donc sur les populations) (M. Diouf, 2005, p. 26). Ne contrôlant pas les taux d'intérêts de remboursement dont les possibilités d'augmentation sont plus probables entre les périodes de l'emprunt (crédit) lié au marché des actifs et de remboursement que celles de sa réduction, ces gouvernements s'exposent à des situations d'incapacités de remboursement des prêts. Ce qui explique cette situation logique de l'univers financier, c'est que le « crédit est accordé moyennant une garantie ou toute autre preuve de solvabilité. La valeur de la garantie et la mesure de la solvabilité ont un caractère réflexif parce que la solvabilité dépend de l'avis du créancier. La valeur de garantie est influencée par les possibilités d'emprunt (...). La prospérité du pays emprunteur dépend de sa capacité à emprunter » (G. Soro, 1998, pp. 167-168). C'est donc le caractère réflexif de la valeur de garantie et la mesure de solvabilité qui provoque le cumul de dettes.

Or, comme l'écrit Nietzsche, la dette est l'archétype fondateur de l'organisation sociale, de la justice sociale, du droit personnel, du châtement qui éveille chez le coupable (débiteur fautif) le sentiment de la faute, la conscience de la dette. (Nietzsche, 1982, p. 133). Il écrit à cet effet que « le sentiment de faute, de l'obligation personnelle a tiré son origine, (...) des plus anciennes et des plus primitives relations entre individus, les relations entre acheteur et vendeur, entre créancier et débiteur : ici la personne s'opposa pour la première fois à la personne, se mesurant de personne à personne » Nietzsche (1982, p. 123). Alors, si la dette est un instrument d'asservissement, les pratiques usuraires des institutions financières des puissances occidentales qui exigent le paiement des intérêts, des frais de commission, frais d'assurance de risques de non paiement du crédit ainsi que les fluctuations monétaires font que l'Afrique paye plus qu'elle ne devrait et par conséquent, la condamne à l'asservissement de la dette.

Ces échanges inégaux absorbant une bonne part des recettes et de l'épargne potentielle (M. Diouf, 2005, p. 37) et finissent par mettre les pays africains en situation de rééchelonnement des dettes, d'ajustement structurelle et/ou de dévaluation de la valeur des monnaies africaines dont les assurances sont signées depuis les City londoniennes et les Institutions de Bretton-Woods où les parts d'action de toute l'Afrique restent à désirer. Cette situation de dépendance monétaire fait, en réalité, de l'indépendance, de la souveraineté et de la liberté des Africains, un ensemble de mirages auxquels nous croyons. Les États-nations africains, condamnés par ce lien à suivre les directives économiques et financières de la City londoniennes et des Institutions de Bretton-Woods ont du mal à construire des espaces politiques et économiques régionaux autonomes à partir desquels, l'on construira une Afrique unie et souveraine, capable de décider librement de sa politique économique afin de consolider une stabilité sociopolitique et économique sans que l'on ne vienne lui imposer un programme d'ajustement et de réajustement de ses structures

politiques et économiques. Pour que l'Afrique puisse libérer de ce fer à cheval, à savoir ce lien économique et financier, il est impératif qu'il prenne d'abord conscience de son aliénation financière, économique et politique. Cet exercice de prise de conscience nous est enseignée par Nkrumah dans son philosophe du consciencisme.

Comme Marx dans *le manifeste du parti communisme* invitant les prolétaires à s'unir pour se libérer de l'aliénation imposée par le capitalisme de la bourgeoisie, Nkrumah commence son processus de libération de l'Africain et de construction d'une l'Afrique unie à travers le consciencisme qui invite l'Africain à prendre conscience de sa propre situation d'asservi. Sans cet exercice de prise de conscience, fondement de toute volonté d'engagement pour la lutte de libération et de reconnaissance, l'unité de l'Afrique restera un leurre.

2.2. Du consciencisme à la construction de l'unité africaine

Selon Nkrumah « le Consciencisme est l'ensemble en termes intellectuels, de l'organisation des forces qui permettront à la société africaine d'assimiler les éléments occidentaux, musulmans et euro chrétiens présents en Afrique et de les transformer de façon qu'ils s'insèrent à la personnalité africaine » (K. Nkrumah, 1969, p. 98). Partant de cette définition, le consciencisme s'offre à nous comme une entreprise intellectuelle qui invite l'Africain à prendre d'abord conscience de sa situation d'aliéné afin de déterminer sa vraie identité que nous définissons avec Dubar comme le « résultat à la fois stable et provisoire, individuel et collectif, subjectif et objectif, biographique et structurel, des divers processus de socialisation qui, conjointement, construisent les individus et définissent les institutions » (C. Dubar, 1991, p. 113). C'est après ce dévoilement de soi à soi par soi, qu'il sera disposé à s'engager dans la lutte pour son émancipation ou, dans le pire des cas, à s'accepter dans l'asservissement en renonçant à la lutte. Alors, pour que l'Africain prenne conscience de sa situation existentielle, il fallait que Nkrumah lui exhibe son passé pour qu'il puisse pousser son passé en exil. Car, écrit Niamkey-Koffi :

pour que la paix soit parmi les hommes, il faut peut-être exiler le passé, la Barbarie, (...), s'efforcer de rompre avec la philosophie de l'histoire comme l'histoire des vainqueurs en tant qu'apologie de la violence et de la domination, pour chercher à tirer la leçon de la philosophie de l'histoire des vainqueurs et des formes vaincues de l'organisation sociale et politique fondée sur les démes micrologiques dans lesquels l'unité « étatique » se refuse à être l'idéal perverti de la coexistence (Niamkey-Koffi, 2019, p. 85).

Pour s'exiler de son passé tragique, l'Africain doit s'introspecter en se retournant sur soi-même afin de se contempler dans le miroir de son passé. Le but de cette contemplation n'est pas de se laisser effrayer par la terreur de sa propre laideur, mais plutôt de déterminer « la capacité à briser l'enfermement de notre univers politique, économique et culturel qui prend sa source dans la conjoncture historique du totalitarisme bourgeois et du totalitarisme

bureaucratique » (Niamkey-Koffi, 2019, p. 53) légués par le Colon. L'influence négative de cette histoire fragilise et rendent illusoire la concrétisation effective de l'unité africaine sans la moindre ingérence extérieure à l'Afrique.

Mettre en exil ce pant humiliant de son passée, c'est rompre avec ce passé afin de ne pas « devoir vivre dans un état d'esprit historique et pour ainsi dire crépusculaire, à sa crainte de ne pouvoir rien sauver pour l'avenir de ses forces et de ses espérances de jeunesse » (F. Nietzsche, 2000, p. 556). Le nœud gordien de la construction de l'unité africaine est donc le consciencisme que l'on doit impérativement dénouer pour que cette construction soit effective et authentique. Ce dénouement commence d'abord par la mise en œuvre d'une éducation fondamentalement africaine, c'est-à-dire, une éducation qui s'enracine dans les cultures et valeurs africaines afin de désenvelopper l'Afrique de l'enveloppe éducationnelle qu'elle ne cesse d'utiliser pour s'envelopper. En partant des Us et Coutumes africaines, l'école africaine se libérera de la domination de l'école occidentale, fondement de la cassure du système éducatif en inadéquation avec la réalité sociétale africaine.

Pour que l'école et tous les systèmes d'enseignement soient en adéquation avec les réalités africaines, il faudra qu'ils jettent leurs ancres dans les eaux profondes et riches des cultures africaines afin d'éviter à l'Afrique de sombrer dans le fond abyssal de ce que F. Nietzsche (2000, p. 226) appelle le « tragélaphos culturel » qui consiste non pas à éduquer, mais à « créer des hommes aussi courants que possible, un peu comme on parle d'une monnaie courante », à la recherche du profit, le plus gros gain d'argent possible (F. Nietzsche, 2000, p. 213). Contrairement à A. Kabou (1992, p. 103) qui pense que ce recourt à l'authenticité culturelle serait un refus de la part de l'Afrique de se développer car, cette renaissance de la culture anté-coloniale amorcerait la descente de l'Afrique aux enfers du sous-développement, nous pensons que ce recourt est impératif à la construction d'une Afrique qui entamera son vrai développement, à savoir le développement endogène. Il permettra d'éluder l'enveloppement qu'elle ne cesse de subir avec le transfert des savoirs et savoirs faire technologiques occidentales que J. Ki-zerbo appelle le développement copier-coller. Le vrai développement doit être l'œuvre des peuples eux-mêmes selon leurs besoins et leurs aspirations (J. Ki-zerbo, 2013, p. 78).

C'est au prix de ce recourt que nos systèmes d'enseignement vont restaurer la culture et les valeurs africaines. Et comme la langue maternelle est la clé d'accès à toute culture, pour que l'école en Afrique devienne une école africaine qui ouvre les portes de la culture africaine, elle doit impérativement utiliser nos langues maternelles comme des instruments d'éducation car, témoigne Nietzsche, la vraie culture commence par la langue maternelle, par le fond d'un dressage, d'un bon usage de la langue, strict, artistique, soigneux afin d'affermir le vrai sentiment de la grandeur de nos classiques (F. Nietzsche (2000, pp. 226-227). C'est ainsi que l'école africaine deviendra le champ de

construction de l'Hercule africain prête à écraser la tête de l'hydre colonialiste. Épris de cultures authentiques, cet Hercule africain permettra à l'Afrique de s'élever par-delà des frontières physiques, économiques, politiques, sociales et culturelles qui se manifestent comme obstacles à son unité, en envisageant « une planification économique à l'échelle continentale [afin d'augmenter] la puissance économique de l'Afrique » (K. Nkrumah, 1963, p. 102). Avec cette planification économique, l'Afrique se libérera de l'asservissement financier et économique des monnaies occidentales et du tutorat des Institutions de Bretton-Wood qui compromettent sa souveraineté monétaire en la condamnant à une dépendance financière et monétaire. La quête de cette souveraineté doit impérativement passer par la création d'une monnaie commune qui fera des États Unis d'Afrique, le marché où elle circulera librement. Avec sa grosse densité populaire, l'immense jeunesse de sa population éduquée pour réinvestir l'immense richesse qu'elle couve en lui procurant de la valeur ajoutée par sa transformation en produits finis commerciaux avec les nouvelles technologies industrielles inventées par une jeunesse africaine innovante, l'Afrique deviendra un vaste marché de production et de consommation libre des diktats internationaux. Car, écrit K. Nkrumah :

Nous savons que les réserves de minerai de fer de l'Afrique sont deux fois supérieures à celles de l'Amérique et représentent les deux tiers de celles de l'Union soviétique, puisqu'elles sont évaluées à 2 milliards de tonnes. Quant aux réserves de charbon, d'après les évaluations, elles suffiraient à couvrir les besoins de l'Afrique pendant trois siècles. Des gisements de pétrole sont découverts dont l'exploitation ne fait que commencer à travers tout le continent. Et pourtant la production de minerai et de matières premières, si considérable semble-t-elle, ne résulte que d'une exploitation très limitée. L'Afrique dispose de plus de 40% du potentiel d'énergie hydraulique du globe, ce qui est une part plus importante que celle de tout autre continent. (K. Nkrumah, 2009, p. 19)

Pour mettre en valeur cette immense richesse, il faudra créer un cadre de politique économique pour mettre en valeur avec ou sans l'aide extérieure notre propre richesse par un développement conçu en fonction de nos besoins

La stabilité de ce marché continental nécessitera certainement que l'on pense à la construction d'une défense militaire et sécuritaire communes qui permettra aux Africains de ne plus assurer leur sécurité par procuration. En combinant les compétences militaires et sécuritaires fragmentées des États fragmentaires placées sous la direction d'un haut commandement constitué des dirigeants militaires des différents mouvements révolutionnaires nommé L'Armée révolutionnaire du peuple africain (AAPRA) (A. Boukari-Yabara, 2016, p. 91), l'Afrique deviendra une puissance militaire capable de se défendre et par conséquent, de fermer les camps militaires occidentaux qui continuent de nous rappeler l'histoire des vainqueurs. Pour montrer l'urgence de la création de ce commandement unique militaire et sécuritaire africain, écrit K. Nkrumah (1963, p. 108):

Nous devrions viser à l'établissement d'une stratégie militaire et de défense unifiée. Je ne vois pas beaucoup de vertu ou d'intelligence dans nos efforts individuels en vue de constituer ou de maintenir de vastes forces militaires d'auto-défense, qui s'avèreraient de toutes les façons inefficaces en cas de grande attaque de nos États distincts. Si nous prenions le temps d'examiner ce problème de façon réaliste, nous devrions alors être en mesure de nous poser cette question pertinente : quel est le seul État en Afrique aujourd'hui qui pourrait protéger sa souveraineté contre un agresseur impérialiste ?

L'inquiétude du chantre de l'unité africaine est légitimée par les crises sécuritaires nationales comme internationales que subissent aujourd'hui certains États africains. De la République Démocratique du Congo au Sahel en passant par le Nigéria, aucun de ces États subissant les affres du terrorisme ou celles des ennemis intérieurs, ne pourra protéger sa souveraineté sans le nécessaire soutien stratégiques en renseignement, en ressources humaines, matériels militaires comme financières des autres États africains organisé et conduit par « une diplomatie et une politique étrangère unifiée afin de donner une orientation politique à nos efforts communs pour la protection et le développement économique de notre continent » (K. Nkrumah, 1963, p. 108). L'unité de l'Afrique est donc un impératif que l'on doit nécessairement construire. Car, « tant qu'il n'y aura pas un gouvernement de toute l'Afrique unie poursuivant des politiques socialistes, non seulement le standard de vie des masses africaines restera toujours peu élevé, mais en plus elles continueront à souffrir de l'exploitation néocoloniale et de l'oppression ». (K. Nkrumah, 1963, p. 183). Si le gouvernement se présente comme un organe politique et institutionnel chargé de diriger la vie d'un peuple, d'une nation, alors le gouvernement continental représente, dans l'idée de Nkrumah, l'instance décisionnelle de toute l'Afrique. Ce gouvernement sera chargé d'élaborer et de conduire la politique interne et externe de l'Afrique. Mais comment concrétiser un tel projet ?

Le Gouvernement Continental auquel pense Nkrumah ne devrait pas être une simple coopération interétatique comme l'Union Africaine, ou la construction d'une simple communauté politique ou économique à dimension régionale comme la CEDEAO, l'UEMOA ou la SADEC. Il s'agit de former un gouvernement qui transcendera les barrières frontalières territoriales qui ont validé la balkanisation de l'Afrique voulue par Bismarck. En effet, contrairement aux organisations multilatérales africaines actuelles souffrant de l'influence étrangère, le gouvernement continental auquel aspire Nkrumah doit être l'œuvre d'une intégration substantielle des États-nation africains. En faisant converger politiquement, économiquement et socialement toutes leurs compétences, les États africains habitant encore dans les frontières coloniales, conscients de la limite des politiques nationales, s'uniront pour maximiser leurs acquis développementaux. En abandonnant une partie de leur souveraineté nationale au profit d'un Léviathan africain, les Africains constitueront un *commonwealth* africain sur lequel ils veilleront. C'est étant ainsi que l'Afrique mettra son passé en exil. C'est ainsi qu'elle surmontera le nihilisme exogène inscrit dans l'agenda des puissances européennes car,

écrit E. Njoh Mouéllé (2011, p. 145) « quelles que soient les constructions intérieures que l'Afrique pourra se donner, l'extérieur, de son côté, continuera d'agir dans le sens de son affaiblissement, mieux du maintien de sa faiblesse ». C'est en s'unissant que l'Afrique se donnera un destin commun pour écrire une histoire commune, celle de sa résilience.

Conclusion

Dans cette réflexion, nous avons pensé l'unité de l'Afrique comme un impératif dont va dépendre le développement authentique de l'Afrique qui la libérera de l'enveloppement développemental actuel qui, sans le moindre doute, la conduit inéluctablement dans une situation de déréliction. Alors, pour que cette unité soit une réalité effective qui transcende les divergences politiques, frontalières, économiques, idéologiques et linguistiques, l'on doit d'abord commencer à mettre en exil notre passé qui, sans cesse, nous rappelle l'histoire des vainqueurs. Cette mise en exil est le processus de prise de conscience de la situation d'aliénation de l'Africain qu'enseigne Nkrumah dans sa littérature philosophique du consciencisme, matrice de la praxis philosophique de l'impératif : l'Afrique doit s'unir.

Références bibliographiques

- AGLIETTA Michel, 2010, *La crise : Les voies de sortie*, Paris, Michalon.
- BOUKARI-YABARA Amzat, 2016, *Kwame Nkrumah*, Genève, CETIM.
- DIOUF Makhtar, 2005, *L'endettement puis l'ajustement*, Paris, L'Harmattan.
- DUBAR CI, 1991, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- HONNETH Axel, 2007, *La réification*, trad. Stéphane Haber, Paris, Gallimard.
- HONNETH Axel, 2006, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, trad. O. Voirol, P. Rusch et A. Dupeyrix, Paris, la Découverte.
- HONNETH Axel, 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, trad. Pierre Rusch, Paris, Cerf.
- KABOU Axelle, 1992, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan
- KOFFI-Niamkey, 2019, *Révolution et liberté*, Paris L'Harmattan
- Ki-ZERBO Joseph, 2013, *À quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein*, Lausanne, Édition d'en bas.
- MARX Karl, 2002, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Nathan.
- NIETZSCHE Friedrich, 2000, « De l'utilité et des inconvénients de l'histoire pour la vie » trad. Pierre Rusch, *Œuvres*, Paris, Gallimard.

- NIETZSCHE Friedrich, 2000, « Sur l'avenir de nos établissements d'enseignement » trad. Jeans-Louis Backès, *Œuvres*, Paris, Gallimard.
- NIETZSCHE Friedrich, 1982, *La Généalogie de la Morale*, trad. Jacques Deschamps, Paris, Nathan.
- NJOH-MOUELLE Ebenezer, 2011, *L'humanisme africain*, Paris, L'Harmattan.
- NKURMAH Kwamé, 2009, *Le néocolonialisme. Dernier stade de l'impérialisme*, trad. Nelson, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwamé, 1994, *L'Afrique doit s'unir*, trad. L. Jospin, Paris, Présence Africaine.
- NKURMAH Kwamé, 1973, *Le néocolonialisme. Dernier stade de l'impérialisme*, trad. Nelson, Paris, Présence Africaine.
- NKURMAH Kwamé, 1969, *Le consciencisme*, Paris, Présence africaine.
- NKURMAH Kwamé, 1964, *Le consciencisme*, Paris, Présence africaine.
- NKRUMAH Kwamé, 1963, *L'Afrique doit s'unir*, trad. L. Jospin, Paris, Présence Africaine.
- PEAN Pierre, 2013, *Carnages : Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Fayard.
- SAVADOGO Mahamadé, 2012, « Reconnaissance et engagement » *Cahier philosophique d'Afrique*, N°. 0010, pp. 1-16, Ouagadougou, Presses universitaires de Ouagadougou.
- SCHOPENHAUER Arthur, 2021, « Entretien avec Frédéric Morin » in *Entretiens*, Paris, Le Pasteur.
- SCHOPENHAUER Arthur, 2002, « Sur l'éducation » in *Parerga et Paralipomena (Éthique Droit et Politique)*, trad. Auguste Dietrich en Février 1908, Chicoutimi, Les Classiques des Sciences Sociales, Édition électronique réalisée par Pierre Tremblay, le jeudi, 22 septembre 2002.
- SOROS George, 1998, *La crise du capitalisme mondial*, trad. Hélène Prouteau, Jacques Guiod et Fortunato Israël, Paris, Plon.
- ZARTMAN I. William, 1997, *L'effondrement de l'État*, trad. Brigitte Delorme, Paris, Nouveaux Horizons.

Nkrumah et la réalisation des fins du panafricanisme : bilan critique

Nkrumah and the realization of the goals of pan-africanism: a critical assessment

Issaka YAMEOGO

Université Norbert Zongo, Koudougou, (Burkina Faso).

issaka.yameogo@yahoo.fr

Résumé

Quelle est la pertinence actuelle des schémas théoriques proposés par Kwame Nkrumah pour relever les défis majeurs du panafricanisme ? Comment opérationnaliser les idées de Nkrumah en faveur d'une Afrique libre, unie et apte au développement ? Cette contribution dont l'objectif est l'appropriation des leçons de l'œuvre panafricaniste du philosophe-roi du Ghana part du constat amer que près de soixante-dix ans après l'implantation du panafricanisme en terre africaine, l'Afrique demeure balkanisée et sous domination impérialiste néocoloniale. L'indépendance réelle, l'unité africaine et le développement de l'Afrique, fins ultimes de la doctrine panafricaniste, y restent des défis majeurs. Balkanisée et en proie à des crises multiformes, le continent noir semble devoir se réappropriier les prescriptions des recettes panafricanistes de Nkrumah pour relever les défis gigantesques auxquels il est confronté. Par une analyse des textes de Nkrumah, la présente réflexion établit que le nkrumahisme panafricaniste est un réservoir d'idées fortes pour penser et agir efficacement en faveur d'une Afrique libre et souveraine.

Mots clés : *Afrique, Développement, Indépendance, Panafricanisme, Unité africaine.*

Abstract

What is the current relevance of the theoretical frameworks proposed by Kwame Nkrumah for addressing the major challenges of Pan-Africanism? How can Nkrumah's ideas be operationalized to promote a free, united, and developing Africa? This contribution, which aims to appropriate the lessons of the Pan-Africanist work of the philosopher-king of Ghana, begins with the stark observation that nearly seventy years after the establishment of Pan-

Africanism on African soil, Africa remains balkanized and under neo-colonial imperialist domination. Genuine independence, African unity, and African development—the ultimate goals of Pan-Africanist doctrine—remain major challenges. Balkanized and beset by multifaceted crises, the African continent seems to need to reappropriate the prescriptions of Nkrumah's Pan-Africanist principles to meet the immense challenges it faces. Through an analysis of Nkrumah's texts, this reflection establishes that pan-Africanist Nkrumahism is a reservoir of strong ideas for thinking and acting effectively in favor of a free and sovereign Africa.

Keywords: *Africa, Development, Independence, Pan-Africanism, African Unit.*

Introduction

Plus d'un demi-siècle après l'implantation du panafricanisme en terre africaine par Kwame Nkrumah, malgré les leçons théoriques qu'il a proposées, malgré ses initiatives politiques et son militantisme actif, un amer constat s'impose : l'Afrique demeure balkanisée et sous domination impérialiste néocolonialiste. Les principaux objectifs du panafricanisme que sont l'indépendance réelle, l'unité africaine et le développement de l'Afrique ne sont pas encore atteints. Pire, les États désunis d'Afrique s'enlisent dans le sous-développement et dans des guerres et violences multiformes : terrorisme, djihadisme, radicalisme, guerres civiles, instabilités politiques et institutionnelles, etc. On est donc en droit de se demander si l'héritage de l'œuvre panafricaniste de Nkrumah a été bien capitalisé ou si en soi-même il ne comporte pas de limites à surmonter. Quelle est actuellement la pertinence des schémas théoriques de Nkrumah pour réaliser les objectifs majeurs du panafricanisme ? En quoi la grille de lecture proposée par Nkrumah pour démasquer les stratégies de mutation du colonialisme en néocolonialisme en Afrique peut-elle servir à éclairer les luttes anti-impérialistes pour en maximiser les chances de succès ? Que faire pour opérationnaliser les idées de Nkrumah en faveur d'une Afrique libre, unie et développée ?

Cette contribution dont l'objectif est l'appropriation des idées maîtresses du panafricanisme de Nkrumah en vue de leur fructification est basée sur une lecture directe des œuvres de l'auteur. Nous tentons de répondre aux questions formulées en trois moments. La première partie se consacre à l'analyse du passage à visage déguisé du colonialisme en néocolonialisme pour toujours dominer et exploiter les pays africains malgré leurs indépendances nominales. La deuxième partie scrute, en vue de les actualiser, les prescriptions de Nkrumah pour vaincre l'impérialisme néocolonial en Afrique : l'invention d'une philosophie matérialiste pour éclairer et orienter la lutte, l'adoption d'une politique socialiste en congruence avec les principes éthiques du « communalisme africain » et l'option de la révolution pour transformer radicalement la société africaine. Enfin, la troisième partie examine des pistes

indiquées par Nkrumah pour sortir l'Afrique de la balkanisation instrumentalisée par les forces impérialistes pour préserver leurs intérêts. Il s'agit au plan culturel d'inventer une personnalité africaine homogène à partir d'une synthèse des valeurs traditionnelles, musulmanes et euro-chrétiennes, et au plan politique d'instituer une Constitution unitaire pour faire de l'Afrique une force politique à même d'adopter des politiques économiques, militaires et diplomatiques unitaires.

1. L'actualité du défi de la victoire sur l'impérialisme

Contrairement au défi de l'unité africaine qui reste une évidence indubitable, celui de la lutte contre la domination impérialiste des pays africains, du fait des indépendances proclamées, n'est clairement perceptible que par les esprits suffisamment avertis. Nkrumah soutient avec vaillance et clairvoyance que la colonisation de l'Afrique se poursuit, même après les indépendances théoriques. Dans sa logique, il n'est pas approprié de parler de « période postcoloniales » ou « décoloniale » car l'Afrique demeure sous domination impérialiste néocolonialiste. Les indépendances juridiques ne marquent pas la fin du colonialisme et de l'impérialisme en Afrique. Dans *L'Afrique doit s'unir*, Nkrumah démasque froidement les stratégies qu'utilisent les puissances impérialistes pour maintenir leur hégémonie sur les nations faibles. L'impérialisme a plusieurs stratégies pour se pérenniser dont les plus saillantes sont la balkanisation et la création de désordre politique dans les États dominés.

L'impérialisme reste une force considérable en Afrique. Il contrôle notre économie ; il couvre le monde de ses filets économiques, politiques, culturels, universitaires, militaires et de ses réseaux d'espionnage. (...). Il utilise, et continuera d'utiliser, les diverses associations culturelles et économiques que le colonialisme a imposées aux Africains avec leurs anciens maîtres. Il crée des États-clients, qu'il téléguide (...). Pour être sûrs que leur hégémonie sur ce continent ne s'arrêtera pas, ils feront tout pour combattre chez les masses africaines la volonté constante d'unité. (K. Nkrumah, 1994, p. 15).

Lorsque les envahisseurs impérialistes sont chassés d'une zone, ils créent des schismes et des rivalités pour rendre les pays indépendants ingouvernables après eux. Les exemples du « diviser pour régner » sont légion dans l'histoire. L'unité du jeune État indépendant du Ghana de Nkrumah lui-même a été fortement éprouvée. L'ancienne métropole britannique s'est appuyée sur l'opposition politique et la presse à sa solde pour diviser le pays en vue d'y perpétuer sa domination politique afin de réaliser sa finalité économique : continuer de le piller. « L'État était sapé », « L'indépendance était menacée, tout cela au nom de la démocratie et de la liberté d'expression » (K. Nkrumah, 1994, p. 96). On remarquera ici la persistance de la stratégie qui consiste à se cacher derrière la défense d'idéaux comme la « démocratie », « la liberté d'expression », « les droits humains », « les élections », etc., pour créer ou renforcer la pression sur les dirigeants et les régimes politiques progressistes.

Sous l'ombre de ces « paradigmes dominants » selon une terminologie de Joseph Ki-Zerbo, les « anciennes »¹ métropoles font et défont les régimes et les gouvernements dans les pays africains. Ainsi, un régime est « démocratique » ou « antidémocratique » selon leur vouloir et non selon les prescriptions théoriques officiellement admises. Par exemple, le Togo de la dynastie des Gnassingbé² actuellement commandée par Faure Gnassingbé après des tripataouillages constitutionnels en 2025, est quand même « démocratique », de même que le Tchad de Mahamat Idriss Déby, fils d'Idriss Déby Itno, mort en 2021 dans des circonstances suspectes non encore élucidées. Pourtant, les régimes relativement « populaires » des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), issus de coups d'État « salvateurs » pour libérer leurs peuples des razzias islamistes et terroristes, sont considérés comme des « juntes » ayant causé des crimes impardonnables contre la « démocratie ».

Dans le contexte de la lutte de Nkrumah pour l'indépendance totale du Ghana et de de tous les pays africains, la presse propagandiste britannique fut mobilisée contre sa personne et son parti politique pour saboter leurs « actions positives ». Ils furent accusés d'être des communistes, des dictateurs, des fossoyeurs de la démocratie et des partisans de la corruption. (1960, p. 79).

En somme, la domination néocoloniale de l'Afrique dépeinte par Nkrumah depuis plus de six décennies demeure bien actuelle malgré l'affinement des stratégies néocoloniales de nos jours. Comment alors échapper aux pièges impérialistes pour arracher et assumer la souveraineté nationale des pays africains ?

2. Viatiques pour vaincre l'impérialisme en Afrique : matérialisme, socialisme et révolution

Il n'y a pas de colonisation sainte et Nkrumah le proclame haut et fort. Partout en Afrique, la colonisation sous ses vieilles ou nouvelles formes, par sa nature inhumaine et par sa fin impérialiste, a toujours cherché à assujettir les peuples africains à la domination impérialiste européenne, occuper leurs terres, les exploiter et piller leurs richesses pour alimenter le capitalisme :

Tous étaient cupides ; tous firent passer les besoins des pays soumis après leurs propres exigences ; tous attentèrent aux droits et à la liberté de l'homme ; tous réprimèrent et dépouillèrent, avilirent et opprimèrent. Ils prirent nos terres, nos vies, nos biens et notre dignité. Tous, sans exception,

¹ L'expression « anciennes métropoles » qui suppose une indépendance réelle des anciennes colonies, est flatteuse. Les puissances coloniales sont restées des métropoles dans les entités qu'ils contrôlaient depuis la période coloniale.

² Gnassingbé Étienne Éyadéma, ayant régné sur le Togo pendant 38 ans (1967-2005), a été immédiatement et « démocratiquement » succédé par son fils Faure Gnassingbé toujours au pouvoir. La dynastie Gnassingbé totalise en 2025, 58 ans de règne sur l'État du Togo, mais aux yeux des maîtres impérialistes du monde parmi lesquels la France colonisatrice du Togo, elle est démocratique comparée aux « juntes » dans les pays de l'Alliance des États du Sahel.

ne nous laissèrent que notre ressentiment puis notre détermination de nous libérer et de retrouver le niveau d'hommes et de femmes qui peuvent marcher la tête haute. (K. Nkrumah, 1994, p. 11-12).

Combattre l'impérialisme jusqu'au dernier souffle est donc pour l'africain un devoir de dignité, mais qui ne peut prospérer sans un minimum stratégique. Comment assumer efficacement ce devoir commandé par l'histoire et prescrit par les idéologues de la doctrine panafricaniste ?

À l'endroit des pays ayant arraché tôt leurs indépendances nominales, Nkrumah rappelle que la lutte nationaliste pour la libération de toute l'Afrique doit se poursuivre jusqu'à l'atteinte totale de ses deux fins : premièrement « arracher toute l'Afrique au colonialisme sous toutes ses formes » ; réaliser « l'unité politique des États africains » deuxièmement (K. Nkrumah, 1994, p. 9). Le mot d'ordre est donc clair : ni répit ni repos, « tant que la dernière citadelle du colonialisme n'aura pas été abattue en Afrique » (K. Nkrumah, 1994, p. 9). C'est la condition pour préserver, approfondir et consolider les relatives libertés arrachées de hautes luttes et pour réaliser un progrès socioéconomique, politique et culturel viable en Afrique. Mais l'élite politique et intellectuelle peut-elle, à elle seule, relever ce défi géant ?

La lutte pour la libération et l'unité de l'Afrique devant s'intensifier avec persévérance, il faut la populariser en commençant, soutient Nkrumah, par lutter contre la peur de la lutte. Ainsi, la lutte pour la liberté doit commencer par la lutte contre la peur de s'engager, la vaincre pour engager la masse dans le combat. La victoire africaine sur l'impérialisme sera populaire ou ne sera pas : « Ceux qui mènent la lutte pour la liberté doivent vaincre cette apathie et cette peur. (...). Ils doivent renforcer la foi du peuple en soi-même, l'encourager à entrer dans la lutte pour la liberté » (K. Nkrumah, 1994, p. 71). La popularisation de la lutte ne peut réussir que sous une forme bien organisée. Pour cela, des partis politiques populaires et progressistes avec un programme axé sur « la liberté d'abord » sont nécessaires. Les partis d'avant-garde et les cadres révolutionnaires ont pour tâches essentielles d'éveiller la conscience révolutionnaire des masses urbaines et rurales (« amener la révolution dans les campagnes »), politiser les piliers du pouvoir bourgeois (bureaucratie, police, armée), détruire la bourgeoisie africaine, alliée de l'impérialisme internationale et développer une solidarité entre ouvriers et paysans (K. Nkrumah, 1972, p. 104).

Le développement ne peut précéder l'indépendance politique qui en est la condition. « Sans l'indépendance politique, aucun de nos projets de développement social et économique ne pourrait être appliqué » (K. Nkrumah, 1994, p. 71). Evidemment, la nécessité de s'assumer pour sortir des griffes de la domination doit savoir se départir du désordre et de l'agitation aveugle pour être efficace. Quelle option idéologique l'Afrique doit-elle prendre pour assurer sa victoire totale sur les puissances impérialistes qui l'exploitent ?

En tacticien abreuvé aux sources du marxisme-léninisme, Nkrumah prescrit que la lutte pour la liberté doit se mener vigoureusement et

scientifiquement, en dehors de tout sentimentalisme et de tout désordre. « La liberté, en effet, n'est pas un bien qu'on « donne » à ceux qui ne l'ont pas quand ils le demandent. C'est une glorieuse récompense, le lumineux trophée de la lutte et du sacrifice » (K. Nkrumah, 1994, p. 14). Il faut, pour vaincre l'impérialisme, s'appuyer sur une doctrine politique anti-impérialiste et hostile à l'exploitation humaine et une philosophie qui soutient l'égalité entre les hommes et entre les races. L'idéologie politique qui peut mieux garantir aux peuples dominés la victoire contre l'aliénation est le socialisme. C'est dans *Le consciencisme* et dans *La lutte des classes en Afrique* que Nkrumah éclaire la question du choix idéologique approprié.

Par une analyse critique des idéologies sociopolitiques, Nkrumah rejette le capitalisme qu'il juge intrinsèquement lié à l'esclavagisme et au féodalisme du fait de l'exploitation systématique des travailleurs par les propriétaires des moyens de production. Il préfère le socialisme dont il estime le but moralement opposé au capitalisme et aux doctrines qui l'ont précédé. Le socialisme a en effet pour fin l'amélioration du niveau de vie des gens et l'élévation de la conscience politique du peuple. D'ailleurs, enseigne Nkrumah, il y a une nette proximité entre le socialisme et le « communalisme africain » de par leurs finalités fondamentalement éthiques. « Ainsi, le socialisme peut être, et est en fait, la défense des principes du communalisme, dans un contexte moderne » (K. Nkrumah, 1969, p. 92). Toutes ces deux doctrines, puisqu'elles privilégient d'une part l'être humain par rapport à l'avoir et d'autre part l'intérêt collectif de la société par rapport à celui de l'individu, s'accordent parfaitement pour la transformation de la société africaine bloquée par l'impérialisme. Les principes éthiques communs au socialisme moderne et au communalisme traditionnel africain sont l'humanisme et la solidarité. Par conséquent, la doctrine politique moderne adaptée au cas de l'Afrique aliénée, arriérée et dominée est naturellement le socialisme.

Quant à la philosophie qui doit fournir les ressorts théoriques sur lesquels se baser pour conduire la lutte de libération en Afrique, elle est le matérialisme. Le socialisme est pour Nkrumah une conséquence politique de la philosophie matérialiste qui fait de la vie et des conditions concrètes des hommes le moteur des mouvements dans l'histoire. Par contre, le capitalisme et toutes les formes d'oligarchie lui semblent résulter de l'idéalisme, doctrine philosophique dans laquelle les choses réelles sont dévaluées au profit d'idées considérées comme sûres et plus vraies, devant pour cela inspirer les actions humaines dans la vie terrestre. Mais quel moyen de lutte est-il mieux approprié pour vaincre l'impérialisme sous toutes ses formes en Afrique ?

Cette question dans l'œuvre de Nkrumah est assez aporétique, tant sa réponse est complexe. À l'orée des indépendances, Nkrumah semblait souffrir d'une hésitation idéologique qui a marqué ses options et ses tactiques dans la lutte pour l'indépendance de son pays. Cette errance idéologique néfaste a par moment affecté son devoir de fermeté avec la métropole britannique. Par

exemple, « l'action positive », sa stratégie phare de mobilisation et de lutte, qu'il définit comme une action résolue mais non violente pour venir à bout de la domination coloniale, s'est révélée à lui comme un signe de faiblesse, voire de laxisme. On peut ainsi déplorer son entêtement au compromis à tout prix, entêtement qui a frôlé de fois la compromission avec la puissance impérialiste britannique à propos de l'indépendance théorique du Ghana :

La Côte de l'Or aura un nouveau nom, non pas « Côte de l'Or », car ce nom rappelle les souvenirs du passé. Désormais, elle sera connue sous le nom de « Ghana ». Ici, notez-le bien, un État souverain et indépendant, mais au sein du Commonwealth britannique parce que nous nous associons toujours à ce que la Grande Bretagne a réalisé. Nous ne sommes pas des créatures privées de tout sentiment de gratitude... (K. Nkrumah, 1960, p. 193).

De la substance de cette citation, il apparaît que le philosophe Nkrumah est victime d'une hésitation et d'une errance idéologique. Pourquoi un sentiment de redevabilité et de gratitude envers l'ancienne métropole ? Que gagne un esclave affranchi à s'associer toujours aux initiatives de son ancien maître ? Un tel esclave est-il vraiment mûr pour la liberté ?

Ce tâtonnement idéologique est également révélateur de la timidité politique avec laquelle Nkrumah a voulu résoudre certains problèmes majeurs, notamment le problème politique du cacao en Achantie. Dans ce problème, si l'« action positive » s'est révélée d'une certaine efficacité pour avoir réussi à paralyser les principales villes par une grève pacifique gigantesque, son efficacité est fortement à nuancer parce que Nkrumah n'est pas sorti victorieux des soubresauts qu'elle a occasionnés : il a été arrêté et mis en prison. Bref, Nkrumah s'est d'abord illustré comme un réformisme timide, tant sa méthode de lutte, abhorrant la violence, a manqué de fermeté. Ceci ne semble point étonnant. Dans sa formation théorique en politique, Nkrumah a étudié « les « révolutionnaires » et leurs méthodes pour puiser des idées propices à son combat contre l'impérialisme. Font partie de ces « révolutionnaires » Hannibal, Cromwell, Napoléon, Lénine, Mazzini, Gandhi, Mussolini et Hitler. (K. Nkrumah, 1960, p. 10). Voici une liste qui mélange confusément des dictateurs, des autocrates, des révolutionnaires, des réformistes, des colonialistes, comme étant d'un même idéal politique : la révolution marxiste-léniniste.

Mais après sa chute du pouvoir en 1966, le père de l'indépendance du Ghana s'est ressaisi et est devenu strict : c'est la révolution qui va changer complètement la structure politique des sociétés dominées et non les réformes, quels que soient les noms politiques qui leur sont attribués. Toute réforme politique est pour Nkrumah une stratégie de conservation de la domination et de ses acquis : « La réforme est une tactique de conservation » (K. Nkrumah, 1969, p. 93). Les réformes ne changent que les artifices, les détails, laissant la structure même de la société intacte. Pour vaincre le capitalisme dont le colonialisme est un servent et aller au socialisme, il faut opérer par la révolution. Ce point de vue de Nkrumah est plus explicité dans *La lutte des classes en Afrique*.

L'objectif de ce livre publié en 1972 est d'une part de canaliser le « processus révolutionnaire, par lequel la lutte armée qui est devenue pratique courante en Afrique doit être intensifiée et coordonnée à des niveaux stratégiques et tactiques », et d'autre part de « S'attaquer à la minorité réactionnaire fortement retranchée parmi nos peuples » (K. Nkrumah, 1972, p. 10). Nkrumah prend le soin de préciser que pour qu'il ait une révolution socialiste, il y a trois conditions à réunir :

-l'existence d'un prolétariat organisé et uni ;

-l'existence d'un parti d'avant-garde à la tête du prolétariat organisé, avec comme seuls principes de lutte, ceux du socialisme scientifique ;

-l'usage de la violence révolutionnaire pour la transformation radicale de la société par l'abolition des classes sociales.

Mais y a-t-il des classes sociales en lutte pour le contrôle du pouvoir politique et des richesses en Afrique ? Il y a certes en Afrique une diversité de structures politiques et socioéconomiques empêchant de dégager des données générales, comme par exemple l'industrialisation et l'urbanisation hétérogènes d'un pays à un autre, mais fort heureusement, les pays africains ont une unité de problèmes et d'objectifs politiques : un passé traditionnel torturé par une domination esclavagiste, coloniale et néocoloniale qui leur impose en retour la lutte révolutionnaire pour la liberté et la dignité : « L'Afrique tout entière a connu l'oppression et l'exploitation. Il n'est pas un seul État africain qui ne soit engagé dans la lutte révolutionnaire » (K. Nkrumah, 1972, p. 9). Ce sont ces objectifs révolutionnaires de liberté et d'unité qui caractérisent l'histoire africaine. Ainsi, les masses populaires africaines doivent s'unir pour lutter afin d'atteindre ces objectifs. De même, tout dirigeant africain conséquent doit s'engager pour la libération et l'unité totale de l'Afrique.

La lutte des classes en Afrique, livre écrit après l'éviction de Nkrumah du pouvoir par coup d'État, décrit l'existence de classes sociales en Afrique par leur genèse, leur évolution et leur manifestation. L'enseignement principal dans ce livre est que la lutte des classes en Afrique est bien une réalité et elle a heureusement secrété une conscience révolutionnaire se manifestant par l'engagement des masses exploitées à triompher de la bourgeoisie par le truchement du socialisme scientifique.

S'attaquant à des analyses sociopolitiques qu'il juge erronées parce qu'ayant conclu que l'Afrique est une entité distincte hors du postulat de la lutte des classes, erreurs de lecture ayant abouti à la recherche de voies spécifiques réformistes (tels par exemples un « socialisme africain » ou « un pragmatisme africain ») (K. Nkrumah, 1972, p. 10) pour résoudre les problèmes africains, Nkrumah stipule vigoureusement que « Rien n'est plus éloigné de la vérité. L'Afrique est au contraire au cœur d'une violente lutte des classes » entre oppresseurs et opprimés (K. Nkrumah, 1972, p. 10). Pour attester qu'il y a des classes sociales en lutte dans les sociétés africaines, il cite

l'exemple de la récurrence des coups d'États : « La succession des coups d'États réactionnaires perpétrés en Afrique occidentale et centrale démontre clairement l'importance et la nature de la lutte des classes en Afrique et le rapport existant entre les intérêts du néocolonialisme et ceux de la bourgeoisie locale » (K. Nkrumah, 1972, p. 10). Mais les coups d'États sont-ils une solution viable à la domination impérialiste de l'Afrique ?

En somme, si la lutte des indépendances a pu inspirer une unité sacrée qui a fait provisoirement croire que l'Afrique est une entité politique socialement homogène, la période des indépendances a montré le caractère erroné de la thèse de l'absence de classes sociales en Afrique en les y faisant ressurgir avec des antagonismes caractérisés. Il y a une « bourgeoisie africaine » à la fois bénéficiaire du colonialisme, de l'indépendance et du néocolonialisme (K. Nkrumah, 1972, p. 11). Elle assure le maintien de ses alliées que sont les structures socioéconomiques capitalistes en Afrique. Elle est opposée à la classe prolétarienne africaine constituée des ouvriers et des paysans, dont le salut véritable se trouve dans le socialisme scientifique. « L'Afrique possède ainsi un noyau central de bourgeoisie, peu différent de celui des colonisateurs et des colons par les positions privilégiées qu'elle occupe et qui constitue une minorité égoïste, intéressée, réactionnaire au milieu de masses exploitées et opprimées » (K. Nkrumah, 1972, p. 13).

L'existence des classes sociales antagoniques étant clairement établie, il reste le défi d'organiser les masses prolétariennes sous la conduite d'un parti d'avant-garde pour transformer radicalement la société africaine et la libérer de l'oppression par l'action révolutionnaire. Car, dit Nkrumah, la solution aux problèmes africains sera révolutionnaire ou ne sera pas :

... lorsqu'il y a lutte des classes, la révolution socialiste ne peut être réalisée sans le recours à la violence. La violence révolutionnaire est un principe fondamental des luttes révolutionnaires. (...) Il n'est pas de grand événement historique qui n'ait été accompli au prix d'efforts violents et de vies humaines. Quiconque est convaincu que le passage d'un mode de production capitaliste à un mode de production socialiste se fera sans le recours à la violence doit s'attendre à une grande désillusion. (K. Nkrumah, 1972, p. 98-99).

Beaucoup de pays africains demeurent sous l'emprise de l'impérialisme néocolonialiste après des décennies de pratiques de démocratie bourgeoise électoraliste alimentée par un nombre incalculable de réformes imposées. Par conséquent, il n'est pas utopique et insensé, pour relever le défi de la souveraineté, d'oser aller à l'alternative révolutionnaire proposée par Nkrumah. Mais comment réaliser le rêve d'une Afrique unie ?

3. Recettes pour relever le défi de l'unité africaine

Nkrumah commence par rappeler que la force de l'impérialisme se trouve dans la désunion des nations dominées dont il est lui-même l'instigateur et le bénéficiaire absolu. Ce faisant, l'unité est d'emblée une force anti-

impérialiste : « Notre force est dans une politique unie de progrès » (K. Nkrumah, 1994, p. 15). Pour tenir victorieusement tête aux puissances impérialistes, il faut aux Africains un front uni, « une communauté continentale de buts ». Le rempart sûr pour vivre libres, souverains et dignes pour les Africains est l'unité politique, la formation d'un « front africain uni » politiquement, économiquement et militairement. À cette fin, les partis politiques africains doivent s'inscrire dans l'idéal socialiste et être dirigés par des leaders conséquents, rassembleurs et dévoués pour la liberté sans concession. « Il faut des chefs résolus pour que le désir, compréhensible, d'un niveau de vie meilleur soit subordonné à l'obtention du but premier : l'abolition de la condition de colonie » (K. Nkrumah, 1994, p. 72).

L'unité ou la mort, peut-on dire, est la devise de Nkrumah pour l'Afrique et les Africains, l'unité africaine se déclinant comme une nécessité absolue et non un choix à opérer : « Pour les États africains, la solution du progrès est de s'unir politiquement, d'avoir une politique étrangère commune, un plan de défense commun et un programme économique commun, en vue du développement de tout le continent » (K. Nkrumah, 1994, p. 206). Mais comment opérer avec succès cette nécessité de l'histoire qu'est l'unité africaine ?

Pour Nkrumah, il y a trois conditions indispensables à réunir pour entreprendre avec succès une politique unitaire du continent africain : une race commune, une culture commune et une langue commune (K. Nkrumah, 1994, p. 159). Sur cette base, la diversité religieuse, culturelle et linguistique, jointe aux frontières arbitraires, risque de miner tout projet d'unification de l'Afrique. Malgré ces obstacles apparents, dit Nkrumah, l'unité africaine n'est pas une « politique de l'impossible ». Non seulement il y a des forces favorables à cette unité, telles le passé colonial et l'ardent désir de se libérer et de s'affirmer, mais aussi il y a les pressions impérialistes de tout genre qui aiguïsent constamment le désir de liberté.

D'ailleurs, étudiant avec finesse les forces qui font obstacles à l'unité, Nkrumah en arrive à la conclusion qu'on peut les surmonter par une philosophie de l'unité : le consciencisme. Fractionnée, la personnalité culturelle africaine est dans une crise de laquelle elle doit sortir par l'impératif d'inventer une nouvelle idéologie en vue de fonder une nouvelle société harmonieuse basée sur l'humanisme traditionnel et intégrant les valeurs originaires étrangères euro-chrétiennes et islamo-musulmanes. Le « consciencisme philosophique » dont Nkrumah est le théoricien entend fournir les bases pour contenir les fractions en conflits qui déchirent l'être de l'Africain et la culture africaine, les harmoniser, les dépasser et les exploiter pour en faire le nouveau substrat du développement de la société africaine (K. Nkrumah, 1969, p. 89).

Au plan pratique, il y a des mesures politiques et économiques idoines à prendre. La première que propose le philosophe-roi africain du Ghana est de disposer d'une Constitution unitaire originale prévoyant un parlement à deux

chambres dont une pour les populations et l'autre pour les États, et un Gouvernement continental (K. Nkrumah, 1994, p. 254). Cette proposition est si originale qu'elle fait l'objet de toutes les critiques et de tous les doutes possibles.

Deuxièmement, l'économie, l'un des trois domaines de souveraineté à devoir être directement gérée par le Gouvernement continental, doit être planifiée de façon unitaire. Le sens réel de l'indépendance politique est d'offrir la possibilité d'une unité de planification économique : « ...notre indépendance nationale ne trouvera toute sa signification que si l'on peut créer une vaste communauté de ressources économiques et industrielles pour donner aux divers États africains une base assez forte pour assurer le bien-être de leurs peuples » (K. Nkrumah, 1994, p. 196). L'Afrique a une immense richesse en ressources naturelles minières et énergétiques, en terres arables également, dont la mise en communs de la gestion par une entité unitaire continentale peut alimenter une industrie prospère à même de financer les projets continentaux de grande envergure pour lui assurer une autonomie économique.

Au lieu de chercher à intégrer « le Marché commun » européen, ce qu'on désigne actuellement sous le vocable de « mondialisation », véritable machine néocoloniale pour phagocyter les petites économies par l'amplification de leur division, les jeunes nations africaines doivent s'en méfier. Elles doivent plutôt créer un « Marché commun » africain pour planifier l'économie et le développement en synergie. (K. Nkrumah, 1994, p. 189).

Une intégration économique africaine viable suppose la garantie de la production, de la transformation et de la consommation dans l'espace africain par les Africains eux-mêmes, avec la garantie de tous les droits de vendre et d'acheter auprès de partenaires librement choisis et à des prix librement consentis :

L'idée d'une union africaine n'est pas simplement sentimentale, émanant de l'expérience commune du colonialisme et d'un désir qu'auraient des États jeunes et sans expérience de se rassembler dans l'effervescence de leur nouvelle liberté, bien que ces sentiments existent incontestablement. L'unité des pays d'Afrique est la condition *sine qua non* d'un développement complet et rapide, non seulement de la totalité du continent, mais aussi de chaque pays. (K. Nkrumah, 1994, p. 192).

Ces solutions méritent fortement d'être expérimentées pour soulager l'Afrique du mal de la division qu'on croit inguérissable, à tort ou à raison.

Conclusion

Au terme de cette réflexion, il ressort que l'œuvre panafricaniste de Kwame Nkrumah est un réservoir intarissable d'idées et de leçons pratiques à capitaliser pour affronter efficacement les grands défis auxquels fait face

l'Afrique. Son analyse des ruses du système impérialiste à toujours se muer pour séduire sa proie sans véritablement changer de nature et d'objectifs est toujours d'une éclatante actualité. Jusqu'à présent, dans bon nombre de pays « indépendants » africains, le contrôle de l'économie, de la monnaie, des matières premières, des axes stratégiques du pouvoir politique jusqu'au choix des dirigeants est assuré par les « anciennes métropoles ». Sur cette base, l'œuvre de Nkrumah demeure un levier sûr d'éveil des mentalités et de conscientisation des masses en vue d'une mobilisation consciente pour la véritable liberté.

En rappelant avec force la nécessité pour l'Afrique de s'inventer à partir d'une philosophie matérialiste africaine (le consciencisme philosophique) pour orienter, éclairer et guider idéologiquement et politiquement son mouvement dans l'histoire, en dégageant le socialisme comme l'horizon du salut politique africain, en proclamant que seule la voix révolutionnaire peut conduire les peuples africains à la liberté totale, Nkrumah s'illustre brillamment comme un prophète, après les échecs éclatants du libéralisme politique et économique dans les États africains (misère, famines, paupérisation, crises humanitaires, sécuritaires et éducatives, désordres et instabilités politiques de tout genre). En prophétisant l'unité africaine comme la fin ultime de la politique africaine et en indiquant des conditions minimales pour sa réalisation, l'œuvre du père du panafricanisme africain est comme une boussole indispensable pour penser et agir pour le développement de l'Afrique.

Malheureusement, malgré la complétude de l'œuvre de Nkrumah et les leçons édifiantes qu'elle comporte, on assiste de nos jours à ce qu'il convient d'appeler une crise du panafricanisme se soldant par une scission ontologique de la doctrine en deux dimensions pratiquement opposées : l'académisme panafricaniste, purement théorique et activement passif, et l'activisme panafricaniste, dont les acteurs manquent manifestement du minimum théorique sur le panafricanisme. De la sorte, le panafricanisme est en train de mourir de sa belle mort. N'est-il pas d'une urgence suprême pour l'Afrique de sauver la doctrine panafricaniste, arme irremplaçable de son histoire, de la crise intrinsèque qu'elle traverse, par des initiatives pour la reconstituer dans son unité originelle ?

Références bibliographiques

AGGARWAL, Kusum, « **Piriou**, Anne et **Sibeud**, Emmanuelle (sous la direction de). – *L'africanisme en questions*. Paris, Centre d'études africaines/École des hautes études en sciences sociales, 1997, 121 p. (« Dossiers africains »). », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 165 | 2002, mis en ligne le 25 mai 2005, consulté le 22 février 2025. URL : <http://journals.openedition.org/etudesafricaines/1477> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.1477>

- BOUKARI-YABARA, Amzat, 1970, *Africa unite! Une histoire du panafricanisme*, Paris, La Découverte.
- CESAIRE, Aimé, 1955, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence africaine.
- DIOP, Cheikh Anta, 1954, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine.
- DIOP, Cheikh Anta, 1960, *L'unité culturelle de l'Africaine noire*, Paris, Présence africaine.
- DIOP, Cheikh Anta, 1960/1974, *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*, Paris, Présence africaine.
- KANE, Amadou Éliane, 2016, *Les fondements historiques du panafricanisme expliqués à la jeunesse*, Dakar, Lettres de Renaissances.
- KI-ZERBO, Joseph, 1972, *Le monde africain noir: histoire et civilisation*, Paris, Hatier.
- KI-ZERBO, Joseph, 1980, « Méthodologie et préhistoire africaine » in *Histoire générale de l'Afrique*, Vol. 1.
- KI-ZERBO, Joseph, 2003/2013, *À quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein*, Paris/Lausanne, Éditions de poche/Éditions d'en bas.
- KI-ZERBO, Joseph, 2007, *Repères pour l'Afrique*, Dakar, Panafrika.
- NKRUMAH, Kwame, 1960, *Autobiographie*, Paris, Présence africaine.
- NKRUMAH, Kwame, 1972, *La lutte des classes en Afrique*, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH, Kwame, 1994, *L'Afrique doit s'unir*, Trad. Lionel Jospin, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH, Kwame, 1976, *Le consciencisme*, Traduction revue d'après l'édition anglaise de 1969 par Starr et Mathieu Howlett, Paris, Payot, col. « Le panafricanisme ».
- NKRUMAH, Kwame, 1973, *Le néo-colonialisme. Dernier stade de l'impérialisme*, Paris, Présence africaine, col. « Le panafricanisme ».
- RICARD, Alain, 2004, « De l'africanisme aux études africaines », in *Afrique et histoire*, Col. Textes et « humanités », 1 vol. 2, pp. 171-192.
- Organisation internationale de la francophonie (OIF), *Le mouvement panafricaniste au XX^e siècle* (En ligne).
- SENGHOR, Léopold Sédar, 1977, *Liberté3, Négritude et civilisation de l'universel*, Paris, Seuil.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Pan>, consulté le 12 avril 2025.

Le néocolonialisme et la balkanisation de l'Afrique : une analyse critique de la pensée de Kwame N'krumah et ses implications contemporaines

*Neocolonialism and the balkanization of Africa: a critical analysis of
Kwame Nkrumah's thought and its contemporary implications*

Ibrahim Maman Mourtala YAHAYA

Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

mourtalayahaya1@gmail.com

Résumé

Cette étude examine le concept de balkanisation dans la pensée de Kwamé Nkrumah comme clé de compréhension des crises africaines contemporaines. En articulant la théorie de la dépendance (Amin, 1973) avec l'analyse des frontières artificielles (Herbst, 2000), nous démontrons comment le morcellement territorial hérité de la colonisation perpétue :

1. Une fragmentation politique (54 États contre seulement 5 fédérations potentielles selon Nkrumah) ;
2. Des conflits interétatiques (65% des guerres africaines post-1960 concernent des disputes frontalières – ACLED 2023) ;
3. Une dépendance économique (75% du commerce africain reste extra-continental-BAD 2024).

Notre méthodologie combine :

- L'analyse textuelle des œuvres de Nkrumah (1963- 1965) ;
- Des études de cas (Sahel, Grands Lacs) ;
- Des données géopolitiques récentes.

Les résultats révèlent que :

- La balkanisation favorise l'ingérence étrangère (85% des bases militaires étrangères en Afrique se trouvent dans des micro-États – SIPRI 2024)
- Elle entrave l'intégration régionale (seulement 18% des objectifs de la ZLECAF atteints en 2024) ;
- Les solutions proposées par Nkrumah (États –Unis d'Afrique) connaissent un regain d'intérêt face aux nouvelles alliances (AES).

Nous concluons en proposant un modèle de « débalkanisation » par paliers, combinant :

1. Des unions monétaires régionales
2. Une diplomatie collective
3. La réforme des institutions continentales.

Mots clés : *Balkanisation - Dépendance économique – États – Unis d'Afrique- Frontières artificielles – Intégration régionale- Néocolonialisme structurel.*

Abstract

This study examines the concept of Balkanization in the thought of Kwame Nkrumah Contemporary. by articulating the theory of dependence (Amin, 1973) with the analysis of artificial borders (Herbst, 2000), we demonstrate how territorial fragmentation inherited from perpetuated colonization:

1. a political fragmentation (54 states against only 5 potential federations according to Nkrumah)
2. Interstatic conflicts (65% concern border disputes ACLED 2023)
3. Economic dependence (75% From African trade remains extracontinental BAD 2024)

Our methodology combined:

- The textual analysis of the works of Nkrumah (1963-1965)
- case studies (Sahel, Great Lakes)
- recent geopolitical data :
- Balkanization promotes foreign interference (85% Foreign military bases in Africa are found in SIPRI 2024 microetates)
- it hinders regional integration (only 18% Objectives of the ZLECAF achieved in 2024)
- The solutions proposed by NKRUMAH (States of Africa) are experiencing renewed interest in the new alliances (AES)

We conclude by proposing a model of 'debalkanization' by stages, combining:

1. regional monetary unions
2. Collective diplomacy
3. The reform of continental institutions.

Key Words : *Artificial border, Balkanization, Regional integration, Structural neocolonialism, Economic dependance , United States of Africa .*

Introduction

L'un des faits les plus remarquables de l'histoire de l'Afrique est le néocolonialisme. En effet, le néocolonialisme est un nouveau modèle de domination initié par l'ancien colonisateur sur les anciens pays colonisés. Il est aussi compris comme une politique mise en marche par l'ancien colonisateur, visant à morceler les anciennes colonies en des multitudes d'États : c'est la balkanisation. La balkanisation constitue l'arme la plus puissante du néocolonialisme et apparaît partout où le néocolonialisme existe¹. Nkrumah entend par balkanisation, la division de l'Afrique en petits États, ce qui rendrait la solidarité et l'unité du continent difficiles, soumet le continent à des multiples crises, et ce au profit des puissances coloniales et impérialistes. Le néocolonialisme par le biais de la balkanisation est donc une politique mise en œuvre par l'ancien colonisateur, visant à entretenir des haines, des guerres, bref des conflits de tout genre afin de diviser les jeunes États indépendants. Une division qui fait de l'Afrique, un continent malade. Malade parce qu'il souffre des conflits internes entraînant des crises sociales ainsi que des guerres de frontières qui se débouchent souvent en des crises politiques entre les États voisins.

Alors, en quoi la pensée de KWAME N'krumah sur le néocolonialisme et la balkanisation permet-elle de comprendre les obstacles actuels à l'unité, à la souveraineté et au développement d'Afrique ?

Cette question de recherche nous permettra de formuler les questions spécifiques suivantes :

Quelles sont les fondements théoriques du néocolonialisme et de la balkanisation chez Nkrumah ?

Quelles sont les manifestations actuelles du néocolonialisme et de la balkanisation en Afrique ?

En quoi la pensée de KWAME Nkrumah permet-elle de relever les défis contemporains du continent ?

L'objectif principal poursuivi à travers cet article est d'analyser la pensée de KWAME N'krumah sur le néocolonialisme et la balkanisation afin de mieux comprendre leurs implications contemporaines pour l'Afrique ? Pour répondre à la question de recherche et vérifier l'objectif principal, la méthode qualitative a été utilisée à travers l'analyse textuelle des œuvres de Nkrumah (1963 – 1965), l'étude de cas (Sahel, Grands Lacs), et ensuite l'étude des données géopolitiques récentes. Après une analyse approfondie ; les résultats révèlent que :

La balkanisation favorise l'ingérence étrangère (85% des bases militaires étrangères en Afrique se trouvent dans des micro- États – SIPRI 2024), elle

¹ KWAME Nkrumah, le néocolonialisme dernier stade de l'impérialisme, 1965

entrave aussi l'intégration régionale (seulement 18 % des objectifs de la ZLECAF sont atteints en 2020).

1. Présentation du néocolonialisme et de la balkanisation en Afrique

Le néocolonialisme et la balkanisation en Afrique constituent deux dynamiques étroitement liées, qui contribuent à expliquer les difficultés persistantes du continent. Ils traduisent la continuité des logiques coloniales sous des formes nouvelles et la fragmentation des États africains héritée du partage colonial. Pour mieux analyser les défis actuels du continent et envisager des solutions fondées sur l'unité et la souveraineté des États africains, la compréhension de ces concepts est essentielle.

1.1. Définition du néocolonialisme

Le néocolonialisme désigne la forme moderne et indirecte de domination qu'exercent les anciennes puissances coloniales (et d'autres pays riches) sur les pays le plus souvent africains indépendants, par des moyens, économiques, politiques, culturels ou militaires, sans occupation directe du territoire. Il est donc une politique ou un système permettant à l'ancien colonisateur de rétablir, sous des formes nouvelles, une domination sur les anciens pays colonisés devenus aujourd'hui indépendants. L'essence du néocolonialisme, c'est que l'État qui y est assujéti est théoriquement indépendant, possède tous les insignes de la souveraineté sur le plan international ; mais, en réalité, son économie, et par conséquent sa politique, sont manipulées de l'extérieur².

1.2. Origine du néocolonialisme en Afrique

L'origine du néocolonialisme en Afrique remonte à la période post-coloniale, dans les années 1960, lorsque la plupart des pays africains ont obtenu formellement leur indépendance des puissances coloniales. Il a pour fondement, le découpage des anciens empires trouvés sur place et leur répartition sur des États différents. Ce qui explique que des communautés homogènes devant se trouver sur un seul État se retrouveront sur plusieurs États : c'est la balkanisation. Cette situation créée sciemment par l'ancien colonisateur transformera ces États morcelés devenus voisins en des États antagonistes. D'où l'éclatement des conflits entre ces États.

1.3. La balkanisation en Afrique

La balkanisation est un terme géopolitique qui désigne le morcèlement d'un territoire ou d'un États en plusieurs entités plus petites, souvent hostiles ou rivales généralement à la suite de tensions ethniques, religieuses ou politiques. Nkrumah utilise le terme « balkanisation » pour dénoncer :

² KWAME Nkrumah, le néocolonialisme dernier stade de l'impérialisme, 1965. P .11 .

- La division artificielle des pays africains par les puissances coloniales (conférence de Berlin (1884-1885).
- Le fait que cette fragmentation freine l'unité africaine, le développement économique et la stabilité politique.
- Nkrumah militait pour une Afrique Unie, et voyait la balkanisation comme un instrument néocolonial pour affaiblir le continent.

D'après SPRI 2024, la balkanisation favorise l'ingérence étrangère (85% des bases militaires en Afrique sont dans les micro- États). Quant à la ZLECAF, politique prise pour faciliter le libre échange commercial dans les États Africains n'a atteint que 18 % de ses objectifs en 2020.

1.4. Les manifestations du néocolonialisme et de la balkanisation en Afrique

Le néocolonialisme que l'on appelle aussi la nouvelle colonisation est avant tout l'avènement d'une nouvelle manière de domination des jeunes États indépendants par les grandes puissances occidentales. En effet, institué pour des buts bien déterminés, le néocolonialisme devient aujourd'hui le principal moyen que l'ancien colonisateur utilise pour diviser les jeunes États Africains. Cette division se caractérise par des oppositions parfois violentes entraînant le plus souvent des guerres civiles ou des frontières, des conflits religieux ou ethniques. Le néocolonialisme se caractérise aussi par la politique du « diviser pour mieux régner » imposées par l'ancien colonisateur sur les jeunes États indépendants. De ce fait, en tant que système fondé par les occidentaux, le néocolonialisme engage deux grandes crises relevant de la division qui le caractérise. Il s'agit en premier lieu de la guerre de frontière qui consiste à mettre en conflit politique les États africains et en deuxième lieu, la guerre civile qui vise à engendrer des conflits internes entraînant ainsi l'ethnocentrisme, le tribalisme, le régionalisme, et même le clanisme.

1.5. L'objectif du néocolonialisme en Afrique

Malgré, toutes les destructions qu'avait engendrées la première politique occidentale, en l'occurrence le colonialisme, l'ancien colonisateur mettra en marche une seconde politique : le néocolonialisme. Le néocolonialisme, comme politique visant à dominer sur d'autres nouvelles formes les anciens pays colonisés, avait pour objectif de cultiver l'ethnocentrisme, le tribalisme, le régionalisme, bref, de créer une situation de conflit identitaire et des divisions qui entraîneront à leur tour des haines, des guerres et des crises de toutes sortes. Le néocolonialisme est donc une politique qui a pour vision l'opposition aux valeurs traditionnelles africaines de solidarité, d'hospitalité, d'ouverture et de vivre ensemble. Pour Nkrumah, le but du néocolonialisme est d'empêcher la véritable souveraineté des pays africains en les maintenant dans une dépendance économique, politique et culturelle. C'est une forme de colonisation déguisée, plus difficile à combattre car elle opère sous couvert de

coopération et de partenariat.³ Il a aussi pour but d'exploiter les ressources naturelles et à influencer les décisions stratégiques des pays africains par l'intermédiaire des multinationales occidentales, avec le soutien de leurs États d'origine en profitant des déséquilibres économiques.

2. Présentation des crises socio – politiques en Afrique

Les crises socio-politiques en Afrique ne relèvent pas des simples accidents historiques ; elles sont le produit d'une interaction complexe entre les facteurs internes et externes. Elles sont une composante essentielle de la dynamique politique du continent, affectant ainsi, la stabilité, le développement, et la cohésion sociale. Saisir les logiques qui les sous-tendent est une étape essentielle pour élaborer des réponses durables, centrées sur la consolidation des institutions, la gouvernance inclusive, et la coopération régionale.

2.1. Origine des crises socio – politiques en Afrique

Au lendemain des indépendances des jeunes États Africains, l'ancien colonisateur qui espère revenir avec une autre forme de domination, le néocolonialisme, a mis en place deux stratégies tendancieuses : la première, qui consiste à propager, au sein des États, l'ethnocentrisme, le tribalisme et le régionalisme qui finiront en des crises sociales. Et la deuxième stratégie consiste, quant à elle, à créer des frontières souvent indécises au point où les États n'arrivent plus à identifier clairement les limites de leurs frontières : ce qui met donc ces jeunes États indépendants dans une situation de conflits les uns contre les autres, d'où ressortent les crises politiques. Dans son œuvre *La balkanisation de l'Afrique et ses corollaires*, MATHIEU Dona Fassimou, nous révèle les implications politiques et sociales de la fragmentation du continent africain, en mettant en évidence les conséquences de la division sur l'unité africaine.⁴

2.2. Les caractéristiques des crises socio – politiques en Afrique

Les crises socio – politiques sont, par nature, les conflits internes, les guerres civiles, les guerres de frontières, en un mot la division que subissent les jeunes États Africains sous l'œil regardant de l'ancien colonisateur. Le cas de l'A.O.F (l'Afrique occidentale française) paraît illustratif pour montrer les caractéristiques des crises socio-politiques en Afrique. Pour JOSEPH ROGER de Benoit², l'attitude des « Élités » ouest –africaines d'expression française face à la doctrine d'assimilation, qui régit la politique coloniale française de l'après deuxième guerre mondiale (1939- 1945), n'a pas été uniforme en A.O.F. En réalité, de 1946 à 1960, les « Élités » ouest –africaines vont évoluer dans deux directions différentes. Ainsi, d'un côté, les partisans de l'assimilation, parmi lesquels on peut distinguer deux sous-groupes. L'un est

³ KWAME Nkrumah, le néocolonialisme dernier stade de l'impérialisme, 1965,

⁴ MATHIEU Dona Fassimou, *la balkanisation de l'Afrique et ses corollaires*, 2017

composé des partisans d'une assimilation inconditionnelle. L'autre est formé des adeptes d'une assimilation dans le respect de la personnalité africaines (p. 39). Les crises sociales que l'on appelle aussi conflits sociaux constituent l'une des causes qui empêchent les États Africains de se développer. En effet, créées et entretenues par l'ancien colonisateur, les crises sociales se caractérisent par des conflits internes aboutissant le plus souvent à des guerres civiles. C'est le cas par exemple, de la guerre du Liberia (1989-2003), de Sierra Leone (1991-2002), de Congo-Kinshasa (1996-2003), ou encore de celle de Rwanda de 1994 entre les Hutus et Tutsis. Ces crises sociales sont souvent le résultat du calcul posé par l'ancien colonisateur visant à ôter de l'africain toutes ces valeurs traditionnelles en l'occurrence : la solidarité, l'hospitalité, le vivre ensemble, pour le revêtir de l'ethnocentrisme, le tribalisme et le régionalisme qui sont aujourd'hui les sources de toutes les crises dont souffre la société africaine.

Quant aux crises politiques, elles demeurent de nos jours les principales causes qui mettent les États Africains en conflits. Une situation qui déstabilise et qui rend précaire le continent africain. Les crises politiques se caractérisent en effet, dans la plupart des cas par des guerres de frontières créées de toute pièce par l'ancien colonisateur depuis les années 1960, afin de mettre en conflit les États voisins, qui ignorent le plus souvent la délimitation de leurs territoires suites à des découpages imprécis effectués par les néocolonialistes. C'est le cas par exemple de la guerre de frontière entre le Niger et le Bénin sur la riche « île de l'été », entre le Tchad et la Libye sur la bande « d'Aouzou » ou encore le tiraillement de propriété de la péninsule de « BaKassi » entre le Nigeria et le Cameroun. Toutes ces oppositions montrent à suffisance les caractéristiques des crises qui font confronter politiquement les différents États Africains précédemment unis et solidaires, mais aujourd'hui déchirés par la politique de diviser pour mieux régner de l'ancien colonisateur. Ce qui renvoie à déduire que le néocolonialisme est la façon de gérer et d'exploiter les richesses des jeunes États indépendants.

2.3. Les causes des crises socio-politiques en Afrique

Comme causes des crises socio-politiques en Afrique, nous pouvons ici retenir l'inadéquation politique des dirigeants Africains qui ne tiennent pas compte des réalités africaines afin de bien gérer les problèmes que vivent au quotidien les peuples africains. À cela s'ajoute l'absence du civisme et d'organisation socio-politiques, plus aussi le néocolonialisme qui est une des principales causes de crises socio-politiques en Afrique. Ou encore la détermination arbitraire des frontières intra-africaines par des acteurs étrangers qui a incontestablement abouti à diviser et à déstructurer des formes d'organisation et de sociabilité préexistantes. En Afrique de l'ouest, les Haoussas se sont ainsi vu séparer et conférer une nouvelle identité de Nigériens et de Nigérians ; les Agnis se sont retrouvés divisés entre Ivoiriens et Ghanéens, et ainsi de suite.

2.4. Les conséquences du néocolonialisme et de la balkanisation en Afrique

L'Afrique est un continent longtemps pillé et exploité par les occidentaux selon Nkrumah⁵. Cette situation a aujourd'hui comme hier entraîné le continent dans des crises qui ont sans doute laissé des conséquences. De ces conséquences nous pouvons citer, l'ethnocentrisme, qui demeure la source de la plupart de séparatisme existant en Afrique. D'où nous pouvons nous rappeler de la sécession de Biafra et de l'Arawad. Le séparatisme ethnique préparé par l'ancien colonisateur se manifeste dans la volonté de reconstruire en des nouveaux États, les cadres tribaux disparus, en modifiant les frontières de ces États. Une situation qui entraîne sans doute les jeunes États dans des mouvements interminables, d'où on peut citer le mouvement pour la reconstitution du Ba – Congo qui concerne à la fois le Congo Brazzaville, le Zaïre (RDC actuel), et l'Angola. De même en Afrique occidentale, le mouvement touareg de l'Azawad qui affecterait le Niger, le Mali, la Mauritanie, et l'Algérie. Ces mouvements traduisent la volonté des séparatistes de se séparer des ethnies voisines en s'opposant à l'État. Pour ce qui est du Sahel, depuis le début des années 2000, cette région est devenue l'un des principaux foyers d'instabilité sécuritaires en Afrique.

En effet, le phénomène prend racine avec l'implantation d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), issue du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) Algérien. AQMI s'étend progressivement vers le sud, profitant de la porosité des frontières et des zones désertiques pour établir des bases au Mali, au Niger, et en Mauritanie. En 2012, la crise malienne marque un tournant. Ainsi, profitant de la rébellion touareg du mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), des groupes Djihadistes comme Ansardine, le Mouvement pour l'unicité et le Djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et AQMI s'emparent du nord du Mali. Leur objectif est d'instaurer un État islamique régi par la charia. Cette occupation entraîne une intervention militaire française (opération Serval) en 2013, qui repousse les Djihadistes, mais ne les élimine pas. Puis en 2017, plusieurs groupes armés, dont Ansar dine, Al-Mourabitoune et la Katiba Macina, se fusionnent pour créer un seul groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaida. Parallèlement, l'État islamique au grand Sahara (EIGS) émerge, ralliant des combattants dissidents. Ces groupes étendent leurs opérations dans le triangle frontalier entre le Burkina Faso, le Niger et le Mali, appelée communément zone de trois frontières, laquelle devient l'épicentre de la violence. Aujourd'hui suite au moindre contrôle de la zone dite de trois frontières par l'occident, les groupes armés tendent à créer une autre nouvelle zone de trois frontières sous l'œil regardant des grandes puissances, reliant ainsi, à nouveau le Niger, le Nigeria et le Bénin avec comme carrefour commun le Park W, se

⁵ KWAME Nkrumah, le néocolonialisme dernier stade de l'impérialisme, 1965

rattachant au village de Muntseka²⁶ frontière (Niger / Nigeria) pour continuer à mener leurs opérations de déstabilisation.

Cette région frontalière entre le Niger et le Nigeria est confronté à divers problèmes, notamment l'insécurité due à la présence des groupes armés, le banditisme et les tensions communautaires. Des groupes tels que les Lakurawa² ont récemment émergé, menant des attaques transfrontalières et exacerbant l'instabilité dans les zones déjà fragiles. La deuxième conséquence du néocolonialisme était le particularisme ethnique qui vise à mettre en opposition sur le plan politique et économique les populations d'un même pays. C'est le cas du Bénin où la population du nord s'oppose à celle du sud. Ce cas est aussi idem pour le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Le particularisme peut aussi opposer deux pays différents présentant des ethnies identiques. C'est le cas de Rwanda et de Burundi, où on a constaté l'affrontement (génocide) le plus violent de l'histoire de l'Afrique noire entre les tribus Hutus et Tutsis en 1994. Une opposition qui atteste la gravité du particularisme dans un Etat. Outre ces deux conséquences que nous avons citées, existe bien le régionalisme, qui est aussi une des conséquences de néocolonialisme. Le régionalisme est un fléau qui peut menacer la cohésion nationale dans le sens où il s'appuie sur le tribalisme.

A titre d'exemple, les événements survenus au Nigeria de 2010 à 2015 où l'unité nationale était artificiellement maintenu par un président chrétien du sud (Good Luck Jonathan), dans une fédération dominée par les populations islamisées du nord. Ou encore en 2013 en république centrafricaine où deux communautés se sont affrontés par le biais de deux groupes armés à savoir : le Seleka pour les musulmans et l'Antibalaka pour les chrétiens. Ainsi, les crises socio – politiques ne sont pas seulement du temps passé, certains des Etats Africains sont actuellement en train de souffrir des conséquences que celles – ci peuvent engendrer, à l'image de la Somalie qui subit des menaces par le groupe Djihadiste « AL SHABAB ».

Puis au Soudan où les rebelles de FSR (forces de soutien rapide) commandés par Mohamed Hamdan Dagalo, s'affrontent à l'armée régulière pour la conquête du pouvoir central. Et la Libye qui était depuis 2011 divisée en deux blocs antagonistes, c'est-à-dire le pouvoir de Tripoli et celui de Benghazi. Il y a lieu en outre d'évoquer le cas du sous-développement, qui est la conséquence directe du néocolonialisme économique. Le sous-développement de l'Afrique est selon certains théoriciens produit par la domination du Nord sur le Sud. La théorie de dépendance² notamment chez SAMIR Amin (1973), reste une référence majeure pour penser les rapports Nord-Sud et critiquer le néocolonialisme économique. Les pays du Nord se développent en exploitant les ressources humaines et naturelles des pays du Sud. Du point de vue commercial, les pays du Sud exportent des produits

⁶ Village frontalier, reliant le Niger au Nigeria, plus précisément au département de Konin (région de Tahoua / Niger)

primaires (peu de valeur ajoutée) et importent des produits manufacturés (couteux), ce qui aggrave un déséquilibre économique.

Ce rapport selon Amin n'est accidentel ou conjecturel, mais structurel, car sciemment préparé et entretenu par les puissances impérialistes. JEFFREY Herbst parle même dans son ouvrage : « States and power in Arica » (2000) des frontières artificielles. Il a insisté sur la nature des frontières héritées de la colonisation : dit-il les frontières sont artificiellement tracées et imposées sans tenir compte des réalités géographiques, ethniques, culturelles ou économiques. Les conséquences les plus visibles de ces frontières artificielles pour Herbst est la faible légitimité de l'État : les populations ne s'identifient pas toujours à un État « fabriqué », les conflits ethniques ou régionaux : des peuples liés ont été divisés ; d'autres forcées à cohabiter ; difficultés de gouvernance : ici l'administration centrale peine à imposer son autorité ; ensuite, la tension transfrontalières ; Par exemple conflits autour des Touaregs, des Hutu et Tutsis.

Et enfin, le problème de développement, avec une faible intégration territoriale, qui est synonyme des difficultés d'infrastructures, de services. Selon les données de ACLED 2023, 65% des guerres africaines post-1960 concernent les disputent frontalières : c'est le cas des tensions persistantes entre la RDC et le Rwanda, notamment en raison du soutien présumé du Rwanda au groupe rebelle M23 actif dans l'est de la RDC ; Ainsi, des affrontements ont beaucoup de temps eu lieu entre les forces congolaises et les rebelles du M23, avec des accusations mutuelles entre les deux États. Selon les analyses de SIPRI Yearbook 2024, la fragmentation des États et la prolifération de groupes armés non étatiques favorise en outrance l'ingérence étrangère notamment par le biais d'acteurs tels que le groupe Wagner ou encore par l'installation des bases militaires étrangères, le plus souvent issue des grandes puissances. Car, les analyses de SIPRI 2024 montrent que 85 % des bases militaires étrangères en Afrique se trouvent dans les micro-États. Les anciennes puissances coloniales (France , Royaume Uni , etc. ..) et les institutions internationales (FMI ,Banque mondiale ;) , maintiennent l'Afrique dans une logique de dépendance financière (conditionnalités des prêts , dettes , aides liées).

À cela s'ajoute les entreprises multinationales qui exploitent les ressources naturelles africaines (pétrole, minerais, cacao) avec peu de retombées locales. Les langues coloniales, les medias étrangers, et les systèmes éducatifs perpétuent aussi une aliénation mentale et/ ou intellectuelle.

Toutes ces conséquences citées ci haut traduisent à tous les niveaux les conséquences du néocolonialisme en Afrique.

3. Résultats et perspectives

Les fruits de ces recherches nous ont prouvé que la balkanisation a eu d'innombrables conséquences sur le développement de l'Afrique. Elle a innocemment été pillée et endommagée pendant des siècles par l'occident à travers la colonisation, puis la recolonisation. On lui a dérobé son capital physique, ses ressources naturelles et donc ralenti son développement en y érigeant des frontières artificielles pour semer la discorde, la désunion en son sein. Nous suggérons comme solution à ces maux, à l'Afrique de rendre réel l'idée d'intégration régionale et continentale en élaborant des politiques propres à ses réalités afin de renforcer l'UA.

Ce n'est qu'ainsi qu'on peut parvenir à la création des États Unis d'Afrique et d'une monnaie unique à l'Afrique. Par suite, le développement de l'Afrique sera au rendez-vous. Cette théorie qu'avait prédit Nkrumah depuis les années 60, semble connaître un regain d'intérêt face aux nouvelles alliances (AES). Ce qui fait de la pensée de Nkrumah une pensée ainsi, d'actualité.

Conclusion

À la lumière de tout ce qui précède, il apparaît clairement de constater que le néocolonialisme constitue un frein pour le développement de l'Afrique. Car, il n'est un secret pour personne que le continent Africain manque d'unité, or sans unité pas de force et sans force, il n'y a point de liberté, de paix, ni de développement. A cet égard, on découvre que ce n'est pas la pauvreté qui explique les différentes crises que subit le continent ; mais plutôt, le particularisme, le séparatisme, et les revendications à caractère identitaires que l'ancien colonisateur entretenne, qui sont à la base de celle-ci.

De ce fait, il est évident que le seul moyen efficace de lutter contre toutes ces crises, est de s'unir. Pour cela, les États Africains doivent penser à la création des unions monétaires régionales, à appliquer une diplomatie collective et à reformer les institutions continentales. D'où la « débalkanisation » de l'Afrique.

Références Bibliographiques

- ACLED. 2023, Armed Conflict Location & Event Data Project, Etats Unis.
- BAD, 2024, Banque Africaine de Développement, Abidjan, Côte d'ivoire.
- Conférence de Berlin (1884- 1885).
- JEFFREY Herbst. Stades and power in Africa. 2000.
- JOSEPH Roger de Benoit, la balkanisation de l'Afrique occidentale Française, 1979.
- KWAME Nkrumah, le néocolonialisme dernier stade de l'impérialisme, 1965, Thomas Nelson & Sons Ltd.
- KWANE Nkrumah, l'Afrique doit s'unir, 1963, Panaf Books Ltd.
- SAMIR Amin, le développement inégal. 1973.
- SIPRI, Yearbook 2024. Stockholm International Peace Research Institute, Stockholm, Suède.
- MATHIEU Donas Fassimou. La balkanisation de l'Afrique et ses corolaires, 2017.
- ZLECAF, 2020, Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, Accra, Ghana.

Indépendance et intégration : le double défi de la souveraineté africaine

*Independence and integration: the dual challenge
of african sovereignty*

Paul-Marie BOUKOULOU

Doctorant en sciences sociales

Collège doctoral de l'Institut catholique de Paris

Unité de recherche « Religions, Cultures et Sociétés » EA 7403

Résumé

Dans la continuité de l'Organisation de l'unité africaine, l'Union africaine est aujourd'hui l'incarnation de la vision panafricaine d'une Afrique unie, libre et maîtresse de son propre destin. Alors il y a lieu de questionner la capacité des États africains à exercer leur autorité selon les exigences de la gouvernance moderne et à opérer leurs propres choix politiques sans ingérence extérieure. Le projet d'une Afrique actrice géopolitique indépendante implique d'explorer la voie évolutionniste ainsi que le chemin révolutionnaire, à l'instar de celle empruntée par les États de la confédération des États du Sahel. Cette contribution, destinée à la recherche des voies d'accès à la souveraineté pour les pays africains, repose sur une analyse globale de l'évolution de la donne géopolitique africaine, à travers ses principales séquences depuis la décennie des indépendances. Elle s'appuie sur l'exploitation des sources secondaires issues de la littérature correspondante. Les résultats qui se dégagent de cet examen révèlent que l'approche évolutionniste tend aujourd'hui à favoriser la recolonisation du continent. Aussi, nombre de tentatives révolutionnaires ont été neutralisées, depuis la décolonisation, non sans l'implication des acteurs continentaux. Dès lors, l'unité continentale s'affirme comme le socle de la construction et de la conquête de la souveraineté des États africains au regard des enjeux géopolitiques globaux.

Mots clés : *Souveraineté – États – intégration – ingérence – géopolitique – gouvernance*

Abstract

In the continuity of the Organization of African Unity, the African Union is today the embodiment of the pan-African vision of a united Africa, free and master of its own destiny. It is therefore worth questioning the ability of African states to exercise their authority in accordance with the requirements of modern governance and to make their own political choices without external interference. The project of an independent geopolitical actor Africa involves exploring the evolutionary path as well as the revolutionary path, like that taken by the states of the confederation of states of the Sahel. This contribution, which is intended to help African countries find access to sovereignty, is based on a global analysis of the evolution of the African geopolitical situation, through its main sequences since the decade of independence. It relied on the exploitation of secondary sources from the corresponding literature. The results of this review reveal that the evolutionary approach now tends to favour recolonization of the continent. Also, many revolutionary attempts have been neutralized since decolonization, not without the involvement of continental actors. Thus, continental unity is affirmed as the foundation for the construction and conquest of the sovereignty of African states in relation to global geopolitical issues.

Keyword : *Sovereignty – States – integration – interference – geopolitics – governance*

Introduction

Après plus de quatre siècles de traite négrière et plus d'un demi-siècle de colonisation, les années 1960 ont vu l'avènement d'une vague de décolonisations qui a conduit à la naissance d'États africains officiellement souverains. Dès 1963 (création de l'OUA), le continent s'est engagé dans des dynamiques d'intégration régionale portées par des idéaux panafricanistes et la volonté de faire front commun face aux défis sécuritaires, économiques et diplomatiques. Un demi-siècle plus tard, la souveraineté africaine reste inachevée, voire illusoire à bien des égards. Si l'autonomie des États africains est affirmée par leurs dirigeants, dans les cénacles et assemblées de la scène internationale, la réalité est plutôt marquée par une dépendance persistante à l'égard des puissances extérieures ou des institutions financières internationales.

L'indépendance renvoie à la capacité d'un État à exercer son autorité sans ingérence extérieure. Cette notion a été particulièrement mise en lumière par des figures emblématiques telles que Kwame Nkrumah, qui a plaidé pour l'unité de l'Afrique comme moyen d'affirmation de son indépendance

véritable, loin des vestiges coloniaux et des dépendances économiques¹. Dans cette perspective la souveraineté s'étend également à la maîtrise des ressources et à l'autonomie dans la définition des politiques économiques et sociales. Parallèlement, l'intégration, entendue comme la volonté des États africains de coopérer et de se regrouper au sein de structures communautaires ou régionales, pose un défi majeur. Ce processus d'unification, tout en promettant des bénéfices économiques et politiques, implique souvent un transfert de souveraineté qui peut susciter des réticences. Ce double mouvement soulève une tension structurelle : comment les États africains peuvent-ils consolider leur souveraineté tout en s'insérant dans des organisations d'intégration régionale qui supposent le partage, voire la délégation de certaines prérogatives ? Mais en même temps, en quoi l'intégration continentale demeure-t-elle la clé de l'affirmation de la souveraineté étatique ? À partir d'une recherche documentaire, il s'agira d'interroger les fondements et les limites de l'indépendance africaine, le rôle stratégique de l'intégration, ainsi que les conditions d'une souveraineté repensée et affirmée dans le contexte de la globalisation d'aujourd'hui.

1. La décolonisation politique de l'Afrique : fondement d'une autonomie incomplète

L'indépendance politique, obtenue par la plupart des pays africains, a constitué un tournant décisif dans l'histoire du continent. Elle a marqué la fin de la domination coloniale formelle et la naissance d'États souverains juridiquement reconnus sur la scène internationale. À contrario, de nombreuses dynamiques aussi bien externes qu'internes au continent retardent l'émergence de la capacité effective de ces nouveaux États à exercer leur autorité sans contrainte.

1.1. Une souveraineté héritée et inachevée

L'accession de l'Afrique à l'indépendance s'est construite dans un contexte où les structures des États nouvellement créés étaient calquées sur l'organisation coloniale, elle-même étant une imitation du modèle de l'État occidental². Construits sans considération des réalités sociologiques locales et sans véritable ancrage social, ceux-ci se sont retrouvés dotés d'institutions étatiques venues d'ailleurs, d'une administration peu professionnalisée, et des économies largement dépendantes des anciennes puissances coloniales.

¹ GNAGNE (A A F M), « *L'Afrique va s'unir : une relecture de Nkrumah pour l'Afrique de demain* ». Disponible en ligne : https://www.revue-zaouli.com/wp-content/uploads/2025/02/03-Akpa-Akpro-Franck-Michael-GNAGNE_Zaouli_Numero-Special_Fevrier-2025.pdf. Consulté le 12 mai 2025.

² BADIE (B), *L'État importé : L'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayart, 1992, p. 19.

1.1.1. Lutte pour la libération et émergence des États africains

La lutte pour la libération et l'émergence des nations africaines a été un processus historique complexe qui a impliqué des mouvements nationalistes et indépendantistes, avec des figures historiques ayant joué un rôle crucial dans le processus de décolonisation. Les années 1930 ont vu l'émergence de personnalités nationalistes influentes telles que Jomo Kenyatta au Kenya, Kwame Nkrumah au Ghana, Ruben Um Nyobè au Cameroun ou Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, chacun agissant pour l'indépendance de son pays. Ces figures ont porté les idéaux de libération des populations africaines, créant un élan vers l'autodétermination qui a finalement conduit à la décolonisation de l'Afrique. Les mouvements de libération nationale dans des pays comme la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, l'Angola, le Mozambique et Sao Tomé-et-Principe ont été menés par des organisations telles que le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA). Ceux-ci ont été renforcés par des théoriciens révolutionnaires comme Amilcar Cabral, qui a souligné l'importance de la résistance culturelle dans la lutte contre la domination étrangère. Le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale, a également joué un rôle significatif dans le processus de décolonisation. En somme, la combinaison de leaderships visionnaires, de résistance culturelle et de soutien international a contribué à l'émergence des nations africaines indépendantes au cours du XXe siècle.

1.1.2. L'Afrique décolonisée à l'épreuve de la souveraineté politique

Depuis les indépendances, nombre de pays africains restent dans une situation de dépendance malgré la fin officielle de la domination coloniale. En effet, les nouveaux États africains, bien qu'ayant acquis leur souveraineté juridique face aux puissances coloniales, ont souvent continué à fonctionner sous une influence extérieure forte, désormais plus subtile et indirecte. Cette dépendance post-indépendance s'explique par plusieurs facteurs interconnectés qui perpétuent des rapports de domination et d'infériorité vis-à-vis des anciennes métropoles et d'autres acteurs internationaux.

D'abord, l'indépendance politique s'est avérée superficielle, car elle ne s'est pas accompagnée d'une véritable autonomie économique ni militaire. Les structures institutionnelles ainsi que les modèles de gouvernance hérités de la colonisation n'étaient pas toujours adaptées aux réalités africaines et ont maintenu les pays dans des relations inégales où les intérêts étrangers restaient prioritaires. Pour protéger leurs intérêts économiques, les anciennes puissances coloniales ont conservé une influence considérable notamment en installant ou soutenant au pouvoir des dirigeants africains qui leur étaient favorables, en négociant des accords de coopération militaires et économiques, et en s'assurant un accès privilégié aux ressources naturelles. Cette situation a conduit à la pérennisation de régimes autoritaires qui bénéficiaient et bénéficient encore du soutien extérieur en échange du

maintien d'une forme de dépendance³. Par ailleurs, les économies africaines sont restées largement basées sur une logique de rente d'exportation de matières premières, où les pays vendent des ressources naturelles tout en important majoritairement des produits manufacturés. Cette configuration économique déséquilibrée, maintenue par des accords souvent défavorables et par la faiblesse du tissu industriel local, entretient la dépendance vis-à-vis des marchés internationaux ainsi que des institutions financières mondiales (FMI, Banque mondiale), qui imposent leurs conditions via la dette et les politiques d'ajustement structurel. En conséquence, la souveraineté politique est largement limitée, car la capacité des États à définir et contrôler leurs propres politiques économiques est fragile⁴.

Il convient de souligner que la persistance l'instabilité politique chronique dans plusieurs pays africains est aussi attribuable à ces rapports de domination externe. La Guerre froide a renforcé ce phénomène, chaque camp (Ouest et Est) cherchant à influencer les régimes africains dans un contexte de rivalité idéologique, causant divisions internes, conflits et guerres civiles. La répression politique, le contrôle arbitraire du pouvoir et parfois les assassinats politiques, font partie des conséquences directes de ces tensions, exacerbées par des ingérences étrangères cherchant à défendre leurs intérêts dans le continent⁵.

Il s'ensuit que la dépendance politique de l'Afrique depuis les indépendances est une réalité complexe fondée sur des mécanismes de domination indirecte qui s'appuient sur des structures héritées de la colonisation, des systèmes économiques déséquilibrés et des rapports de forces géopolitiques.

1.2. Les obstacles contemporains à l'exercice de la souveraineté en Afrique

Fondamentalement, la souveraineté, par essence, est individualiste, chaque État cherchant à l'exercer dans sa plénitude tout en minimisant les contraintes extérieures. Bien que, les traces profondes du colonialisme continuent d'entraver la pleine souveraineté des nations africaines, les lacunes du leadership post-colonial des pays africains constitue également une entrave sérieuse à la marche de l'Afrique vers sa pleine souveraineté.

³ ENDJITO (F) & al. « La problématique des dépendances économiques de l'Afrique ».

Disponible en ligne :

<https://www.egc.fr/sites/egc.fr/files/uploads/2020/03/Lad%C3%A9pendancedespaysafricains.pdf>

⁴ Idem.

⁵ BAYART (J-F) & al. « L'Afrique « cent ans après les indépendances » : vers quel gouvernement politique ? », *Politique africaine*, 2010/3 N° 119, p. 129-157. Disponible en ligne : <https://shs.cairn.info/revue-politique-africaine-2010-3-page-129?lang=fr>.

1.2.1. La dépendance technologique : un frein à la souveraineté continentale

Dans le monde d'aujourd'hui, la maîtrise de la technologie est devenue un déterminant décisif de l'affirmation de la liberté d'action des acteurs sur la scène internationale. Le retard technologique constitue un véritable frein à la souveraineté continentale, car elle crée une relation de dépendance prononcée entre les pays récepteurs et les fournisseurs de technologie. Cette situation est la résultante du manque de maîtrise des savoirs et savoir-faire scientifiques et technologique, qui rend les pays vulnérables face aux décisions des entreprises multinationales dispensant ces connaissances. En effet, les pays qui souhaitent développer une indépendance technologique doivent faire face à des barrières juridiques, économiques et technologiques, telles que des clauses restrictives dans les contrats, des coûts prohibitifs pour l'acquisition et le maintien des technologies, ainsi que des limitations dans la formation nécessaire pour une véritable autonomie⁶. En plus des effets néfastes sur les individus⁷, cette dépendance réduit la capacité des pays à prendre des décisions stratégiques indépendantes, surtout dans le domaine de la production industrielle. Ce qui compromet leur développement économique et social à long terme. La cyberdépendance, qui est une nouvelle forme de cette dépendance, se manifeste par une utilisation compulsive des technologies numériques, impactant non seulement les individus mais aussi les structures sociales et économiques, et menaçant ainsi la stabilité et la souveraineté continentales⁸. Il est crucial que les pays adoptent des politiques visant à développer les capacités technologiques afin de renforcer leur autonomie en la matière, en investissant dans la formation et la recherche, et en encourageant l'innovation locale pour réduire leur dépendance envers les technologies étrangères.

1.2.2. De la centralisation autoritaire à l'impunité : visages multiples de la mal gouvernance en Afrique

La mal gouvernance en Afrique se manifeste sous de multiples visages, allant de la centralisation autoritaire à l'impunité, avec des effets freinant le développement économique et social du continent. Tout d'abord, la centralisation autoritaire, caractérisée par des régimes où le pouvoir est concentré entre les mains d'un seul individu ou d'un clan, engendre une gouvernance opaque et autoritaire qui étouffe les voix dissidentes et affaiblit

⁶ DROUVOT (H) & VERNA (G), « Chapitre IV. La dépendance technologique ». *Les politiques de développement technologique* », Éditions de l'IHEAL, 1994. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.iheal.1660>.

⁷ BLANC (M), « Dépendance technologique : quels effets sociaux, cognitifs et psychologiques ? » octobre 2024. Disponible en ligne : <https://sciencepost.fr/dependance-technologique-effets-sociaux-cognitifs-psychologiques/>

⁸ Institut de la statistique du Québec, « L'accès des ménages à Internet en 2016 », Disponible en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201711-1.pdf>

les institutions démocratiques. Cette concentration excessive du pouvoir engendre souvent des fraudes électorales et des manipulations constitutionnelles, permettant aux dirigeants de se maintenir indéfiniment au pouvoir, ce qui mine la légitimité des gouvernements et fragilise l'état de droit. Ces pratiques aboutissent à des élections contestées, qui alimentent des conflits socio-politiques compromettant ainsi la stabilité institutionnelle, notamment la justice, en limitant son indépendance et sa capacité à agir avec impartialité⁹.

Par ailleurs, cette gouvernance autoritaire, ce déficit d'état de droit induit inéluctablement une impunité quasi généralisée des élites politiques, qui exploitent les ressources publiques à des fins personnelles en l'absence de tout devoir de redevabilité. Cette non-reddition de comptes encourage la corruption endémique et fragilise davantage les structures étatiques, minant la confiance citoyenne envers les dirigeants. L'impunité des chefs d'État ou de leurs clans, souvent acteurs ou complices du système corrompu, alimente aussi la pauvreté et l'exclusion sociale, creusant les inégalités et freinant l'égalité des chances dans les différentes sociétés africaines¹⁰. Le mécanisme continental censé évaluer et améliorer la gouvernance, tel que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, n'a pas démontré une efficacité suffisante pour enrayer ces dérives, renforçant le sentiment d'abandon et d'injustice chez les populations¹¹.

L'incapacité ou la réticence des organisations régionales et continentales à sanctionner fermement les abus des dirigeants crée un environnement où la souveraineté nationale est assimilée au pouvoir de domination des gouvernants sur leurs concitoyens. Ce qui conduit à une normalisation des violations des droits et à une quasi-immunité des gouvernants face à leurs responsabilités. Cette situation désespère les citoyens qui, face à des institutions défailtantes et illégitimes, peuvent emprunter les chemins de la révolte, du non-respect des règles étatiques, aggravant l'instabilité et la vulnérabilité des États. L'on se rend ainsi compte que la mauvaise gouvernance, par sa double face faite de centralisation autoritaire et d'impunité, constitue à la fois une entrave à la construction de la souveraineté africaine et un symptôme d'un cercle vicieux où les progrès économiques restent limités, et les immenses potentialités du continent bénéficient plus aux entreprises étrangères ou restent inexploitées. Pour rompre avec ce cycle, il est indispensable que les États africains trouvent leurs propres solutions réalistes et ancrées dans une volonté politique sincère de réforme et de respect

⁹ CILLIERS (J), « Mauvaise gouvernance et fraudes électorales expliquent le recul de l'Afrique », ISS, 2024. Disponible en ligne : <https://issafrica.org/fr/iss-today/mauvaise-gouvernance-et-fraudes-electorales-expliquent-le-recul-de-lafrique>

¹⁰ SALLA (A F), *Mal-gouvernance en Afrique : chefs d'État ou chefs de clan ?* Saint-Maur-les-Fossés, Jets d'encre, 2019, p. 27.

¹¹ AKUM (F), « Coups d'État : causes ou symptômes de la mauvaise gouvernance ? », ISS, 2020. Disponible en ligne : <https://issafrica.org/fr/iss-today/coups-detat-causes-ou-symptomes-de-la-mauvaise-gouvernance>. [dernier accès juin 2025].

des droits fondamentaux, en inscrivant la bonne gouvernance au cœur des priorités du développement¹².

1.2.3. Ingérences étrangères et déficit de souveraineté en Afrique

Les ingérences étrangères et le déficit de souveraineté constituent aujourd'hui des enjeux majeurs dans l'analyse des relations entre l'Afrique et certains de ses partenaires, inscrivant ces liens dans un champ d'ambiguïtés structurelles et permanentes. Depuis la décolonisation, des États africains sont traversés par des influences extérieures qui, loin de s'estomper avec la proclamation de l'indépendance, se sont recomposées autour de nouveaux acteurs et de nouvelles stratégies. La fin de l'administration directe par les puissances coloniales n'a pas mis un terme aux interférences étrangères. Ce schéma s'est maintenu, notamment à travers la françafrique, système complexe de coopération et d'influence économique, militaire et politique, caractérisé par des interventions directes (comme au Zaïre, au Tchad ou en Centrafrique), des intérêts économiques dans l'exploitation des ressources naturelles et le maintien de la stabilité selon les intérêts occidentaux, souvent au détriment de la souveraineté africaine¹³. Aujourd'hui, la fragmentation du continent, amplifiée par l'ingérence des grandes puissances occidentales, se manifeste dans une véritable guerre d'influence sous couvert de lutte contre le terrorisme, de promotion de la démocratie, ou de protection des intérêts stratégiques, ce qui renforce le déficit de souveraineté endémique et la mise à mal de la légitimité et de l'autonomie des États africains¹⁴.

Les réactions des puissances occidentales, parfois contradictoires (condamnant les coups d'État dans certains pays tout en les justifiant dans d'autres selon des intérêts stratégiques), illustrent l'incohérence et l'ambiguïté des relations Afrique-Occident, révélant un alignement plus ou moins forcé sur des valeurs et des normes importées, au détriment de trajectoires locales et autonomes. Ainsi, ces dynamiques d'ingérence et de dépendance continuent d'impacter profondément la gouvernance, la stabilité et le développement du continent, posant la question de la validité et de la pérennité d'une relation Afrique-Occident fondée sur des rapports de force et des jeux d'influence plutôt que sur l'équilibre et la réciprocité.

¹² ABOUBACAR YACOUBA BARMA, « La mauvaise gouvernance freine le développement en Afrique », 2017. Disponible en ligne : <https://afrique.latribune.fr/politique/gouvernance/2017-12-07/la-mauvaise-gouvernance-freine-le-developpement-en-afrique-760747.html>. [dernier accès juin 2025].

¹³ ISS, « Coups d'État en Afrique : les acteurs étrangers sont-ils de simples boucs émissaires ? », 2023. Disponible en ligne : <https://issafrica.org/pscreport/psc-insights/coups-detat-en-afrique-les-acteurs-etrangers-sont-ils-de-simples-boucs-emissaires>. [dernier accès juin 2025].

¹⁴ MALICK (D), « Afrique : Une véritable guerre d'ingérence se déroule sous nos yeux », Le Point, 8 novembre 2022. Disponible en ligne : https://www.lepoint.fr/afrique/afrique-une-veritable-guerre-d-ingerence-se-deroule-sous-nos-yeux-08-11-2022-2496902_3826.php#11. [dernier accès juin 2025].

2. L'Afrique souveraine par l'unité : l'intégration au service de la souveraineté réelle

L'intégration régionale africaine est un concept profondément ancré dans l'histoire du continent. Elle constitue un élément essentiel pour atteindre la souveraineté effective de l'Afrique. En effet, cette intégration a été rêvée par de nombreux dirigeants africains dès les années 1960, avec la création en 1963 de l'OUA, qui a évolué en Union africaine (UA) en 2002¹⁵. Le processus d'intégration régionale vise à créer un espace économique et politique unifié, facilitant la libre circulation des personnes, des biens et des services entre les pays. Cela permettrait la mise en valeur des complémentarités économiques entre les États, favorisant ainsi la spécialisation et la valeur ajoutée des produits africains¹⁶. Si soixante ans après les indépendances, l'économie de l'Afrique reste, pour l'essentiel, tournée vers l'extérieur du continent¹⁷, l'intégration régionale pourrait inversement contribuer à transformer ces économies en les rendant plus diversifiées et autosuffisantes. L'Union africaine a lancé plusieurs initiatives majeures, comme la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf), qui vise à supprimer les barrières tarifaires et non tarifaires, et à promouvoir la coordination et l'infrastructure nécessaire pour une véritable intégration économique¹⁸. Mais, celle-ci reste un défi culturel et politique, nécessitant une approche inclusive et respectueuse des différences culturelles et nationales. Elle exige une « culture de la rencontre » et du dialogue, pour instaurer un climat de confiance, de paix et de sécurité, conditions essentielles pour une intégration réussie, capable de positionner le continent comme un acteur majeur sur la scène mondiale.¹⁹

2.1. La Dynamique des organisations régionales et le panafricanisme

La dynamique des organisations régionales en Afrique est un aspect crucial du panafricanisme, qui vise à promouvoir l'unité et la coopération entre les pays du continent. Historiquement, cette dynamique a connu plusieurs phases de développement. Dans les décennies d'après les indépendances, les États africains ont tenté de surmonter leurs faiblesses économiques et politiques en créant des organisations régionales. Les années 1970 et 1980, ont vu l'émergence de nombreuses organisations régionales telles que : la

¹⁵ HARSCH (E), « Concrétiser l'intégration africaine », septembre 2016. Disponible en ligne : <https://africarenewal.un.org/fr/magazine/concretiser-lintegration-africaine>. [dernier accès juin 2025].

¹⁶ SAGADOU (J-P), « L'intégration africaine ou le désir de l'autre », Augustin de l'Assomption, disponible en ligne : <https://www.assomption.org/wp-content/uploads/2021/02/RIA-54-integration-africaine.pdf>. [dernier accès juin 2025].

¹⁷ SAUDUBRAY (F), « Les vertus de l'intégration régionale en Afrique », *Afrique contemporaine*, 2008/3 n° 227, p.175-185. Disponible en ligne : <https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2008-3-page-175?lang=fr>. [dernier accès juin 2025].

¹⁸ Union africaine, Rapport sur l'intégration africaine, décembre 2020. Disponible en ligne : <https://au.int/sites/default/files/documents/40071-doc-africanintegrationreport-frenchjan28.pdf>. [dernier accès juin 2025].

¹⁹ SAGADOU (J-P), Art. Cit., p. 45.

Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) créée en 1967 (réactivée en 2000), la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) datant de 1975, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) dont l'existence remonte à 1983, l'Union du Maghreb instituée par le Traité de Marrakech de 1989, la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) mise en place en 1992. Il convient aussi de souligner les efforts déployés pour réorienter ces structures, notamment avec l'émergence du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et la transformation de l'OUA en UA en 2000. Cependant, cette multiplicité d'organisations régionales est parfois à l'origine des chevauchements et des difficultés de fonctionnement, car nombre de pays africains adhèrent souvent à plusieurs ensembles régionaux. Ce qui peut compliquer la mise en œuvre efficace des stratégies, et créer des tensions entre l'intégration fonctionnelle souhaitée et les réalités politiques nationales et régionales.

2.2. La coopération politique et sécuritaire interétatique

La coopération politique et sécuritaire interétatique en Afrique constitue un levier essentiel pour répondre aux nombreux défis auxquels le continent est confronté, notamment en matière de conflits armés, d'instabilité politique, et de menaces transnationales telles que le terrorisme. Face à un contexte où les mécanismes traditionnels de règlement des conflits montrent leurs limites, les États africains affirment privilégier de plus en plus une approche pragmatique et concertée pour renforcer leur sécurité collective et stabiliser leurs zones frontalières. Cependant, des dynamiques contraires se font jour au sein de certaines communautés économiques régionales. Par exemple, dans la région de l'Afrique de l'Ouest, la rupture institutionnelle est aujourd'hui consommée entre la CEDEAO et les membres de la Confédération des États du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger)²⁰. Dans l'espace de la CEEAC, deux membres de la communauté, en l'occurrence le Rwanda et la république démocratique du Congo sont engagés dans un conflit vieux de trois décennies, sans que l'instance sous régionale ne soit en mesure de formuler une proposition crédible de sortie de crise. En raison de son inefficacité, elle est depuis reléguée au second plan, la stabilisation étant désormais recherchée sous l'autorité de l'ONU et la médiation assurée par, d'une part deux processus africains (Nairobi et Luanda) et d'autre part ceux de Doha et Washington.

Au niveau continental, l'Union africaine (UA) se positionne comme un acteur central dans la promotion de la paix et de la sécurité. Les sommets annuels de l'UA en 2025 ont, entre autres, mis l'accent sur le besoin de renforcer les capacités de médiation dans des régions en crise, comme le

²⁰ DJIBY SOW, « La Realpolitik peut-elle relancer la coopération régionale en Afrique de l'Ouest ? », ISS, 20 mai 2025. Disponible en ligne : <https://issafrica.org/fr/iss-today/la-realpolitik-peut-elle-relancer-la-cooperation-regionale-en-afrique-de-l-ouest>. [dernier accès juin 2025].

Soudan, la région des Grands Lacs et la Somalie, tout en appelant à une coopération renforcée entre États pour prévenir l'extension des conflits et leurs conséquences déstabilisantes²¹. Cette approche souligne la volonté politique d'instaurer des cadres institutionnels robustes pour une collaboration interétatique qui transcende les intérêts nationaux individuels et favorise la paix collective et une sécurisation régionale efficace. Car l'objectif insistant sur l'urgence de trouver des « solutions africaines aux problèmes africains » pour assurer une paix durable²² et sa souveraineté n'est pas encore atteint.

2.3. Impacts des partenariats internationaux sur l'intégration africaine

Les partenariats internationaux peuvent jouer un rôle déterminant dans l'intégration africaine, à la fois sur le plan économique et politique, en influençant la manière dont les nations du continent s'insèrent dans la dynamique mondiale et renforcent leur cohésion régionale. La période contemporaine voit émerger une nouvelle forme de collaboration fondée sur l'idée de partenariat, qui vise à placer l'Afrique sur un pied d'égalité face aux grandes puissances économiques et à favoriser son autonomie dans la gouvernance mondiale²³. Ce nouveau paradigme devrait permettre à l'Afrique de négocier plus efficacement les termes de ses échanges, d'optimiser la réception des apports technologiques et financiers, et de mieux structurer ses stratégies de développement. Actuellement, les partenariats internationaux contribuent à l'essor des échanges économiques, à la diversification des marchés africains et à l'amélioration des infrastructures régionales²⁴. Les partenariats internationaux peuvent faciliter les investissements directs étrangers et l'accès à des technologies de pointe, tout en soutenant des programmes de renforcement des capacités institutionnelles et humaines. Grâce à ces dynamiques, les pays africains sont de plus en plus interconnectés, non seulement entre eux, mais aussi avec le reste du monde. Le partage d'expertise et de bonnes pratiques issues de certains de ces partenariats permet à l'Afrique de mieux structurer ses politiques publiques et de suivre des modèles de développement éprouvés ailleurs.

Cependant, ces impacts ne sont pas sans défis : l'intégration africaine dépend aussi du suivi rigoureux de la mise en œuvre des engagements

²¹ Crisis Group, « Huit priorités pour l'Union africaine en 2025 », Février 2025. Disponible en ligne : <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/african-union-regional-bodies/b205-eight-priorities-african-union-2025>. [dernier accès juin 2025].

²² Communiqué conjoint dialogue ministériel sur le partenariat entre la SADC et l'Union européenne, du 15 mars 2025, Harare. Disponible en ligne : <https://www.sadc.int/sites/default/files/2025-03/FR%20-%20Agreed%20Joint%20Statement%20SADC%20EU%20Ministerial%20Partnership%20Dialogue%20-%2015%20Mar%202025.pdf> [dernier accès juin 2025].

²³ CHOUALA (Y. A). L'Afrique dans le nouveau partenariat international : enjeux de civilisation et de puissance. *Études internationales*, n° 34(1), 2003, p.53. Disponible en ligne : <https://doi.org/10.7202/006931ar>. [dernier accès juin 2025].

²⁴ BAD, « Intégration régionale », Disponible en ligne : <https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/topics/regional-integration> [dernier accès juin 2025].

internationaux, de la capacité des États à coordonner leurs efforts et à faire face aux pressions extérieures ou internes qui peuvent entraver le processus²⁵.

3. L'intégration africaine : utopie panafricaine ou horizon réalisable ?

Pour qu'une intégration africaine efficace puisse véritablement s'imposer comme base de sa souveraineté et moteur du développement du continent, la construction préalable de certains fondements étatiques constitue une exigence incontournable. Il s'agit de conditions structurelles, politiques et institutionnelles sans lesquelles les projets d'union, d'harmonisation économique ou de coopération resteront inaboutis. Il est indiscutable que la stabilité politique et la sécurité interne de chaque pays demeurent des prérequis essentiels. Sans des États capables d'assurer la paix, de protéger leurs citoyens et d'offrir un environnement propice à la coopération, il est utopique d'espérer avancer vers une intégration réelle et profonde des sociétés africaines²⁶. Deuxièmement, il faut souligner la nécessité de souverainetés fortes mais ouvertes à la mutualisation des compétences et des ressources, condition sine qua non pour que les pays acceptent de déléguer une partie de leurs prérogatives à des institutions supranationales ou régionales. Ces souverainetés ne doivent pas être vues comme des boucliers contre la coopération, mais bien comme des atouts facilitant les compromis et la construction d'un espace juridique et économique intégré²⁷. Troisièmement, la qualité des institutions, aussi bien à l'échelle sous-régionale que continentale, joue un rôle central : l'existence d'administrations efficaces, la mise en œuvre de réformes réglementaires, le renforcement des capacités humaines et le respect des règles de bonne gouvernance sont autant de facteurs permettant aux instances d'intégration d'être en phase avec les populations.

3.1. La modernisation de la gouvernance étatique

La modernisation étatique et la consolidation de la gouvernance démocratique sont des préalables essentiels pour une intégration africaine réussie et durable. En effet, un État moderne et démocratique est mieux équipé pour affronter les défis complexes de l'intégration régionale, car il possède des institutions solides, transparentes et responsables. Ces éléments permettent non seulement de renforcer la crédibilité des gouvernements sur la scène internationale mais aussi de promouvoir une culture de redevabilité et de

²⁵ Union africaine, Op. Cit., p.24.

²⁶ Union africaine, Rapport sur l'intégration africaine 2023 "l'état de l'intégration régionale et continentale en Afrique". Disponible en ligne : [https://portal.africa-union.org/DVD/Documents/DOC-AU-WD/MYCM%20AU%203%20\(V\)%20_F.pdf](https://portal.africa-union.org/DVD/Documents/DOC-AU-WD/MYCM%20AU%203%20(V)%20_F.pdf). [dernier accès juin 2025].

²⁷ NDIFFO KEMETIO (M. L), « Multiplication des organisations d'intégration et souveraineté des États en Afrique. *Revue du droit public*, 2020/6, p.1663-1695. Disponible en ligne : <https://droit.cairn.info/revue-revue-du-droit-public-2020-6-page-1663?lang=fr>. [dernier accès juin 2025].

participation citoyenne, essentielle pour un développement durable et équitable. La démocratie, telle que la pratiquent de nombreux pays africains, est étroitement liée à la sécurité, car elle influence directement la manière dont les dirigeants prennent et maintiennent le pouvoir, et ce, en fonction de mécanismes de redevabilité clairs et justes²⁸.

Cependant, certains pays africains connaissent des défis significatifs dans la mise en œuvre de ces principes, notamment en raison de leurs conditions contestables d'accès au pouvoir et leur déconnexion des aspirations profondes de leurs peuples. L'adoption de Constitutions qui intègrent les principes universels du constitutionnalisme et du respect de l'état de droit est donc cruciale pour avancer vers une gouvernance démocratique viable, capable de soutenir une intégration régionale efficace²⁹.

Outre le volet politique, pour qu'une véritable intégration africaine soit possible, les États du continent doivent remplir plusieurs conditions sécuritaires fondamentales afin de garantir à la fois la stabilité interne et la coopération régionale. En effet, la sécurité intérieure constitue un fondement essentiel pour l'intégration régionale. Un seuil de sécurité intérieure garanti par les États est nécessaire pour une intégration viable-. Cette base de sécurité intérieure repose sur un certain nombre de paramètres tels que la sécurisation des identités nationales, le renforcement de la sécurité humaine, la gouvernance maîtrisée des frontières (terrestres, maritimes et fluviales, aériennes), un contrôle conséquent de la circulation des armes légères et de petit calibre (ALPC), une lutte acharnée contre la criminalité organisée et le terrorisme. Pour y parvenir, il est indispensable de renforcer les capacités des forces de sécurité intérieure, grâce à des réformes structurelles et une gouvernance efficace du secteur de la sécurité, au service des intérêts vitaux des États et plus largement de ceux de la région³⁰.

La modernisation étatique et la consolidation de la bonne gouvernance politique sont des jalons essentiels pour une intégration africaine viable, car elles renforcent les institutions, favorisent la stabilité et garantissent un développement socioéconomique harmonieux sur le continent.

3.2. La gestion des ressources naturelles et le développement durable

La gestion des ressources naturelles constitue un élément essentiel pour assurer un développement durable et promouvoir une intégration africaine viable. En effet, l'Afrique dispose de richesses naturelles considérables, avec

²⁸ Centré d'études stratégiques de l'Afrique, « La démocratie et la sécurité », disponible en ligne : <https://africacenter.org/fr/focus-sur/la-democratie/>. [dernier accès juin 2025].

²⁹ Idem.

³⁰ Organisation internationale de la Francophonie, *La réforme des systèmes de sécurité et de justice en Afrique francophone*, 2010. Disponible en ligne : https://www.francophonie.org/sites/default/files/2020-01/reformes_systemes_securite.pdf. [dernier accès juin 2025].

environ 30 % des réserves mondiales de minéraux, 8 % du gaz naturel, et 12 % des réserves de pétrole³¹. Néanmoins, seule une fraction de ces ressources est actuellement exploitée, soulignant la nécessité de renforcer la gestion pour tirer pleinement parti de ces avantages potentiels. Pour ce faire, l'Afrique doit repenser la manière dont elle gère ses ressources naturelles afin d'éviter des conséquences socioéconomiques néfastes, notamment en renforçant les cadres politiques, juridiques et réglementaires nécessaires à une bonne gestion³². La collaboration entre les gouvernements africains, les communautés locales est cruciale pour réussir ces initiatives. En outre, la promotion de l'innovation sociale et la mise en place de politiques publiques adaptées soutenant la gestion durable des ressources naturelles sont essentielles pour garantir un développement inclusif, face aux défis croissants liés au changement climatique et aux questions sanitaires³³. Enfin, la formation des capacités humaines et institutionnelles, ainsi que l'implication active des parties prenantes dans la protection de l'environnement, sont des éléments clés pour renforcer la cohésion et la résilience des systèmes économiques africains³⁴.

3.3. L'innovation et l'adaptation aux défis du XXI^e siècle

L'innovation et l'adaptation aux défis du XXI^e siècle constituent les piliers indispensables au processus d'une intégration africaine viable, un impératif face à un contexte mondial marqué par une compétitivité accrue, une pression environnementale inédite et une croissance démographique rapide du continent. L'Afrique, en proie à des représentations parfois réductrices liées à la famine, aux conflits ou aux régimes autoritaires, se trouve à un tournant historique où ses potentialités économiques, démographiques et culturelles exigent d'être activées par des stratégies audacieuses³⁵.

Sur le plan économique, le défi est triple : il s'agit d'accélérer la croissance de sorte qu'elle bénéficie réellement à la majorité des Africains, de réduire les fortes inégalités persistantes. L'Afrique subsaharienne affichant un haut

³¹ Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et Union africaine (UA), rapport économique sur l'Afrique, 2013, « Tirer le plus grand profit des produits de base : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique », Addis Abéba, mars 2013.

³² Groupe de la banque africaine de développement, « L'Afrique doit repenser la gestion de ses ressources naturelles pour éviter des conséquences socioéconomiques négatives (experts) », 2023. Disponible en ligne : <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/lafrrique-doit-repenser-la-gestion-de-ses-ressources-naturelles-pour-eviter-des-consequences-socioeconomiques-negatives-experts-65146>. [dernier accès juin 2025].

³³ MOUSSA DEMBÉLÉ (D), Ressources de l'Afrique et stratégies d'exploitation. *La Pensée*, 2015/1, n° 381, p.29-46. Disponible en ligne : <https://shs.cairn.info/revue-la-pensee-2015-1-page-29?lang=fr>. [dernier accès juin 2025].

³⁴ Idem.

³⁵ COURADE (G), *Les Afriques au défi du XXI^e siècle. Géopolitiques subsahariennes*, Belin, Paris, 2014, 320 pages,

niveau d'inégalités, doit transformer l'émergence d'une classe moyenne estimée à plus de 330 millions d'individus en moteur de développement inclusif et d'innovation locale³⁶. Cette transformation nécessite l'intégration renforcée des marchés régionaux, la promotion des nouvelles technologies pour moderniser l'agriculture, accroître l'accès à l'énergie renouvelable et améliorer l'éducation et la santé, domaines où les indicateurs restent trop faibles malgré des progrès tangibles³⁷.

Sur le plan social, l'intégration africaine doit s'appuyer sur une jeunesse dynamique et nombreuse, source d'opportunités mais aussi de pression sur les structures existantes, notamment en matière d'emploi, de formation et d'accès aux soins ; la culture d'innovation devrait être encouragée dès le système éducatif, en favorisant l'implication des jeunes dans les projets locaux et régionaux, afin de construire une identité continentale solidaire et résiliente³⁸. L'adaptation aux grands enjeux environnementaux, aux menaces sur la sécurité alimentaire doit devenir une priorité pour garantir la stabilité et la prospérité des populations rurales et urbaines³⁹. L'Afrique est également confrontée à la contrainte majeure du financement insuffisant de ses infrastructures et de ses projets d'innovation. Les investissements, trop faibles et mal répartis, sont loin de répondre aux besoins criants en électricité, transformation locale des matières premières, assainissement et connectivité, alors que la compétitivité régionale et internationale impose une accélération sans précédent dans ces domaines⁴⁰.

Conclusion

L'indépendance politique formelle acquise par la plupart des pays africains au cours du XXe siècle n'a pas suffi à garantir l'exercice d'une souveraineté pleine et effective. Le continent reste aujourd'hui confronté à un double défi : consolider une indépendance fragilisée par des dépendances économiques, technologiques, sécuritaires et politiques persistantes ; et construire une intégration régionale capable de faire émerger une voix africaine forte, autonome et solidaire dans le concert des nations.

Ce paradoxe africain entre indépendance proclamée et souveraineté entravée s'explique par l'héritage du colonialisme, mais aussi par les

³⁶ SEVERINO (J-M et DOSSO (I), « XXIème Siècle : Le siècle de l'Afrique ? », 2018. Disponible en ligne : <https://www.entrepreneurafrique.com/xxieme-siecle-le-siecle-de-lafrique/>. [dernier accès juin 2025].

³⁷ Idem.

³⁸ Union africaine, *Dynamiques du développement en Afrique. Croissance, emploi et inégalités*, 2018. Disponible en ligne : https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2018/07/africa-s-development-dynamics-2018_g1g906a2/9789264302525-fr.pdf. [dernier accès juin 2025].

³⁹ SEVERINO (J-M) et DOSSO (I), Art. Cit.

⁴⁰ Idem.

faiblesses des États postcoloniaux, souvent marqués par la fragmentation interne, la gouvernance déficiente et la compétition géostratégique entre puissances extérieures. Face à ces défis, l'intégration africaine, dans ses dimensions économiques, politiques et sécuritaires, apparaît comme une voie incontournable pour mutualiser les ressources, affirmer une autonomie stratégique collective et donner un contenu concret au projet d'une Afrique souveraine.

Cependant, cette intégration reste elle-même inachevée, freinée par des intérêts étatiques divergents, un manque de leadership continental affirmé, et une dépendance structurelle vis-à-vis de partenaires extérieurs. Dès lors, l'avenir de la souveraineté africaine dépendra de la capacité des États à réconcilier leurs ambitions nationales avec l'exigence d'un projet continental partagé, fondé sur la complémentarité, la solidarité et la volonté politique. L'indépendance véritable ne pourra être réalisée qu'à travers une intégration assumée, consciente, et portée par une vision panafricaine renouvelée, audacieuse et ancrée dans les réalités africaines. C'est à ce prix que l'Afrique pourra rompre avec les cycles de dépendance et construire les fondements d'une souveraineté réelle, durable et pleinement maîtrisée.

L'AES et la vision maximaliste de l'unité

The AES and the maximalist vision of unity

Guehi Fabrice DIAGONE

UFHB de Cocody

diagonefabrice225@gmail.com

Résumé

La vision de l'unité de Nkrumah a été qualifiée de maximaliste, c'est-à-dire radicale, extrémiste et pour cela, rejetée. En lieu et place, la vision minimaliste émerge et triomphe. Elle propose le régionalisme et le gradualisme qui tardent à réaliser leurs objectifs. Au contraire, les communautés régionales semblent se disloquer. La création récente de l'Alliance des États du Sahel, se réclamant du panafricanisme, est un exemple explosif. L'AES claque la porte de la communauté régionale au nom de sa souveraineté et de l'indépendance réelle. Le problème qui se pose est : l'AES est-elle un frein ou un accélérateur de l'unité ? Notre objectif principal est de démontrer que cette alliance se rapproche, sur le plan idéologique, de la vision nkrumahienne de l'unité africaine. Pour ce faire, nous utiliserons la méthode critique et la méthode généalogique qui nous permettront de lever le voile sur l'origine de la division idéologique. Tout compte fait, cette alliance constitue une rupture par rapport à la démarche minimaliste. Toutefois, cette confédération représente, en raison de son paradigme et de son holisme, une avancée dans l'expression de la souveraineté nationale, un préalable à l'unité selon la pensée de Nkrumah.

Mots-clés : *vision maximaliste, unité, idéalisme, constructivisme*

Abstract

Nkrumah's vision of unity has been described as maximalist, that is to say extremist, and for this reason rejected. Instead, the minimalist vision emerges and triumphs. This vision proposes regionalism and gradualism which are slow to achieve their objectives. On the contrary, regional communities seem to be falling apart. The recent creation of the Alliance of Sahel States (AES), claiming to be pan-Africanism, is an explosive example. The AES slams the door of the regional community in the name of its sovereignty and real independence. The problem that arises is: is the AES a brake or an accelerator of the unit? Our main objective is to demonstrate that this alliance is closer,

on an ideological level, to the Nkrumahian vision of African unity. To do this, we will use the critical method and the genealogical method which will allow us to lift the veil on the origin of the ideological division. All in all, this alliance constitutes a break with the minimalist approach. However, this confederation represents, because of its paradigm and its holism, an advance in the expression of national sovereignty, a prerequisite for unity according to Nkrumah's thought.

Keywords: *maximalist vision, unity, idealism, constructivism*

Introduction

L'Alliance des États du Sahel (AES) regroupe trois pays sahéliens : le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Fondée le 16 septembre 2023, après la signature de la Charte de Liptako-Gourma⁴¹, elle est sortie de la Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), considérée comme un modèle d'intégration régionale. Ce qui suscita des réactions explosives⁴². L'accession au pouvoir par des moyens anticonstitutionnels, le retrait de la CEDEAO et la dénonciation des accords avec les partenaires traditionnels constituent trois arguments utilisés pour délégitimer cette nouvelle entité et la considérer comme un frein au processus d'unification africaine initié en 1963. Cependant, les dirigeants sahéliens soutiennent une position diamétralement opposée. Selon eux, la création de cette confédération répond à leur aspiration d'une véritable unité. De ces positions tranchées, ce problème surgit : cette alliance constitue-t-elle un frein à l'unité africaine ? Sa résolution amène à nous poser les questions suivantes : quelles sont les différentes conceptions de l'unité africaine ? Dans quelle conception pouvons-nous situer la vision de l'AES ? Notre recherche vise principalement à établir que la philosophie unitaire de cette alliance s'inscrit dans la logique maximaliste de l'unité défendue par Kwame Nkrumah. Pour ce faire, nous emploierons conjointement les méthodes historique et analytique

1. Les différentes conceptions de l'unité africaine

Habituellement, les spécialistes rangent les divisions des chefs d'État selon deux grands groupes : celui de Casablanca dit maximaliste et celui de Monrovia dit modéré. Une telle classification, selon A. J. YAPI, est trop simpliste et dissimule la « diversité d'opinions chez les dirigeants africains » (A. J. YAPI, 2009, p. 495) par rapport à la forme et au contenu de l'unité

⁴¹ Charte de Liptako-Gourma, <https://mjp.univ-perp.fr/constit/sahel2023.htm>, consulté en ligne le 17 décembre 2025.

⁴² Le coup d'État au Niger suscita la colère de la CEDEAO qui décida d'intervenir militairement pour rétablir le président déchu dans sa fonction.

africaine. Pour être plus précis, il serait judicieux de distinguer trois grands groupes : les réalistes, les modérés et les radicaux.

1.1. La vision réaliste de l'unité africaine

De 1957 à 1963, l'Afrique dans son ensemble a été marquée par « les propositions et contre-propositions » (K. S. Kouassi, 2018, p.135) concernant la forme, le contenu et le délai de réalisation de l'unité africaine. La vision réaliste triomphe et donna naissance à l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

Les réalistes partent des problèmes pouvant faire objet de consensus. Ils se montrent ni pour ni contre la fédération politique. Leur méthode consiste à écarter les problèmes de division et à se concentrer sur l'essentiel. Cela signifie : trouver un cadre de coopération pour des solutions concertées sur des défis communs et urgents. La forme et le contenu de l'unité faisant partie des problèmes épineux, leur opinion a été de « ne pas se prononcer de façon catégorique » (A. J. Yapi, 2009, p.497) Ainsi, selon ce groupe, chaque pays doit consolider l'unité au niveau national et accepter de coopérer étroitement avec ses voisins. L'unité continentale dépendra de la coopération régionale renforcée dans les domaines économique, technologique et culturel. On ne peut prétendre édifier une unité continentale si on est incapable de le faire au niveau national et régional. La réussite de l'intégration dans les petits ensembles devient le pont pour réaliser l'unité au niveau continental.

Le président éthiopien Hailé Sélassié et le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny sont les deux grands représentants de cette tendance. Ce dernier l'exprime en ces termes : « notre recherche passionnée de l'unité nous paraît-elle devoir s'assortir de la plus grande prudence, et de la volonté de procéder à la fois par étapes successives » (F. Houphouët-Boigny, 1963, p.392) Cette vision est qualifiée de réaliste parce qu'elle se fonde sur une vision pragmatique du monde. En philosophie, le réalisme est la position qui soutient à la fois l'existence et l'indépendance de la réalité par rapport à notre esprit. En cela, il s'oppose à l'idéalisme qui affirme que la réalité est façonnée par notre esprit et n'a donc pas d'existence autonome. Les réalistes plaident pour une vision pragmatique et anti-utopique de l'unité africaine. Cette doctrine reste déterminée par la réalité géopolitique de l'époque. Les réalistes recommandent une unité qui peut concilier les différentes opinions exprimées. Comme valeurs, Houphouët souhaite le libéralisme économique et politique, et surtout un renforcement des liens avec les ex-puissances coloniales. Ainsi, cette vision se sépare de la conception modérée de l'unité.

1.2. La vision modérée de l'unité africaine

Les modérés acceptent le principe de l'unité continentale. Lequel principe stipule la nécessité de l'unité au niveau continental. Cependant, il faut la réaliser par étape dans le cadre de la coopération régionale. Les présidents Julius Nyeréré, Kaouanda, Oboté et surtout L.S. Senghor se positionnent

comme des modérés. Ils souhaitent forger une âme commune au monde négro-africain comme fondement à l'unité. Senghor parle d'africanité définie comme l'ensemble des valeurs africaines de civilisation qui doivent sous-tendre le vivre-ensemble entre africains. La prudence doit être de mise. Senghor met en garde en ces termes :

Si nous ne voulons pas aller à l'échec, (...) nous serons prudents, en avançant pas à pas et par étapes. Vouloir, du premier coup, bâtir une fédération ou, seulement, une confédération, avec parlement et commandement militaire unique, c'est, j'ai peur, nous préparer un échec cuisant à bref délai (L.S.Senghor, 1963, p.235).

L'expérience déplorable de la fédération du Mali contraint le président sénégalais à réorienter sa vision, lui qui partageait, avant août 1960, le sacré espoir de voir se réaliser les États-Unis d'Afrique. Il insiste désormais sur la prudence et l'aspect culturel de l'unité. Or, Kwame Nkrumah plaide pour une unité immédiate.

1.3. La vision maximaliste de l'unité africaine

Les chefs d'État Kwame Nkrumah, Ahmed Sékou Touré et Modibo Kéita représentent le courant révolutionnaire et radical, qualifié également de maximaliste. La question s'impose : pourquoi qualifie-t-on ce courant à la fois de révolutionnaire, de radical et de maximaliste ? Sur la forme, ce courant prône la réalisation d'État fédéral « du Cap à Bizerte et d'Accra à Zanzibar ». (Y.Zerbo, 2008, p.113)

Révolution provient du latin *revolutio* qui signifie « retour ». En ce sens, en astronomie, la révolution indique le retour d'une planète ou d'un astre au même point. En philosophie politique, la révolution se distingue de la réforme. Révolutionner, c'est changer profondément un système. La révolution exige un changement de principe, or la réforme garde le principe en changeant seulement de règle. Ce courant est dit révolutionnaire parce qu'il recommande un changement radical et rapide. Le radicalisme sert à désigner, historiquement, des mouvements politiques d'extrême gauche.

Le radicalisme est une attitude qui consiste à défendre fermement, avec intransigeance et sans concession, une position, une cause ou une doctrine. La lecture du long discours de Kwame Nkrumah de 1963, à Addis-Abeba, permet de convaincre de son radicalisme.

Dans les arts, le maximalisme désigne une esthétique de l'excès, une tendance à accumuler, à augmenter à l'excès. Le maximalisme est connu comme un courant politique italien. Utilisé la première fois par Bordiga et Gramsci, le maximalisme désigne les révolutionnaires qui se réclament du marxisme. Un programme maximaliste revendique un maximum d'actions. À juste titre, le maximalisme de l'unité africaine est à la fois un anti-néocolonialisme, un fédéralisme continental et un socialisme. Concernant le contenu de l'unité, ce courant prône l'abolition du néocolonialisme, la

pratique du socialisme et la politique de non-alignement. Nkrumah définit le néocolonialisme en ces termes :

L'essence du néocolonialisme, c'est que l'État qui y est assujéti est théoriquement indépendant, possède tous les insignes de la souveraineté sur le plan international. Mais en réalité, son économie, et par conséquent sa politique, sont manipulées de l'extérieur (K. Nkrumah, 2009, p.9).

Un État peut être juridiquement indépendant, mais son économie reste gérée par une puissance extérieure. C'est ce que Nkrumah nomme le néocolonialisme. Selon lui, cette pratique s'est généralisée sur tout le continent africain, après la proclamation des indépendances. L'unité africaine doit donc s'atteler à démanteler ce système dangereux. Sur la forme, les radicaux proposent, même si on peut remarquer des nuances d'un personnage à un autre, la création d'un État fédéral. Ici, il faut prêter attention à cette dénomination. L'unité ne peut se concrétiser sans la création d'un nouvel État, une nouvelle souveraineté à l'échelle continentale. Nkrumah plaide pour le socialisme, le rejet du néocolonialisme et l'intérêt supérieur du peuple. Cette vision doit se réaliser immédiatement.

Cette approche révolutionnaire n'est pas partagée par les modérés ni par les réalistes qui optent pour un cadre de coopération dans le respect des souverainetés nationales. Les modérés acceptent le principe de l'unité continentale, mais cela doit se faire progressivement et par étape à travers les regroupements régionaux. Certains comme les présidents Senghor, Nyéréré, Kaounda et Obote ont voulu forgé une personnalité africaine à travers la Négritude et le socialisme africain. Ainsi, cette personnalité sera le contenu idéologique de l'unité.

2. Peut-on ranger l'alliance sahélienne dans la vision maximaliste ?

2.1. La philosophie de l'AES et la conception maximaliste

La doctrine maximaliste de l'unité africaine est constructiviste et idéaliste. En épistémologie, le constructivisme désigne la théorie qui considère la connaissance de la réalité comme une construction résultant de l'interaction entre l'observateur et la réalité. Ainsi, notre connaissance n'est pas le reflet exact du réel mais plutôt le résultat d'une construction. D'après l'étymologie, ce mot vient du latin *constructio*⁴³, structure, conformation, et dérive du verbe *construere*, construire, bâtir, édifier. En relations internationales, le constructivisme est une théorie à part entière qui définit la politique comme guidée par les idées, des normes et des valeurs qu'ont les différents acteurs.

La structure peut conduire les acteurs, mais ceux-ci ont la capacité de l'altérer par leurs actions. On parle d'acteurs dans le constructivisme pour

⁴³ WWW.toupie.org/ Dictionnaire, consulté le 13 août 2025 à 12h00.

mettre l'accent sur le libre arbitre des entités et d'agents dans les théories réalistes, opposées au constructivisme, pour montrer le contraire. Pour les constructivistes, la réalité d'un acteur est toujours historiquement construite.

La vision maximaliste de l'unité est constructiviste car elle a pour ambition de construire une nouvelle entité politique, un État fédéral continental ; elle cherche à agir sur l'ordre colonial et néocolonial. Kwame Nkrumah parle de « reconstruction et développement » (K. Nkrumah, 2009, p. 122).

On observe une telle dynamique dans la pratique politique dans l'espace sahélien.

La vision de l'AES peut se résumer en une proposition principale et en quelques propositions secondaires. « Nous voulons créer des pays véritablement indépendants et souverains ». « Pour y arriver, nous voulons introduire une monnaie que nous contrôlons ». « Nous voulons que nos minéraux bénéficient d'une valeur ajoutée ». « Nous voulons choisir librement nos partenaires ». « Nous voulons valoriser nos langues nationales ». « Nous voulons assurer nous-mêmes notre propre sécurité ». Eu égard à ces affirmations, ces pays envisagent créer un nouvel environnement.

Pour comprendre ces affirmations, il est important de comprendre l'histoire, en particulier l'histoire de la colonisation française dans la région. En effet, la colonisation française était spécifique. Lorsque les colons français sont rentrés dans les pays que nous appelons le sahel, leur intention, comme partout ailleurs, était de n'en jamais partir. Ils ont conçu un système que des spécialistes qualifient de politique de persistance de la colonisation ou de politique assimilationniste, contrairement à la colonisation britannique de l'administration indirecte. L'idée même de leur départ, dans les années 1960, leur a été imposée en raison des réalités issues de la seconde guerre mondiale.

Cependant, au fil des années, nous avons assisté au maintien d'une structure politique, économique et même culturelle, permettant à la puissance française de contenir et de maintenir sa domination. Mais, on peut se demander pourquoi la France veut continuer à dominer ces pays. Des observateurs répondent : à cause des minéraux, à cause de l'uranium, à cause des ressources de ces pays. Certains disent, à juste titre, que si la France perdait le contrôle de ces territoires, son économie en souffrirait fondamentalement.

En sortant de la CEDEAO, en rompant certains accords de coopération et en mettant fin à la présence de plusieurs forces occidentales, cette alliance incarne une politique qui bouscule le système. Elle agit, bouscule la structure. Elle construit de nouvelles coopérations avec d'autres partenaires plus favorables. Cette nouvelle dynamique politique est constructiviste mais aussi idéaliste.

Par ailleurs, la vision maximaliste de l'unité est idéaliste. L'idéalisme est un courant philosophique qui accorde une importance particulière aux idées et pour lequel le monde extérieur ne peut exister indépendamment de la pensée. Selon le sens commun, l'idéalisme est l'attitude qui consiste à baser sa

conduite sur la réalisation d'un idéal, c'est-à-dire un projet élevé. Ce dernier sens permet d'éclairer le caractère idéaliste de la doctrine maximaliste qui tient peu compte des contraintes de la réalité. Elle est idéaliste puisqu'elle tend à élargir le possible, à transcender la réalité politique marquée par la balkanisation, le nationalisme étroit et les divisions idéologiques. Cet idéalisme est proche de l'utopie, au sens de Paul Ricœur et de Karl Mannheim, c'est-à-dire une volonté de changement radical, une proposition de rupture avec un ordre existant et ainsi tenter de briser la suprématie de l'actuel sur l'idéal. La construction de l'État fédéral est l'idéal et pour Nkrumah, ce projet est un royaume politique à conquérir.

2.2. Les leçons de la révolution sahélienne

L'AES s'inspire d'une vision constructiviste et idéaliste. Or, c'est le réalisme qui triompha en 1963 à Addis-Abeba. La vision des réalistes triomphe et sera au fondement de l'Organisation de l'Unité Africaine (O. U.A). La question s'impose : pourquoi cette conception a-t-elle triomphé ? Selon Niamkey Koffi, c'est en raison de son minimalisme et de son réalisme. Le syndrome de Berlin permet de rendre compte du rejet de la proposition de Nkrumah :

L'incapacité d'éradiquer les effets de la conférence de Berlin qui a constitué l'Afrique comme un puzzle de territoires coloniaux a conduit chacun des Pères des « indépendances » à s'inscrire dans ce que les constitutionnalistes appellent la logique de la succession d'États dont tous prennent acte dans la proclamation de l'indépendance (K. Niamkey, 2023, p.27).

L'acquiescement d'un tel état de fait explique le triomphe de cette option. En réalité, la création de l'OUA est un rejet de l'intégration du continent. Son objectif principal était « plutôt d'apporter aux États africains, fraîchement indépendants, un sentiment de cohésion contre le colonialisme ». (K. Niamkey, 2023, p. 27) La création de l'AES prouve à souhait, l'impossibilité de réaliser l'unité africaine en se situant dans la vision minimaliste. C'est l'échec de cette vision. Selon I. Oboumou et G. F. Diagone (2023, p. 423), « l'approche régionaliste et gradualiste de l'unité africaine recèle les germes de la décomposition de cette unité ». L'approche minimaliste pêche par son absence d'une doctrine cohérente et rigide de l'unité. Elle manque d'encrage idéologique précis.

La controverse entre idéalistes et réalistes se retrouve dans l'histoire africaine, relativement à l'émancipation des Noirs. Depuis la réduction des Noirs en esclavage, des idées concurrentes ont été développées en vue de leur libération. C'est le cas de la controverse Washington-Dubois.

Booker T. Washington est un leader mulâtre, né esclave dans une cabane de bois en Virginie, sa mère était une esclave noire et son père un propriétaire blanc d'esclaves. Par ses efforts, il acquit une éducation et fut le premier de sa race à s'élever des plus humbles débuts jusqu'à une situation des plus éminentes dans la Nation. Fondateur du célèbre Institut de Tuskegee dans

l'Alabama, il a « croisé le fer » (G. Padmore, 1960, p.120) avec Du Bois. Après l'Abolition de l'esclavage, un nouveau rapport entre Blancs et Noirs était à définir.

La philosophie raciale de Washington, critiquée par Du Bois, a été énoncée publiquement à L'Exposition d'Atlanta, en 1895. À un moment où la haine et l'amertume de la guerre civile étaient encore vives et les Noirs du Sud vivaient dans la peur du lynchage par des membres du Ku-Klux-Klan, Washington tient un discours conciliant et modéré : « En toutes choses de caractère purement social nous pouvons être aussi distincts que les doigts, et ne pourtant faire qu'un comme la main dans toutes les choses essentielles au progrès matériel » (G. Padmore, 1960, p.121) À travers cette métaphore, il accepte implicitement la ségrégation raciale, c'est-à-dire un développement séparé des races, combattu plus tard par le mouvement des droits civils. Sa stratégie est de ne pas froisser les préjugés des Blancs tout en paraissant défendre les droits de son peuple. En réalité, la situation exigeait une rare diplomatie.

Comment peut-on réconcilier deux races aux intérêts si opposés ? La solution était de trouver un juste milieu, convaincre la majorité blanche que ses intérêts sont liés à ceux de la minorité noire et à celle-ci de cesser de s'agiter et de résister. Du Bois, appréciant cette philosophie raciale, la qualifie de « compromis d'Atlanta (G. Padmore, 1960, p.121) même s'il reconnaît que Washington n'a pas préconisé une ségrégation « délibérée et organisée » (G. Padmore, 1960, p.121). Il fallait se soumettre à cette séparation résidentielle et professionnelle de fait afin qu'à la longue les Noirs puissent satisfaire à leurs intérêts.

À l'opposé, Dubois recommandait l'application de la Constitution des États-Unis qui garantissait aux Noirs l'égalité politique, sans tenir compte de leur statut antérieur d'esclave. Or, Washington était opposé à cette politique jugée trop radicale. Cependant, avec le temps, cette position sera rejetée par le garveyisme, ce qui donnera lieu à la controverse Garvey-Dubois.

Le garveyisme est un mouvement de libération radical et total. Garvey acceptait la ségrégation raciale mais dans un sens différent. Garvey prône un retour des Noirs américains en Afrique, estimant que le mélange des couleurs est source de dégénérescence de la race noire. Dubois était un adversaire acharné de Garvey. Parlant de ces deux protagonistes, Padmore écrit : « De terrain commun où ils pussent se rencontrer, il n'y en avait aucun. Leurs idées sur les philosophies politiques et les systèmes économiques étaient diamétralement opposées » (G. Padmore, 1960, p.118). Le docteur Dubois refusait le retour des Noirs en Afrique et se battait pour l'égalité raciale et l'intégration en Amérique. Selon lui, Garvey combattait le préjugé racial blanc par un préjugé racial noir. On peut identifier la controverse entre idéaliste et réaliste dans l'opposition idéologique entre Malcom X et Martin Luther King. En fin de compte, la division entre la CEDEAO et L'AES peut s'éclaircir à la lumière du passé.

Conclusion

Notre article porte sur le sujet suivant : « L'alliance sahélienne et la vision maximaliste de l'unité ». Il est traversé par ce problème: l'Alliance des États du Sahel (AES) constitue-t-elle un frein à l'unité africaine ? Ce qui nous a poussé à analyser les questions secondaires ci-après : quelles sont les diverses conceptions de l'unité africaine ? Où peut-on ranger la vision de l'alliance sahélienne ? Notre objectif principal est de démontrer que la vision de l'unité de l'AES peut se rapprocher de la vision maximaliste soutenue par Kwame Nkrumah. Ainsi, loin de freiner l'unité, cette alliance se réclame d'une autre conception de l'unité africaine qui mérite d'être interrogée.

En matière d'unité africaine, pour rendre compte de l'ampleur du débat, identifier trois grands courants serait judicieux : le réalisme ou minimalisme, la vision modérée et la vision maximaliste. La conception de l'AES s'éloigne de la vision réaliste qui a triomphé depuis 1963. En ce sens, on peut soutenir que cette alliance freine le processus gradualiste et régionaliste de l'unité. Cependant, une analyse de la doctrine sahélienne suggère qu'elle constitue une renaissance de la vision maximaliste, abandonnée en 1963. On peut relever une différence sur la conception de la forme de l'unité. L'AES est un régionalisme, or la vision maximaliste est un continentalisme. Ces deux visions ont toutefois en partage l'anticolonialisme, le fédéralisme et le socialisme. En ce sens, elles s'ancrent dans un même socle philosophique, alliant constructivisme et idéalisme.

Références bibliographiques

- HOUPOUËT-BOIGNY Félix, 1963, *Acte de la Conférence au sommet des pays indépendants d'Afrique, Addis-Abeba*, Tome 1, section 2, Présence Africaine, Paris.
- KOUASSI Konan Samuel, 2018, *Les relations entre la Côte d'Ivoire et l'organisation de l'unité africaine (1963-1993)*, Thèse pour le Doctorat unique en histoire. UFHB d'Abidjan-Cocody.
- NIAMKEY Koffi, 2023, « Le panafricanisme : entre le syndrome de Berlin et le syndrome de Stockholm » dans *Actes du Colloque international, l'intégration africaine : de la vision des pères des indépendances à l'actualité d'un projet*, Les Éditions de la Fondation FHB. p.25 à 37
- NKRUMAH Kwame, 2009, *L'Afrique doit s'unir*, Trad. de l'anglais par L.Jospin, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 2009, *Le néocolonialisme, dernier stade de l'impérialisme*, Trad. de l'anglais par Thomas Nelson, Paris.
- OBOUMOU Ibrahim et DIAGONE Guehi Fabrice, 2023, « intégration régionale et l'unité de l'Afrique. Une lecture critique à partir de la

pensée de Kwame Nkrumah » dans *Actes du Colloque international, l'intégration africaine : de la vision des pères des indépendances à l'actualité d'un projet*, Les Éditions de la Fondation FHB. p.421 à 432

PADMORE George, 1960, *Panafricanisme ou communisme ?*, Trad. de l'anglais par Thomas DIOP, Paris, Présence Africaine.

SENGHOR Léopold Sedar, 1963, *Actes de la Conférence au sommet des pays indépendants d'Afrique*, Addis-Abeba, tome 1, section 2.

YAPI Aké Julien, 2009, *Simon Bolivar, Kwame Nkrumah et la problématique contemporaine de l'unité continentale des pays latino-américains et africains*, thèse unique en espagnol. UFHB d'Abidjan-Cocody.

ZERBO Yacouba, 2008, *La problématique de l'unité africaine In Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2003/4 n° 212, P.113 à 127, mis en ligne le 01/ 12/ 2008, consulté le 30 Juillet 2025 à 18h 34 mn.

DEUXIEME PARTIE :

Culture et développement chez Nkrumah

L'AES et la CEDEAO : vers une dislocation du cadre juridique ou une complémentarité ?

The aes and ecowas: toward a fragmentation of the legal framework or complementarity

Youba NIMAGA

Université Kurukanfuga de Bamako, Mali

Résumé

L'Afrique de l'Ouest en général et le Sahel en particulier, constituent un enjeu géopolitique majeur. Ainsi, le Sahel depuis plus d'une décennie, est confronté à une crise multidimensionnelle sans précédent. Cette crise a accentué la fragilité de certains Etats de la région, liés par un destin commun en l'occurrence le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Les plus hautes Autorités de ces pays, n'ont eu de cesse d'exprimer leur insatisfaction face au peu de résultats de la CEDEAO. Nonobstant la forte implication de cette dernière dans la recherche de solutions, le problème demeure persistant. Ladite crise sécuritaire a révélé tout naturellement, les fractures de l'intégration ouest-africaine, culminant avec le retrait simultané du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO le 29 janvier 2025. Cette étude analyse des dynamiques contradictoires entre l'Alliance des États du Sahel (AES), officialisée par le traité portant Confédération des États du Sahel (CES) du 6 juillet 2024 et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Se pose ainsi, la problématique suivante : dans quelle mesure la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) remet-elle en question le cadre juridique et institutionnel de la CEDEAO ? Constitue-t-elle une initiative compatible avec les normes du droit communautaire ou un facteur de rupture du processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ?

Mots clés : *CEDEAO-AES-dislocation-complémentarité-intégration régionale*

Abstract

West Africa in general, and the Sahel in particular, represent a major geopolitical challenge. For over a decade, the Sahel has been facing an unprecedented multidimensional crisis. This crisis has exacerbated the fragility of certain

states in the region—namely Burkina Faso, Mali, and Niger—bound together by a shared fate. The highest authorities of these countries have repeatedly voiced their dissatisfaction with the limited results achieved by ECOWAS. Despite strong involvement from ECOWAS in seeking solutions, the problem persists. The security crisis has, quite naturally, exposed the fractures in West African integration, culminating in the simultaneous withdrawal of Burkina Faso, Mali, and Niger from ECOWAS on January 29, 2025. This study examines the conflicting dynamics between the Alliance of Sahel States (AES), formalized by the Confederation of Sahel States (CES) treaty on July 6, 2024, and the Economic Community of West African States (ECOWAS). The key question is: to what extent does the creation of the Alliance of Sahel States (AES) challenge the legal and institutional framework of ECOWAS? Is it an initiative compatible with the norms of community law, or is it a disruptive factor in the process of regional integration in West Africa?

Keywords: *ECOWAS-AES-dislocation-complementary-regional integration*

Introduction

L'Afrique de l'Ouest en général et le Sahel en particulier, constituent un enjeu géopolitique majeur. Le Sahel depuis plus d'une décennie, est confronté à une crise multidimensionnelle sans précédent. Cette crise multidimensionnelle touche principalement le Mali, le Burkina Faso et le Niger, et s'étend à d'autres pays voisins. Elle combine à la fois l'insécurité croissante, due à la présence de groupes terroristes et politique, marquée par plusieurs changements de régimes notamment en 2020, 2021 et 2023, remettant ainsi en cause les régimes démocratiques. Elle a aussi engendré des tensions régionales entre les pays du Sahel et la CEDEAO via la création de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Ces tensions régionales ont accentué la fragilité de certains États de la région, liés par un destin commun en l'occurrence le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Les plus hautes Autorités de ces pays, n'ont eu de cesse d'exprimer leur insatisfaction face au peu de résultats de la CEDEAO. Nonobstant la forte implication de cette dernière dans la recherche de solutions, le problème demeure entier.

A cet effet, la crise sécuritaire au Sahel a révélé tout naturellement, les fractures de l'intégration ouest-africaine, culminant avec le retrait simultané du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO le 29 janvier 2025. Cette étude analyse des dynamiques contradictoires entre l'Alliance des États du Sahel (AES), officialisée par le traité portant Confédération des États du Sahel (CES) du 6 juillet 2024 et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

A cet effet, les données économiques estiment que 75% des échanges régionaux dépendent de la CEDEAO via la BCEAO en 2023 et les enjeux sécuritaires, soit 3000 attaques terroristes dans l'AES en 2023 selon

l'ACLED. Aussi, les logiques politiques, c'est-à-dire le partenariat stratégique et l'influence russe contre les partenariats traditionnels dans cette partie de l'Afrique prouvent à suffisance l'enjeu susmentionné.

Ainsi, nous allons démontrer que :

- l'AES incarne une rupture stratégique (doctrine de souveraineté offensive);
- la CEDEAO peine à renforcer son architecture sécuritaire (échec de la Force Standby) ;
- les interdépendances persistantes (monnaie commune, corridors commerciaux) imposent une cohabitation pragmatique.

Il faut entendre par l'intégration régionale, une fusion de certaines compétences étatiques dans une organisation internationale supranationale.¹ elle est un processus par lequel deux ou plusieurs Etats conviennent de coopérer et de travailler en étroite collaboration pour parvenir à la paix, à la stabilité et à la richesse.

Selon Louis Le Fur à la fin du XIXème siècle, la souveraineté est « *la qualité de l'Etat de n'être obligé ou déterminé que par sa propre volonté, dans les limites du principe supérieur du droit, et conformément au but collectif qu'il est appelé à réaliser* ».

Elle signifie au sens du droit international, l'indépendance et implique une égalité de droit entre les Etats.²

Par néocolonialisme, il faut entendre un terme utilisé pour dénoncer le maintien ou le retour du colonialisme, c'est-à-dire, de la volonté de domination coloniale, après l'indépendance, éventuellement dans des formes détournées ou discrètes.³

Le dictionnaire ROBERT définit le terrorisme transfrontalier comme « *emploi systématique de la violence pour atteindre un but politique ; les actes de violence (attentats, destructions, prises)* ».

Selon l'ouvrage Histoire du Terrorisme de l'Antiquité à Daesh, Gérard CHALIAND et Arnaud BLIN, édition Fayard 2015 « *terrorisme est la lutte menée sur la durée pour atteindre des objectifs politiques.... qui utilise des moyens comme des attentats contre la vie et les biens des gens en perpétrant tout particulièrement des crimes graves tels que (principalement meurtres, homicides, enlèvements avec demande de rançon, incendies volontaires, utilisation d'explosifs) ou au moyen d'autres actes de violence qui servent à préparer des tels crimes* ». ⁴

¹ *Lexiques des termes juridiques*, Dalloz, 30^{ème} édition, 2023-2024, p.1143.

² *Lexiques des termes juridiques*, Dalloz, 30^{ème} édition, 2023-2024, p.1916.

³ geoconfluences.ens-lyons.fr, consulté le 13 avril 2025.

⁴ Histoire du Terrorisme de l'Antiquité à Daesh, Gérard CHALIAND et Arnaud BLIN, édition Fayard 2015, p. 24.

Par terrorisme transfrontalier, il s'agit de l'ensemble des activités des groupes terroristes transcendant les frontières nationales en Afrique de l'Ouest.

Selon le Dictionnaire La Toupie il faut entendre par interdépendance économique « *le fait que les économies de deux ou plusieurs pays sont liées les unes aux autres et qu'une décision ou un événement dans un pays ou dans une partie du monde aura des conséquences sur les autres économies.* »

Selon Yves Lacoste, la géopolitique est « *toute rivalité de pouvoirs sur ou pour du territoire* », autrement dit, elle est l'étude des rivalités de pouvoirs sur du territoire ou encore l'étude de l'influence des facteurs géographiques, économiques et culturels sur la politique des États et sur les relations internationales. »

Notre étude identifie trois scénarios à l'horizon 2030: dislocation complète, coexistence compétitive, ou réforme fédérale de la CEDEAO intégrant l'AES comme pôle sahélo-saharien. Les récentes négociations sur la libre circulation nonobstant les sanctions (juillet 2024) suggèrent que le divorce pourrait être moins radical qu'annoncé comme en témoigne cette Déclaration du Collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel relative au rejet de la prorogation unilatérale de leur retrait de la CEDEAO, en date du 22 décembre 2024.

« *La Confédération des Etats du Sahel (AES) est un espace sans visa pour tout ressortissant de la CEDEAO, les ressortissants de la CEDEAO, les véhicules particuliers immatriculés et les véhicules à usage commercial immatriculés, ont le droit d'entrer, de circuler, de résider, de s'établir et de sortir sur le territoire des Etats membres de la Confédération du Sahel dans le respect des textes nationaux en vigueur. Toutefois, les Etats membres de la Confédération se réservent le droit d'appliquer la réciprocité si la CEDEAO agissait dans le sens contraire* ».

A la lumière des réalités sécuritaires et politiques au Sahel, l'avenir de l'intégration régionale ouest-africaine face aux nouvelles dynamiques, constitue un dilemme : divergence politique et nécessité d'une unité fonctionnelle.

Cela nous conduit à se poser les questions suivantes :

Dans quelle mesure la création de l'Alliance des États du Sahel (AES) remet-elle en question le cadre juridique et institutionnel de la CEDEAO ? Constitue-t-elle une initiative compatible avec les normes du droit communautaire ou un facteur de rupture du processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest ?

Pour répondre aux questions ci-dessus posées, nous allons aborder d'une part, l'AES et la CEDEAO vers une dislocation ? **(I)** et d'autre part, vers une complémentarité institutionnelle ? **(II)**.

1. L'AES et la CEDEAO: vers une dislocation du cadre juridique communautaire?

Conformément à l'article 91 du Traité révisé de la CEDEAO et au communiqué final de la 66^{ème} session de la CEDEAO⁵, cette possibilité de dislocation a été soldée par le retrait de trois (3) pays de l'AES (A) et ledit retrait de la communauté sous régionale n'est pas sans conséquences de part et d'autre (B).

1.1. Les conséquences liées à la sortie de la CEDEAO des pays membres de l'AES

La Déclaration du Collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel relative au rejet de la prorogation unilatérale de leur retrait de la CEDEAO, en date du 22 décembre 2024, a érigé ce risque en retrait le 29 janvier 2025.

La sortie de ces trois (3) pays a des conséquences majeures sur l'intégration régionale et pourrait occasionner une possible instabilité des relations économiques bilatérales. Les pays du Sahel pourraient perdre un accès vital aux infrastructures maritimes de leurs voisins côtiers pour leurs importations et exportations.

Aussi, elles pourraient impacter les relations économiques entre les pays de l'AES et la CEDEAO, car 60% du PIB des pays de l'AES dépende du commerce extérieur. La CEDEAO constitue un marché de 420 millions contre 70 millions des pays de l'AES et elle est estimée à 5. 100. 000 km² contre 2. 800. 000 km² des pays de l'AES. A ne pas occulter aussi que les pays de l'AES constituent une puissance en termes de ressources naturelles, géographique, sylvo agropostorale et un grand marché de consommation.

D'autres conséquences comme l'impact sur le commerce communautaire, le gel des projets d'infrastructures, une rupture stratégique et un affaiblissement de la lutte contre le terrorisme.

Sans oublier les conséquences monétaires avec l'adoption de l'ECO en 2027 par l'ensemble des pays membres de la CEDEAO y compris ceux de l'UEMOA, pourraient davantage accentuer les fractures sous régionales.

Celles-ci affaiblissent par ricochet, l'encadrement juridique communautaire et donnent lieu à une fragmentation de l'intégration sous régionale.

⁵ Communiqué final de la 66^{ème} session de la CEDEAO en date du 15 décembre 2024.

1.2.L'affaiblissement du droit communautaire via la fragmentation de l'intégration régionale

Les conséquences sur le droit communautaire à l'échelle sous régionale sont entre autres :

L'Ordonnance rendue le 24 mars 2022 par la Cour de Justice de l'UEMOA *« la Cour, après examen de la requête du Mali, ordonne la suspension de l'exécution des sanctions prononcées par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA lors de sa session extraordinaire tenue, à Accra, le 9 janvier 2022 et figurant dans son communiqué final ».*

Cette décision prouve à suffisance une violation flagrante des normes communautaires et par conséquent, leur affaiblissement.

Et l'Ordonnance N° : ECW/CCJ/ORD/02/25 de la Cour de Justice de la CEDEAO relative à la radiation d'affaires (33) des Etats de la Confédération du Sahel, en date du 14 mars 2025. Sous la direction du Juge Ricardo Claudio Monteiro Gonçalves, la Cour a clairement établi sa position *« Toute question pendante relative à ces affaires sera considérée comme nulle et non avenue au regard de la compétence de la Cour de Justice de la CEDEAO ».* Cette décision aussi, a des conséquences directes sur les citoyens de l'AES, lesquels ne pourront plus saisir la Cour communautaire pour le règlement de leurs différends. Ainsi, ils se trouvent privés d'une voie de recours et de protection essentielle.

C'est à cause de cette décision d'ailleurs que les pays de l'AES ont envisagé de nouvelles stratégies juridiques. Ils sont en train de collaborer pour établir un système judiciaire autonome, lequel devra garantir l'accès à la justice pour leurs citoyens.

A cet effet, ils ont examiné diverses options pour assurer la protection juridique de leurs ressortissants. Pour ce faire, ils ont décidé de la création d'une Cour pénale et des droits humains du Sahel (CPS-DH) concurremment à la Cour de Justice de la CEDEAO. Cette décision a été annoncée lors de la réunion des Ministres de la Justice de l'AES, les 27 et 28 juin 2025 à Bamako. La création d'une telle Cour, permettra de renforcer leur souveraineté juridique ont-ils affirmé.

S'y ajoutent le problème de reconnaissance mutuelle des décisions de justice et des engagements économiques dans la région produisant ainsi, des risques de conflits normatifs et institutionnels entre la CEDEAO et l'AES.

Au regard des conséquences engendrées par la sortie des pays de l'AES et la posture de la CEDEAO face à ces derniers, n'est-il nécessaire qu'elles aillent vers une certaine complémentarité ?

2. L'AES et la CEDEAO: vers une complémentarité institutionnelle?

Cette complémentarité pourrait se traduire via la recherche d'un modèle de coopération renforcée au sein de la CEDEAO (A) et une reconnaissance juridique de l'AES comme sous-organisation régionale (B).

2.1. La nécessaire recherche d'un modèle de coopération renforcée au sein de la CEDEAO

Conformément au communiqué de presse conjoint avec l'AES en date du 22 mai 2025 « *les deux parties ont exprimé une préoccupation commune sur la situation sécuritaire et sont convenues de l'urgence de travailler à créer les conditions nécessaires à une coopération efficace dans le cadre de la lutte contre le terrorisme* ». ⁶

Eriger l'AES en bloc de coopération sectorielle en matière de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest.

La CEDEAO, nonobstant ses efforts, peine à proposer une réponse militaire et sécuritaire réellement efficace d'où la nécessité d'une nouvelle approche de coopération avec les Etats de la Confédération du Sahel.

Il s'agira d'asseoir une complémentarité en dépit des tensions politiques, entre les deux organisations. Etant donné que les pays de l'AES font toujours partie de l'espace CEDEAO en termes de géographie, de sécurité et de démographie.

Cette intégration sectorielle permettrait de coopérer dans un domaine vital sans forcément réintégrer l'ensemble des structures politiques.

Aussi, une mutualisation des forces et du renseignement car l'AES dispose d'une expérience directe du terrain et d'une dynamique militaire conjointe (Force conjointe de l'AES).

La CEDEAO gagnerait mieux à intégrer l'AES comme bloc de coopération sectorielle dans lutte contre le terrorisme. C'est une démarche pragmatique, réaliste et bénéfique à l'ensemble de la Région, car face à l'insécurité, l'unité opérationnelle vaut mieux que la division politique.

Aussi, s'imposent à la CEDEAO, des réformes internes pour répondre aux préoccupations des États sahéliens.

Il s'agit entre autres de :

- repenser le protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance pour tenir compte des contextes de transition ;
- adapter les mécanismes de sanctions à la réalité des crises systémiques ;
- créer un cadre CEDEAO-AES pour le dialogue stratégique et la coordination en matière sécuritaire ;

⁶ Communiqué de presse conjoint entre AES et CEDEAO à Bamako, le 22 mai 2022.

- créer un pôle sahélien de sécurité et de développement dans la CEDEAO ;
- renforcer l'ancrage local de la CEDEAO, c'est-à-dire, décentraliser davantage certaines institutions ou antennes vers capitales sahéliennes.

3. La reconnaissance juridique de l'AES par la CEDEAO comme sous organisation régionale

Le communiqué conjoint en date du 22 mai 2025 entre l'AES et la CEDEAO, traduit cette reconnaissance mutuelle.

Ce qui présage une possible cohabitation AES-CEDEAO sous une structure harmonisée conformément à leur volonté commune de préserver les acquis de l'intégration sous régionale, de privilégier l'intérêt supérieur des populations ouest africaines notamment la libre circulation des personnes et des biens, jusqu'à la conclusion de nouveaux accords.⁷

Aussi, le communiqué de presse de la CEDEAO du 29 janvier 2025 relatif à la sortie des pays de l'AES *« Le retrait du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger de la CEDEAO prend effet à compter de ce jour, le 29 janvier 2025. Toutefois, dans l'esprit de la solidarité régionale et dans l'intérêt supérieur des populations, et conformément à la décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de maintenir les portes de la CEDEAO ouvertes au dialogue, les autorités compétentes à l'intérieur et à l'extérieur de l'ensemble des États membres de la CEDEAO sont priées et tenues de veiller au respect des mesures ci-après :*

a) Reconnaître jusqu'à nouvel ordre les passeports et cartes d'identité nationaux portant le logo de la CEDEAO détenus par les citoyens du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger ;

b) Continuer à accorder aux biens et services provenant des trois pays concernés le traitement prévu par le Schéma de libéralisation des échanges (SLEC) et la Politique d'investissement de la CEDEAO ;

c) Permettre aux citoyens des pays concernés de continuer à jouir, jusqu'à nouvel ordre, du droit de circulation, de résidence et d'établissement sans visa, conformément aux protocoles de la CEDEAO en la matière ;

d) Apporter aux fonctionnaires de la CEDEAO des trois pays, un soutien et une coopération sans faille dans le cadre de leurs missions pour la Communauté.

Ces dispositions restent en vigueur jusqu'à l'adoption par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, des modalités complètes de nos relations futures avec les trois pays. La Commission a mis en place une structure pour faciliter les discussions sur ces modalités avec chacun des trois

⁷ Communiqué de presse conjointe entre AES et CEDEAO à Bamako, le 22 mai 2022.

pays. Ce message est nécessaire pour éviter toute confusion et toutes perturbations dans la vie et les affaires de nos populations pendant cette période de transition »⁸

Cette reconnaissance juridique de l'AES pourrait se traduire via un statut spécial d'intégration différenciée par la CEDEAO, la création d'un Conseil de coordination CEDEAO-AES et l'Union Africaine en tant qu'arbitre et de cadre juridique pour définir les rapports fonctionnels entre les deux organisations, dans l'esprit de l'intégration continentale.

Il faut bien noter que cette cohabitation n'est pas une contradiction, plutôt une opportunité. A l'image des communautés économiques régionales en Afrique, une cohabitation structurée, flexible et coordonnée pourrait permettre à l'Afrique de l'Ouest d'amorcer un pas cadencé à plusieurs vitesses mais dans la même direction.

Conclusion

Au terme de notre étude, nous pouvons en déduire qu'entre la CEDEAO et l'AES, le divorce est juridiquement consommé et ce, conformément à l'art 91⁹ du Traité révisé de la CEDEAO. Toutefois, sur le plan politique, en vertu du principe de réciprocité concernant la libre circulation des personnes et des biens, il ne l'est pas totalement.

On remarque que les pays de l'AES ont des bases solides pour poursuivre l'intégration, surtout que les plus hautes autorités ont manifesté une volonté réelle et ferme de coopérer face aux défis communs tels que le terrorisme, la criminalité transnationale et le développement économique.¹⁰

Ce divorce juridique sera-t-il consommé *ad vita aeternam* ? La réponse est que, conformément à l'article 2 du Traité révisé de la CEDEAO qui dispose que « *les Hautes Parties Contractantes réaffirment la création de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et décident qu'elle sera à terme la seule Communauté Economique de la Région aux fins d'intégration économique et de la réalisation des objectifs de la Communauté Economique Africaine* ». ¹¹

A titre d'illustration, la récente tournée régionale (juin 2025) du Président sierra-léonais et celui de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Cap-Vert et au Nigeria pour relancer le dialogue entre la CEDEAO et la Confédération des Etats du Sahel, « *malgré le divorce politique, les discussions entre les blocs n'ont jamais été totalement rompues* » ont-ils affirmé.

⁸ Communiqué de presse de la CEDEAO en date du 29 janvier 2025.

⁹ Traité révisé de la CEDEAO du 24 juillet 1993.

¹⁰ A. SOGODOGO, « paix et sécurité, Alliance des Etats du Sahel, défis et perspectives », Friedrich Ebert Stiftung, p.6.

¹¹ Idem.

On retient que la création de la Confédération des Etats du Sahel aura des implications profondes pour l'avenir géopolitique de la région. Elle devra déterminer ses politiques et stratégies de coopération avec la CEDEAO en vue de garantir la stabilité durable et le développement inclusif. Ainsi, les pays de l'Afrique de l'Ouest devront travailler en synergie, renforcer leurs institutions et diversifier leurs partenariats.

D'ailleurs, l'un des acquis de la pensée de KWAME NKRUMAH est la création des ensembles régionaux (CEDEAO-AES) mais l'un des défis de sa pensée, demeure la survie desdits ensembles.

Pour que cette pensée progressiste de NKRUMAH demeure une boussole pour la réalisation de l'Unité Africaine voire de l'intégration régionale, nous proposons comme suit :

- Instituer un cadre juridique entre la CEDEAO et l'AES ;
- Engager des réformes profondes et courageuses de la CEDEAO ;
- Doter l'AES d'une instance judiciaire au regard du dessaisissement de la Cour de Justice de la CEDEAO de ses affaires pendantes devant elle ;
- Renforcer l'AES comme bras armé de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest.

En tout le cas, l'option entre dislocation et complémentarité dépendra de la volonté politique des dirigeants et de leur capacité à dépasser les tensions conjoncturelles au profit d'une vision régionale partagée. Dans un tel, l'Afrique de l'Ouest a plus à gagner en coopérant qu'en se fragmentant

In fine, il est indéniable que l'on ne peut se départir des ensembles régionaux pour prétendre à une quelconque unité africaine comme l'affirmait KWAME NKRUMAH « divisés, nous sommes faibles. Unie, l'Afrique pourrait devenir, une des plus grandes forces de ce monde ».

Références bibliographiques

Articles scientifiques

BASSOU Abdelhak, 2024, « De l'Alliance des Etats du Sahel à la confédération des Etats du Sahel: le chemin est carrossable mais semé d'embûches », Policy Center for the new south.

Communiqués finaux, réunions et déclarations

Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des Etats du Sahel, en date du 16 septembre 2023.

Communiqué conjoint N°001 du Burkina Faso et de la République Mali en date du 31 juillet 2023.

Communiqué conjoint N°001 du Niger et du Burkina Faso, en date du 01 décembre 2023.

- Communiqué de la réunion des Experts des Affaires étrangères, de la Défense, de la Sécurité et de l'Economie et des Finances, du 27 au 29 novembre 2023.
- Communiqué de la réunion des Ministres de l'Economie et des Finances de l'Alliance des Etats du Sahel, Bamako, le 25 novembre 2023.
- Communiqué N°030 du 15 mai 2022 du Gouvernement de la Transition.
- Communiqués de l'AES (ministres des affaires étrangères, de l'Economie, de Défense et des Chefs d'Etat-major).
- Conclusions du sommet extraordinaire de la CEDEAO en date du 30 juillet 2023 à Abuja.
- Déclaration de la première réunion ministérielle des Ministres des Affaires étrangères de l'Alliance des Etats du Sahel, Bamako, les 30 novembre et 1 décembre 2023.
- Déclaration de la réunion des Hauts fonctionnaires de l'Alliance des Etats du Sahel, Ouagadougou, le 12 février 2024.
- Communiqué final de la deuxième réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'Alliance des Etats du Sahel, le 17 mai 2024 à Niamey.
- Réunion des Hauts Fonctionnaires de l'Alliance des Etats du Sahel, le 16 mai 2024 à Niamey.
- Déclaration de la réunion des Ministres de l'Alliance des Etats du sahel, Ouagadougou, le 15 février 2024.
- Communiqué final du premier sommet des Chefs d'Etat de l'Alliance des Etats du Sahel, le 06 juillet 2024, à Niamey.
- Réunion des Ministres des Télécommunications et de l'Economie numérique de l'Alliance des Etats du Sahel, le 28 juin 2024 à Bamako.
- Traité portant création de la Confédération des Etats du Sahel, le 06 juillet 2024.
- Règlement intérieur du Collège des Chefs d'Etat de la Confédération « Alliance des Etats du Sahel», le 06 juillet 2024.
- Déclaration de Niamey, le 06 juillet 2024.
- Allocution du Président de la Transition du Mali à l'occasion de la célébration du premier an de l'AES, en sa qualité de Président en exercice de la Confédération des Etats du Sahel, le 15 septembre 2024.
- Réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'Alliance des États du Sahel, Bamako, le 16 septembre 2024.
- Ordonnance N° : ECW/CCJ/ORD/02/25 de la Cour de Justice de la CEDEAO relative à la radiation d'affaires (33) des Etats de la Confédération du Sahel, en date du 14 mars 2025.

Déclaration du Collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel relative au rejet de la prorogation unilatérale de leur retrait de la CEDEAO, en date du 22 décembre 2024.

Déclaration du Collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel relative à leur retrait immédiat et irréversible de la CEDEAO, en date du 14 décembre 2024.

Communiqué de presse conjoint relatif aux négociations entre l'AES et la CEDEAO, le 22 mai 2025.

Communiqué de presse de l'AES du 26 janvier 2025 à Ouagadougou.

Déclaration du Collège des Chefs d'Etat de la Confédération des Etats du Sahel (AES) sur la libre circulation, le droit de résidence et d'établissement des ressortissants de la CEDEAO dans l'espace de la Confédération des Etats du Sahel, 15 décembre 2024.

Réunion des Ministres en charge de la Justice de l'AES, du 29 au 30 mai 2025.

Décision instituant un Prélèvement confédéral en date du 28 mars 2025.

Ordonnance du 24 mars 2022 de la Cour de Justice de l'UEMOA, relative au sursis à exécution des sanctions prononcées contre le Mali par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA à Accra, le 09 janvier 2022.

Communiqué de presse de la CEDEAO du 09 janvier 2022.

Panafricanisme et libération culturelle de l'Afrique avec Kwame Nkrumah

Pan-africanism and the cultural liberation of Africa with Kwame Nkrumah

Amani Ange Cédric KONAN

*Université Catholique d'Afrique de l'OUEST Unité Universitaire d'Abidjan.
(UCAO-UUA)*

konancedric263@gmail.com

Résumé

L'Afrique contemporaine est traversée par des dynamiques contradictoires, marquée à la fois par une aspiration affirmée à l'autonomie politique et culturelle et par la persistance des structures économiques, institutionnelles et symboliques héritées de l'expérience coloniale. Cette tension se manifeste à travers un déficit démocratique récurrent, une dépendance économique structurelle et une fragilisation des référents culturels endogènes. Cela rend problématique l'articulation entre préservation identitaire et intégration à la mondialisation. Par conséquent, cette étude se propose d'analyser l'actualité de la pensée panafricaniste de Kwame Nkrumah, notamment son concept de consciencisme (1964), en tant que cadre théorique susceptible de fonder un projet de libération culturelle endogène. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle la réactivation critique du panafricanisme nkrumaheen, articulée à un usage stratégique des technologies numériques, peut contribuer à un renouvellement du projet d'indépendance culturelle africaine. Adoptant une méthodologie socio critique, cette approche permet de montrer en premier lieu que la crise identitaire relève principalement d'une colonialité persistante, en second lieu, elle met en évidence que le panafricanisme nkrumaheen offre des ressources conceptuelles sous exploitées à travers le principe d'unité politique et d'économie autocentrée. Enfin, l'étude souligne que les plateformes numériques constituent aujourd'hui un espace de réappropriation, de diffusion et de reconfiguration des valeurs panafricaines.

Mots clés : *Colonialité-Consciencisme-Economie autocentrée-Eurocentrisme-Panafricanisme-Poscolonie- Sankofa Numerique.*

Abstract

Contemporary Africa is driven by contradictory dynamics, marked both by a strong aspiration for political and cultural autonomy and by the persistence of economic, institutional, and symbolic structures inherited from the colonial experience. This tension manifests itself through a recurring democratic deficit, structural economic dependence, and a weakening of endogenous cultural references. This makes the relationship between preserving identity and integrating into globalization problematic. Consequently, this study proposes to analyze the relevance of Kwame Nkrumah's Pan-Africanist thought, particularly his concept of consciencism (1964), as a theoretical framework capable of underpinning a project of endogenous cultural liberation. It rests on the hypothesis that the critical reactivation of Nkrumah's Pan-Africanism, combined with a strategic use of digital technologies, can contribute to a renewal of the project of African cultural independence. Adopting a socio-critical methodology, this approach demonstrates, firstly, that the identity crisis stems primarily from persistent coloniality; secondly, it highlights that Nkrumah's Pan-Africanism offers underutilized conceptual resources through the principle of political unity and a self-centered economy. Finally, the study underscores that digital platforms now constitute a space for the reappropriation, dissemination, and reconfiguration of Pan-African values.

Keywords: Coloniality-Consciencism-Self-centered economy-Eurocentrism-Pan-Africanism-Postcolonialism-Sankofa Digital.

Introduction

L'Afrique contemporaine traverse un malaise marqué par une crise plurielle, dynamique et contradictoire. D'un côté le continent affirme une forte volonté croissante d'autodétermination politique, culturelle et intellectuelle, nourrie par un riche héritage de lutte anticoloniale et par l'émergence de nouvelles espaces d'expression, notamment le numérique. De l'autre les structures économiques, les modèles politiques et les imaginaires culturels qui organisent les sociétés africaines demeurent façonnées par des logiques exogènes, héritées de l'expérience coloniale et reconduite sous des formes renouvelées. Cette coexistence d'une aspiration à l'autonomie et d'une dépendance structurelle persistante constitue une contradiction qui mine l'Afrique contemporaine. Cette contradiction se laisse percevoir par plusieurs manifestations telles que le déficit démocratique qui fragilise la souveraineté populaire, une dépendance économique qui limite la capacité d'initiative endogène et une fragilisation des référents culturels africains dans l'espace africain. Pourtant ces réalités coexistent avec une vitalité culturelle indéniable et une circulation accrue des idées rendues possible par la mondialisation. Celle-ci tend simultanément à imposer des normes culturelles uniformisantes, renforçant la tension entre ouverture au monde et

préservation d'une identité africaine autonome. D'où la question qui motive cette réflexion : comment préserver la culture africaine en vue d'un développement endogène et authentique, à la lumière de la pensée de Kwame Nkrumah ? De cette interrogation découle trois autres : en quoi la crise identitaire africaine est-elle l'expression d'une colonialité persistante ? Le panafricanisme nkrumahéen n'offre-t-il pas des outils conceptuels aujourd'hui sous exploités ? Mieux, les plateformes numériques ne constituent-elles pas des espaces contemporains de réappropriation et de diffusion des valeurs panafricaines ? Cette étude a pour objectif principal d'analyser comment les idéaux panafricanistes, notamment la pensée de Kwame nkrumah et son concept de consciencisme, peuvent constituer un cadre théorique pour une libération culturelle endogène. Notre hypothèse est que la réactivation de ces idéaux, articulée à l'usage stratégique des technologies numériques, offre un levier important pour l'émancipation des sociétés africaines. Ainsi, avec la méthode sociocritique, l'étude montre d'une part que la crise identitaire africaine trouve ses racines dans une colonialité structurelle. Et d'autre part, que la pensée de Nkrumah propose des ressources conceptuelles encore peu mobilisées (notamment l'unité politique et l'économie autocentrée); enfin, que les plateformes numériques constituent aujourd'hui de véritables espaces de reconquête culturelle et de renouvellement panafricain, dans un mouvement que nous nommons "*Sankofa numérique*".

1. La crise identitaire africaine relève d'une colonialité persistante

Cette première partie de cette réflexion vise à justifier l'existence d'une colonialité persistante se présentant sous une autre forme. Cette rubrique aura deux déclinaisons. D'abord, nous mettrons en lumière l'idée d'une imposition d'un modèle de connaissance et d'éducation fondé sur la pensée européenne, auquel toute autre épistémologie ou tradition savante est subordonnée. Ensuite, comme voie logique de conséquence, nous chercherons à montrer par un regard économique l'idée selon laquelle la crise identitaire est le fondement du morcellement des institutions africaines et la base du retard dans le développement des pays africains.

1.1. De la nécessité d'une remise en cause de la colonialité dans le domaine de l'éducation

D'un point de vue épistémique, il est important de noter la présence d'une colonialité persistante. En effet, les Européens ont légitimé leur hégémonie en diffusant massivement leurs savoirs. Cette stratégie avait pour but d'effacer autant que possible les connaissances endogènes, notamment celle du continent africain. Ainsi, « la culture européenne a utilisé plusieurs stratégies intellectuelles pour penser ce qu'elle croyait être la supériorité de l'Europe et l'occidentalisation du monde, c'est à dire l'hégémonie de l'Europe sur les autres civilisations. » (G. Leclerc, 2000, p.15.) Cela témoigne clairement d'une colonialité agissante, qui continue, aujourd'hui, d'influencer de nombreux intellectuels, au point de leur faire penser que les savoirs africains

seraient archaïques et déconnectés des enjeux universels régissant notre monde actuel.

En outre, le quotidien de l'Afrique, influencé par les pratiques éducatives occidentales, reflète un conditionnement assimilationniste qui conduit à une acculturation. Ainsi, « le système éducatif mis en place en Afrique favorise plus l'essor de la culture occidentale qu'un réel développement des valeurs locales, propres aux indigènes. Il est donc impossible de penser un développement local tant que la connexion avec la culture locale n'est pas établie. » F. Tchouda, 2023, p.35.) Autrement dit, les programmes scolaires, les langues d'enseignement et les modèles pédagogiques restent largement inspirés de références occidentales. Cette situation conduit à une dévalorisation des savoirs endogènes des modes de pensées traditionnelles perçue comme secondaire ou non scientifique. Or, l'éducation joue un rôle très important dans la construction de l'identité africaine. Pour une véritable construction de l'identité africaine, la valorisation des savoirs locaux dans le domaine éducatif apparaît comme une condition indispensable pour un développement inclusif de l'Afrique.

Par ailleurs, les élites africaines, formées, pour la plupart, dans des écoles occidentales, ont hérité d'un imaginaire étranger transporté aux réalités locales. Elles sont donc conditionnées. Le projet national postcolonial, au lieu de réhabiliter les cultures africaines, a reconduit des formes de gouvernement déconnectées des traditions communautaires. Comme le souligne B. Assouman : « Que ce soit les écoles missionnaires ou les medersas, l'unique but de l'éducation est de couper les enfants de leurs parents en ne donnant pas à ceux-ci l'occasion de transmettre à ceux-là les valeurs liées à leurs systèmes [social] » (2011, p.75.) Cela façonne généralement les jeunes allant jusqu'à négliger voire rejeter les valeurs, pratiques et coutumes de la communauté. Cela se manifeste encore dans nos universités, particulièrement dans les facultés de philosophie. Nombreux sont les étudiants qui dévalorisent la philosophie africaine, la considérant comme un non-savoir et une matière à victimisation. De cet exemple particulier, nous voulons mettre en avant comment penser le monde à partir des autochtones est perçu comme un repli identitaire, contraire à l'universel. En clair, cette crise identitaire, alimentée par un eurocentrisme éducatif n'est-elle pas à l'origine du morcellement des institutions africaines et du retard économique ?

1.2. La crise identitaire comme fondement du morcellement des institutions africaines : regard économique

D'abord, l'africain apparaît généralement comme un être fragmenté sur le plan économique. Une fragmentation qui se manifeste particulièrement dans le domaine de la coopération. Cette fragmentation résulte en grande partie de la persistance de cadre économique hérités de la colonisation, lesquels ont structuré les économies africaines non pas en fonction des besoins internes du continent, mais selon des logiques d'extraversion et de dépendance vis-à-vis des centres de décision extérieurs. Dans le domaine de la coopération, cette

situation montre clairement une multiplicité de partenariat souvent concurrentiels, fragmentés et faiblement coordonnées où les priorités nationales prime sur les intérêts continentaux. L'absence d'une vision économique unifiée affaiblit les capacités de négociation collective des pays africains et renforce la vulnérabilité face aux rapports de force internationaux. « L'idée de coopération renvoie à une concertation afin de trouver des compromis garantissant des intérêts équitables. Mais en réalité, pour l'Afrique, ce terme exprime la spoliation, d'une exploitation éhontée. » (F.Tchouda, 2024, p.35.) En d'autres termes, l'africain est morcelé dans son être, dans la mesure où sa pensée s'oriente systématiquement vers une quête de partenariats économiques qui, en réalité, ne lui profitent pas. C'est connu et c'est alarmant. D'un point de vue critique, cette situation ne peut être comprise comme un échec institutionnel mais elle relève d'une crise de conscience économique collective.

Ensuite, le morcellement de l'Afrique fait que chaque pays africain pense à son intérêt. Ce caractère nombriliste est un acte qui pousse les pays à penser qu'à eux-mêmes, sans regarder les autres. Cela est l'une des causes de la désunion des pays africains et leur retard grandissant. « Les divisions et frontières territoriales artificielles créées par les puissances impérialistes sont des mesures délibérées visant à empêcher l'unité politique des nations ouest-africaines. » (C Guilhou, 2013, p.188.) Ces frontières ont servi à empêcher l'émergence des Etats unis d'Afrique après les indépendances en créant de nombreux des micros états aux identités fragiles et parfois conflictuelle. Les anciennes puissances coloniales ont favorisé des rivalités internes et des dépendances économiques et politiques durable. Ceci a réduit la capacité des nations à s'unir face aux influences extérieures.

Enfin, la colonialité institutionnelle se manifeste notamment à travers l'influence des institutions de Bretton Woods. Depuis les années 1980, les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) imposés par celles-ci ont engendré des politiques d'austérité, la privatisation des services publics et la réduction des dépenses sociales en Afrique. Ces mesures ont affecté durement les populations locales et accentué la dépendance économique des États africains. « L'insertion des économies africaines dans l'économie internationale n'a été que marginalement et inégalement modifiée (...) la part de l'Afrique dans les exportations mondiales (hors pétrole) a baissé » (J. Coussy, 2006, p.31). Ainsi, malgré les décennies d'efforts, l'Afrique n'a pas véritablement progressé dans le commerce mondial. Elle stagne. Cette coopération économique apparente est, en réalité, une forme de néocolonialisme. Et cela est le résultat du morcellement des États africains en micro États faibles, incapables de se mettre ensemble pour penser une économie intérieure forte. M'bembé interpelle sur cette situation en écrivant ceci : « Tant que l'Afrique restera divisée en multitude de petits États faibles, repliés sur eux-mêmes, et coincés dans un tête-à-tête stérile (...), elle ne pèsera guère sur l'échiquier mondial. » (2028, p.45-46. » Par cette assertion l'auteur met en avant la fragmentation politique et économique du continent africain.

Cette prolifération d'États aux capacités limitées, souvent enfermées dans des logiques nationales, réduit considérablement leur marge de manœuvre tant sur le plan économique que diplomatique. L'expression « tête à tête stérile » renvoie à une coopération internationale déséquilibrée où les États Africains pris isolément, se retrouvent dans des relations de dépendance structurelles incapable d'influer sur les règles du jeu mondiales. D'où l'idée de revenir à la pensée de Nkrumah qui s'offre comme un plaidoyer pour une économie autocentrée et une unité politique en repensant la coopération comme cadre d'émancipation économique. Cela dit, il est nécessaire de repenser l'organisation politique et économique comme condition préalable à toute émancipation authentique, en prônant une Afrique unie dotée d'institutions communes et d'une économie autocentrée.

2. Le panafricanisme Nkrumaheen : un cadre conceptuel pour une libération culturelle endogène

Kwame Nkrumah a fondé sa vision panafricaine sur trois axes principaux : l'unité politique, l'économie autocentrée et la souveraineté culturelle. Il considérait que l'émancipation réelle de l'Afrique ne pouvait venir que d'une fédération continentale solidaire, d'une économie orientée vers le développement interne et du réinvestissement des valeurs culturelles africaines. Le deuxième mouvement de notre propos, à l'instar du premier, a une structure duale. En premier lieu, il s'agira de montrer comment le consciencisme et l'interculturalité peuvent être le socle de l'unité politique culturelle de l'Afrique. En second lieu, nous montrerons que la nécessité d'une intégration économique régionale panafricaine se présente comme tremplin pour sortir l'Afrique du sous-développement.

2.1. Le consciencisme comme fondement de l'unité politique et culturelle de l'Afrique

De prime abord, l'unité politique est la seule issue pouvant écartier le colonialisme, définitivement. Sans unité pas de développement authentique endogène. L'union est à la base de toutes les formes de puissance. C'est grâce à l'unité que les fragiles deviennent forts. L'unité apparait donc comme un moteur et un effet de levier pour le développement des micros États africains. Nkrumah soutient que « l'union fait la force et, je le constate, les États africains doivent s'unir ou alors se vendre aux impérialistes et aux colonialistes pour une assiette de soupe, ou encore se désintégrer individuellement. » (1994, p.172.) Il prônait la création d'une fédération panafricaine. Dès 1963, il propose les « États-Unis d'Afrique », estimant qu'un gouvernement central africain unique était nécessaire pour abolir les frontières héritées de la colonisation. Ce projet reposait sur l'idée que seuls les États africains Unis, pourraient peser sur la scène mondiale. Cette unité visait à redonner aux peuples africains les moyens de penser leur avenir à partir de leurs besoins, non selon l'agenda des anciennes puissances coloniales ou des institutions

dominées par des logiques occidentales. Ce projet est encore d'actualité. En effet, « pour Nkrumah, seule l'unité continentale offre plus de chance pour la défense des ressources et garantit de meilleures conditions de développement. » (F.Tchouda, 2024, p.34.) L'unité pourrait aider l'Afrique à repenser son développement de manière authentique et responsable. Pour ce faire, il est nécessaire de combattre la Balkanisation et ses variations.

Ensuite, remarquons que la balkanisation est un frein au développement. Pour un développement endogène authentique, il faut dépasser ce phénomène. L'organisation de l'Unité Africaine (OUA, 1963) puis l'Union Africaine (UA, 2002) ont repris ces idéaux mais restent des organisations inter-étatiques sans pouvoir supranationale. Or, l'intégration continentale doit être l'objectif primordial de l'unité africaine. La constitution de plusieurs États en fédération est une solution indispensable pour sortir l'Afrique du joug du néocolonialisme. Commentant Nkrumah, le docteur Franck Tchouda soutient que « Le continentalisme doit être la finalité du fédéralisme en Afrique. Il suggère une identité continentale, des relations sans clivages d'appartenance à une nation autre que celle que forme le continent. » (2024, p.38.) Pour que cette gestion soit réalisable, il faut sensibiliser les nations à plus être ouvertes. Car « l'appel à l'unité africaine ne peut être entendu que par des nations ouvertes. » (B. Thiémélé, 2014, p.126.) Autrement dit, cela nécessite d'abord une prise de conscience de sa personnalité africaine et un appel au dialogue interculturel.

Enfin, l'interculturalité est un indicateur de réappropriation de son identité pour la valorisation de sa culture. Cela passe par le consciencisme. C'est un signe d'unité et de souveraineté. Nkrumah propose une philosophie politique fondée sur la synthèse des trois traditions culturelles ayant marqué l'Afrique contemporaine : l'héritage indigène, l'influence de l'islam et l'apport chrétien européen. Le consciencisme vise à créer une conscience politique culturelle unifiée, permettant à l'africain de se définir en dehors des clivages religieux, ethniques ou coloniaux. Il s'agit d'un projet intellectuel et pratique. Un tel projet passe par le fait de forger une identité nouvelle, décolonisée, capable d'intégrer les apports de l'histoire sans se soumettre à une hégémonie. Le consciencisme est donc un appel à la responsabilité collective et à l'autonomie culturelle. Pour y parvenir, il suffit que l'être africain croit en la prise de conscience individuelle et collective de notre appartenance et interdépendance au continent. « Le consciencisme recherche une redéfinition pour la culture, le visage politique sociale de l'africain (...) chaque peuple se doit de participer activement au renforcement de son identité culturelle pour construire l'Afrique. » (F.Tchouda, 2024, p.66.) Autrement dit, chaque peuple doit apporter son grain de sel pour affirmer une identité forte. Cette affirmation vise une Afrique unifiée autour d'une fédération culturelle authentique. « Le consciencisme doit être utilisé dans une constante de mise en crise des réalités sociales africaines et du monde pour sacrifier l'authenticité culturelle dans l'échange interculturel. » (F.Tchouda, 2024, p.68.) En d'autres termes, il est indispensable de sacrifier certains pans culturels pour construire une identité

forte. Selon Nkrumah « le sens du dévouement et du sacrifice permet de faire mieux accepter les limitations présentes en vue de la prospérité à venir. » (1994, p.131.) Ce dialogue apparaît comme une intégration forte prenant en compte les différences d'identités sous le signe de la solidarité et du respect mutuel. « L'unité a besoin de conscience nationale forte mais ouvertes sur le noble objectif de partage et de préservation des différences. Ces consciences particulières serviront de lieux de créativité et d'émulation en vue de l'unité africaine. » (Boa Thiémélé, 2014, 128.) Autrement dit, l'unité sera uniquement effective que grâce à la prise de conscience de la nécessité de notre unité africaine pour un lendemain meilleur. Cela passe par la valorisation de la créativité africaine et la célébration de la diversité culturelle. Pour Nkrumah, le développement ne peut se faire que dans l'unité, la souveraineté et la réappropriation de son identité en tant qu'être africain. Cette unité par l'interculturalité sera accompagnée par un développement économique authentique s'articulant autour d'une intégration régionale panafricaine. L'intégration économique serait donc une conséquence de l'unité continentale basée sur l'interculturalité.

2.2. La nécessité d'une intégration économique régionale panafricaine

Nkrumah montre que l'Afrique a en son sein une grande richesse naturelle. Cette richesse favorise le marché des économies des puissances industrielles. Malheureusement elles ne profitent pas aux peuples africains. Confirmant cette assertion, Samba Diakité soutient que « l'Afrique regorge de fabuleuses richesses naturelles (minières, énergétiques, agricoles) indispensables à la marche des économies des puissances industrielles. Mais ces richesses ne profitent guère aux peuples et aux États africains (...) Entre eux, les échanges restent insignifiants à cause des barrières douanières et monétaires. » (2015, p.306.). Au regard de ce constat, nous pensons que l'objectif doit être d'avoir une politique économique continentale qui favorise les échanges de marchandises de manière libre et à coût réduit.

En outre, une économie renforcée et mieux organisée est un indicateur de développement exponentiel des États. Mais, le développement ne va pas sans stratégie. Alors, dans le sens de la stratégie, quelle est la vision de Kwame Nkrumah ? Il théorise l'idée d'une économie autocentrée définie par les intérêts du continent africain et non par les besoins du marché mondial. Il est alors indispensable de développer une industrie de transformation locale pour ne plus exporter les matières premières brutes. Pour que cela soit vraiment effectif, il faut une prise de conscience du potentiel des ressources naturelles de son pays et une politique de valorisation des ressources. Chaque pays africain doit orienter sa politique vers une valorisation de l'agriculture et des produits de première nécessité. « Pour accroître nos ressources matérielles, nous devons avant tout augmenter considérablement la production agricole. C'est une condition sine qua non de notre essor industriel. » (K. Nkrumah, 1994, p.147.) Une véritable libération culturelle passe selon Nkrumah par une

maîtrise de la production, de la distribution et de la consommation des biens, dans une logique de solidarité et de rupture avec le capitalisme mondial.

De plus, les marchés nationaux sont trop faibles pour peser au niveau mondial. C'est sûrement en raison de cela que les États sont contraints de vouloir chercher une coopération économique et des partenariats, qui, généralement ne leur profitent pas. Cela malheureusement mine de plus en plus nos États. C'est pour cette raison qu'il faut favoriser les échanges entre pays africains. La création d'une véritable chaîne de valeur régionale et le renforcement des organisations sont nécessaires. Car selon Nkrumah « Ce dont l'Afrique a besoin, c'est d'un système de transport unifié, dirigé par une organisation centrale, qui examinerait les possibilités relatives des voies d'eau, des chemins de fer, voies Maritimes et aériennes en relation avec un plan général de commerce inter-africain et développement économique et social. » (1994, p.182.) Et si la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africain) répondait à ce besoin africain mis en exergue par Nkrumah, qui est d'ailleurs toujours d'actualité ? La ZLECAF est un accord signé par les membres de l'Union Africaine visant à créer un marché commun en éliminant progressivement les barrières douanières et tarifaires des pays du continent. Elle est entrée en vigueur le 01 Janvier 2021 et constitue aujourd'hui la plus grande Zone de libre-échange. Elle compte en son sein cinquante-quatre États signataires. Ce projet s'inscrit dans l'agenda 2063 de l'Union Africaine qui promeut une Afrique intégrée et prospère. Les objectifs de la ZLECAF sont multiples, à la fois économiques, politiques et sociaux. Cependant, nous allons nous attarder sur le point économique. Au plan économique, il s'agit d'accroître le commerce intra-africain, actuellement faible. Son mode opératoire repose sur plusieurs instruments de mise en œuvre. Ces instruments sont les suivants : d'abord, l'élimination progressive des barrières commerciales se traduit par la suppression de 90 % des droits de douane entre les Etats membres. Ensuite, l'adoption d'un protocole d'accord, parmi lesquels le protocole sur le règlement des différends auxquels, s'ajouteront d'autres protocoles à venir portant sur l'investissement, la concurrence, le commerce électronique, etc.

La ZLECAF est censée réduire, à moyen terme, les importations africaines de l'ordre de 10 milliards de dollars, tout en stimulant les exportations agricoles et industrielles respectivement de 7% et 5%. Globalement, elle pourrait faire augmenter les volumes des échanges commerciaux entre pays africains, selon des sources, de 15% à 100%, lequel est aujourd'hui évalué à environ 35 milliards de dollars/an par la conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED). (Emmanuel Mbarga, 2021, p.21.)

Enfin, en ce qui concerne la gouvernance, la coordination est assurée par le secrétariat de la ZLECAF basé à Accra au Ghana. Chaque État membre est doté d'un comité national chargé de sa mise en œuvre au niveau local. Quant

au calendrier de mise en œuvre, il s'étend de deux mille-vingt-un (2021) à deux mille trente-cinq (2035) avec une flexibilité accordée aux pays les moins avancés.

En définitive, cette initiative reflète le souhait de Nkrumah et favorisera, cette fois-ci, une unité africaine authentique et dynamique. La projection sur l'an deux mille soixante-trois (2063) crée un pan d'optimisme, qui nous pousse à dire que l'Afrique serait une grande puissance continentale. Bien évidemment, si et seulement si les accords sont respectés au cas par cas et à la lettre, sans corruption. Par conséquent pour que cela soit effectif sur le long terme, il est nécessaire de créer un syndicat indépendant chargé d'évaluer et de noter la progression du projet. Ils auront pour charge, d'assurer l'entretien des coopérations économiques avec les institutions étrangères dans un esprit

de partenariat gagnant, sans dépouillement ni pillage des deux côtés. Dans ce sens, Nkrumah pense que « le syndicalisme africain doit rechercher l'indépendance et le bien-être du travailleurs ; il ne peut risquer de subordonner l'indépendance de l'Afrique et les nécessités de son développement à des influences étrangères. » (1994, p.154.) En d'autres termes, ce syndicat africain serait un moyen de contrôle efficace des activités entre pays africains. Il sera, également, un instrument de défense représentant stratégiquement l'Afrique au plan international, en vue d'un partenariat gagnant et efficace. Car « dans le domaine économique, cette unité aura comme fondement la planification et l'édification du marché (...) Le plan est donc avant tout une prise de conscience collective. ». (S. Diakité, 2015, p.312-313). C'est justement par la prise de conscience collective que cette initiative pourra vivre et renforcer sa marche vers le développement endogène authentique.

Dans la partie précédente, l'étude a montré que l'unité africaine est indispensable pour assurer la souveraineté du continent. Il a, également, souligné d'une part que le consciencisme est une base de cette unité politique et culturelle. D'autre part, une autre analyse a été mise en avant. Cette analyse est la nécessité d'une intégration économique régionale panafricaine en vue de favoriser le développement de l'Afrique. Il convient, maintenant, de s'interroger sur les moyens concrets qui serviront à valoriser l'ensemble de nos pratiques culturelles. Dans ce sens, la valorisation de la culture ne saurait être effective sans une appropriation stratégique des moyens de communication numériques qui façonnent notre quotidien, aujourd'hui.

3. Réseaux sociaux numériques et renaissance culturelle : une démarche vers un "Sankofa numérique"

Internet a réinventé l'existence de l'homme. Il a façonné son mode de vie au niveau économique et politique. Ce grand boom qui façonne, aujourd'hui, les humanités permet à l'homme de se déployer autrement. Ce déploiement se constate à partir de la démocratisation de la parole, de l'information et des savoirs de tout type. Ainsi, la vitesse de l'information qui se perçoit à travers

internet, notamment sur les réseaux sociaux tels que Facebook, TikTok, Twitter, etc. offre la possibilité à l'homme de se créer un espace qui favorise la vulgarisation de son savoir-faire culturel, en tout lieu et tout temps. « [Les réseaux sociaux permettent] aux gens de se rencontrer et de rompre avec l'isolement social. (...) les utilisateurs voient les limites géographiques s'effacer grâce aux nouvelles technologies. » (S. Montévrin, 2019, p. 15). Dans ce sens, dans cette dernière partie de notre réflexion, l'étude propose le numérique comme solution pour une vulgarisation efficace de l'héritage de Nkrumah. Il s'agira, essentiellement, de parler d'une part du numérique comme espace de mobilisation sociale et d'autre part, des réseaux sociaux numériques comme outils de vulgarisation de la pensée culturelle africaine.

3.1. Le numérique comme un excellent espace de mobilisation sociale

Le cas pratique que nous avons fait remarquer précédemment dans la première partie de cette réflexion, portant sur la non vulgarisation effective des informations et l'insuffisance de l'enseignement sur le panafricanisme dans nos écoles apparaît comme une situation alarmante. Alors, il est impératif de proposer le numérique comme alternative contre l'ignorance des contenus panafricains et la non accessibilité des informations panafricaines, dans le sens de l'éducation par le numérique. Pour Nkrumah « toutes les voies de l'enseignement et de l'information doivent être utilisées pour éveiller et nourrir la pensée politique du peuple et maintenir présents à leur esprit les objectifs de prospérité. » (1994, p.156.) Le plus souvent, en Afrique, les personnes issues d'un milieu pauvre n'ont pas accès aux ressources didactiques approfondies, en raison de plusieurs difficultés financières et géographiques. Cependant, aujourd'hui, internet a permis de réduire cette fracture sociale. Il rassemble toute une société en un seul espace. Ainsi, dans la mouvance socialiste de Nkrumah, internet apparaît comme un puissant outil pour la démocratisation du savoir et de la parole africaine.

Dans le même ordre d'idée, cela montre en filigrane une démocratisation du savoir et de l'information sur la vie politique du continent, qui, autrefois, n'était pas possible en l'absence d'internet. Internet est une excellente opportunité à exploiter. L'information est directement perçue sur des sites web, grâce à une simple connexion internet. De cette manière, celui qui lit les articles de presse numérique est souvent mieux et rapidement informé que celui qui lit les journaux physiques et écoute les informations à la radio. Cela dit, l'accès à une multitude de sources d'informations sur internet, par la presse numérique et des sites d'informations sérieuses, favorise la démocratie de l'information et renforce l'idée de vivre dans une société démocratique, universellement parlant. Par conséquent, l'individu peut ainsi s'informer de manière autonome sur son téléphone et bien d'autres outils informatiques, qu'importe sa zone géographique. Le numérique est alors un espace d'égalité où tout le monde est au même niveau et peut prendre la parole sans protocole dans le strict respect de la liberté d'expression. G. Fleury souligne que « l'internet est donc porteur de promesses, d'émancipation et d'innovation en ce

qu'il fait miroiter l'idée d'une démocratie plus transparente, plus participative, où des citoyens mieux informés pourraient investir l'espace public.»(2008, p.84-85.) Autrement dit, internet représente un espace où se rencontre diverses rationalités. Il constitue un vaste lieu de socialisation en un seul espace virtuel. Dans son déploiement, internet connaît plusieurs variations notamment à travers les réseaux sociaux tels que Facebook, TikTok, whatsapp, etc. Ces plateformes sont aujourd'hui perçues comme des espaces de liberté d'expression, de valorisations des cultures ainsi que de lutte sociales et identitaires. Les réseaux sociaux numériques relèvent ainsi ce que l'on peut qualifier de « nouvelle modernité ». Comme l'explique Jacques Attali, celle-ci « croit au progrès, au marché et à la liberté de commencer, de penser, de posséder, d'échanger et de voter. » (J. Attali, 2015, 2015, p.13.) Autrement dit, les réseaux occupent une place indispensable dans l'affirmation des libertés individuelles et collectives au sein des sociétés contemporaines.

3.2 Les réseaux sociaux numériques comme outil de vulgarisation de la pensée culturelle

Premièrement, les plateformes numériques émergent comme des espaces de réappropriation culturelle. En effet, nos données révèlent qu'en 2023, TikTok était la deuxième plateforme sociale la plus populaire en Afrique avec 60% d'utilisateurs actifs derrière Facebook.¹ L'étude de nos données souligne par ailleurs la variété des contenus promus (« vitalité » de vidéos musicales, comiques, folkloriques, etc.) et la participation active de la diaspora. Sa réception a été largement relayée dans la presse et les milieux académiques africains. On y voit l'importance croissante du mobile pour l'expression culturelle africaine.

Deuxièmement, sur TikTok, des hastags thématiques illustrent cette ampleur. #Nollywood rassemble plus de six cent cinq un mille (651.000) vidéos sur le cinéma nigérian. Et #SportsOnTikTok plus de deux virgule neuf millions (2,9.000.000.) de clips vidéo notamment pour commenter le football africain. Sur Instagram les influenceurs de la diaspora valorisent les modes esthétiques africaines (tenues wax, coiffures afro, cosplays historiques, etc.)¹²² Au total, le succès de ces contenus témoigne d'un fort engagement des africains d'ici et d'ailleurs. Les créateurs de contenus africains constatent que les frontières géographiques s'effacent. Car chaque vidéo, textes, images touchent des publics sur tous les continents. Ces pratiques montrent combien la valorisation de l'interculturalité fait croître le rayonnement de la culture africaine, partout dans le monde. D'où le concept du "*Sankofa numérique*." Alors qu'est-ce que le "*Sankofa*" ? Sankofa (prononcé SAHN-koh-fah) est un mot de la langue Twi du Ghana qui signifie « récupérer » (littéralement « retourner et obtenir » ; san - retourner ; ko - aller ; fa - chercher, rechercher et

¹Lennox-Yieke, « Les créatifs africains profitent de la croissance explosive de TikTok », *African Business*, en ligne : https://african.business/authors_custom, consulté le 25/05/2025.

²« Isahit : le numérique au service de la diaspora africaine », <https://www.info-afrique.com/isahit-le-numerique-au-service-de-la-diaspora-africaine>, consulté le 25/05/2025.

prendre) et fait également référence au symbole Bono Adinkra représenté soit par une forme de cœur stylisé, soit par un oiseau à la tête tournée vers l'arrière et aux pattes tournées vers l'avant (...) Sankofa est souvent associé au proverbe « *Se wo were fi na wosankofa a yenkyi* », qui se traduit par : « Il n'y a pas de mal à revenir sur ce que l'on a oublié.³ » Cette définition, traduit l'idée d'aller chercher dans le passé pour bâtir l'avenir. Dans ce cadre, nous orientons ce concept à travers le numérique. D'où le concept "*Sankofa numérique*". Dans le sens de la création de contenu digital sur la culture panafricaniste afin d'éveiller la conscience des internautes.

Troisièmement, ce que nous nommons « *Sankofa numérique* » sert alors d'outil de mémoire et d'émancipation culturelle. Il permet de reconstruire le lien entre le passé et le présent et de repenser la modernité africaine à l'aide des technologies. Par l'usage des réseaux sociaux numériques, les diasporas africaines développent des solutions disruptives pour leur continent. Selon Blé Raoul Germain « Les réseaux sociaux numériques promeuvent l'éveil des consciences en Afrique où la démocratie est en souffrance du fait de certaines réalités comme le tribalisme, le népotisme et surtout l'ignorance. » (2010, p.22-23.) Autrement dit, c'est un excellent moyen de contestation des effets néfastes du néocolonialisme et un lieu de promotion de l'unité africaine, tel que prôné par Nkrumah, par le partage de contenu didactique de qualité. Facebook en tant que canal pédagogique a permis au philosophe Ivoirien BOA Thiémélé Ramsès de philosopher à travers le concept de la philosophie du dos. Cet auteur a publié 52 Chroniques sur sa page Facebook. Cela a fait l'objet d'une publication scientifique. Et pour ceux qui ont vu l'ouvrage, il est une organisation logique des quelques cinquantaines de commentaires d'internautes de l'auteur sur sa page Facebook. L'ouvrage la philosophie du dos a été publié en deux tomes aux éditions Kamit. L'auteur dans le tome I confirme notre assertion (Boa. Ramsès (2021, p. 14) :

La richesse de l'occurrence du dos a conduit à la rédaction de ces chroniques. Du samedi 14 septembre 2019 au vendredi 16 octobre 2020, librement, sans autre contrainte que le plaisir de partager des réflexions sur mon mur du réseau social Facebook, ces chroniques relatives au dos ont été publiées.

Force est d'admettre qu'à partir de cet exemple, l'on peut philosopher à partir de Facebook en valorisant les savoirs africains. Cet exemple est une opportunité pour lancer un appel à l'ensemble des enseignants-chercheurs, chercheurs indépendants, intellectuels et autodidactes, afin qu'ils contribuent par la production et la diffusion de contenus didactiques consacrés au panafricanisme. Une telle initiative constituerait une avancée significative vers l'émancipation culturelle du continent Africain.

³Wikipedia, « Sankofa », <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sankofa>, consulté le 25/05/2025.

Conclusion

À la lumière cette réflexion, il convient de retenir que l'Afrique est confrontée à une crise identitaire, fruit d'un long processus de domination coloniale et d'une colonialité toujours persistante. Cette situation affecte non seulement la perception que les Africains ont d'eux-mêmes, mais aussi de leur capacité à se projeter collectivement dans l'avenir. C'est dans ce contexte que la pensée de Nkrumah, notamment à travers son consciencisme, retrouve toute son actualité. En affirmant la nécessité d'une conscience africaine unifiée, politiquement organisée et économiquement autonome. Nkrumah jette les bases du projet d'une refondation qui reste inachevée mais plus que nécessaire. Ensuite, l'intégration économique continentale, notamment à travers la ZLECAF apparaît comme une réponse et une solution structurelle à la balkanisation héritée de la colonisation. Ce projet n'est cependant réalisable que s'il s'accompagne d'une libération culturelle concrète, capable de valoriser les savoirs endogènes, accompagné d'un syndicat panafricain strict. Enfin, les technologies numériques en particulier les réseaux sociaux, se révèlent être des espaces puissants de réappropriation identitaire. Ils permettent une circulation plus rapide des idées panafricaines, une diffusion massive des contenus culturels africains et une participation active des diasporas. Ces plateformes numériques favorisent ainsi un *Sankofa numérique*, qui articule mémoire des traditions et projections vers l'avenir. L'unité africaine pensée par Nkrumah doit, aujourd'hui, se réinventer à l'ère du numérique dans une alliance stratégique entre conscience politique, souveraineté économique et renaissance culturelle afin d'avoir la liberté. Car « la liberté, en effet, n'est pas un bienfait qu'on donne à ceux qui ne l'ont pas quand ils demandent. C'est une glorieuse récompense, le lumineux trophée de la lutte du sacrifice. Or la lutte ni les sacrifices ne cessent une fois que la liberté est acquise. » (K. Nkrumah, 1994, p.14). L'africain doit prendre conscience de son état actuel et lutter pour son développement endogène et authentique.

Références bibliographiques

❖ Ouvrages consultés

ATTALI Jacques, *Histoire de la modernité*, Paris, Flammarion, 2015.

BOA, Thiémélé L. Ramsès, *L'ivoirité et l'unité de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Éditions du CERAP, 2014.

BOA, Thiémélé L. Ramsès & ETTY, Macaire, *Reconstituer le corps glorieux d'Osiris*, Abidjan, Éditions Kamit, 2020.

BOA Thiémélé L. Ramsès, *La philosophie du dos : Mentalité et diversité culturelle du dos*, Abidjan, Kamit, 2021.

- DIAKITÉ, Samba, *Philosophie et contestation en Afrique. Quand la différence devient un différend*, Paris, Éditions Différence Pérenne (édition numérique), 2015.
- MBARGA, Emmanuel, *Sur le chemin de l'intégration comprendre la Zone de libre-échange continentale africaine*, Paris, L'Harmattan, 2021.
- MBEMBE, Achille, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte, 2013.
- MONTÉVRIN, Sophie, *Le piège. L'influence toxique des réseaux sociaux*, Paris, Kiwi, 2019, p. 49. NKRUMAH, Kwame, *Le Consciencisme*, trad. Starr et Mathieu Howlett, 2e éd., Paris, Présence Africaine, 1976.
- NKRUMAH, Kwame, *L'Afrique doit s'unir*, trad. L. Jospin, Paris, Présence Africaine, 1994.
- TCHOUDA, Franck, *Panafricanisme et interculturalité*, Abidjan, Zénith Éditions, 2024.
- WADE, Abdoulaye, *Un destin pour l'Afrique*, Neuilly-sur-Seine, Michel Lafon, 2005.

❖ Articles consultés

- BAMBA, Assouman, « L'Afrique entre Dieu et dieux : le mouvement pendulaire de la foi », in *Identité, culture et politique : un dialogue afro-asiatique*, vol. 12, 2011, p.67-82.

Kwame Nkrumah : l'intégration africaine et les défis actuels de l'environnement

Kwame Nkrumah : african integration and current environmental challenges

Doudjo Germain OUATTARA

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'ivoire.

Ouattaradoudjogermain@gmail.com

&

Donikpoho David SORO

Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'ivoire.

sdonikpoho2@gmail.com

Résumé

Plusieurs décennies après les indépendances, le rêve des pères-fondateurs de voir l'Afrique unie reste encore un vœu pieux. Pourtant cette unité semble de plus en plus nécessaire pour plusieurs raisons. Parmi ces raisons, nous avons le retard et les disparités en termes de développement économique et social, la faiblesse de la voix de l'Afrique dans les institutions multilatérales à l'échelle planétaire et l'exigence de protection de la biodiversité en Afrique dont la spécificité est d'être transfrontalière à l'image des bassins du fleuve Congo et du lac Tchad dont la préservation nécessite une coopération régionale accrue. De ce fait, le recours à la pensée d'un des plus illustres pères fondateurs, Kwame Nkrumah, s'impose. Panafricaniste convaincu, Kwame Nkrumah a légué à la postérité une vaste réflexion sur la nécessité et les conditions de réalisation de l'unité africaine. Ainsi, face aux nouveaux enjeux de l'intégration et de l'environnement en Afrique, comment la pensée de Kwame Nkrumah pourrait être utile ? À partir des méthodes analytique, sociocritique et prospective il s'agira de démontrer que la pensée de Kwame Nkrumah demeure actuelle et peut permettre de penser les impératifs catégoriques d'unité africaine et de préservation de l'environnement car un constat s'impose : la réponse à la crise écologique en Afrique ne peut se faire que dans l'unité.

Mots-clés : *Afrique, Crise écologique, Intégration africaine, Kwame Nkrumah, Panafricanisme*

Abstract

Several decades after independence, the founding fathers' dream of a united Africa remains a pipe dream. Yet this unity seems increasingly necessary for several reasons. Among these reasons are the lag and disparities in economic and social development, the weakness of Africa's voice in global multilateral institutions, and the need to protect biodiversity in Africa, which is characterized by its transboundary nature, as in the case of the Congo River and Lake Chad basins, whose preservation requires increased regional cooperation. This calls for a return to the thinking of one of the most illustrious founding fathers, Kwame Nkrumah. A staunch pan-Africanist, Kwame Nkrumah left behind a wealth of thought on the necessity and conditions for achieving African unity. So, in the face of the new challenges of integration and the environment in Africa, how could Kwame Nkrumah's thinking be useful? Using analytical, sociocritical, and prospective methods, we will demonstrate that Kwame Nkrumah's thinking remains relevant today and can help us to consider the categorical imperatives of African unity and environmental preservation, because one thing is clear: the response to the ecological crisis in Africa can only be achieved through unity.

Keywords: *Africa, African integration, Ecological crisis, Kwame Nkrumah, Pan-Africanism*

Introduction

Penser et panser l'Afrique contemporaine est un devoir pour tout intellectuel africain soucieux de contribuer activement à l'avènement d'une nouvelle ère d'espoir et de rayonnement véritable de son continent. Ainsi, l'intellectuel Africain, acteur clé de la renaissance pose l'urgence et la nécessité de réfléchir sur la destinée de l'Afrique qui doit obligatoirement rompre avec son histoire jusque-là douloureuse. Pour ce faire, des figures épistémiques comme celle de Kwame Nkrumah s'avère incontournable. Théoricien et acteur important de l'histoire contemporaine de l'Afrique, son héritage scientifique est une richesse, une boussole qui doit nous aider à relever les défis actuels notamment ceux de l'intégration et de la résolution de la crise écologique. Cela dit, en quoi le philosophe de Kwame Nkrumah pourrait pleinement contribuer à l'intégration de l'Afrique et à la résolution de la crise environnementale ? Pour répondre à ce problème central, nous abordons les questions subsidiaires suivantes : en quoi l'Afrique est-elle un continent désintégré pris dans l'étau de la crise écologique ? Quelle est

l'apport de Kwame Nkrumah à l'intégration africaine et à la résorption de la crise écologique ? L'intégration n'est-elle pas un levier indispensable à l'émergence d'une puissance environnementale africaine ? Cette problématique nous conduit aux hypothèses suivantes : l'Afrique postcoloniale serait un continent désintégré confronté aux problèmes écologiques. Le philosophe de Kwame Nkrumah pourrait efficacement contribuer à l'intégration africaine et à la résolution de la crise environnementale. L'unité serait la voie idoine à l'émergence d'une puissance environnementale africaine et mondiale. À partir des méthodes analytique, sociocritique et prospective, cette réflexion ancrée dans le philosophe de Kwame Nkrumah est une contribution à l'intégration de l'Afrique postcoloniale et à la résolution diligente et durable de la crise environnementale.

1. L'Afrique postcoloniale entre désintégration et crise écologique

L'Afrique postcoloniale est un continent confronté à de multiples défis parmi lesquels nous pouvons citer la désintégration et la crise écologique. Pour relever efficacement ces défis urgents, ils méritent d'être profondément scrutés.

1.1. L'Afrique postcoloniale : un continent désintégré

Après la colonisation, les États indépendants d'Afrique ont décidé de garder et de pérenniser les différentes frontières. En effet, lors de la conférence de Berlin, les puissances coloniales d'alors avaient établies des frontières entre les différents territoires africains en vue de garantir leurs multiples intérêts. Ces frontières étaient des délimitations qu'il fallait impérativement respecter. Aucune puissance coloniale ne devait dépasser les limites de son territoire colonial. Dans ce sens, le respect des frontières était une règle quasi sacrée à laquelle chaque puissance devait se soumettre en vue de prévenir les éventuels conflits.

Plusieurs décennies après les indépendances, lorsque nous jetons un regard synoptique sur l'Afrique, nous remarquons la profonde désintégration de ce continent. En effet, cette partie du monde souffre d'une véritable absence d'union et de solidarité. Les différents États africains ont opté pour la voie solitaire au détriment de la voie solidaire. Ainsi, chaque État, quasiment loin des autres, tente de se construire une vie, un avenir radieux. Évoquer la question de la désintégration de l'Afrique, c'est mettre en exergue l'existence de ces cinquante-quatre États distincts qui peinent à trouver les solutions idoines aux problèmes contemporains. C'est également souligner l'existence et le renforcement des nombreuses barrières qui séparent ces États. À ce propos, A. Boukary-Yarabat (2014, p. 286) affirme : « trop de frontières, de barrières et de murs séparent encore les Africains ». Ainsi, l'on peut souligner que les Africains s'opposent à l'unité africaine. Ils n'ont pas encore la volonté de bâtir une Afrique intégrée, unie. À preuve, de la charte de l'Organisation

de l'Unité Africaine (1963) à celle de l'Union Africaine (2002), nous notons la conservation du principe d'intangibilité des frontières. Précisons que : « cette règle a été adoptée par une déclaration de la Conférence des Chefs d'États et de gouvernement tenue au Caire en date du 31 juillet 1964 » (H. Balde. 2003, p. 3). On ne peut véritablement maintenir un tel principe et affirmer son engagement en faveur de l'unité.

L'Afrique des frontières est une preuve irréfutable de la désintégration. Pis encore, ces frontières sont confligènes. En effet, depuis les indépendances, elles sont régulièrement au fondement de nombreux conflits entre les différents États. Parmi ces conflits, « on retiendra, entre autres, les questions frontalières comme celles qu'ont connues l'Ouganda et la Tanzanie de 1978 à 1979, et qui ont fait près de trois mille morts ; celles entre le Maroc et la Mauritanie de 1975 à 1989 qui ont fait plus de quinze mille morts ; celles entre l'Érythrée et l'Éthiopie de 1998 à 2000 qui ont fait plus de cent mille » (D. M. Soro, 2011, p. 46). En plus des conflits frontaliers passés, aujourd'hui, plusieurs États s'accusent généralement d'intrusion. En guise d'exemple, relevons les incidents frontaliers qui opposent régulièrement la Côte d'Ivoire à ses voisins du sahel à savoir : le Mali et le Burkina Faso. Fondamentalement, nous disons avec K. Nkrumah (1963) : « c'est à peine s'il existe un seul État africain qui n'ait un problème de frontière avec les États limitrophes » (K. Nkrumah, 1963). L'attachement aux frontières confirme l'idée d'une Afrique postcoloniale désintégrée.

Malgré les nombreux défis, entre autres, politiques, économiques, sécuritaires, environnementaux, sanitaires, alimentaires, la désunion demeure l'un des traits distinctifs de l'Afrique contemporaine qui persévère sur le chemin du micro-nationalisme. En effet, les États d'Afrique postcoloniale sont encore hostiles à l'intégration qui, notons-le, est une exhortation au décloisonnement, un appel à l'abandon du repli sur soi. L'idée d'intégration met en exergue la nécessité d'ouverture et de co-construction d'un avenir commun. À preuve, D. M. Soro (2011, p. 83) affirme : l'intégration « est l'acte par lequel des États et/ou des peuples décident d'unir leurs souverainetés, leurs économies, leurs forces pour réaliser un idéal commun de progrès et de développement ». Malheureusement, il est possible de soutenir que la quintessence de ce message n'a pas encore été saisie par les États africains postcoloniaux parce qu'à ce jour, il n'y a ni unité des souverainetés, des économies et des forces. Cette situation est en partie imputable aux dirigeants africains, chez lesquelles nous remarquons un manque criard de volonté quant à la réalisation concrète du projet d'unité multidimensionnelle de l'Afrique postcoloniale. Pour corroborer nos propos, notons que C. A. Diop, (1974, p. 31) dénonce le manque de volonté des dirigeants africains à « faire basculer définitivement l'Afrique (...) sur la pente de son destin fédéral ». L'intégration des États africains relève plus de la théorie que de la pratique. Il existe de nombreux discours qui promeuvent l'unité africaine et très peu d'actes concrets qui militent en sa faveur. Pourtant, notons-le clairement : « les États africains, sous leurs formes présentes, sont invités à mal fonctionner et

à produire des résultats médiocres » (L. Kaba, 1991, p. 20). Au moment où : « le monde contemporain est caractérisé, au plan politique, économique, monétaire, militaire, scientifique, industriel, technologique, par de grandes masses géopolitiques et géostratégiques » (T. Obenga, 2012, p. 15), l'Afrique postcoloniale s'arcoute au micro-nationalisme. Ce choix est une erreur stratégique qui désavantage le continent africain au profit des puissances extérieures.

Au sein de l'Afrique postcoloniale, les nombreuses organisations sous régionales, régionales et continentales en charge de l'intégration africaine pourraient être considérées comme la marque ou le symbole d'un processus efficient. Néanmoins, au-delà de cette pléthore d'organisations, le caractère insatisfaisant du processus d'intégration africaine est frappant. La marche vers un État africain moderne politiquement intégré, économiquement uni, culturellement rassemblé demeure un véritable défi pour l'Afrique et ses populations. De concert avec D. M. Soro, (2011, p. 16-17), nous notons que : « l'intégration africaine telle qu'elle est menée (...) relève plus du discours politiquement correct que d'une réelle volonté de voir nos pays s'intégrer économiquement, culturellement et socialement ». Au lieu d'œuvrer à l'avènement d'une Afrique unie dans sa riche diversité, les différents États africains développent de nombreux mécanismes et dispositions en vue de protéger leurs territoires hérités de la colonisation. Notons avec F. Tchouda, (2024, p. 34) que « rester dans une balkanisation prolongée héritée de la colonisation, c'est courir le risque d'une nouvelle forme d'exploitation plus insidieuse ». En clair, la balkanisation rend l'Afrique vulnérable.

Au moment où nous menons cette réflexion, l'intégration africaine demeure un défi urgent que les générations actuelles doivent nécessairement relever. Pour sortir de sa minorité et garantir une existence paisible et heureuse aux générations actuelles et futures, l'Afrique doit impérativement s'unir. En plus du défi de l'unité, l'Afrique postcoloniale n'est-elle pas le théâtre d'une crise écologique ?

1.2. L'Afrique postcoloniale face à la crise écologique

L'histoire postcoloniale de l'Afrique est marquée par un paradoxe profond : tandis que les États africains cherchent à affirmer leur souveraineté politique et économique, ils se retrouvent aujourd'hui dans les mailles d'une crise écologique mondiale dont ils ne sont que peu responsables mais dont ils sont souvent les premières victimes. La lecture des transformations environnementales contemporaines du continent révèle ainsi l'héritage persistant de la colonisation. L'impasse de certains choix de développement adoptés après les indépendances, et la place périphérique que continue d'occuper l'Afrique dans les dynamiques de mondialisation environnementale, sont des éléments qui appellent une réflexion critique. Tant sur le plan philosophique que politique, sur les fondements de la vulnérabilité écologique du continent, et sur les formes possibles de sa réappropriation de l'espace naturel.

Il serait illusoire de penser la crise écologique actuelle en Afrique sans interroger les fondements historiques qui l'ont rendue possible. L'ordre colonial a imposé une structuration économique du territoire fondée sur l'exploitation systématique des ressources naturelles au service des métropoles européennes. Ce modèle, brutalement productiviste, a non seulement rompu les équilibres écologiques ancestraux, mais aussi délégué les systèmes de gestion communautaire qui avaient permis, dans bien des régions, une utilisation durable des ressources. Cette situation s'est perpétuée après les indépendances. F. E. Boulaga (2011, p. 112), note que l'Afrique postcoloniale demeure dans un état de « dépendance épistémologique et économique » qui empêche l'élaboration d'un projet propre de gestion écologique. Les États, souvent sous dotés institutionnellement, peinent à exercer un contrôle sur leurs ressources naturelles, qui restent sous l'influence de multinationales ou de puissances étrangères. Par ailleurs, les frontières héritées de la colonisation fragmentent les écosystèmes transnationaux comme le bassin du Congo ou le fleuve Niger. Cette situation entrave une gouvernance écologique efficace. À cela s'ajoute une dynamique de rupture, la postcolonie prolonge donc les logiques de prédation. Elle marginalise les savoirs écologiques endogènes, supplantés par des approches technocratiques inadaptées aux réalités locales. Selon V. Mudimbe (1988, p. 79), « le savoir africain est réfuté, dénié de légitimité, et remplacé par des grilles exogènes » qui affectent directement la manière dont on pense et agit face à l'environnement.

À partir des années 1960, les dirigeants africains, inspirés par les idéaux de souveraineté et de développement, ont embrassé les politiques de modernisation ambitieuses. Il fallait sortir du sous-développement, industrialiser, mécaniser, produire pour l'exportation. Ces programmes étaient sous-tendus par une vision productiviste, héritée de la modernité occidentale, dans laquelle l'environnement n'apparaissait que comme un réservoir de ressources. K. Nkrumah (1963, p. 182) affirmait ainsi : « le développement économique doit être fondé sur l'exploitation rationnelle de nos ressources naturelles pour le bénéfice de tous ». Si cette ambition était louable, elle ne remettait pas en question les modes d'extraction des ressources issus de la période coloniale. Dans bien des cas, l'industrialisation s'est faite au prix de nouvelles formes de dépendance : technologies importées, dette extérieure, concessions aux entreprises étrangères. Comme le résume C. Aké (1994, p. 73), « l'Afrique a cherché à copier les modèles de développement de l'Occident mais ces modèles étaient inadaptés à ses besoins spécifiques ». Les grands barrages, les plantations industrielles, les projets miniers ont souvent été conçus sans consultation des populations locales et sans évaluation environnementale sérieuse. Cette orientation a conduit à des déséquilibres majeurs : déforestation, érosion des sols, pollution des nappes phréatiques, dégradation de la biodiversité. P. Hountondji (2007, p. 118) dénonce une « rationalité technicienne importée », qui, « dépossédant les peuples africains de leur pouvoir de penser leur relation à la nature ». Ainsi, la modernisation

postcoloniale s'est souvent accompagnée d'un effacement de la question écologique.

L'Afrique est aujourd'hui l'un des continents les plus exposés aux effets des changements climatiques : montée des températures, perturbations des régimes pluviométriques, désertification, inondations, insécurité alimentaire. Pourtant, sa contribution historique aux émissions de gaz à effet de serre reste marginale. Ce paradoxe illustre l'injustice écologique majeure. Cette injustice soulève une question éthique fondamentale : comment penser la justice environnementale à l'échelle mondiale quand les plus vulnérables sont les moins écoutés ?

Cette injustice s'explique par un déséquilibre dans la capacité de réponse : faiblesse des infrastructures, manque d'accès à la technologie, absence de mécanismes de compensation équitables. Il ne s'agit pas seulement de revendiquer de l'aide internationale, mais de refonder les relations écologiques sur une base éthique. Dans cette perspective, plusieurs penseurs africains appellent à une réappropriation philosophique du rapport à la nature. F. Sarr (2016, p. 117) par exemple, souligne que « l'écologie africaine ne peut être qu'une sagesse de l'habiter, la manière d'être au monde encastrée dans les liens communautaires et les équilibres vivants ». Il invite à relier les traditions africaines comme ressources pour une éthique environnementale. Ces traditions ne sont pas figées ; elles peuvent inspirer des pratiques contemporaines, comme la gestion communautaire des forêts, la sacralisation des cours d'eau, les calendriers agricoles basés sur l'observation des cycles naturels. C. A. Diop (1987, p. 233) rappelait que « la tradition africaine intègre l'homme dans son environnement, dans un équilibre sacré, aujourd'hui menacé ». Il est nécessaire de revisiter la tradition africaine en vue d'y puiser les éléments et pratiques éthiques indispensables à la résolution de la crise environnementale.

Enfin, la crise écologique renforce les tensions sociales et politiques : conflits autour des terres, déplacements de populations, instabilité économique. D'où l'urgence d'une approche continentale intégrée. Pour F. Sarr (2016, p. 136, « l'écologie en Afrique est inséparable d'une émancipation politique et culturelle du continent ». L'intégration africaine ne peut être forte que si l'économie et la dimension écologique sont liées. Une telle perspective rejoint la vision de Kwame Nkrumah, qui appelait à une planification unifiée du développement africain. Dans cette optique, la justice climatique doit être au cœur d'une écologie politique panafricaine pouvant servir de levier pour repenser la souveraineté, la solidarité et la justice dans un monde menacé par la dégradation accélérée du vivant.

2. Intégration africaine et résolution de la crise écologique : quel apport de Kwame Nkrumah

La pensée de Kwame Nkrumah, figure emblématique de l'histoire contemporaine de l'Afrique, est un bréviaire indispensable à la résolution des problèmes que rencontre l'Afrique. Ainsi, concrètement quelle peut être la contribution du philosophe de Kwame Nkrumah à l'intégration de l'Afrique d'une part et à la résolution de la crise écologique d'autre part ?

2.1. Kwame Nkrumah et la question de l'intégration africaine

On ne peut penser et réaliser l'intégration africaine sans recourir au philosophe de Kwame Nkrumah. En effet, il est l'un des auteurs pour lesquels la question de l'intégration africaine est essentielle. Ses écrits et ses multiples actions dévoilent son attachement à l'unité africaine, son combat. À preuve, selon L. Kaba (1991, p. 9) « tout comme l'araignée à sa toile attachée, Nkrumah et son rêve de l'unité sont intimement liés ; on ne peut pas dissocier l'un de l'autre ». Ce passage met en exergue le degré d'attachement de Kwame Nkrumah à la question de l'unité africaine. Panafricaniste convaincu, Kwame Nkrumah appelle à l'intégration multidimensionnelle de l'Afrique et, « incontestablement, il met son énergie, son savoir, et les ressources de son pays au service de la lutte pour (...) l'unité » (L. Kaba, 1991, p. 10). Son philosophe nous enseigne que l'Afrique doit s'intégrer politiquement, économiquement et culturellement. Dès les premières heures des indépendances, il propose, aux Africains, le chemin de l'intégration, de l'unité comme étant le seul capable de conduire l'Afrique vers un autre destin.

Bien que multidimensionnel, le paradigme de l'intégration de Kwame Nkrumah accorde une place de choix à l'intégration politique. Selon lui, dans leur forme actuelle, les États africains ne sont ni viables ni capables de relever les défis contemporains. De ce fait, il propose clairement, avec conviction, la création des États-Unis d'Afrique. Transcender les frontières, le micro-nationalisme, pour nécessairement bâtir une Afrique unie dans sa riche diversité : telle est la voie, le chemin du progrès, de l'épanouissement et de la grandeur de l'Afrique. Le progrès auquel les pays africains aspirent n'est véritablement réalisable qu'au sein d'un continent politiquement uni. La déconstruction des fondements de l'émiettement s'impose comme un impératif. Ainsi, « pour les États africains, la solution du progrès est de s'unir politiquement, d'avoir une politique étrangère commune, un plan de défense commun et un programme économique commun, en vue du développement de tout le continent » (K. Nkrumah, 1994, p. 206). La voie du micro-nationalisme qui prévaut en Afrique depuis les indépendances est fondamentalement sans issue. Avec Kwame Nkrumah, nous comprenons que : « les États africains, sous leurs formes présentes sont invités à mal fonctionner et à produire des résultats médiocres » (L. Kaba, 1991, p. 20).

Kwame Nkrumah défend et promeut la nécessité de créer une excellente union politique composée de tous les États africains sans aucune distinction. Souvenons-nous que face à ses pairs, en 1963, à Addis-Abeba, il a prononcé un discours mémorable traduisant sa foi en l'unité et l'urgence de la réaliser sans délai. Dans ce discours qui continue de résonner partout en Afrique, il affirmait sans ambages : l'« objectif, c'est, dès maintenant, l'unité africaine. Il n'y a pas de temps à perdre. Nous devons maintenant nous unir ou périr » (K. Nkrumah, 1963). Cette affirmation traduit à la fois l'urgence et le caractère vital de l'unité africaine. Il interpelle clairement ses pairs et l'ensemble des Africains sur les dangers liés au choix du nationalisme au détriment de la voie unitaire. Le discours de Kwame Nkrumah à l'endroit de ses pairs réuni à Addis-Abeba met un point d'honneur sur l'intégration politique et par ricochet le rôle important du politique dans la réalisation de l'unité africaine. Depuis 1963, Kwame Nkrumah, comme un visionnaire, nous enseigne que : « l'unité africaine est, avant tout, un royaume politique qui ne peut être conquis que par des moyens politiques. L'expansion sociale et économique ne se réalisera qu'à l'intérieur de ce royaume politique, et l'inverse n'est pas vrai » (K. Nkrumah, 1963). Plusieurs décennies après, la pensée de Kwame Nkrumah est une boussole indispensable à la construction d'une Afrique nouvelle, politiquement unie.

Dans son philosophe de l'intégration africaine, Kwame Nkrumah défend et promeut l'intégration économique. Il se prononce clairement en faveur d'une intégration des économies africaines qui permettra de sortir de l'étroitesse des nombreux marchés propres aux États indépendants d'Afrique. Il faut une planification supranationale de l'économie africaine parce qu'elle est un préalable à l'indépendance économique du continent. L'intégration économique est importante car une : « fusion économique (...) coordonnera toutes les ressources, économiques, agricoles, minérales, financières, et les utilisera méthodiquement pour augmenter les bénéfices et accélérer la formation du capital » (K. Nkrumah, 1994, p. 133). Pour lever les pesanteurs et résoudre efficacement les problèmes qui maintiennent les économies africaines dans la léthargie et sous perfusion continue, Kwame Nkrumah recommande l'intégration économique. Les États africains doivent impérativement avoir une excellente politique économique commune. Le bien-être économique de l'Afrique dépendra de la capacité des États africains à sortir des cloisonnements économiques en réalisant une intégration économique complète composé des mécanismes suivants : la zone de libre-échange, l'union douanière, le marché commun, l'union économique et l'union économique et monétaire. Selon K. Nkrumah (1994, p. 192) : « l'unification totale de l'économie africaine à l'échelle continentale est le seul moyen qu'aient les États africains d'atteindre » le progrès économique véritable.

Conscient de la transmutation de la société africaine contemporaine, Kwame Nkrumah accorde une attention particulière à l'intégration socio-culturelle. Sa phénoménologie de l'Afrique postcoloniale révèle une triple

segmentation de celle-ci. Fondamentalement, le philosophe soutient que la société africaine n'est plus celle d'antan. D'une société exclusivement africaine, nous avons désormais : « une société nouvelle, élargie par les influences musulmanes et euro-chrétiennes » (K. Nkrumah, 1976, p. 89). À partir de cette triple segmentation (fraction traditionnelle, fraction euro-chrétienne, fraction arabo-musulmane), il élabore et propose le consciencisme, courant unitaire qui met en exergue la nécessité d'« unifier la société dont nous avons hérité » (K. Nkrumah, 1976, p. 97). Le noble but du consciencisme est de : « contenir à la fois l'expérience africaine de la présence musulmane et euro-chrétienne et celle de la société traditionnelle » (K. Nkrumah, 1976, p. 89). Le consciencisme, philosophie visant le bien-être collectif est donc un excellent levier de l'intégration socio-culturelle. Il appelle au dépassement des idéologies rivales au profit d'une unité dans le respect des diversités.

De ce qui précède, nous percevons la conception de l'intégration telle qu'abordée par Kwame Nkrumah. Selon lui, « nous devons avoir sans cesse devant les yeux notre but ultime, les États-Unis d'Afrique » (K. Nkrumah, 1994, p.170). Cela dit, l'approche Nkrumahiste de l'intégration ne peut-elle pas participer à la résolution de la crise écologique ? L'unité africaine n'est-elle pas le pilier indispensable à la résolution diligente et efficace de la crise environnementale ?

2.2 De la vision Nkrumahiste de l'Intégration africaine comme fondement de la résolution de la crise écologique

La pensée politique de Kwame Nkrumah, figure fondatrice du panafricanisme contemporain, se présente aujourd'hui comme un repère incontournable pour penser les voies africaines face à la crise écologique mondiale. Bien que son œuvre n'ait pas directement abordé les questions environnementales, elle propose un cadre conceptuel robuste — fondé sur l'unité, la souveraineté, la planification et l'émancipation postcoloniale — qui permet de jeter les bases d'une écologie politique panafricaine. Ce détour par la pensée de Kwame Nkrumah n'est ni un simple retour historique ni un exercice de mémoire idéologique, mais une tentative de réactivation critique à partir de concepts toujours opératoires.

Au cœur de l'œuvre de Kwame Nkrumah, l'unité africaine est pensée non comme un idéal moral abstrait, mais comme une condition stratégique de survie pour les peuples du continent. Il déclare : « L'unité africaine n'est pas seulement un idéal politique, c'est une condition de survie dans un monde dominé par les puissances technologiques et économiques » (K. Nkrumah, 1963, p. 166). Cette perspective s'avère aujourd'hui d'une actualité frappante à l'égard de la dégradation des écosystèmes, des déséquilibres climatiques et de la vulnérabilité accrue des sociétés africaines face aux catastrophes environnementales. La division postcoloniale des États africains continue d'entraver la mise en œuvre de réponses coordonnées et structurelles à ces défis écologiques. Une telle dispersion des initiatives limite aussi bien la

production scientifique que la capacité d'anticipation collective, deux conditions essentielles d'une transition écologique durable.

Les crises environnementales actuelles — désertification, raréfaction des ressources hydriques, érosion de la biodiversité, insécurité alimentaire — mettent en évidence la nécessité d'un projet écologique supranational. En ce sens, la vision d'un gouvernement continental, telle que défendue par Kwame Nkrumah prend une résonance nouvelle. « Nous devons penser en termes de planification continentale. Nos ressources doivent être mobilisées et utilisées pour le bien de l'ensemble du continent » (K. Nkrumah, 1963, p. 173). Cette planification, appliquée à l'environnement, permettrait d'unifier les stratégies de préservation des ressources, de sécuriser les écosystèmes fragiles, et de fonder un modèle africain de développement soutenable. La pertinence de cette perspective est confirmée par F. Sarr, pour qui l'Afrique doit construire ses propres horizons de sens, en rompant avec la dépendance aux modèles exogènes. Il affirme : « L'Afrique doit penser son développement avec ses ressources, ses visions du monde et ses pratiques culturelles propres » (F. Sarr, 2016, p. 44). Une écologie pensée à partir de l'Afrique suppose donc une souveraineté cognitive et politique, la capacité à formuler des politiques environnementales ancrées dans les réalités locales et les aspirations continentales.

La critique du néocolonialisme, centrale dans la pensée de Kwame Nkrumah, est aussi d'une actualité frappante pour analyser les causes profondes de la crise écologique. « Le néocolonialisme maintient les anciens rapports de domination par des moyens économiques, culturels et techniques » (K. Nkrumah, 1966, p. 11). Aujourd'hui, ces moyens incluent l'extractivisme environnemental, la dépendance technologique, et l'imposition de normes environnementales décidées hors du continent. Les multinationales qui exploitent les ressources minières, forestières ou hydrauliques perpétuent des logiques de prédation inscrites dans une économie mondiale inégalitaire. Dans la même veine Coquery-Vidrovitch (1985, p. 209) note que « le pillage des ressources est une constante historique de la présence étrangère ». La lecture de Kwame Nkrumah invite donc à comprendre l'écologie non comme une simple question de justice et de souveraineté. Le continent africain se trouve assigné à un rôle de réservoir de matières premières, de puits de carbone et de sanctuaire de biodiversité à préserver pour l'humanité, sans véritable pouvoir de décision sur ses orientations écologiques. Il s'agit ici de la forme d'« expropriation écologique », dans laquelle les États africains apparaissent comme dépossédés de leur capacité à déterminer librement l'usage de leur territoire. À rebours de cette dépossession, la pensée nkrumahiste pose les conditions de la reconquête d'une souveraineté écologique, c'est-à-dire la capacité collective de contrôler, préserver et valoriser les ressources naturelles selon une logique d'intérêt général panafricain.

À cette existence politique s'ajoute une dimension épistémologique fondamentale. L'Afrique ne peut dépendre éternellement de paradigmes

scientifiques extérieurs pour penser ses défis écologiques. Cela implique une réappropriation de la production scientifique, une valorisation des savoirs écologiques endogènes, et une mise en réseau des universités et centres de recherche africains sur les questions environnementales. Dans cette optique, la pensée de Joseph Ki-Zerbo constitue un prolongement essentiel de celle de Kwame Nkrumah. L'historien burkinabè insistait sur l'importance de « partir de l'Afrique », c'est-à-dire que le développement s'aborde dans un enracinement culturel. Pour lui, le temps long, maillé par les équilibres entre l'homme et la nature » (J. Ki-Zerbo, 2003, p. 88) doit servir de substrat à toute entreprise de développement. Le respect de ces équilibres, aujourd'hui gravement compromis, exige un sursaut de conscience politique et éthique, l'engageant à replacer l'homme africain dans une relation de cohabitation harmonieuse avec son environnement, au-delà de la logique de rentabilité immédiate imposée par le marché mondial.

L'appel nkrumahiste à l'unité peut aussi être lu comme un appel à la solidarité écologique. Dans un monde globalisé où les périls environnementaux sont partagés, mais inégalement produits et subis, l'Afrique doit pouvoir parler d'une seule voix, définir ses propres priorités, et négocier d'égal à égal. Cette diplomatie écologique ne peut être porteuse que par une Union africaine refondée, démocratique et réellement investie de compétences supranationales. Comme le rappelle A. Mbembe, (2016, p. 203) : « l'avenir de l'Afrique dépend de sa capacité à penser et à instituer l'interdépendance de ses territoires, de ses populations, et de ses destins ». Cette interdépendance est à aborder non seulement comme une contrainte, mais aussi comme une ressource pour penser les cycles naturels qui relient les peuples au-delà des frontières politiques héritées. Et, une Afrique intégrée n'a-t-elle pas une chance inouïe de devenir, sur l'échiquier international, une puissance environnementale ?

3. L'Afrique intégrée : une puissance environnementale contemporaine dans l'arène internationale

La vision panafricaniste de Kwame Nkrumah, fondée sur l'unité politique, économique et culturelle du continent, résonne aujourd'hui avec une pertinence renouvelée face aux défis écologiques mondiaux. Historiquement marginalisée dans les grandes décisions environnementales, l'Afrique doit désormais s'affirmer comme un acteur géopolitique stratégique sur ces questions. Cette montée en puissance doit se manifester tant dans les négociations internationales que dans la formulation d'une approche africaine de la sauvegarde environnementale, ancrée dans une mémoire postcoloniale et une vision prospective du développement durable.

3.1 L'Afrique intégrée : une puissance dans les négociations internationales sur l'environnement

Principale victime de la crise environnementale, « les pays africains subissent environ 12% des dégâts économiques et 80% des décès liés aux changements climatiques » (L. N. Ngono et M. G. Nyangono Noa, 2022, p. 393). Et, l'Afrique est actuellement un continent qui peine à faire entendre sa voix lors des rendez-vous internationaux. Au fondement de l'insignifiance de sa voix, nous avons la désunion, le manque d'une véritable solidarité interafricaine. L'Afrique, à travers sa cinquantaine d'États indépendants est certes présente lors des rencontres internationales relatives aux questions environnementales mais, sa voix est inaudible et ses propositions en pâtissent généralement. Longtemps perçue comme une périphérie dépendante dans les enceintes multilatérales, l'Afrique, à travers notamment l'Union africaine et le Groupe africain de négociation, doit désormais faire bloc face aux grandes puissances sur les enjeux du climat, de la biodiversité et des ressources naturelles. Cette dynamique reflète l'intuition nkrumahiste selon laquelle seule une Afrique unie peut peser dans le concert des nations. L'idée de souveraineté environnementale, née de la déposssession coloniale des terres, devra se redéployer aujourd'hui dans des revendications politiques globales. Ainsi, lors des conférences annuelles des parties sur le climat (COP), l'Afrique unie devra systématiquement exiger des engagements financiers clairs pour l'adaptation, ainsi qu'une reconnaissance de sa contribution limitée à la pollution planétaire. La Déclaration de Nairobi (2023), adoptée par les chefs d'États africains, affirme que « l'Afrique est prête à prendre sa part dans la transformation écologique mondiale, à condition que justice climatique et solidarité financière soient garanties ». Cette prise de parole concertée incarne la volonté d'une souveraineté nouvelle, celle d'un continent capable de formuler des conditions, de défendre ses vulnérabilités, mais aussi ses potentiels : ceux d'un continent riche en forêts tropicales, en énergie solaire, en solutions fondées sur la nature.

De plus, cette affirmation diplomatique devra reposer sur une capacité accrue de coordination technique. La Commission africaine sur le changement climatique, le Programme panafricain pour l'énergie renouvelable, ou encore l'Initiative pour la Grande Muraille verte témoignent d'un effort de planification à l'échelle continentale. Cette cohérence stratégique était déjà inscrite dans la pensée de Kwame Nkrumah, qui écrivait que l'Afrique ne peut parler d'une seule voix qu'à la condition de constituer un seul corps politique (1963). La diplomatie environnementale africaine contemporaine est, à bien des égards, l'un des prolongements les plus concrets de cette unité idéologique. Le changement de paradigme que nous promovons est nécessaire et vital. Favorisant l'émergence d'une voix africaine, il permettra à l'Afrique de peser véritablement dans les prises de décisions et leur application concrète. L'union dotera l'Afrique d'une puissance multidimensionnelle qui la rendra incontournable lors des différents sommets où se décident l'avenir et le devenir environnemental du monde. Pour dompter

la crise environnementale, l'unité s'impose parce que : « les changements climatiques constituent une menace pour la stabilité et la sécurité en Afrique en ce sens qu' (...) ils sont porteurs de vulnérabilité aussi bien pour les populations que pour les États » (L. N. Ngono et M. G. Nyangono Noa, 2022, p. 393). C'est dans l'union que les États africains pourront efficacement affronter la crise environnementale et ses corollaires.

Comme certaines puissances contemporaines, l'Afrique intégrée imposera sa voix et ses voies. Ses propositions ne seront plus considérées comme superfétatoires. Isolé, aucun État africain ne peut jouer un rôle significatif dans la gestion de la crise environnementale qui secoue le monde et fait énormément de victimes sur l'ensemble de la planète et singulièrement en Afrique. Individuellement, les États africains sont totalement impuissants et démunis face aux géants comme les États-Unis d'Amérique, la Chine, la France, l'Inde, le Canada qui, notons-le, figurent parmi les grands pollueurs. Ces géants sacrifient le bien-être environnemental sur l'autel de leurs ambitions personnelles. Aujourd'hui, il est important de rappeler que : « les niveaux de pollution exercent une pression considérable sur l'environnement, tandis que la richesse générée par la croissance ne bénéficient qu'à certaines parties du globe » (S. Strange et A. Bayley, 2008, p. 8). Dans un tel contexte, « il est urgent de comprendre ce qui détermine la bonne santé de notre société et de notre planète » (S. Strange et A. Bayley, 2008, p. 8). Et, la voix de l'Afrique doit véritablement compter dans le choix des sentiers susceptibles de garantir le bien-être commun. Pour ce faire, l'unité d'action s'impose. Elle est le mécanisme qui permettra aux États africains de sortir totalement de l'insignifiance lors des rencontres internationales.

Pour l'Afrique, il est important d'avoir une voix forte et puissante lors des rendez-vous internationaux parce que les « échanges internationaux facilitent à l'échelon national – continental – la prise en compte des risques climatiques dans la planification et la budgétisation » (L. N. Ngono et M. G. Nyangono Noa, 2022, p.394-395). Mieux, la participation aux échanges internationaux « permet également d'assurer le suivi effectif des accords et de mobiliser des financements à l'international, financements qui permettront de réduire la vulnérabilité des populations et d'accroître leur capacité de résilience » (L. N. Ngono et M. G. Nyangono Noa, 2022, p. 395). Les enjeux des rendez-vous internationaux étant si importants, il est essentiel d'y participer en tant que puissance continentale. Seule une telle puissance sera capable de réellement défendre les intérêts du continent africain. L'Afrique intégrée deviendra un maillon essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre efficiente de toute politique de gouvernance climatique.

L'Afrique doit impérativement s'unir et se donner la chance et les moyens d'influencer significativement la politique environnementale mondiale car sa survie en dépend. De fait, en Afrique, la crise environnementale menace de nombreux secteurs stratégiques et vitaux notamment celui de l'agriculture. Sur le continent africain : « le secteur de l'agriculture connaît une grande

sensibilité au phénomène de changement climatique » (K. G. Seydou, 2018, p. 22) qui est à la base d'une baisse effrayante des productions agricoles. Pourtant, notons-le clairement, « 80% des populations du continent africain tirent leurs ressources de l'agriculture » (K. G. Seydou, 2018, p. 22). Ce pourcentage est une preuve irréfutable de l'importance de ce secteur. Selon K. G. Seydou (2018, p. 22) le « rapport Africa's Adaptation Gap du Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) publié en 2013 (...) sonne alarme de ce que le secteur agricole africain sera confronté à la probable disparition de toutes les régions productrices de maïs et de sorgho d'ici 2050 si le réchauffement dépassait les 3 degrés ». Conscient des différents dangers du réchauffement climatique, les États africains doivent s'unir en vue de défendre leurs intérêts sur l'échiquier internationale et surtout veiller au respect scrupuleux de l'ensemble des résolutions issues des rencontres internationales relatives à l'environnement.

Enfin, la revendication d'une « dette écologique » du Nord envers le Sud, fortement portée par les pays africains, redéfinit la scène internationale en termes de justice historique. Elle engage une relecture postcoloniale des responsabilités environnementales. Des auteurs comme A. Mbembe ou F. Sarr insistent sur le fait que l'Afrique, loin d'être seulement victime, doit revendiquer sa capacité à penser et orienter le futur de la planète. L'intégration africaine devient ainsi un levier de repositionnement épistémique et diplomatique dans la gouvernance mondiale de l'environnement. Et, le philosophe de Kwame Nkrumah nous indique clairement que l'unité est la voie de la grandeur, de la puissance et de la survie de l'Afrique. Suivre cette voie, c'est non seulement faire preuve de sagesse mais, mieux, c'est se prémunir de tout danger et garantir le bien-être et le plein épanouissement de l'Afrique et de ses populations. Dans un contexte où il est urgent de « faire entendre la voix de l'Afrique » (A. Maupin, 2016, p. 2), la voie de l'intégration est un impératif catégorique.

3.2. L'Afrique intégrée : pionnière de la sauvegarde de l'environnement

Au-delà de la diplomatie, l'Afrique intégrée devra développer des formes originales de protection de l'environnement, fondées sur des savoirs locaux et des pratiques communautaires ancestrales. Cette écologie enracinée, que certains qualifient d'« afroécologie », devra se démarquer à la fois des modèles productivistes occidentaux et des injonctions environnementales néolibérales. Elle réactive des logiques de cohabitation entre les humains, les animaux, les forêts et les esprits, comme le montrent les travaux de J. Ki-Zerbo. Dans cette perspective, la sauvegarde de l'environnement ne se limitera pas à la conservation de la biodiversité, mais s'étendra à la réhabilitation des liens ontologiques entre sociétés et milieux.

La création de l'Agence panafricaine de la Grande Muraille Verte, projet transsahélien lancé en 2007, illustre bien cette volonté continentale de prendre en main la régénération des écosystèmes dégradés, en mobilisant à la fois les États et les communautés rurales. Ce projet, qui vise à reboiser plus de 100

millions d'hectares de terres d'ici 2030, dépasse l'action symbolique : il est porteur d'une vision intégrée du développement écologique, de la sécurité alimentaire et de la stabilité politique. Il illustre la capacité de l'Afrique à inventer des solutions hybrides, ancrées dans son histoire et tournées vers l'avenir.

Plusieurs pays africains, dans un cadre régional coordonné, adoptent également des politiques ambitieuses : le Rwanda, le Maroc, le Ghana investissent massivement dans les énergies renouvelables, les infrastructures vertes et la gestion durable de l'eau. Ces dynamiques sont soutenues par une jeunesse militante panafricaine qui réinvestit l'imaginaire de l'unité pour y articuler des causes écologiques. Le panafricanisme n'est plus seulement politique ou culturel : il devra être aussi écologique, dans la mesure où il propose une solidarité d'échelle continentale face à un effondrement global.

La philosophie de Kwame Nkrumah, en plaçant l'Afrique au centre de son propre devenir, offre les fondements d'une puissance écologique nouvelle, capable de penser l'environnement non à partir de modèles importés, mais à partir de son expérience propre de la domination, de la résilience et de l'interconnexion des vivants. L'intégration africaine, dans ce contexte, n'est pas seulement une nécessité politique ou économique : elle est une condition de possibilité de la sauvegarde du monde.

Conclusion

Penser l'intégration africaine et les défis environnementaux contemporains à travers la vision de Kwame Nkrumah révèle l'actualité d'un projet politique né des luttes anticoloniales, mais qui trouve aujourd'hui une résonance particulière face à l'urgence écologique mondiale. Il a anticipé que l'unité africaine était essentielle pour une prise de parole autonome sur la scène internationale, une perspective qui prend une valeur stratégique face à la crise environnementale actuelle. L'Afrique, historiquement exploitée mais riche en ressources vitales et en savoirs écologiques, est un acteur clé du XXI^e siècle. Son intégration continentale n'est pas une utopie, mais une nécessité pour articuler justice climatique, sécurité écologique, développement durable et reconnaissance postcoloniale. Des initiatives comme la Grande Muraille Verte et les positions unifiées lors des COP illustrent cette dynamique.

L'unité africaine ne relève pas seulement d'un projet politique ou économique, mais aussi d'une nécessité éthique et écologique. Dans un monde marqué par des catastrophes environnementales et l'érosion du multilatéralisme, une Afrique unie peut répondre de manière cohérente aux défis écologiques tout en portant une parole critique sur les responsabilités historiques et les inégalités globales. Réactualiser la pensée de Kwame Nkrumah à l'aune des défis environnementaux contemporains, c'est inscrire l'Afrique dans une vision transversale de la souveraineté, qui inclut les conditions de vie, les écosystèmes et les imaginaires du futur. L'unité africaine, dans sa dimension écologique, offre l'espoir d'une autre manière

d'habiter le monde, plus solidaire et consciente de l'interdépendance entre les vivants. Ainsi, l'Afrique peut devenir une « force-monde » du XXI^e siècle, comme le suggère A. Mbembe.

Références bibliographiques

- AKÉ Claude, 1994, *Démocratie et développement en Afrique*, Paris, Karthala.
- AMZAT Boukary-Yaraba, 2014, *Africa Unite ! Une histoire du panafricanisme*, Paris, La Découverte.
- BALDE Hassatou, 2003, « le bilan de l'OUA dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité en Afrique », *G.E.S.P.I.* (Groupe d'Étude des questions de Paix et de Sécurité Internationales), p. 1-14.
- BOULAGA Fabien Eboussi, 2011, *La crise du Muntu : Authenticité africaine et philosophie*, Yaoundé, Éditions, CLÉ.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1985, *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, Payot.
- DIAKITÉ Samba, 2011, *Philosophie et contestation en Afrique*, Paris, Publibook.
- DIOP Cheikh Anta, 1987, *Civilisation ou barbarie : Anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence Africaine.
- HOUNTONDI Paulin, 2007, *La rationalité, une ou plurielle ?* Paris, Éditions de l'UNESCO.
- KABA Lansiné, 1991, *Nkrumah et le rêve de l'unité africaine*, Paris, Éditions Chaka.
- KARAMOKO Gbane Seydou, 2018, *Les priorités de la lutte contre les changements climatiques en Afrique*, Strasbourg, Les papiers de recherche de l'ENA.
- KI-ZERBO Joseph, 2003, *À quand l'Afrique ?* Entretien avec René Holenstein, Paris, Éditions de l'Aube.
- MAUPIN Agathe, 2016, « la COP22 en Afrique, le groupe des négociateurs africains est-il au diapason ? », *L'Afrique en questions*, n° 29, Ifri, pp. 1-6.
- MBEMBE Achille, 2016, *Politiques de l'inimitié*, Paris, La Découverte.
- MUDIMBE Valentin Yves, 1988, *L'invention de l'Afrique : Gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, Paris, Présence Africaine.

- NGONO Louis Narcisse. & NYANGONO Noa Manuela Garcia, (2022), « L'Afrique dans les négociations internationales sur le climat : de la défiance à l'implication croissante du continent dans le processus dialogique », *Études internationales*, 53 (3), pp. 379-404.
- NKRUMAH Kwame, 1963, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1965, *Le Consciencisme. Philosophie et idéologie pour la décolonisation*, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1966, *Le néo-colonialisme : dernier stade de l'impérialisme* (trad. française). Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1976, *Le Consciencisme*, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, 1994, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence Africaine.
- NKRUMAH Kwame, Discours prononcé au sommet de l'OUA, 24 mai 1963.
- OBENGA Théophile, 2012, *L'État fédéral d'Afrique noire : la seule issue*, Paris, L'Harmattan.
- SARR Felwine, 2016, *Afrotopia*. Paris, Philippe Rey.
- SORO Musa David, 2011, *L'Intégration condition de la paix et du développement en Afrique*, Abidjan, les Éditions Balafons.
- STRANGE Tracey & BAYLEY Anne, 2008, *Le développement durable. À la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement*, OCDE.
- TCHOUDA Franck, 2024, *Panafricanisme et interculturalité*, Abidjan, Zénith Éditions.

TROISIEME PARTIE :

Disparité géographique et développement humain

Mobilité des ressources humaines et développement africain : avantages, inconvénients et perspectives à la lumière de la pensée panafricaniste de Kwame Nkrumah

Human resource mobility and african development: advantages, challenges, and prospects in light of Kwame Nkrumah's pan-africanist thought

N'guessan Rémi BLASSI

Université Félix Houphouët Boigny

remiblassi@gmail.com

Résumé

La mobilité des ressources humaines, entendue comme le déplacement temporaire ou permanent de travailleurs qualifiés ou non à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays, constitue un phénomène majeur du XXI^e siècle. En Afrique, cette dynamique revêt une dimension particulière, liée aux héritages historiques de la colonisation, aux logiques économiques mondiales et aux défis de l'intégration continentale. K. Nkrumah, figure emblématique du panafricanisme, affirmait déjà que « l'Afrique doit s'unir » (Nkrumah, 1994, p. 99) pour valoriser pleinement ses ressources, tant naturelles qu'humaines. Cette vision suggère que la mobilité humaine peut être un levier stratégique si elle est pensée dans le cadre d'une politique concertée au niveau continental. L'objectif de cet article est d'examiner, dans une perspective critique et interdisciplinaire, les avantages (transfert de compétences, innovation, réseaux économiques, flux financiers) et les inconvénients (fuite des cerveaux, déséquilibres régionaux, dépendance structurelle) de la mobilité des ressources humaines en Afrique. La méthodologie adoptée repose sur une analyse analytico-déductive combinant les travaux théoriques de Nkrumah et de ses commentateurs (Adedeji, 2002 ; M'Bokolo, 2005 ; Biney, 2011) avec des données empiriques issues de rapports d'organisations internationales (Banque mondiale, Union africaine, CNUCED). L'étude montre que, bien que la mobilité puisse être un catalyseur du développement humain, elle comporte des risques majeurs pour la souveraineté et la cohésion sociale. Pour transformer ces mouvements en atout, une gouvernance panafricaine des compétences, inspirée du consciencisme nkrumahien, s'impose.

Mots-clés : *Mobilité, ressources humaines, développement, panafricanisme, Afrique.*

Abstract

Human resource mobility, understood as the temporary or permanent movement of skilled and unskilled workers within or outside their home countries, is a defining feature of the 21st century. In Africa, this phenomenon takes on a specific dimension, shaped by the historical legacy of colonization, global economic dynamics, and the challenges of continental integration. K. Nkrumah, an emblematic figure of Pan-Africanism, asserted that “Africa must unite” (Nkrumah, 1994, p. 99) to fully harness its natural and human resources. This vision implies that human mobility can become a strategic lever if framed within a coordinated continental policy. The aim of this paper is to critically examine, from an interdisciplinary perspective, the advantages (skills transfer, innovation, economic networks, financial flows) and disadvantages (brain drain, regional imbalances, structural dependency) of human resource mobility in Africa. The adopted methodology relies on an analytical-deductive approach combining the theoretical works of Nkrumah and his commentators (Adedeji, 2002; M’Bokolo, 2005; Biney, 2011) with empirical data from international organizations (World Bank, African Union, UNCTAD). The study shows that while mobility can be a catalyst for human development, it also poses major risks to sovereignty and social cohesion. To turn these movements into an asset, a Pan-African governance of skills, inspired by Nkrumah’s Consciencism, is required.

Keywords: *Mobility, human resources, development, Pan-Africanism, Africa.*

Introduction

La mobilité des ressources humaines n’est pas un phénomène nouveau. Les mouvements migratoires intra et intercontinentaux ont toujours façonné l’histoire africaine, des déplacements transsahariens aux flux liés à la traite atlantique, en passant par les migrations de travail induites par l’économie coloniale. Toutefois, dans le contexte contemporain marqué par la mondialisation, la libéralisation des échanges et les bouleversements technologiques, elle prend une ampleur et une signification nouvelles. Selon la Banque mondiale (2023), plus de 40 millions d’Africains vivent aujourd’hui en dehors de leur pays d’origine, et près de la moitié de ces mouvements se font à l’intérieur du continent. Cette réalité interroge non seulement les politiques migratoires, mais aussi les stratégies de développement. K. Nkrumah, dans *Africa Must Unite* (1963), insistait sur le rôle stratégique des forces humaines dans le processus d’émancipation et de développement. Il

écrivait : « Sans l'unité politique, notre potentiel humain et nos ressources naturelles seront exploités au profit d'autres continents » (Nkrumah, 1963, p. 145). Cette mise en garde résonne fortement aujourd'hui, alors que les départs massifs de professionnels qualifiés vers l'étranger fragilisent certains secteurs clés tels que la santé, l'éducation et la recherche scientifique.

L'analyse s'appuie sur deux fondements théoriques principaux. D'abord, le consciencisme nkrumahien. Le *Consciencism* (1964) propose une philosophie politique fondée sur l'unité, la justice sociale et la valorisation des forces endogènes. Nkrumah y souligne que le développement de l'Afrique passe par la maîtrise de ses ressources humaines et la formation d'une conscience collective panafricaine : « Le progrès de notre continent dépendra de notre capacité à retenir et à utiliser nos talents pour notre propre développement » (Nkrumah, 1964, p. 212). Ensuite, la théorie du capital humain de G. Becker (1993, p. 32) définit le capital humain comme « l'ensemble des compétences, connaissances et aptitudes possédées par un individu et qui déterminent sa productivité économique ». Appliquée à l'Afrique, cette théorie invite à considérer la mobilité non comme une perte inévitable, mais comme un investissement potentiel si elle s'accompagne de mécanismes de retour ou de circulation des compétences.

La question essentielle qui se pose ici est la suivante : dans quelle mesure la mobilité des ressources humaines constitue-t-elle un moteur ou un frein au développement africain, et comment la pensée panafricaniste de Nkrumah peut-elle inspirer une gouvernance adaptée pour maximiser ses bénéfices et limiter ses effets négatifs ?

L'objectif général de cet article est d'analyser les avantages et inconvénients de la mobilité des ressources humaines en Afrique à la lumière de la pensée de K. Nkrumah. Les objectifs spécifiques consistent dans un premier temps à identifier les bénéfices économiques, sociaux et culturels de cette mobilité. Ensuite, à évaluer ses impacts négatifs sur les systèmes nationaux. Et enfin, à proposer un cadre stratégique panafricain de gestion des compétences.

Cette recherche adopte une approche analytico-déductive combinant : l'analyse documentaire des écrits de Nkrumah et de ses principaux commentateurs (Biney, 2011 ; Pratt, 2002 ; Boahen, 1996), l'examen statistique des données récentes (Banque mondiale, UA, OCDE, CEA) et l'études de cas ciblées (pays à forte émigration qualifiée : Nigéria, Ghana, Afrique du Sud).

Cet article se structure en trois grandes parties. Nous analyserons d'abord les principaux travaux et rapports sur la mobilité des ressources humaines, leur lien avec le développement africain, et la pensée panafricaniste de Nkrumah (I). Ensuite nous analyserons les avantages de la mobilité des ressources humaines en Afrique (transfert de compétences, réseaux transnationaux, retombées financières) (II). Et enfin, nous analyserons les inconvénients et

limites de cette mobilité (fuite des cerveaux, inégalités régionales, dépendance structurelle) (III).

1. Principaux travaux et rapports sur la mobilité des ressources humaines, leur lien avec le développement africain, et la pensée panafricaniste de Nkrumah

1.1. Travaux fondateurs sur la mobilité des ressources humaines

La question de la mobilité des ressources humaines, souvent analysée sous le prisme de la migration internationale, a été largement étudiée par les économistes et sociologues du développement. G. S. Becker, dans *Human Capital* (1993, p.37), définit la mobilité comme une « réallocation spatiale du capital humain » dont les effets peuvent être positifs ou négatifs selon le contexte. Docquier et Rapoport (2012) proposent une typologie des mobilités qualifiées et soulignent que dans les pays en développement, la fuite des cerveaux est un phénomène préoccupant mais non dépourvu de retombées positives par les transferts financiers et technologiques.

En Afrique, Adepoju (2008) a montré que la migration intra-africaine représente plus de 50 % des flux migratoires totaux, ce qui relativise l'idée que l'exode des compétences se fait uniquement vers le Nord.

1.2. Perspective panafricaniste et pensée de Nkrumah

K. Nkrumah considérait les ressources humaines comme le cœur de l'édifice panafricain. Dans *Africa Must Unite*, il affirmait : « Nous devons former et retenir nos ingénieurs, médecins, enseignants, afin qu'ils contribuent directement à la transformation de notre continent » (Nkrumah, 1963, p. 187).

Biney analyse cette insistance de Nkrumah sur le développement des compétences comme un élément central de sa stratégie politique. Selon elle, « le panafricanisme nkrumahien reposait sur une vision intégrée où l'économie, la culture et l'éducation formaient un tout indissociable » (Biney, 2011, p. 133). Boahen (1996) souligne que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) créée en 1963 devait être un instrument non seulement de libération politique, mais aussi de gestion coordonnée des forces vives du continent.

1.3. Mobilité intra-africaine : faits et tendances

Les données de la Banque mondiale (2023) et de l'Union africaine montrent que sur les 40 millions d'Africains vivant à l'étranger, environ 21 millions se trouvent dans un autre pays africain. La CEDEAO (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest), par son Protocole sur la libre circulation (1979), a facilité les mouvements de travailleurs dans l'espace ouest-africain. Toutefois, la mise en œuvre reste inégale (Adepoju, 2010). Les migrations de travail saisonnier (Côte d'Ivoire – Burkina Faso pour le cacao, Afrique du Sud – Lesotho pour les mines) illustrent la mobilité régionale non

qualifiée, tandis que les mobilités académiques et professionnelles concernent les universités et entreprises multinationales.

1.4. Diaspora africaine et transfert de compétences

La diaspora africaine est un acteur clé du développement par la mobilité. La CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le développement) (2022) estime que les envois de fonds vers l'Afrique ont atteint 95 milliards USD en 2021, soit plus que l'aide publique au développement. Levitt (1998) introduit le concept de *social remittances* (transferts sociaux) désignant les idées, valeurs et pratiques importées par les migrants et susceptibles de transformer les sociétés d'origine. Des initiatives comme le programme *MIDA* (Migration for Development in Africa) de l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) visent à mobiliser les compétences de la diaspora pour des missions temporaires dans les pays d'origine.

1.5. Fuite des cerveaux et perte de capital humain

La fuite des cerveaux est définie par Bhagwati et Hamada (1974, p. 19) comme « l'émigration de travailleurs hautement qualifiés des pays en développement vers les pays développés ». En Afrique, elle touche particulièrement les secteurs de la santé et de l'enseignement supérieur. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) (2021) a signalé que plus de 20 000 médecins formés en Afrique exercent aujourd'hui dans l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique), aggravant les pénuries médicales locales. Pour Nkrumah (1964, p. 215), ce phénomène illustre la « dépendance intellectuelle » que seule l'unité africaine peut briser.

1.6. Approches critiques et propositions de gouvernance

Des auteurs comme Zeleza (2005) et Mkandawire (2010) plaident pour une politique continentale de circulation des compétences plutôt que de simple rétention.

Le projet de *passport africain* lancé par l'Union africaine en 2016 s'inscrit dans cette logique, mais sa mise en œuvre reste limitée. Ndlovu-Gatsheni (2013, p. 23) insiste sur la nécessité d'« une décolonisation des politiques migratoires » afin de replacer la mobilité dans un cadre africain centré sur le développement endogène.

1.7. Lacunes de la littérature

Malgré l'abondance des études, peu de travaux combinent l'approche panafricaniste de Nkrumah avec l'analyse empirique des mobilités africaines contemporaines. Cette lacune justifie l'apport de notre recherche, qui entend articuler données actuelles, cadre idéologique nkrumahien et recommandations politiques.

2. Les avantages de la mobilité des ressources humaines en Afrique

2.1. Transfert de compétences et innovation

La mobilité des ressources humaines qualifiées est un vecteur essentiel de transfert de compétences. Selon Docquier et Rapoport (2012), la migration internationale peut favoriser la diffusion du savoir-faire, de nouvelles technologies et de méthodes de gestion modernes, à condition que des liens soient maintenus entre pays d'accueil et pays d'origine. Dans le contexte africain, la diaspora joue un rôle pivot. Par exemple, le programme *Migration for Development in Africa* (MIDA) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a permis à des experts africains installés en Europe de réaliser des missions temporaires dans leur pays d'origine, apportant ainsi une expertise souvent indisponible localement.

K. Nkrumah (1964, p. 214) insistait sur la nécessité d'« acquérir le savoir du monde, mais l'utiliser pour l'émancipation africaine ». Cette perspective s'inscrit dans une vision stratégique où les compétences acquises à l'étranger doivent servir à renforcer l'autonomie productive du continent.

Des initiatives nationales, comme le *Nigerian Technical Cooperation Fund* ou le *Ghana Skills Development Initiative*, illustrent comment les États africains peuvent organiser ce transfert de manière institutionnalisée, évitant que les connaissances acquises se perdent dans un exil définitif.

2.2. Renforcement des réseaux économiques, culturels et académiques

La mobilité humaine favorise également la constitution de réseaux transnationaux. Comme le note Castells (1996), dans la « société en réseaux », le capital relationnel devient un facteur clé de compétitivité. Les migrants africains, en particulier les étudiants et chercheurs, établissent des liens qui facilitent les échanges commerciaux, scientifiques et culturels.

Sur le plan académique, des programmes comme le *CARTA* (Consortium for Advanced Research Training in Africa) relie universités africaines et institutions partenaires à travers des mobilités d'enseignants-chercheurs. Sur le plan économique, la diaspora est souvent un point d'appui pour les entreprises africaines cherchant à pénétrer des marchés extérieurs. Par exemple, les communautés ghanéennes et nigérianes aux États-Unis jouent un rôle dans les exportations agroalimentaires ou les start-ups technologiques.

Nkrumah (1963, p. 192) considérait que « l'intégration africaine ne se fera pas seulement par les traités, mais par les hommes et les femmes qui tissent des liens au-delà des frontières ». Cette dimension humaine des échanges est au cœur de son panafricanisme.

2.3. Amélioration des revenus et investissements dans les pays d'origine

Les transferts financiers envoyés par les migrants constituent une ressource majeure pour de nombreux pays africains. La Banque mondiale (2023) estime

ces flux à 95 milliards USD pour l'année 2022, représentant parfois plus de 10 % du PIB national (cas du Lesotho, du Comores ou de la Gambie).

Au-delà de l'impact immédiat sur le revenu des ménages, ces fonds peuvent financer l'éducation, la santé ou des projets entrepreneuriaux. Des études (Ratha et al., 2011) montrent que les migrants africains ont tendance à investir dans l'immobilier, l'agriculture et les PME dans leur pays d'origine.

Pour Nkrumah (1970, p. 78), ces ressources doivent être intégrées dans une stratégie de développement national et non laissées à l'initiative individuelle : « Sans orientation politique, même l'argent des nôtres peut renforcer la dépendance si les importations inutiles remplacent la production locale ».

3. Les inconvénients et limites de la mobilité des ressources humaines en Afrique

3.1. Fuite des cerveaux et perte de capital humain

La fuite des cerveaux est l'un des principaux risques liés à la mobilité des ressources humaines qualifiées. L'Organisation mondiale de la santé (2021) indique que plus de 20 000 médecins formés en Afrique exercent actuellement dans des pays de l'OCDE, dont une forte proportion au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Bhagwati et Hamada (1974) ont conceptualisé ce phénomène comme une « perte nette » pour les pays en développement, surtout lorsque la formation initiale a été financée par l'État. En Afrique, cette perte est particulièrement visible dans le secteur de la santé, où certains pays se retrouvent avec moins de 1 médecin pour 10 000 habitants (cas du Malawi ou de la Sierra Leone).

Nkrumah (1965, p. 102) voyait dans cette hémorragie des compétences une conséquence directe du néocolonialisme, qui « draine nos talents vers des causes étrangères à nos peuples ».

3.2. Inégalités régionales et déséquilibres internes

La mobilité, qu'elle soit nationale ou internationale, tend à concentrer les talents dans certaines zones urbaines ou économiques attractives. Cela aggrave les disparités régionales, comme l'ont montré les travaux de Simon (2008) sur la migration interne en Afrique de l'Ouest.

Dans des pays comme la Côte d'Ivoire, les villes comme Abidjan attirent la majorité des travailleurs qualifiés, laissant les zones rurales en déficit de compétences clés (médecins, enseignants, ingénieurs).

Cette concentration alimente un cercle vicieux : les régions moins dotées en capital humain voient leur développement ralentir, ce qui incite encore plus à la migration des talents vers les pôles déjà dynamiques : « La migration et l'inégalité sont étroitement liées...la migration entraîne souvent une

augmentation des inégalités entre régions, en renforçant les disparités spatiales et interpersonnelles dans le développement des communautés d'origine à faible revenu » (Muyonga, 2020, p. 20).

3.3. Dépendance structurelle et vulnérabilité socio-économique

Enfin, la mobilité mal encadrée peut renforcer la dépendance économique des États africains vis-à-vis des pays d'accueil. Les transferts financiers, bien qu'importants, peuvent créer une économie de rente où les revenus extérieurs remplacent les efforts productifs locaux (Gupta et al., 2009).

Nkrumah (1963, p. 203) mettait en garde contre « l'illusion de la prospérité importée », soulignant que l'autonomie passe par la capacité à générer localement les ressources nécessaires au développement.

De plus, les crises internationales (pandémie de COVID-19, récession mondiale) peuvent réduire brutalement les flux financiers et les opportunités de travail à l'étranger, fragilisant les pays qui en dépendent fortement.

Conclusion

L'analyse conduite tout au long de cet article a permis de mettre en évidence la double nature de la mobilité des ressources humaines en Afrique : un potentiel stratégique lorsqu'elle est encadrée par des politiques publiques et continentales favorisant le transfert de compétences, l'innovation, les réseaux économiques et les flux financiers positifs vers les pays d'origine, un risque systémique lorsqu'elle se traduit par une fuite des cerveaux, l'accentuation des inégalités régionales et la dépendance économique vis-à-vis des pays d'accueil.

Du point de vue historique et idéologique, la pensée panafricaniste de K. Nkrumah offre un prisme unique pour appréhender cette dynamique. Nkrumah plaçait le capital humain au cœur du projet d'unité africaine. L'étude empirique, quant à elle, confirme que la diaspora africaine représente un vivier de compétences et de ressources financières considérable, mais encore insuffisamment mobilisé de manière stratégique.

La problématique posée était : *Dans quelle mesure la mobilité des ressources humaines constitue-t-elle un moteur ou un frein au développement africain, et comment la pensée panafricaniste de Nkrumah peut-elle inspirer une gouvernance adaptée pour maximiser ses bénéfices et limiter ses effets négatifs ?* Au terme de cette recherche, la réponse peut se formuler ainsi : La mobilité des ressources humaines, loin d'être un phénomène univoque, est un outil à double tranchant. Dans le cadre d'une Afrique fragmentée et dépendante, elle tend à produire des effets négatifs structurels. Mais intégrée dans une vision d'unité et de coopération panafricaine, elle peut devenir l'un des leviers les plus puissants de transformation socio-économique et politique. La pensée de Nkrumah fournit ici une orientation stratégique : organiser la mobilité, non pas comme une simple liberté individuelle, mais comme un

mouvement solidaire au service du développement endogène, soutenu par des institutions continentales fortes.

L'évolution des mobilités africaines dans les prochaines décennies sera déterminée par plusieurs facteurs. Il y a la transformation numérique qui sous-entend que le télétravail et les plateformes globales peuvent permettre de travailler pour l'étranger tout en restant en Afrique. Nous avons aussi l'intégration régionale : le succès ou l'échec de projets comme la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine) influencera la circulation des compétences. Et les politiques éducatives : la capacité à former massivement et à retenir les talents dépendra de l'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche.

En s'inspirant de Nkrumah, plusieurs pistes peuvent être avancées. Il y a la possibilité d'institutionnaliser la gouvernance panafricaine de la mobilité. Il y a la piste de la création d'un *Conseil africain des ressources humaines* sous l'égide de l'UA. On peut aussi parler de la mise en œuvre effective du passeport africain et harmonisation des normes de reconnaissance des diplômes. Il est également possible de valoriser la diaspora comme partenaire stratégique, des mesures d'incitations fiscales pour l'investissement productif des transferts financiers. La mise en place des programmes de missions temporaires et de mentorat entre diaspora et institutions locales constitue aussi une piste. On pourrait aussi réduire la fuite des cerveaux par l'attractivité locale. Il y a également l'amélioration des conditions de travail et de rémunération dans les secteurs clés. Il y a aussi la possibilité de développer des pôles régionaux d'excellence scientifique et technologique. Nous pouvons assurer un équilibre territorial dans la distribution des compétences. Et enfin, établir des politiques de décentralisation et d'incitation à l'installation dans les zones rurales ou moins développées.

K. Nkrumah soutenait que l'émancipation africaine ne se fera pas sans le contrôle conscient de nos propres forces. Dans le contexte actuel, ce contrôle implique de penser la mobilité des ressources humaines non comme une fatalité ou une menace, mais comme un instrument politique au service de l'unité, de l'autonomie et de la prospérité partagée. L'Afrique dispose déjà de ses talents ; il lui reste à créer les conditions pour qu'ils circulent, collaborent et innovent au bénéfice du continent tout entier.

Références bibliographiques

NKRUMAH, Kwame, 1963, *Africa Must Unite*, Londres, Heinemann.

NKRUMAH, Kwame, 1964, *Consciencism: Philosophy and Ideology for Decolonization*, Londres, Heinemann.

NKRUMAH, Kwame, 1970, *Class Struggle in Africa*, Londres, Panaf Books.

NKRUMAH, Kwame, 1973, *Revolutionary Path*, Londres, Panaf Books.

- BINEY, Ama, 2011, *Kwame Nkrumah: Ideology and Policy*, Londres, Rowman & Littlefield.
- BOAHEN, Albert Adu, 1996, *Africa in the Twentieth Century: The Adu Boahen Reader*, Accra, Woeli Publishing Services.
- MAZRUI, Ali A., 2005, *The African Renaissance and the Afro-Arab Spring*, Trenton, Africa World Press.
- NDLOVU-GATSHENI, Sabelo J., 2013, *Empire, Global Coloniality and African Subjectivity*, New York, Berghahn Books.
- ZELEZA, Paul Tiyambe, 2005, *Rewriting the African Diaspora: Beyond the Black Atlantic*, New York, Routledge.
- ADEPOJU, Aderanti, 2008, *Migration in Sub-Saharan Africa*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet.
- ADEPOJU, Aderanti, 2010, *International Migration within, to and from Africa in a Globalised World*, Accra, Sub-Saharan Publishers.
- BECKER, Gary S., 1993, *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis*, Chicago, University of Chicago Press.
- BHAGWATI, Jagdish, HAMADA, Koichi, 1974, *The Brain Drain, International Integration of Markets for Professionals and Unemployment*, Journal of Development Economics, Amsterdam, Elsevier.
- CASTELLS, Manuel, 1996, *The Rise of the Network Society*, Oxford, Blackwell Publishing.
- DOCQUIER, Frédéric, RAPOPORT, Hillel, 2012, *Globalization, Brain Drain, and Development*, Journal of Economic Literature, Pittsburgh, American Economic Association.
- LEVITT, Peggy, 1998, *Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion*, International Migration Review, New York, Wiley.
- GUPTA, Sanjeev, PATILLO, Catherine, WAGH, Smita, 2009, *Effect of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa*, Washington, International Monetary Fund.
- RATHA, Dilip, MOHAPATRA, Sanket, XU, Zhimei, 2011, *Migration and Remittances Factbook*, Washington, World Bank.
- SIMON, David, 2008, *Urban Environments: Issues on the Periphery*, London, Routledge.
- RICOEUR, Paul, 1986, *Du texte à l'action : Essais d'herméneutique II*, Paris, Éditions du Seuil.

- CRESWELL, John W., 2014, *Research Design: Qualitative, Quantitative, and Mixed Methods Approaches*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- PRATT, Cranford, 2002, *Nkrumah and the State in Africa: The Pan-Africanist Vision*, Trenton, Africa World Press.
- M'BOKOLO, Elikia, 2005, *L'Afrique au XXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil.
- ADJI, Garga Haman, 2009, *Le mal africain : diagnostic et thérapie*, Paris, L'Harmattan.
- CNUCED, 2022, *Economic Development in Africa Report 2022*, Genève, Nations Unies.
- BANQUE MONDIALE, 2023, *Migration and Development Brief 38*, Washington, World Bank.
- UNION AFRICAINE, 2021, *Rapport sur la mise en œuvre du passeport africain et la libre circulation des personnes*, Addis-Abeba, Commission de l'Union africaine.
- OCDE, 2020, *Perspectives sur les migrations internationales*, Paris, OCDE.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ, 2021, *Rapport mondial sur les ressources humaines pour la santé*, Genève, OMS.
- MKANDAWIRE, Thandika, 2010, *On Tax Efforts and Colonial Heritage in Africa*, Journal of Development Studies, Londres, Routledge.

Évolution des politiques agricoles au Niger 1960-2023

Evolution of agricultural policies in Niger 1960-2023

Souleymane ALI YERO

Université Privée Élite de Niamey, Niger

Salivero@yahoo.fr

Résumé

Les produits agro sylvo- pastoraux constituent les piliers de l'économie nigérienne. De l'époque coloniale à nos jours plusieurs politiques ont été conduites. Ces politiques sont passées, respectivement, de la promotion des cultures de rente, l'autosuffisance alimentaire, à la sécurité alimentaire, puis aux stratégies de développement rural sous les régimes « dits démocratiques ». Enfin, les « 3N » *les nigériens nourrissent les nigériens* mise en œuvre par les autorités de la 7^{ème} République jusqu'au coup d'État militaire du 26 juillet 2023. La communication vise à analyser l'évolution des politiques agricoles mises en œuvre par les régimes qui se sont succédé au pouvoir. L'analyse permet de relever les forces et les faiblesses de ces différentes politiques. Nous avons privilégié la recherche documentaire notamment, les documents d'archives, les rapports des Ministères et projets de développement. Mais aussi et surtout les articles de presse et des enquêtes de terrain, c'est-à-dire des interviews de personnes ressources (acteurs et témoins). Les données recueillies sont analysées d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Cette approche a permis d'obtenir des résultats que la présente communication se fait le devoir de partager.

Mots clés : *Autosuffisance alimentaire, culture de rente, politiques agricoles, stratégies de développement, sécurité alimentaire.*

Abstract

Agro-forestry and pastoral products constitute the pillars of the Nigerien economy. From the colonial era to the present day, several policies have been implemented. These policies have shifted, respectively, from the promotion of cash crops and food self-sufficiency to food security and then to rural development strategies under so-called "democratic" regimes. Finally, the

"3Ns" (Nigerians Feed Nigeriens) were implemented by the authorities of the 7th Republic until the military coup of July 26, 2023. This paper aims to analyze the evolution of agricultural policies implemented by successive regimes in power. The analysis identifies the strengths and weaknesses of these different policies. We focused on documentary research, including archival documents, reports from ministries and development projects. But also, and above all, press articles and field surveys, i.e., interviews with key people (actors and witnesses). The data collected were analyzed from both a quantitative and qualitative perspective. This approach yielded results that this paper is committed to sharing.

Keywords: agricultural policies, cash crops, development strategies, food security, food self-sufficiency.

Introduction

Pays sahélien enclavé, le Niger a une économie dominée par le secteur primaire 45,2% du PIB¹. Il couvre une superficie de 1267 000 km². C'est un vaste pays de l'Afrique de l'Ouest. Seulement 11% du territoire (extrême ouest) reçoit plus de 600mm de pluie par an. Le 89% du territoire situé dans la partie nord reçoit moins de 350 mm par an (fig1). Le pays connaît un taux d'accroissement des plus élevés au monde, qui oscille autour de 3,9%². Le secteur agro-sylvo pastoral, en plus de son rôle dans la croissance économique, demeure la principale source des aliments et nutriments consommés par les nigériens. Malheureusement, la forte sensibilité des activités agro-sylvo pastorales aux risques climatiques, écologiques économiques et même sociaux fait que le Niger n'arrive pas toujours à assurer une alimentation saine et suffisante à l'ensemble de la population, en tout temps et en tout lieu. C'est pourquoi les différents régimes ont mis en place différentes politiques pour permettre aux nigériens de sortir de l'insécurité alimentaire depuis les années des indépendances à ce jour.

Quelles ont été les politiques agricoles majeures mises en place au Niger de 1960 à 2023 ?

Dans la recherche de réponse à cette question, nous émettons l'hypothèse qu'au Niger, les politiques publiques perpétuent le modèle économique colonial en ce qui concerne les politiques agricoles.

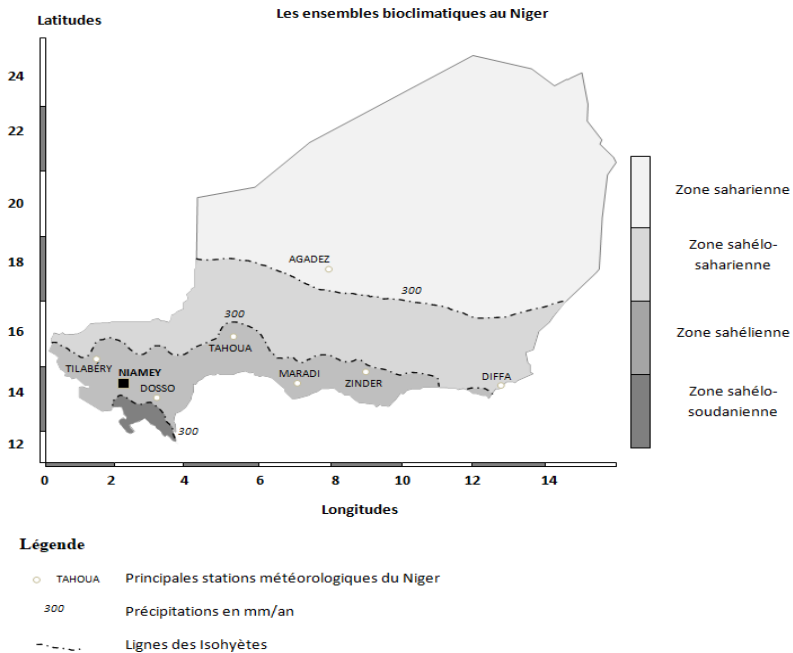
La présente étude vise à contribuer à la connaissance de l'évolution des politiques agricoles au Niger depuis la fin de la colonisation à la chute de la 7^e République. Plus spécifiquement, nous tenterons d'analyser les logiques des politiques et stratégies des pouvoirs publics dans le domaine agro-pastoral et de montrer les périodes de rupture et de continuité dans les politiques agricoles. Pour ce faire, nous étudierons chronologiquement la période de la

¹ Institut de la statistique Nationale (INS) 2019

² Idem INS, 2019

promotion des cultures de rente, la politique de l'autosuffisance alimentaire, celle de la sécurité alimentaire, les stratégies de développement et la souveraineté alimentaire en passant par l'initiative 3 N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». Cela, amènera enfin, à un regard critique de l'évolution de ces politiques.

Figure 1 : les ensembles bioclimatiques au Niger



Source : E Bertho 2021

1. La promotion des cultures de rente (1922- 1974)

1.1. Raisons de la promotion des cultures de rente

Les politiques de commercialisation des produits agricoles sont marquées par un fort interventionnisme de l'État. Le souci est de garantir des revenus aux producteurs, de contrôler l'approvisionnement des consommateurs et

l'intensification des productions agro-sylvo-pastorales³. Le principal souci était surtout de fournir à la France les matières premières dont elle a besoin pour le fonctionnement de son industrie. Elle met en avant dans le cadre de l'exploitation de la colonie du Niger établie à partir de 1922. (I Kimba, 1987). En réalité, à cette époque, la politique agricole était imposée par la puissance métropolitaine qui voyait deux impératifs :

- satisfaire au besoin d'approvisionnement des matières premières venant de la colonie notamment le coton, la canne à sucre et surtout l'arachide ;
- permettre aux paysans de disposer de revenus à travers la vente des produits des cultures de rente pour s'acquitter de l'impôt.

La culture de l'arachide et le coton conformément aux instructions du gouverneur Jules Brévié, fut privilégiée par rapport au coton et au tabac. Sa demande étant forte sur le marché de Kano qui absorbait le 9/10 des exportations du Niger. Brévié avait décidé de développer l'arachide dans les régions déjà productrices de Maradi, de Zinder et de l'implanter dans la vallée du Niger (Moumouni, 1987). Pendant la période coloniale, et même après, l'arachide fut la principale culture d'exportation du pays devant d'autres produits comme le coton, la gomme arabique, etc. La promotion de cultures de rente est faite dans l'intérêt quasi exclusif de la puissance coloniale (Ali Yéro, 2014). Cette approche va se poursuivre avec la Première République dirigée par le Président Diouri Hamani.

1.2. Persistance de l'héritage colonial

Au Niger, les politiques agricoles publiques suivent plusieurs grandes périodes dont la toute première est celle qui va de 1960-1974 qualifiée d'héritage *colonial et d'approche sectorielle du développement par la promotion des cultures de rente*. Cette approche a été mise en œuvre dans un contexte international qui se caractérise par un soutien massif au développement des pays pauvres. L'aide internationale bilatérale est accordée massivement aux États. Le contexte national reste très favorable à cause de la bonne pluviométrie et la nécessité de trouver au paysan de quoi payer l'impôt. C'est pourquoi le président Diouri a centré sa politique agricole sur le développement des cultures d'exportation. Ainsi, au cours de cette période, c'est l'approche sectorielle qui a été développée dans la suite logique de la continuité de la politique de promotion des cultures de rente initiée sous la domination coloniale.

³ Contribution du Ministère du plan pour la préparation de la conférence nationale, mai 1991, p.131.

Figure 2 : Persistances de l'héritage colonial (1960-1974)

Environnement internationale (Cadre macroéconomique)	Contexte national	Stratégies opérationnelles plan- d'action ou sous programmes sectoriels mis en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Persistence du poids de l'héritage de la colonisation dans la définition des politiques agricoles • Au plan international la sécurité alimentaire était seulement perçue en termes de disponibilité (bonne production) 	<ul style="list-style-type: none"> • Pluviométrie favorable Concepts et bonne production agricole de « <i>approche agricole dites sectorielles</i> » • Poursuite du plan de développement économique 1948-1964 élaboré sous la période coloniale • Perspectives décennales 1964-1974 • Le plan quadriennal 1965-1968 • Famine de 1973-1974 • En 1974 coup d'État militaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Axes prioritaires : encouragement des cultures d'exportation (arachide, coton,) aux côtés des cultures vivrières (arachide / coton) • Paquet technologiques, coopérative (UNCC) animation au développement • Réalisation industrielle pour l'exportation (« Oération Hirondelle »

Source : Auteur du document, 2022.

Que ça soit durant la période de l'exploitation de la colonie ou encore le régime qui poursuit l'héritage colonial en matière de promotion des cultures de rente, ce système a plutôt favorisé les intérêts extérieurs que ceux véritablement des paysans nigériens. Il est remarquable de constater une série de famines au cours de la période. La période 1960 -1974 marquée par la prédominance des cultures d'exportation va se poursuivre jusqu'à l'avènement au pouvoir en avril 1974 du Conseil Militaire Suprême dirigé par le Lieutenant-colonel Seyni Kountché. Le régime fait le choix d'une nouvelle politique qui marque plus ou moins une rupture avec la promotion des cultures de rente. C'est une période de politique énergique en faveur de la recherche de l'autosuffisance alimentaire.

2. La politique de la recherche de l'autosuffisance alimentaire (1974- 1984)

2.1. La recherche effrénée de l'autosuffisance alimentaire

Avec l'avènement du régime d'exception, naît l'idée d'une société nouvelle. Dans ce contexte, « de nouveaux rapports sociaux qui obéissent au développement à la base, tout en respectant les diversités culturelles nationales » devaient s'instaurer. À ce sujet, S.T., Jackou disait : « Le Président Seyni Kountché était très préoccupé par la question de l'autosuffisance alimentaire »⁴. Le régime s'est battu corps et âme pour la

⁴ Sanoussi JACKOU une émission sur le régime du CMS animé par Alain FOKA, octobre 2018

recherche de l'autosuffisance alimentaire. L'un des arguments avancés à la suite du coup d'État militaire perpétré par Seyni Kountché était la famine qui sévissait à la suite de la sécheresse de 1973. La période 1974-1984 est appelée la politique de la recherche de l'autosuffisance alimentaire⁵. Elle intervient dans un contexte alimentaire difficile sur le plan national. Les sécheresses du début des années 1970, ont entraîné une nouvelle dynamique politique dans le traitement des problèmes agricoles et alimentaires. La recherche de l'autosuffisance alimentaire est une des stratégies majeures des pays africains, adaptée par le plan de Lagos en 1980. Au Niger, elle devint la grande préoccupation du pouvoir militaire en place. Les autorités nigériennes se sont investies avec opiniâtreté dans cette recherche de l'autosuffisance alimentaire⁶. Elle coïncide avec la mise en œuvre des grands projets de développement dans la suite logique de la politique de planification engagée depuis la colonisation. Le principal souci des autorités de l'époque a été la réduction des déficits alimentaires chroniques provoqués par les sécheresses récurrentes.

2.2. Les atouts de la politique d'autosuffisance alimentaire

La période a bénéficié d'un environnement financier favorable notamment grâce au boum de l'uranium. La période de la recherche de l'autosuffisance alimentaire a profité, dans ses premières années, d'un contexte national et international propices à la mise en œuvre de cette politique. En effet, le pays, à travers la vente de l'uranium, disposait des moyens financiers importants pour mettre en œuvre cette grande option politique du régime militaire. Sur le plan international, l'uranium devenu principal produit d'exportation du pays en remplacement de l'arachide ; il se vendait au mieux sur le marché international. En plus, les bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux accompagnaient les pouvoirs publics dans leurs choix économiques sans trop d'exigences. On retient que les actions entreprises dans le cadre de la mise en œuvre des grands projets de développement, la recherche agronomique et la lutte contre les famines récurrentes au Sahel (M. Boureima, 2015 et Y.H. Daouda, 2015) montrent que la période est marquée par la recherche de l'autosuffisance alimentaire. Les autorités de l'époque l'ont clamé « à corps et à cris ». Elles se sont investies dans cette politique jusqu'en 1984, date à laquelle le concept de l'autosuffisance alimentaire a été abandonné au profit d'un nouveau concept.

⁵ DIORI Hamani, un instituteur, converti en politique. Il est le premier Président de la République du Niger porté au pouvoir le parti PPNRDA, section du Niger.

⁶ ALPHA GADO et al in Plan National d'urgence Phase 1 Cabinet du Premier Ministre, Niamey 2001

3. De la sécurité alimentaire aux principes Directeurs d'une politique du Développement Rural (1984-1992)

3.1. Le concept de sécurité alimentaire 1984- 1992

Les bailleurs préconisent la mise en place de plans ou programmes d'ajustement structurels. L'intervention des institutions comme la FAO et la Banque mondiale favorise l'émergence du concept de sécurité alimentaire pour la période 1984-1991. Elle voit une régression du poids de l'État dans la conduite de la politique agricole. Dans le discours politique, on parle plutôt du concept de sécurité alimentaire au lieu de l'autosuffisance alimentaire. Au cours de cette période on assiste à une remise en cause de la politique antérieure dans le développement du monde rural. La politique en vigueur s'appuie toujours sur des plans et programmes de développement. Elle est surtout marquée par l'organisation de grands débats nationaux afin de dégager les grandes orientations politiques pour le développement du pays en général, et celui du monde rural en particulier. Il s'agit de rencontres nationales, de concertation qui requièrent la participation de toutes les couches sociales du pays. Ces rencontres se fondent sur l'idéologie de la « société de développement », dont le principe fondamental est le développement à la base. C'est ainsi que se sont successivement organisés :

- Le débat national sur l'école à Zinder, mars 1983 ;
- Le débat national sur la lutte contre la désertification à Maradi, en mai 1984 ;
- Le débat national sur l'élevage à Tahoua, en avril 1985, *etc.*

Le Niger s'est vu obliger de réviser son approche politique pour le développement en acceptant d'office les directives des bailleurs de fonds multilatéraux. Ainsi, le premier Programme d'Ajustement Structurel fut signé par le Niger en 1983. Cela, a amené le régime à abandonner *de facto* dans les discours politiques le concept « d'autosuffisance alimentaire » pour s'orienter vers le concept de développement endogène. Le concept de sécurité alimentaire devient la terminologie appropriée du moment. C'est une période caractérisée par l'intervention des acteurs internationaux, notamment la FAO, la Banque Mondiale et le FMI. Ces acteurs assurent l'assistance technique et financière des projets de développement du monde rural au Niger. Elle est donc marquée par la mise en œuvre des premiers programmes d'ajustement structurels. Les méfaits de la sécheresse de 1984, exacerbés par la crise économique induite par la flambée des coûts du pétrole lié au deuxième choc pétrolier de 1979, ont amené l'État à décréter le principe de responsabilisation des populations pour un développement dit endogène. Cette nouvelle politique a consisté à élaborer des projets pluridisciplinaires impliquant la participation des populations rurales. Il y eut alors l'émergence de microprojets plus maîtrisables par les bénéficiaires et le développement du mouvement coopératif (M. Boureima, 2015). Le niveau élevé de la dette, la baisse de la demande mondiale d'uranium, ainsi que les résultats médiocres d'une agriculture marquée par une incapacité structurelle à résister au moindre

déficit pluviométrique légitime la pression politique des bailleurs qui contraignent le Niger à adopter un Programme d'Ajustement Structurel (PAS) à partir de 1984. L'adoption de ce programme appelle un changement de paradigme dans les politiques agricoles. Le concept de sécurité alimentaire va être préféré à celui d'autosuffisance.

3.2. Les principes Directeurs d'une politique du Développement Rural

Les mesures de libéralisation réduisent le rôle et les moyens d'intervention de l'État en matière agricole. Le marché remplit désormais une fonction centrale dans l'approvisionnement alimentaire des populations. Les politiques publiques sont caractérisées par un minimum d'intervention directe, une privatisation des entreprises de production, de transformation et de commercialisation (Y.H Daouda, 2015). Cette nouvelle vision n'a pas permis d'aboutir à des résultats probants. Certaines mesures préconisées par les bailleurs comme le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale sont fortement contestés par les structures organisées, notamment les syndicats et certains leaders d'opinions. Situation qui conduira le Niger dans une crise socio politique qui débouche sur la Conférence Nationale souveraine en 1991. L'issue est sanctionnée par la mise en place d'une transition démocratique. C'est au cours de cette courte période de transition que fut adoptée une grande orientation politique du développement du monde rural intitulée : *les principes Directeurs d'une politique du Développement Rural qui s'inscrit dans une logique libérale*. Cela ouvre la voie aux politiques appelées les stratégies de développement.

4. Les stratégies de développement rural (1993 - 2010)

4.1. Les stratégies de la 3^e à la 6^e République (1993- 2010)

Au tournant des années 2000, deux évidences apparaissent : les politiques de libéralisation n'ont résolu ni les déséquilibres macro-économiques des pays en développement, ni non plus la délicate question de la sécurité alimentaire à laquelle elle était censée fournir une réponse. Devant ce constat d'échec, les pays en développement élaborent, au début des années 2000, des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui deviennent le cadre de référence des politiques économiques. C'est ainsi qu'au Niger, une Stratégie de Développement Rural (SDR) s'appuyant sur les OMD est élaborée en 2003 pour préciser les orientations de la politique de réduction de la pauvreté dans le secteur rural (Y.H Daouda 2015). Il faut dire que les questions de stratégies de développement ont commencé à être mise en œuvre vers la fin de la décennie 1990. La Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) a été adoptée en 1996. Cette tendance de recourir aux stratégies pour les questions de développement se renforce dans les années 2000. Ainsi, pour rendre opérationnelle la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), le Niger adopte la Stratégie de Développement Rural (SDR). En effet, en 2002 la SRP a été adoptée et constitue le cadre stratégique de référence pour toutes actions de

développement déclinées en « stratégies sectorielles ». Cette stratégie a été supplantée peu de temps après par la Stratégie de Développement Rural. En 2003, l'adoption de la SDR par décret traduit la volonté des autorités nationales de créer les conditions d'une meilleure coordination des politiques en matière de développement rural et d'assurer la mise en cohérence et l'harmonisation de l'ensemble des interventions menées par les pouvoirs publics. Les modalités de mise en œuvre sont basées sur l'approche programme telles qu'entérinées par le décret N° 2006-291/MHELCD, portant adoption du plan d'action SDR (B. Alpha Gado, 2011)⁷. Le Niger commence le nouveau millénaire dans une situation d'extrême pauvreté et d'insécurité alimentaire. La vulnérabilité chronique des populations rurales est accrue par les phénomènes de désertification et de sécheresses intermittentes.

4.2. Les mesures pour assurer la sécurité alimentaire aux populations

L'insécurité alimentaire liée aux pénuries généralisées, est aujourd'hui la préoccupation majeure du pays. Le gouvernement accorde de ce fait une priorité aux mesures tendant à relever les revenus agricoles des populations par une politique de restauration des ressources agro-sylvo-pastorales. Ces mesures sont nécessairement au centre de la lutte contre la pauvreté. On peut évoquer au passage la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. La Stratégie de Réduction de la Pauvreté a été adoptée par le gouvernement nigérien à la suite de la conférence des chefs d'États africains tenue à Libreville en janvier 2002. Elle vise à réduire la pauvreté dans une proportion importante. Selon cette stratégie, la pauvreté doit être réduite de 63 à 50% en 2015, conformément aux objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La Stratégie de la Réduction de la Pauvreté (SRP) a été aussi adoptée et approuvée par le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale en 2002 pour la période 2002-2005⁸. Après 5 ans de mise en œuvre, l'État a révisé la SRP, pour adopter en octobre 2007, lors de la Table Ronde de Bruxelles, les 25 et 26 octobre 2007, la Stratégie de Développement Accéléré et de la Réduction de la Pauvreté. (SDRP) qui couvre la période 2008- 2012. Cette révision était nécessaire pour accélérer la croissance. La SDRP, qui fait du secteur rural le principal moteur de la croissance, se fonde sur 7 axes stratégiques et est accompagnée d'un code de conduite État/PTF, adopté à Niamey le 27 septembre 2007. Ce code constitue le cadre dans lequel l'État du Niger et les Partenaires Techniques et Financiers s'engagent et retiennent des approches concrètes pour la mise en œuvre d'un développement accéléré, suivant les principes de la déclaration de Paris en 2005, sur

⁷ Il s'agit d'une communication sur les Politiques Agricoles du Niger Stratégie développement rural SDR au Séminaire de spécialisation politique agricole pour une agriculture paysanne en Afrique de l'ouest tenu à Genève (Suisse) le 11 octobre, 2011.

⁸ Selon le document de la SDR, P.3

l'efficacité de l'aide⁹. Les années 2000 ont donc vu l'élaboration et la mise en place de multiples stratégies dont l'une de plus connues est la Stratégie du Développement Rural, (SDR). Cette nouvelle stratégie se veut globale et sera le cadre dans lequel a évolué la politique agricole du Niger jusqu'à l'avènement de la 7^e République qui met en place une nouvelle conception « l'initiative 3 N » les nigériens nourrissent les nigériens.

5. L'initiative 3 N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens (2011- 2023)

5.1. Politique phare de la renaissance acte 1

D'importantes ressources ont été investies au Niger dans le secteur agricole de l'indépendance à nos jours. Malgré ces efforts considérables, les déficits des productions vivrières persistent rendant les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire. Les autorités de la 7^e République ont décidé d'utiliser les grands moyens pour juguler la situation. C'est ainsi qu'elles ont conçu et décidé de mettre en œuvre l'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » dans le cadre du programme de la Renaissance. Dès le 7 avril 2011, dans son discours d'investiture le Président Mahamadou Issoufou annonçait la vision qu'il donne de l'initiative 3N celle de voir le peuple nigérien parvenir à éradiquer la faim afin d'affirmer sa dignité et son honneur. L'Initiative 3 N, exprime la conviction collective que le Niger, au vu de ses potentialités est capable de relever le défi de sa sécurité alimentaire et de faire jouer au secteur agricole son rôle moteur de la croissance économique.

5.2. Poursuite du programme de la renaissance

L'objectif de l'i3N est de « contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». Les effets escomptés sont globalement autour des points suivants :

- Les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont accrues et diversifiées ;
- Les marchés ruraux et urbains sont régulièrement approvisionnés en produits alimentaires et agro-alimentaires ;
- La résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes est améliorée.

La mise en œuvre de l'initiative l'i3N devrait permettre d'atteindre des effets importants tel que :

- ✓ Les productions sous irrigation sont accrues ;
- ✓ La productivité des cultures pluviales est augmentée ;
- ✓ Les productions d'origine animale sont accrues ;

⁹ Charte nationale ECOWAP/PDDAA du Niger, pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie de développement rural (SDR) p.6.

- ✓ Les productions forestières sont accrues ;
- ✓ Les réponses apportées dans les situations de crises et de catastrophes sont adaptées ;
- ✓ La vulnérabilité à la malnutrition est réduite.

Dans l'ensemble beaucoup d'investissements ont été faits. Mais force est de constater que l'initiative 3N n'a pas abouti à grand-chose. Les résultats sont mitigés. L'initiative 3 N est donc, abandonnée avec l'avènement du CNSP le 26 juillet 2023. Les structures démantelées et les agents reversés dans leurs ministères de tutelles respectifs. Le « combat pour la souveraineté alimentaire » est engagé.

6. La souveraineté alimentaire (depuis 2023)

6.1. Une démarche pour la souveraineté

Les nouvelles autorités ont mis l'accent dans le cadre de la souveraineté alimentaire prônée depuis le 26 juillet sur les aménagements hydroagricoles. L'un des axes majeurs de la politique du CNSP est la promotion de la Grande Irrigation (GI). De Gaya à l'Ouest et à Diffa à l'extrême Est du pays de grandes réalisations sont faites dans le but d'assurer aux nigériens la souveraineté alimentaire. Cela devient une réalité visible sur les terrains à Diffa comme à Gaya. Cela augure des bonnes perspectives pour le pays.¹⁰ Booster, la production agricole dans toutes les régions pour assurer la sécurité alimentaire au Niger. Dès son avènement au pouvoir le 26 juillet 2023, le Conseil National pour la Sauvegarde de la Partie (CNSP) a inscrit dans son agenda politique le pari de la sécurité alimentaire au Niger accès sur le développement de base de la production pour la souveraineté économique. Dans la croisade pour relever le défi et gagner le pari de la sécurité alimentaire au Niger, les efforts des autorités sont cristallisés par la diversification des moyens de production à travers le développement des cultures irriguées, notamment la Grande Irrigation. Le Programme de la Grande Irrigation (PGI) a pour entre autres objectifs de réduire de moitié les importations du Riz au Niger d'ici 2027. Pour ce faire il est en train de réaliser l'aménagement de 21200 hectares supplémentaires de terres et réhabiliter 10 000 hectares d'aménagements hydro-agricoles existants afin de porter au double les superficies totales des aménagements hydro-agricoles, soit 39700 hectares. Cet ambitieux programme est assuré par l'État, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de développement, la coopération Italienne et la coopération allemande, pour un budget global estimé 520 milliards de francs CFA.

¹⁰ Djibo ALI cadre du Ministère de l'action humanitaire devenu aujourd'hui le ministère de la population, entretien oral réalisé 5 septembre 2025 à son domicile au quartier Bobiel Niamey-Niger

6.2. Les acteurs essentiels de la souveraineté alimentaire

L'Office National de l'Aménagement Hydro-Agricole (ONAHA) a été choisi comme pivot de l'action sur le terrain. Les missions confiées à ONAHA sont entre autres la réhabilitation des périmètres irrigués et la réalisation de nouvelles terres cultivables. Plusieurs actions fortes sont entreprises afin d'atteindre la sécurité alimentaire. Il s'agit notamment, de l'opérationnalisation des Maisons du paysan, la subvention des engrais, les infrastructures et équipements ruraux, la protection des sols et la protection phytosanitaires des cultures. Il faut ajouter aussi la promotion des productions alimentaires de substitution, la promotion des filières agricoles à haute valeur ajoutée : la valorisation des productions agricoles et la mise en place d'une stratégie adaptée de prévention et de gestion des crises alimentaires et catastrophes. Ces actions sont soutenues par la redynamisation de la recherche agricole et la mise en place d'un encadrement rapproché au bénéfice des producteurs ruraux¹¹. Le slogan du CNSP est le combat pour la souveraineté alimentaire qui augure peut-être de belles perspectives, mais dont on ne peut évaluer faute de recul pour l'instant.

Conclusion

Les politiques agricoles ont été focalisées essentiellement au début des indépendances sur la promotion des cultures de rente. À cette période succède la recherche de l'autosuffisance alimentaire elle-même supplantée par la période dite du concept de la sécurité alimentaire dictée par le PAS. Elle fera suite à la période des stratégies de développement au cours de la décennie 2000. L'initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » mise en œuvre sous la 7^e République a été une des politiques phares du programme de la renaissance acte 1 et 2. Elle sera balayée à la suite de la chute du régime, provoqué par le coup d'État du général Tiani. Depuis le 26 juillet 2023, le Niger est engagé sur la voie de sa souveraineté via sa souveraineté alimentaire.

L'analyse rétrospective permet de constater que les politiques agricoles ont changé au gré des régimes. Dans le fond, toutes ces politiques sont restées dans la dépendance vis-à-vis de financement extérieur. De 1960 à ce jour les politiques sont soutenues pour une bonne partie par des bailleurs extérieurs, la Banque Mondiale, la coopération bilatérale etc. Ce qui autorise à confirmer que l'hypothèse selon laquelle les politiques agricoles au Niger perpétuent le modèle colonial. Les politiques agricoles s'inscrivent cependant dans un contexte international, économique mais aussi idéologique dominante de l'extérieur.

¹¹ Oumarou Moussa le Sahel Spécial, quotidien Nigérien n°10962 du Lundi 28 juillet 2025 p 16 et 17.

Références bibliographiques

- ALI Djibo, 2025. « *Les perspectives de la politique de la souveraineté alimentaire* ». Entretien oral réalisé à son domicile au quartier Bobiel Niamey-Niger.
- ALI YERO Souleymane, 2014. *Politiques et stratégies d'exportation des produits agro-pastoraux : cas de l'arachide et « l'Opération Hirondelle » 1945-1962*, Mémoire de Master II, Université Abdoumouni, 120 p.
- ALI YERO Souleymane, 2022. *Évolution des politiques agricoles et des exportations des produits agro-sylvo-pastoraux au Niger : de 1960 à 2010 (cas de la gomme arabique, des oignons, des cuirs et peaux)*. Thèse de Doctorat Unique, Université Abdou Moumouni de Niamey, 421 p.
- ALPHA GADO Boureima, 2011. *Communication sur les Politiques Agricoles du Niger Stratégie développement rural au Séminaire de spécialisation politique agricole pour une agriculture paysanne en Afrique de l'Ouest tenu à Genève (Suisse)*.
- ALPHA GADO et al., 2001. in Plan National d'urgence Phase 1 Cabinet du Premier Ministre, Niamey.
- KIMBA Idrissa, 1987. *Formation de la colonie du Niger : 1880- 1922, Des mythes à la politique du « mal nécessaire »*. Thèse de Doctorat d'Etat, Paris VII, Vol V.
- MINISTERE DU PLAN, 1991. *Contribution du Ministère du plan pour la préparation de la conférence nationale*, 131p.
- MOUMOUNI Marafa, 1987. *La politique coloniale agricole et pastorale au Niger de la conquête à l'indépendance*. Thèse unique de doctorat, université d'Aix-en Provence, en 2 volumes.
- MOUSSA Boureima, 2015. *Les politiques agricoles au Niger, 1960-2015 : 55 ans à la recherche de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté*, 35p.
- OUMAROU Moussa, 2025. In « le Sahel Spécial, quotidien Nigérien » n°10962 du lundi 28 juillet p 16 et 17.

Disparités et similarités des arrondissements maritimes dans l'organisation des transports collectifs lagunaires en Côte d'Ivoire

Disparities and similarities of maritime districts in the organization of lagoon collective transport in Ivory Coast

Seydou OUATTARA

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

Institut de Géographie Tropicale (IGT)

seydou.ouattara61@ufhb.edu.ci

Résumé

Les transports lagunaires jouent un rôle non négligeable dans la mobilité des populations et le transport de leurs marchandises en Côte d'Ivoire. Ils ont fait l'objet de nombreuses études qui n'ont cependant pas été réalisées dans une perspective de comparaison. L'objectif général poursuivi à travers cette communication est de montrer les points de convergences et les spécificités des transports collectifs sur les plans d'eau lagunaires. L'exploitation des données secondaires issues des centres de documentation et internet et primaires collectées sur le terrain par entretiens, suivi d'itinéraires ou observation, constitue la méthodologie adoptée. Les variables d'analyse sont : typologie des opérateurs, mode de gouvernance, qualité des infrastructures, typologie et nombre d'embarcations et typologie et nombre de lignes. Il en ressort de nombreuses similitudes et différences au niveau des opérateurs, du mode de gouvernance, de la qualité des infrastructures, des embarcations et des lignes.

Mots-clés : *Côte d'Ivoire, arrondissement maritime, navigation intérieure, transport collectif lagunaire, disparité, ressemblance.*

Abstract

Lagoon transport plays a significant role in the mobility of populations and the transport of their goods in Ivory Coast. They have been the subject of numerous studies which, however, have not been carried out with a

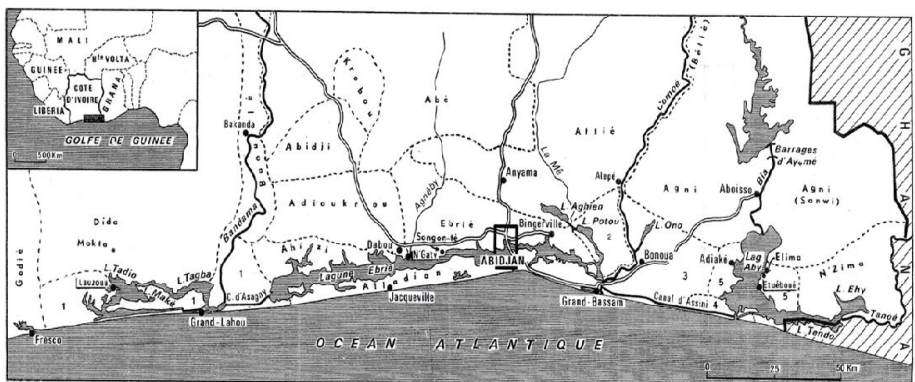
comparative perspective. The general objective pursued through this communication is to show the points of convergence and the specificities of public transport on lagoon bodies of water. The use of secondary data from documentation centers and the internet and primary data collected in the field by interviews, route monitoring or observation constitutes the methodology adopted. The analysis variables are: typology of operators, mode of governance, quality of infrastructure, typology and number of boats and typology and number of lines. Many similarities and differences emerge at the level of operators, mode of governance, quality of infrastructure, boats and lines.

Keywords: *Ivory Coast, maritime district, inland navigation, lagoon collective transport, disparity, resemblance.*

Introduction

De l'Ouest vers l'Est, quatre complexes lagunaires occupent le littoral ivoirien sur une superficie totale de 1400 km² et plus de 1 500 km de rivages. Mais de manière linéaire ils se développent sur environ 300 km dans la moitié orientale de la façade littorale. Leur disposition spatiale respecte l'ordre suivant : le complexe lagunaire de Fresco ; le complexe lagunaire de Grand-Lahou avec une longueur de 50 km et une superficie de 190 km², il se compose d'une suite de quatre petites lagunes (Tadio, Mackey, Tagba et Niouzoumou) ; le complexe lagunaire Ebrié est le plus étendu, avec, en moyenne, 566 km² de superficie, une longueur de 150 km, il se subdivise en plusieurs sections par les lagunes Ebrié, Aghien et Potou ; le complexe lagunaire Aby, d'une superficie de 427 km², s'étend sur 56 km de largeur d'est en ouest et 24 km de long du nord au sud, composé de trois lagunes Aby, Tendo et Ehy (figure 1).

Figure 1 : Lagunes sur le littoral ivoirien



Ce potentiel lagunaire renferme une importance économique indéniable. En effet, les lagunes subissent une intense activité d'exploitation à cause de

leur écosystème hautement productif. Elles procurent aux pêcheurs de vastes espaces favorables aux productions halieutiques et aquacoles (K. P. Anoh, 2010, p.347). Cette idée était défendue par J.N. Loucou (1984) qui reconnaissait que jusqu'à la fin du XIX^e siècle en milieu littoral l'activité économique était centrée sur l'exploitation des eaux lagunaires. Outre leur avantage lié à la pêche, à partir de 1922, les plans d'eau lagunaire servent de lieu d'implantation de transport collectif artisanal par des opérateurs privés qui assuraient un trafic urbain et interurbain de passagers et de marchandises. Mais c'est en 1980 que l'Etat a tardivement décidé de s'intéresser à ce mode de transport, par la mise en place d'une politique de développement, avec l'avènement de la Société de Transport Abidjanais (SOTRA). En 2015, la libéralisation du secteur est concrétisée avec l'implantation de deux (02) sociétés de transport que sont la Société de Transport Lagunaire (STL) et la Compagnie Ivoirienne de Transport (CITRANS).

La gestion administrative des transports collectifs lagunaires est assurée par les arrondissements maritimes¹ implantés par la Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP) sous la tutelle ministère délégué chargé des affaires maritimes qui est chapeauté par le ministère des transports. La question de recherche qui sous-tend cette recherche est la suivante : quels sont les points de convergences et les spécificités des transports collectifs lagunaires dans les arrondissements maritimes ivoiriens ? L'objectif est de montrer les points de convergences et les spécificités des transports collectifs lagunaires dans les arrondissements maritimes ivoiriens.

1. Méthodes de collecte de données

Ce travail a débuté par des recherches dans les centres de documentation et sur internet. L'objectif recherché était de trouver des données secondaires sur les transports collectifs lagunaires en Côte d'Ivoire. Le terrain a été le lieu de déploiement de la seconde approche méthodologique mobilisée dans ce travail. Elle a consisté à collecter les données primaires à travers le suivi d'itinéraires, l'observation directe sur le terrain et l'entretien semi-structuré avec les acteurs. Les indicateurs de comparaison ont guidé la collecte des informations (tableau 1) avec la grille d'observation et le guide d'entretien.

¹ Adiaké, Grand-Bassam, Abidjan, Jacqueville, Sassandra, San Pedro, Tabou, Grand-Lahou, Bingerville, Fresco.

Tableau 1 : Indicateurs de comparaison des transports collectifs lagunaires dans les arrondissements maritimes

Variabiles de comparaison	Objectif spécifique visé
- Offres de service - Types d'opérateurs - Modes de gouvernance du trafic	Caractériser l'offre de service des transports lagunaires grâce à l'analyse des données sur les services. Le but est de trouver les principaux systèmes d'organisation des transports collectifs.
- Types d'infrastructures - Qualité des infrastructures - Types d'embarcations - Nombre d'embarcations	Analyser le cadre technique et matériel des transports lagunaires. L'objectif est d'étudier la nature des infrastructures et des embarcations.
- Types de lignes - Nombre de lignes - Volume de passagers - Types de marchandises	Analyser la trame spatiale des transports lagunaires. Il s'agit d'étudier les déplacements individuels ou collectifs grâce aux données des enquêtes origine-destination effectuées.
- Activités connexes à proximité des gares - Connectivité avec d'autres modes de transport	Appréhender l'effet d'entraînement des transports lagunaires sur l'espace environnant.

Source : OUATTARA S., 2025.

En effet, le suivi d'itinéraire a joué un rôle crucial en tant qu'outil et méthode d'analyse spatiale. Il a servi à analyser les déplacements et les mouvements des passagers et des marchandises. Dans ce cadre, il a permis de cartographier les lignes (itinéraires) empruntées par la clientèle. De plus, il permet de comprendre les relations spatiales par le fait qu'il aide à mettre en évidence les distances et analyser la connectivité des réseaux de transport et leur impact sur la mobilité des populations. En ce qui concerne l'observation directe sur le terrain, elle donne lieu à la détermination de la qualité des infrastructures et des embarcations dans les lieux de transport lagunaire. L'entretien semi-structuré adressé aux acteurs a mis en relief les paramètres de comparaison entre les transports collectifs sur les plans d'eau lagunaires. A cet effet, différentes catégories d'acteurs ont été interrogées (tableau 2).

Tableau 2 : Acteurs des transports collectifs lagunaires interrogés

Complexes lagunaire	Lieux d'enquête	Types d'acteurs	
		Agents arrondissements maritimes	Personnels navigants et sédentaires des gares
Complexe lagunaire de Fresco	➤ Fresco	1	2
Complexe lagunaire de Grand-Lahou	➤ Grand-Lahou	1	3

Complexe lagunaire Ebrié	➤ Abidjan	2	5
	➤ Grand-Bassam	1	2
Complexe lagunaire Aby	➤ Adiaké	1	2
	➤ Assinie	1	2
	➤ Frambo	1	1
Total		8	17

Source : OUATTARA S., 2025.

2. Résultats

2.1. Des disparités entre les arrondissements maritimes dans l'organisation des transports collectifs lagunaires en Côte d'Ivoire

2.1.1. Qualité du service : cohabitation dans l'arrondissement d'Abidjan uniquement des deux sortes d'opérateurs et des trois types de services

Deux sortes d'opérateurs peuvent être comptées dans le système des transports sur les voies d'eau lagunaires. Il s'agit d'opérateurs publics et d'opérateurs privés. En réalité, ces deux groupes d'opérateurs renferment trois types de services : un service moderne assuré par l'Etat à travers la Société des Transports Abidjanais (SOTRA) et les gestionnaires des bacs, les entreprises privées telles que la Société de Transport Lagunaire (STL) filiale de SNEDAI Groupe et Aqualines propriété de la Compagnie Ivoirienne de Transports Lagunaires (CITRANS) ; un service semi-moderne à cheval entre l'artisanat et la modernisation détenu par la Société Marine Système (SMS) ; un service artisanal assuré par de nombreuses petites entreprises privées individuelles. Par ailleurs, une autre façon de les différencier consiste à les classer en service conventionné et service non conventionné². En effet, le service conventionné est conditionné par l'obtention d'une convention de concession conclue avec l'Etat ivoirien. Les services conventionnés sont exploités par la SOTRA, STL et CITRANS. Le service non conventionné ne fait l'objet d'aucune convention de concession mais est soumis à autorisation de transport délivrée par le Ministère des Transports et les collectivités. Ce service de transport est assuré par de petits opérateurs privés artisanaux. Cependant, une répartition spatiale inégalitaire des types d'opérateurs et de services est constatée sur les plans d'eau lagunaire. Tandis qu'Abidjan concentre tous les types d'opérateurs et de services, les autres sites de transport se contentent d'un seul type d'opérateur et de service (tableau 3).

Tableau 3 : Types d'opérateurs et de services sur les plans d'eau lagunaires

² <https://amuga.ci/services-de-transport/>

Fresco	Grand-Lahou	Ebrié	Aby
- Opérateurs privés	- Opérateurs privés	- Opérateurs privés - Opérateur public	Opérateurs privés
<input type="checkbox"/> Service artisanal	<input type="checkbox"/> Service artisanal	<input type="checkbox"/> Service artisanal <input type="checkbox"/> Service semi-moderne <input type="checkbox"/> Service moderne	<input type="checkbox"/> Service artisanal

Source : Enquête de OUATTARA Seydou, 2025.

2.1.2. Différents modes opératoires dans l'organisation des navettes lagunaires

Plusieurs modes de gestion des trafics sont observés sur les plans d'eau lagunaires ivoiriens. A Abidjan, règnent les entreprises modernes qui ont chacune leur propre manière de gérer les navettes journalières. Mais les entreprises privées artisanales se sont édictées une manière de fonctionner sur chaque ligne exploitée. A Grand-Lahou et Adiaké, la programmation des navettes est effectuée par les organisations syndicales membres du syndicat national des pinassiers de Côte d'Ivoire. Quant à Fresco, la gestion du trafic est sous la houlette des responsables de l'antenne maritime.

2.1.3. Niveau d'équipement : un aménagement différencié des gares lagunaires

Les gares situées sur les complexes lagunaires diffèrent selon la qualité des opérateurs. Elles se présentent sous différentes formes : débarcadère sans aménagement, simple ponton en bois sans protection, simple quai en béton sans protection ou quai moderne doté de quelques commodités. La ville d'Abidjan est le lieu emblématique du transport lagunaire. Elle concentre tous les types de gares (planche photographique 1).

Planche photographique 1 : une vue de quelques Infrastructures et équipements des gares lagunaires à Abidjan



Photo A : Gare moderne de la SOTRA

Photo B : Gare moderne de STL

Photo C : Gare artisanale de Vridi-Ako

Photo D : Gare artisanale de Quai Siveng

Photo E : Gare artisanale de Biafra

Prises de vues : Ouattara Seydou, 2022.

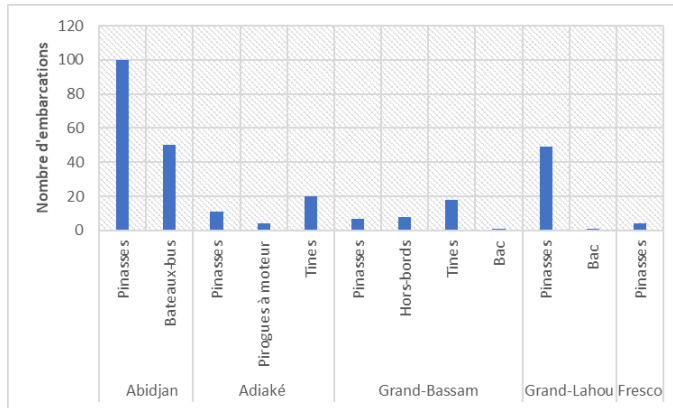
En effet, les gares modernes sont construites par la SOTRA, STL et AQUALINES (CITRANS). Celles de STL et AQUALINES occupent des espaces bien aménagés comprenant des halls d'attente avec sièges, des aires de stationnement de véhicules, des guichets modernes, des barrières de protection, etc. Mais bien que la SOTRA soit classée dans la catégorie des entreprises modernes, son niveau est en deçà des deux premières en raison du manque de certaines commodités.

Les gares de la société SMS présentent, par contre, un aspect semi-moderne. SMS offre au niveau des équipements des commodités à la clientèle telle la présence de lieu d'attente mais la qualité des matériaux fait qu'elle est classée dans le rang intermédiaire (semi-moderne). Le reste des gares d'Abidjan est de type artisanal souvent sans aménagement ou constitué de simple ponton en bois ou de quai en béton de quelques mètres. Dans les autres sites de transport lagunaire (Fresco, Grand-Lahou, Grand-Bassam, Adiaké), les débarcadères se présentent sans équipements modernes comme c'est le cas de quelques exploitants à Abidjan. Ils se singularisent par l'implantation de nombreuses gares qui se présentent sous forme de quai en béton de dimensions variables. Sur la ligne d'Assinie Mafia-Assinie France se trouve même de petits guichets d'achat de tickets. Mais quelques gares restent sous la forme de petits pontons en bois ou encore sans aménagements. Les gares artisanales montrent un environnement précaire, non aménagé, insalubre.

2.1.4. Qualité des embarcations : coexistence uniquement à Abidjan d'embarcations modernes et artisanales

Les moyens nautiques qui permettent de pratiquer le transport lagunaire en Côte d'Ivoire sont diversifiés. Au compte des moyens modernes on a les bateaux-bus. Quant aux moyens artisanales, ils se composent de pirogues traditionnelles ou motorisées avec ou sans toits, de hors-bords, de tines, de pinasses. Mais seulement Abidjan combine à la fois la présence d'engins artisanaux et modernes. Dans les autres localités, subsiste l'exploitation d'embarcations artisanales (figure 2).

Figure 2 : Typologie des embarcations exploitées sur le littoral lagunaire en Côte d'Ivoire

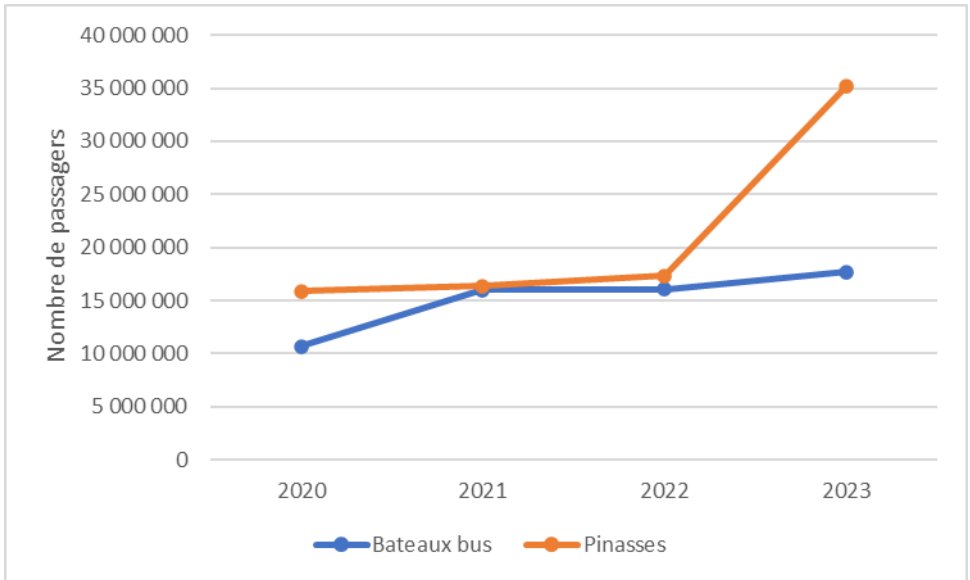


Source : Ouattara Seydou, 2022.

2.1.5. Densité et étendue de l'offre : le transport artisanal plus dense que le transport moderne dans tous les arrondissements maritimes

Les transports collectifs lagunaires dans les arrondissements maritimes montrent une variété de lignes, de destinations, de motifs de déplacement et de flux de passagers. Mais la trame spatiale du transport artisanal est beaucoup plus dense que celle du transport moderne dans tous les arrondissements maritimes. En se fondant sur l'exemple typique d'Abidjan, les raisons qui expliquent cet état de fait sont nombreuses. Les populations préfèrent les pinasses non seulement pour un gain de temps, pour un coût moins élevé, mais aussi à cause du fait que les pinasses desservent la plupart des communes reliées à la lagune. Le bilan des différents opérateurs établit qu'à la fin de l'année 2023, le trafic de passagers transportés par les trois entreprises (SOTRA, STL, CITRANS) a atteint 17 695 527 passagers contre 17 334 123 passagers en 2022 (+2,1%). Cette hausse est due en majorité au trafic de la SOTRA, car l'indisponibilité d'une partie de la flotte de bateaux des sociétés STL et CITRANS (en réparation) a entraîné une baisse de leurs trafics. A côté de ce mode de transport lagunaire conventionnel, il existe aussi un mode de transport de passagers par des embarcations traditionnelles (les pinasses). A fin 2023, le nombre de passagers transportés par ce mode est de 35 206 085 passagers contre 16 089 392 passagers en 2022 (+118,8%) (figure 3).

Figure 3 : Trafic de passagers par voie lagunaire à Abidjan entre 2020 et 2023



Source : SOTRA/STL/CITRANS/DGAMP, 2023.

2.2. Des similitudes observées au niveau des transports collectifs lagunaires dans les arrondissements maritimes

Les disparités sont certes nombreuses entre les arrondissements maritimes dans l'organisation des transports collectifs lagunaires, mais il existe des points de rapprochement entre eux.

2.2.2. Centralisation et coordination des transports lagunaires par les arrondissements maritimes

La DGAMP est la structure chargée de la conduite de la politique des affaires maritimes, portuaires et fluvio-lagunaires en Côte d'Ivoire. Mais pour la gestion locale des activités, les arrondissements maritimes prennent le relais. Ils sont au nombre de dix et couvrent les aires maritimes suivantes : Adiaké, Grand-Bassam, Abidjan, Jacqueville, Sassandra, San-Pedro, Tabou, Grand-Lahou, Bingerville et Fresco.

2.2.3. Pratique de l'intermodalité et cohabitation d'activités annexes : des aubaines pour le développement du transport lagunaire collectif

Le fonctionnement des transports lagunaires est lié à leur connexion avec d'autres modes de transport. La fracture géographique imposée par les plans d'eau lagunaires commande l'utilisation d'un transport multimodal dans tous

les arrondissements maritimes. Seulement, souvent les gares routières connectées aux gares lagunaires sont éloignées les unes des autres. Aussi, le transport lagunaire évolue en étant annexé à d'autres activités dans son environnement immédiat.

Conclusion

Au terme de cette analyse, les transports collectifs lagunaires en Côte d'Ivoire révèle une dualité entre les arrondissements maritimes. En effet, des disparités prévalent dans leur fonctionnement mais aussi des similitudes. Les points de divergence portent sur la qualité du service, le mode opératoire de l'organisation des trafics, le niveau d'équipement, la qualité des embarcations et la densité et l'entendue de l'offre. Cependant les points de convergence sont liés à la centralisation, la coordination des transports collectifs lagunaires par la DGAMP et en outre à la pratique de l'intermodalité et la cohabitation des transports collectifs lagunaires avec d'autres activités annexes.

Références bibliographiques

- RT B : Questions majeures du 16 février 2024 (ou année passée) : *Statut de la Chefferie traditionnelle au Burkina Faso*.
- AIT BARA Hani, 2015. Etude comparative de deux modes de transport collectif de voyageurs en Algérie : Le transport routier et le transport ferroviaire, Mémoire de magister, Université A. MIRA-BEJAIA, République Algérienne Démocratique et Populaire, 187 p.
- Anoh Kouassi Paul, 2010. Stratégies comparées de l'exploitation des plans d'eau lagunaire de Côte d'Ivoire, Les Cahiers d'Outre-Mer, n° 251, pp. 347-364.
- Loucou Jean Noel, 1984. Histoire de la Côte-d'Ivoire. I- La formation des peuples. Centre d'Édition et de Diffusion Africaine (CEDA) : Abidjan, 208 p.

Composition et structure spatiale du peuplement diatomique des baies de la lagune Ebrié (Sud-Est, Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest)

Composition and spatial of diatomic population of Ebrié bays lagoon (Southeast, Côte d'Ivoire, West Africa)

Netto Mireille SEU-ANOI

Laboratoire d'Environnement et de Biologie Aquatique (LEBA), Université Nangui ABROGOUA, UFR des Sciences et Gestion de l'Environnement, Abidjan, Côte d'Ivoire

nettomiranoy@yahoo.fr

&

Nangounon SORO

Université Péléforo GON COULIBALY, UFR des Sciences Biologiques, Département de Biologie Animale, Korhogo, Côte d'Ivoire

Résumé

Description du sujet. Les diatomées sont des indicateurs biologiques couramment utilisés pour évaluer la qualité écologique des écosystèmes aquatiques.

Objectifs. Cette étude vise à connaître la qualité écologique des eaux de la lagune Ebrié à travers l'analyse de la composition et la structure spatiale des diatomées.

Méthode. Les prélèvements d'échantillon d'eau destinés aux mesures et aux dosages des paramètres environnementaux tels que la température, le pH, la salinité, la MES au laboratoire et à l'analyse des diatomées, ont été effectués de 9 heures à 14 heures aux différentes stations. Les diatomées ont été récoltées en pleine eau (de la surface vers le fond) à l'aide d'un filet à plancton et d'une bouteille hydrologique (2,5 L de capacité) le 12 septembre 2018.

Résultats : Au total 23 taxons repartis en deux classes, 10 ordres et 15 genres ont été identifiés. Dans l'ensemble des baies, la classe la plus importante est celle des Bacillariophyceae (diatomées pennées) qui représente 61 % de la

communauté diatomique. Elle est suivie par la classe des Coscinodiscophyceae avec 39 % de l'effectif. La composition des assemblages montre une prédominance des diatomées d'eaux douces avec 17 taxons (soit 73,91%). Les genres *Pinnularia* et *Actinoptychus* renferment la plus grande diversité avec trois taxons chacun. Parmi les cinq baies étudiées, le peuplement de la Baie de Koumassi s'avère plus diversifié (12 taxons) tandis que les baies de Banco et de Biettrie (6 taxons) sont les moins diversifiées. La baie de Banco enregistre la concentration en cellules la plus élevée (58 725,08 Cell.L⁻¹) tandis que celle de l'Île Boulay est la plus faible (263,86 Cell.L⁻¹). Les différences de sensibilité à la pollution des taxons de diatomées pennées permettent d'établir un premier diagnostic de la qualité des eaux.

Conclusion. Les baies de la lagune Ebrié présentent une composition diatomique diversifiée dominée par la classe des Bacillariophyceae. Les taxons constituant les assemblages indiquent que les eaux de ces baies pourraient être d'une mauvaise qualité écologique.

Mots clés : *Diatomées, assemblages, Lagune, Côte d'Ivoire, Afrique de l'Ouest*

Abstract

Description of the subject. Diatoms are biological indicators commonly used to assess the ecological quality of aquatic ecosystems.

Objectives. This study aims to understand the ecological quality of the waters of the Ebrié lagoon through the analysis of the composition and structure of diatom assemblages.

Method. Water samples for measurements and determination of environmental parameters such as temperature, pH, salinity, MES in the laboratory and to the analyses of diatoms, were taken from 9 a.m. to 2 p.m. at the various stations. Diatoms were collected in open water using a plankton net and a hydrological bottle (2.5 L capacity) on September 12, 2018.

Results. A total of 23 taxa divided into two classes, 10 orders and 15 genera were identified. In all bays, the largest class is Bacillariophyceae (pennate diatoms) which represents 61% of the diatom community. This is followed by the class Coscinodiscophyceae with 39% of the population. The composition of the assemblages shows a predominance of freshwater diatoms with 17 taxa (73.91%). The genera *Pinnularia* and *Actinoptychus* contain the greatest diversity with three taxa each. Among the five bays studied, the population of Koumassi Bay is more diverse (12 taxa) while the bays of Banco and Biettrie (six taxa) are the least diverse. Banco Bay recorded the highest cell concentration (58,725.08 Cell.L⁻¹) while that of Boulay Island was the lowest (263.86 Cell.L⁻¹). The differences in sensitivity to pollution of pennate diatom taxa allow for an initial diagnosis of water quality.

Conclusion. The bays of the Ebrié Lagoon have a diverse diatomic composition dominated by the Bacillariophyceae class. The taxa constituting the assemblages indicate that the waters of these bays may be of poor ecological quality.

Keywords: *Diatomic Diversity, spatial abundance, Bays, Ivory Coast, West Africa*

Introduction

L'eau constitue l'un des principaux enjeux tant environnemental que socio-économique du 21^{ème} siècle (Ekeland *et al.*, 2022). Les écosystèmes aquatiques, notamment, lagunaires recèlent des valeurs et des fonctions indéniables par leurs productivités et leurs richesses biologiques (Forio & Goethals, 2020). En effet, leurs rivages sont constitués d'une mosaïque de zones humides favorables à la diversité faunistique et floristique exceptionnelles et constituent donc des habitats indispensables, de nidification et de nurseries pour de nombreuses espèces animales (Seou *et al.*, 2022). Malgré leur importance, l'état de santé de ces écosystèmes aquatiques notamment en zone urbaine est en permanence susceptible d'être influencé par des rejets polluants non traités (eaux usées domestiques et effluents industriels notamment) qui dégradent la qualité des eaux et modifient la biodiversité de ces écosystèmes (Akouvi, 2019). En effet, les hydrosystèmes servent très souvent de dépotoir de déchets liquides et solides, particulièrement en milieu urbain (Menye *et al.*, 2012). Par ailleurs, selon Derolez *et al.* (2021), l'eutrophisation impacte de nombreuses lagunes avec pour conséquence un déséquilibre de l'écosystème dans l'ensemble de ses compartiments (planctons, macrophytes, macrofaune, poissons, etc...).

La Lagune Ebrié est d'une grande valeur naturelle, notamment biologique et écologique (Albaret & Ecoutin, 1991). Selon ces auteurs, elle abrite une grande variété d'espèces de plantes, de poissons, d'oiseaux, de reptiles, de mammifères, de crustacés et de mollusques. C'est donc un milieu très riche sur le plan des services écosystémiques. Mais en dépit de son importance, le système lagunaire Ebrié connaît une régression inquiétante, suite à l'explosion démographique, celle-ci occasionnant des besoins de plus en plus grands en terres (urbanisation). En raison de cette urbanisation, les eaux de la Lagune Ebrié sont soumises à de fortes pollutions et contiennent généralement un large spectre de macro- et micropolluants qui peuvent menacer la santé des écosystèmes. En effet, les activités humaines engendrent directement ou indirectement des perturbations de ces milieux (Moussima *et al.*, 2021). Ces polluants, de nature organique ou minérale, transitent et peuvent s'accumuler dans les lagunes et engendrer des dysfonctionnements, en particulier au niveau des zones où les échanges avec le domaine océanique sont restreints (Canton *et al.*, 2010). Pour un bon suivi des masses d'eau de surface, les diatomées aquatiques peuvent être un élément biologique important (Forio & Goethals,

2020). Elles constituent le groupe le plus important en termes de diversité, d'abondance et de productivité dans les milieux marins et continentaux et peuvent être utilisées pour la détermination de la qualité biologique d'un hydrosystème (Round *et al.*, 1990). En effet, les diatomées sont sensibles aux macronutriments présents dans leur milieu (niveau trophique). Plusieurs études dont les plus récentes (Seu-Anoï *et al.*, 2011 ; Seu-Anoï *et al.*, 2017 ; Konan *et al.* 2018) ayant porté sur la communauté algale des milieux lagunaires ivoiriens n'ont pris en compte les diatomées. Ce travail a pour objectif de déterminer la qualité biologique des baies de la Lagune Ebrié à travers la composition et la structure spatiale des peuplements diatomiques.

1. Matériel et méthode

1.1 Description et choix du site d'étude

La Lagune Ebrié est située à l'extrême Est de la Côte d'Ivoire entre 5°02'-5°42'N et 3°47'-5°29'W. Elle s'étend sur 140 km de long avec une profondeur moyenne et une largeur de 4,8 m et 7 m respectivement (Koné *et al.*, 2009). Elle est découpée en baies, comme celles de Koumassi, Cocody, Banco, Bietrie et Ile Boulay (Figure 1). Sur ces baies, 13 stations ont été fixées en fonction de l'accessibilité, des zones soumises à l'influence des cours d'eau alimentant la lagune, des zones riches en matière organique et des zones soumises à des pressions anthropiques. Sur la baie de Koumassi, deux stations ont été retenues (E2 et E4), quatre sur la baie de Cocody (E6, E8, E10 et E12), trois sur la baie de Banco (E14, E16 et E18), deux pour les baies de Bietrie et de l'Ile Boulay (E20, E22, E24 et E26 respectivement).

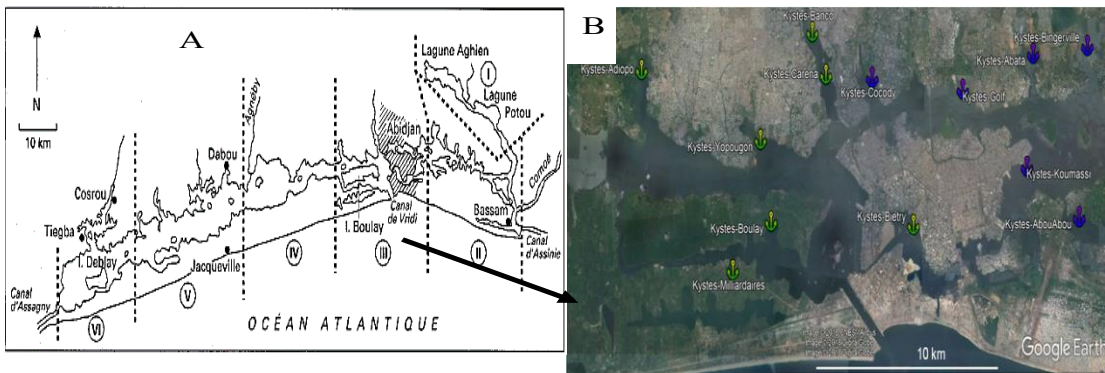


Figure 1 : Localisation des stations d'échantillonnage / Location of sampling stations

1.2. Méthode de mesure des paramètres environnementaux

Les prélèvements d'échantillon d'eau destinés aux mesures et aux dosages des paramètres environnementaux (tels que la température, le pH, la salinité et la MES) au laboratoire ont été effectués de 9 heures à 14 heures aux différentes stations. Le multiparamètre a été mis sous tension environ 5

minutes avant les mesures. Les sondes ont été ensuite immergées dans l'eau ensuite la sélection de la fonction désirée (température, pH, et la salinité) a permis d'obtenir la valeur du paramètre sur l'écran d'affichage. Les concentrations en matières en suspension (MES) ont été déterminées par filtrations suivies de pesées.

1.3 Methodes d'échantillonnage, d'observation et d'identification des diatomées

La microflore diatomique a été récoltée le 12 septembre 2018 à l'aide d'une bouteille hydrologique (2,5 L de capacité) et d'un filet à plancton de 20 µm de vide de maille. Des traits verticaux ont été réalisés du fond jusqu'à la surface pour chacune des stations à l'aide d'un filet à plancton. Le filtrat contenant des algues phytoplanctoniques a été recueilli dans des piluliers de 25 mL et fixé au lugol puis au formol à la concentration finale de 5%. Après l'échantillonnage, les diatomées ont fait l'objet de préparations spécifiques dans le but de mieux faire apparaître les détails de l'ornementation (stries, pores) de la coque siliceuse ou frustule (Rumeau and Coste, 1988). Les diatomées sont par la suite observées, photographiées et mesurées au microscope optique (Olympus BX40). L'identification des diatomées est basée sur les travaux de Round et al. (1990), Tomas (1995). Concernant le dénombrement des espèces diatomiques, il a été réalisé suivant la méthode de Utermöhl (1958). Dans cette étude, seules les cellules contenues dans le champ de comptage ont été prises en compte. Les densités cellulaires ainsi obtenues ont été exprimées en nombre de cellules par unité de volume pour chaque taxon observé. La densité (N) a été déterminée selon la formule de Stirling (1985).

2. Résultats

2.1. Variations spatiales des paramètres environnementaux sur les baies de la lagune Ebrié

La figure 2 présente les valeurs des différents paramètres physico-chimiques mesurés au niveau des stations d'échantillonnages. Les valeurs de la température fluctuent entre 27,40 et 28,50. Les valeurs importantes ont été notées aux baies de Banco, Bietry et l'île Boulay. En revanche, les moins importantes ont été observées dans les baies de Koumassi et Cocody. Au niveau du pH, la plus faible valeur (7,20) a été enregistrée à Cocody fond et la plus élevée (8,43) à l'île Boulay fond. Les valeurs de salinité oscillent entre 1,20 (Koumassi surface) et 26,60 (Ile Boulay fond). Relativement à la matière en suspension, elle varie entre 20 mg/L (île boulay surface) et 480 mg/L (Cocody fond).

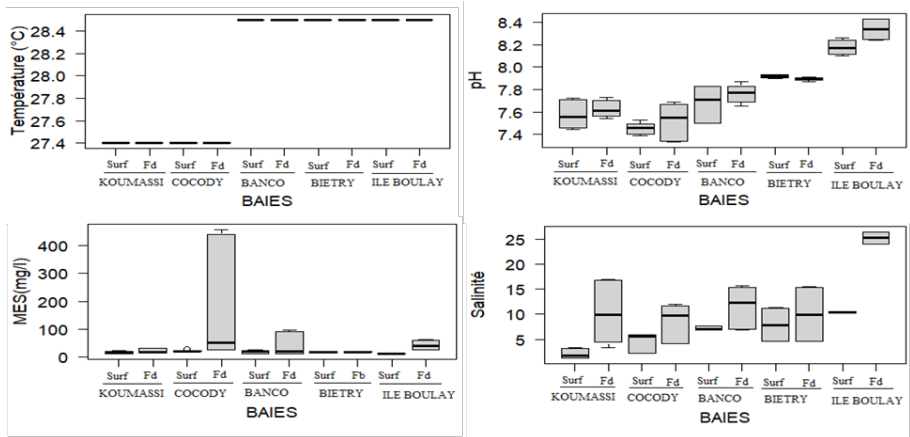


Figure 2: Variations spatiales de la température, du pH, de la matière en suspension (MES) et de la salinité au niveau des baies de la lagune Ebrié/Spatial variations in temperature, pH, suspended matter (SS) and salinity in the bays of the Ebrié lagoon

2.2. Composition du peuplement diatomique

Le résultat d'inventaire des taxons diatomiques des baies de la Lagune Ebrié durant l'étude est présenté dans le tableau I. Dans l'ensemble des treize stations, un total de 23 taxons a été recensé repartis en 02 classes, 10 ordres et 15 genres. Dans les baies, la classe la plus importante est celle des Bacillariophyceae qui représentent 61 % de la communauté diatomique, elle est suivie par la classe des Coscinodiscophyceae avec 39 %. Dans la baie de Koumassi, on retrouve une proportion assez voisine de Bacillariophyceae (50 %) et de Coscinodiscophyceae (50 %). Dans les baies de Banco, Cocody et de Biétry, les Coscinodiscophyceae sont nettement dominantes (100%, 70% et 67% chacun) ensuite viennent les Bacillariophyceae (0%, 30 % et 33% respectivement). Concernant la baie de l'Ile Boulay, on note une proportion importante de Bacillariophyceae (60 %) et une faible proportion de Coscinodiscophyceae (40 %). Parmi les taxons diatomiques répertoriés, 17 (73,91%) sont des taxons à infinité dulçaquicole tandis que 5 (21,74%) sont à affinité saumâtre et 1 (4,35%) à affinité marine. Sur les quinze genres répertoriés, les genres *Actinoptychus* (*Actinoptychus senarius* (Ehrenberg) Ehrenberg, *Actinocyclus* sp., *Actinoptychus splendens* (Shadbolt) Ralfs) et *Pinnularia* (*Pinnularia* sp., *Pinnularia brauniana* (Grunow) Mills et *Pinnularia viridis* (Nitzsch) Ehrenberg) renferment la plus grande diversité avec 03 taxons chacun. Sur ces 23 taxons, deux (*Aulacoseira granulata* et *Aulacoseira* cf. *granulata* var. *angustissima*) sont communs aux cinq baies explorées (Tableau 1). Dans l'ensemble des cinq baies étudiées, le peuplement de la Baie de Koumassi s'avère plus diversifié (15) tandis que la baie de Biétry (avec 06 taxons) sont les moins diversifiées.

Tableau I : Liste des taxons répertoriés dans les différentes baies de la Lagune Ebrié

TAXONS	Origines	Acronymes	Baies Ebrié				
			Koumassi	Cocody	Banco	Biétrie	Île Boulay
BACILLARIOPHYTA							
Coccinodiscophyceae							
Coccinodiscales							
<i>Actinoptychus senarius</i> (Ehrenberg) Ehrenberg	M	ACSE	1	1	1		1
<i>Actinoptychus splendens</i> (Shadbolt) Ralfs	M	ACSP	1	1	1		
<i>Actinocyclus</i> sp.	M	ACSP			1		
Aulacoseirales							
<i>Aulacoseira granulata</i> (Ehrenberg) Simonsen	D	AUGR	1	1	1	1	1
<i>Aulacoseira</i> cf. <i>granulata</i> var. <i>angustissima</i>	D	AUGA	1	1	1	1	1
Thalassiosirales							
<i>Skeletonema</i> sp.	M	SESP	1		1	1	
Melosirales							
<i>Melosira</i> cf. <i>moniliformis</i> (O.F.Müller) C.Agardh	D	MEMO	1				
Chaetocerales							
<i>Chaetoceros</i> cf. <i>simplex</i> Ostenfeld	M	CHSI				1	
Bacillariophyceae							
Achnanthes							
<i>Achnanthes longipes</i> C.Agardh	D	ACLO	1			1	
<i>Achnanthes</i> sp.	D	ACSP					1
Bacillariales							
<i>Cylindrotheca closterium</i> (Ehrenberg) Reimann & J.C.Lewin	D	CYCL				1	
Naviculales							
<i>Frustulia rhomboides</i> (Ehrenberg) De Toni	D	FRRH	1		1		
<i>Frustulia</i> sp.	D	FRSP	1				
<i>Gyrosigma acuminatum</i> (Kützing) Rabenh.	D	GYAC	1	1			
<i>Gyrosigma</i> cf. <i>balticum</i> (Ehrenberg) Rabenhorst	D	GYBA					1
<i>Navicula</i> cf. <i>peregrina</i> (Ehrenberg)	D	NAPE					1
<i>Navicula</i> sp.	D	NASP	1	1			
<i>Pinnularia</i> sp.	D	PISP	1				1
<i>Pinnularia brauniana</i> (Grunow) Mills	D	PIBR					1
<i>Pinnularia viridis</i> (Nitzsch) Ehrenberg	D	PIVI	1				
<i>Pleurosigma</i> sp.	D	PLSP					1
Rhopalodiales							
<i>Rhopalodia</i> sp.	D	RHSP	1				
Cymbellales							
<i>Gomphonema</i> cf. <i>intricatum</i>	D	GOIN	1				
Fragilariophyceae							
Fragilariales							
<i>Ulnaria</i> sp.	D	ULSP					
Total		23	15	6	7	6	9

3.3. Abondance spatiale du peuplement diatomique

Les résultats de la densité absolue des diatomées sont présentés par la figure 3. L'analyse de ces résultats indique des variations spatiales de la densité pendant la période d'étude entre les différentes baies lagunaires étudiées. La densité des diatomées oscille entre 263,86 et 8725,08 Cell.L⁻¹ dans les différentes baies explorées. La densité la plus élevée est enregistrée à la baie de Banco tandis que la plus faible est observée à l'Ile Boulay. Cette dominance de la densité est due à la présence des taxons tels que *Aulacoseira granulata* (Ehrenberg) Simonsen (Augr), *Aulacoseira* cf. *granulata* var. *angustissima* (O.F.Muller) Simonsen (Auga), *Cyclotella meneghiniana* Kützing (Cyme) et *Skeletonema* sp. (Sksp) (Figure 5). La figure 4 montre la variation de la densité des différentes classes diatomiques dans les baies étudiées. Les valeurs de la densité des classes des Bacillariophyceae dans les différentes baies sont plus importantes (723,55 à 7774,15 Cell.L⁻¹) comparativement à celles observées au niveau de la classe des Coscinodiscophyceae (99,55 à 1163 Cell.L⁻¹) quel que soit la baie considérée. La dominance de la classe des Bacillariophyceae n'est pas due au grand nombre de taxons qu'elles renferment (Figure 5), mais à très peu d'espèces (*Skeletonema* sp. (Sksp), *Pinnularia* sp. (Pisp) et *Pinnularia viridis* (Nitzsch) Ehrenberg (Pivi)).

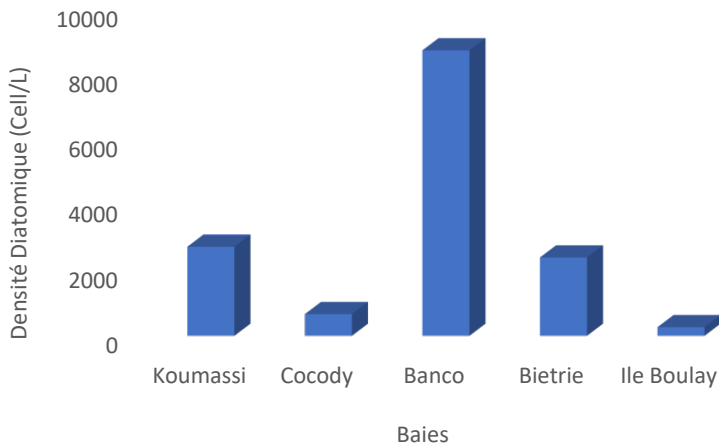


Figure 3 : Variation spatiale de la densité absolue diatomique dans les différentes baies de la Lagune Ebrié / Spatial variation of absolute diatom density in the different bays of the Ebrié Lagoon

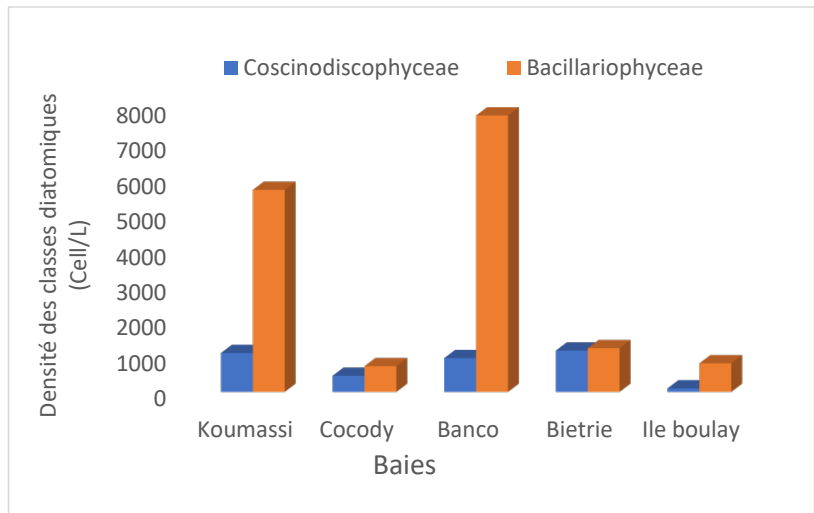


Figure 4: Variation spatiale de la densité des classes diatomiques dans les différentes baies de la Lagune Ebrié / Spatial variation of the density of diatomic classes in the different bays of the Ebrié Lagoon

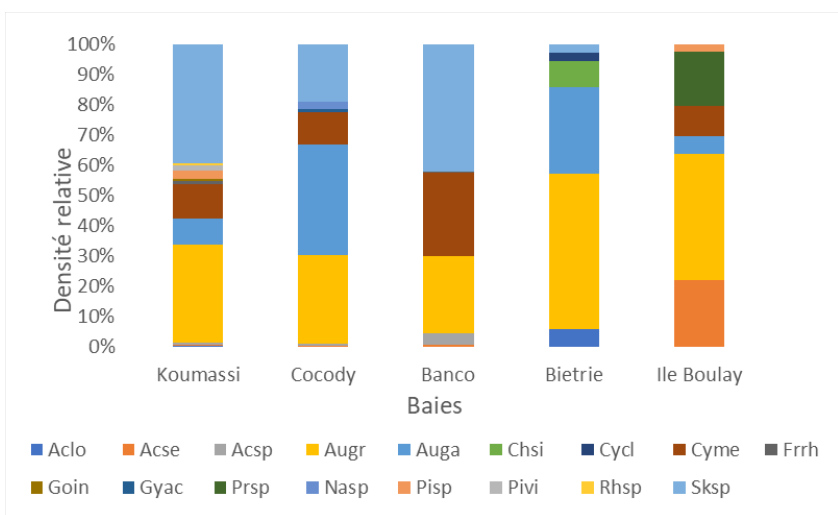


Figure 5 : Variation spatiale de la densité relative diatomique dans les différentes baies de la Lagune Ebrié / Spatial variation of the relative diatomic density in the different bays of the Ebrié Lagoon

4. Discussion

L'étude de la communauté diatomique des différentes baies de la Lagune Ebrié a permis de recenser 23 taxons repartis en 02 classes, 10 ordres et 15 genres. L'inventaire des algues diatomiques dans les cinq baies de la Lagune Ebrié (23 taxons) peut être considéré comme faible en taxons lorsqu'on le compare à ceux recensés par Olodo *et al.* (2020) dans les Lake Ahémé au

Benin et Seu-Anoï *et al.* (2017) dans la Lagune Ebrié en Côte d'Ivoire (176 et 69 taxons respectivement). Cette variabilité dans la composition des algues diatomiques peut être due au fait que les échantillonnages n'ont pas été faits avec la même régularité. En effet, ces auteurs ont particulièrement réalisé des échantillonnages intensifs pendant plusieurs années. Dans le cas présent, le prélèvement a été ponctuel avec des engins de prélèvements variés (filet à plancton, bouteille hydrologique). Bien que l'inventaire général des algues diatomiques pour les baies étudiées ne soit pas exhaustif, il apporte cependant des éléments indispensables pour la connaissance de la flore diatomique des baies lagunaires Ebrié pour lesquels il n'existe aucune donnée. En termes de diversité, la communauté diatomique des baies lagunaires Ebrié est constituée de 09 Coscinodiscophyceae (39 %) et 14 Bacillariophyceae (61 %). La classe des Bacillariophyceae représente donc l'essentiel des taxons constamment rencontrés dans les échantillons. La forte proportion des Bacillariophyceae dans la communauté s'accorde à ceux signalés par Adjahouinou *et al.* (2012) dans le chenal de Cotonou au Bénin et par Seu-Anoï *et al.* (2017) dans la Lagune Ebrié en Côte d'Ivoire. Les taxons prédominants échantillonnés de la classe des Bacillariophyceae tels que les *Pinnularia* sp., *Pinnularia brauniana* (Grunow) Mills et *Pinnularia viridis* (Nitzsch) Ehrenberg, indicateurs de pollution, traduisent un stress écologique du plan d'eau (Olodo and Abou, 2020). En effet, en raison de l'urbanisation, les eaux de la Lagune Ebrié sont soumises à de fortes pollutions et contiennent généralement un large spectre de macro- et micropolluants qui menacent la santé des écosystèmes. Ces résultats s'accordent à ceux de Cpo-Chichi *et al.* (2022) du lac Nokoué. Parmi les taxons diatomiques répertoriés, 17 (73,91%) sont des taxons à affinité dulçaquicole tandis que 5 (21,74%) sont à affinité saumâtre et 1 (4,35%) à affinité marine. En effet, excepté la baie de Biétrie et l'Île Boulay qui hébergent quelques taxons marins auxquelles s'ajoutent quelques espèces euryhalines capables de supporter les variations de salinités, les quatre autres baies sont alimentées par les eaux de ruissellement et de la rivière Banco (concernant la baie de Banco), ce qui implique un milieu favorable à la vie des formes dulçaquicoles d'où la présence d'une forte proportion de diatomées d'eau douce observées dans tout le peuplement. Ces résultats sont similaires à ceux observés par Seu-Anoï *et al.* (2017) dans la Lagune Ebrié. Sur ces 23 taxons, 02 (*Aulacoseira granulata* (Ehrenberg) Simonsen et *Aulacoseira* cf. *granulata* var. *angustissima* (O.F.Müller) Simonsen) sont communs aux cinq baies explorées (Tableau 1). Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que ces deux taxons sont des taxons euryhalins capables de supporter les variations de salinités. Ce résultat est conforme à celui observé dans la Lagune de Fresco en Côte d'Ivoire par Konan *et al.* (2018). Le peuplement de la Baie de Koumassi s'avère plus diversifié (12) tandis que les baies de Banco et de Biétrie (avec 06 taxons chacun) sont les moins diversifiées. La diversité spécifique faible au niveau de la baie de Banco serait due au fait que cette baie reçoit plus d'effluents domestiques et est sujette à une pollution relativement plus importante que les autres baies. Concernant la baie de Biétrie, elle est ouverte à proximité du canal de Vriddi ; ce qui ne permet pas la prédominance

des espèces dulçaquicoles. Ces résultats sont similaires à ceux observés par Seu-Anoï *et al.* (2017) dans la Lagune Ebrié. Concernant la densité diatomique, on enregistre des variations spatiales de la densité pendant la période d'étude entre les différentes baies lagunaires étudiées. La densité la plus élevée est enregistrée à la baie de Banco (8725,08 Cell.L⁻¹) tandis que la plus faible (263,86 Cell.L⁻¹) est observée à l'île Boulay. Ces variations dans les densités des peuplements diatomiques résultent des caractéristiques très différentes de ces baies, notamment en ce qui concerne leurs conditions hydrologiques (Adesalu and Nwankwo, 2009). En effet, la baie de Banco reçoit les effluents domestiques de la rivière Banco et est sujette à une pollution relativement plus importante que les autres baies. Ce qui entraînerait une prolifération de certains taxons polluosensibles. De plus, on peut penser que les eaux de la rivière aient apporté dans la baie de Banco des diatomées. En effet, les diatomées sont bien représentées dans les eaux continentales de Côte d'Ivoire. Ces résultats sont conformes à ceux observés par Seu-Anoï *et al.* (2017) dans la Lagune Aby. Par ailleurs, la faible densité observée dans la baie de l'île Boulay pourrait s'expliquer par la forte salinité observée (10,17- 26,60) au niveau de cette baie. En effet, la forte salinité pourrait entraîner la mort des diatomées par une perte importante d'eau due au phénomène d'osmose, notamment la plasmolyse, car l'eau de cette baie serait hypertonique par rapport au milieu intérieur des diatomées. La figure 5 montre la variation de la densité des différentes classes dans les baies étudiées. Les valeurs de la densité de la classe Bacillariophyceae dans les différentes baies sont plus importantes (723,55 à 7774,15 Cell.L⁻¹) comparativement à celles observées au niveau de la classe des Coscinodiscophyceae (99,55 à 1163 Cell.L⁻¹). Ces résultats sont similaires à ceux observés par Agblonon *et al.* (2022) dans la Lagune de Lagos au Nigeria. La dominance de la classe Bacillariophyceae est apparue clairement dans nos résultats, quel que soit les baies considérées. La dominance de la classe des Bacillariophyceae n'est pas due au grand nombre d'espèces qu'elles renferment, mais à très peu d'espèces (*Skeletonema* sp., *Pinnularia* sp. et *Pinnularia viridis* (Nitzsch) Ehrenberg). Les taxons dominants rencontrés dans les cinq baies de la Lagune Ebrié font partie des taxons diatomiques se développant abondamment dans les eaux tropicales dont la perturbation est étroitement liée à la charge organique.

Conclusion et perspectives

La présente étude constitue le premier travail concernant la distribution spatiale des communautés diatomiques des baies de la Lagune Ebrié. La composition et la distribution de la communauté diatomique des baies de la Lagune Ebrié sont liées aux activités anthropiques aux alentours de ces baies. Cette étude a permis de recenser au total 23 taxons repartis en 02 classes, 10 ordres et 15 genres. La richesse taxonomique montre une prédominance des diatomées d'eaux douces. La composition diatomique de la baie de Koumassi (12 taxons) apparaît la plus diversifiée, suivie respectivement de celles des baies de Cocody et de l'île Boulay (10 taxons chacun) et enfin des baies de

Banco et de Biétrie (06 taxons chacun). La classe d'algue diatomique la mieux représentée est celle des Bacillariophyceae (60 %) tandis que la plus faiblement représentée comprend les Coscinodiscophyceae (40 %). Les densités diatomiques ont été plus importantes ($8725,08 \text{ Cell.L}^{-1}$) dans la baie de Banco que dans les autres milieux. La classe des Bacillariophyceae constitue la fraction dominante quel que soit le milieu considéré avec des espèces indicatrices de milieu perturbé.

Une étude longitudinales sur plusieurs saisons hydrologiques associée aux dosage des sels nutritifs s'impose pour comprendre le fonctionnement de l'écosystème aquatique dans une perspective de suivi de la qualité de l'eau en contexte urbain.

Remerciements

Les auteurs remercient CECCHI Phillipe, professeur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), pour avoir initié et permis le financement de ce projet « Projet-SUD MARBEC » dans lequel cette étude a été réalisée. Les auteurs expriment leur reconnaissance également au professeur OUATTARA Allassane de l'Université Nangui ABROGOUA pour l'aide apportée par apport à l'identification des taxons diatomiques. Ils expriment leur gratitude au Center for Marine Biodiversity, Exploitation and Conservation (MARBEC) à travers MASSERET Estelle, professeur à l'Université de Montpellier pour son aide logistique dans cette étude.

Références bibliographiques

- Adesalu T.A. and Nwankwo D.I., 2009. A checklist of lekki Lagoon Diatom, " *International journal of Botany*, 5 (2), 126-134.
- Akouvi A., 2019. Dynamique des apports fluviaux dissous et particuliers au lac Togo : bilans, origines et devenir, mécanismes et facteurs de contrôle, Thèse de doctorat, Université de Toulouse, Belgique, p. 226.
- Albaret J.J. and Ecoutin J.M., 1991. "Communication mer-lagune : impact d'une réouverture sur l'ichtyofaune de la lagune Ebrié (Côte d'Ivoire)," *Journal ivoirien d'océanologie et de limnologie*, 1 (2), 9-109.
- Canton M., Anschutz P., Naudet V., Molnar N., Mouret A., Franceschi M., Naessens F. and Poirier D., 2010. Impact of solid waste disposal on nutrient dynamics in a sandy catchment," *Journal of Contaminant Hydrology*, 116, 1-15.
- Capo-Chichi H.B.P., Adandedjan D., Agblonon H.T.M. and Laleye P., 2022. Physico-chimie et pollution organique du lac Nokoué au Sud du Bénin, " *Journal of Applied Biosciences*, 170, 17752-17774.
- Derolez V., Cimiterra N., Foucault E., Messiaen G., Fiandrino A., Malet N., Munaron D., Serais O., Connes C., Gautier E., Hatey E. & Giraud A., 2021. Lagunes méditerranéennes (période 2015-2020) Etat DCE de la

colonne d'eau et du phytoplancton, tendance et variabilité des indicateurs.," *Ifremer*, 78 p.

- Ekeland I., Bendhia A. and Treiner J., 2022. Les défis environnementaux du 21ème siècle, *Hal Open Sciences*, 21-215.
- Forio M.A.E. and Goethals P.L.M., 2020. An Integrated Approach of Multi-Community Monitoring and Assessment of Aquatic Ecosystems to Support Sustainable Development, *Sustainability*, 12 (14), 5603 ; <https://doi.org/10.3390/su12145603>
- Konan E.S., Aka N'guessan M. and Seu-Anoï N.M., 2018. Spatiotemporal distribution and composition of phytoplankton assemblages and their relationship with the environmental factors in Fresco Lagoon (Ivory Coast), *Journal of Biodiversity and Environmental Sciences*, 13 (2), 112-126.
- Koné Y.J-M, Abril G., Kouadio K.N., Delille B. and Borges A.V., 2009. Seasonal variability of carbon dioxide in the rivers and lagoons of Ivory Coast (West Africa), *Estuaries Coasts*, 32, 246-260.
- Menye E.D., Togouet S.H.Z., Menbohan S.F., Nola N.K.M., Boutin C., Nguetsop V.F., Djaouda M., & Njine T., 2012. Bio-écologie des diatomées épilithiques de la rivière Mfoundi (Yaoundé, Cameroun) : diversité, distribution spatiale et influence des pollutions organiques, *Revue des sciences de l'Eau*, 25 (3), 203-218 ; DOI: <https://doi.org/10.7202/1013103ar>
- Moussima Y.D.A., Ajeagah G.A. and Bilong B.C.F., 2021. Spatio-temporal distribution of Naididae tubificids species and bio-evaluation of the quality of some surface water bodies of Yaoundé, Cameroon, *African Journal of Environmental Science and Technology*, 15 (10), 399-410 ; DOI: 10.5897/AJEST2021.3049
- Olodo I.Y., Cocquyt C., Abou Y. and Kokou K., 2020. Seasonal variations and distribution of diatom flora of Lake Ahémé (Benin, West Africa), " *Botany Letters*, 167, 160-173.
- Olodo Y.I. and Abou Y., 2020. Diversity and Structure of the phytoplankton of Lake Ahémé, a part of the Ramsar 1017 (Bénin), *Journal of Materials and Environmental Science*, 11 (8), 1277- 1293.
- Round F.E., Crawford R.M. and Mann D.G.T., 1990. The diatoms : Biology & Morphology of the Genera, *Cambridge University Press*, 747p.
- Rumeau A. and Coste M., 1988. Initiation à la systématique des diatomées d'eau douce pour l'utilisation pratique d'un indice diatomique générique, *Bulletin Français de Pêche et de Pisciculture*, 309, 1-69.
- Seou E., Akame L. and Boukpassi T., 2022. Ioristic diversity and structural characteristics of plant groups in the Zio basin (South-Togo), *Géographie Physique et Environnement*, 17, 83-98. Seu-Anoï N.M.,

- Niamien-Ebrotte J.E, Kouassi Blé A.T. and Ouattara A., 2017. Spatial and temporal distribution of pelagic diatoms and their relationship with environmental parameters in the Ebrié Lagoon (south-eastern Ivory Coast, West Africa), *International Journal of Fauna and Biological Studies*, 4 (1), 93-101; doi : 10.1071/MF13147, www.faunajournal.com/
- Seu-Anoï N.M., Ouattara A., Kone Y.J-M. and Gourène G., 2011. Seasonal distribution of phytoplankton in the Aby lagoon system, Ivory Coast, West Africa, *Africa Journal of Aquatic Sciences*, (36) 321-330.
- Stirling H.P., 1985. Chemical and Biological Methods of Water Analysis for Aquaculturists. Institute of Aquaculture. University of Stirling, Scotland, 119p
- Tomas C.R., Identifying Marine phytoplankton. Academic Press, Harcourt Brace & Company, 598p.
- Utermöhl H., 1958. Zur vervollkommnung der quantitativen phytoplankton-methodik. Mitteilung Internationale Vereinigung Fuer Theoretische unde Amgewandte, *Limnologie*, 9, 1-38.

ANNEXES

COLLOQUE INTERNATIONAL PLURIDISCIPLINAIRE

THEME : « LA PENSÉE DE KWAME NKRUMAH : ACQUIS ET DÉFIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE »

JOUR 1 : 28 AOUT 2025

07H30 – 10H00 SALLE 3 UFR	7H30-9H00	ACCUEIL ET INSTALLATION DES INVITES
	ALLOCUTIONS	
	09H00-09H10	Président du comité d'organisation
	09H10-09H20	Chef du département de philosophie
	09H20-09H30	Intermède musical (Slam)
	09H30-09H50	Président du comité Scientifique
	09H50-10H00	Conférence inaugurale

AXE 1 : LA PENSEE POLITIQUE DE NKRUMAH

MATIN PANEL 1 SALLE 3 UFR 10H00-11H00	10H00-10H15	Communicant 1 : Youba Nimaga « L'AES et la CEDEAO : vers une complémentarité ou une dislocation ? »	Modérateur : SEKA Kouamé Ernest
	10H15-10H30	Communicant 2 : KOUAME Anatole Djé et SORO Peson « Repenser la souveraineté des Etats africains à partir du panafricanisme de Kwame Nkrumah »	
	10H30-10H45	Communicant 3 : YAMEOGO Issaka « Nkrumah et la réalisation des fins du panafricanisme »	
	10H45-11H00	Echanges / Questions / Réponses	

AXE 2 : LA CULTURE ET LE DEVELOPPEMENT CHEZ NKRUMAH

MATIN PANEL 2 SALLE 3 UFR 11H15-12H15	11H15-11H30	Communicant 1 : KONAN Amani Ange Cédric « Panafricanisme et libération culturelle de l'Afrique avec Kwame Nkrumah »	Modérateur : Dr. OUAPO Hermann
	11H30-11H45	Communicant 2 : Dr DAGNOGO Baba et GAH Yakeu Hermann Junior « Africa must unite : l'irréalisable impératif ? »	
	11H45-12H00	Communicant 3 : GNAGNE Apka Franck « L'AES l'héritage politique de Nkrumah : entre expérimentation politique et contradictions souverainistes »	
	12H00-12H15	Echanges / Questions / Réponses	

12H15 – 14H00 : PAUSE DEJEUNER

AXE 3 : LA DISPARITÉ GÉOGRAPHIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

APRES MIDI PANEL 3 14H00-15H15	14H00-14H15	Communicant 1 : OUATTARA Doudjo Germain et SORO Donikpoho David « Kwame Nkrumah, l'intégration africaine et les défis actuels de l'environnement »	Modérateur : Dr. YEO K. Dramane
	14H15-14H30	Communicant 2 : OUATTARA Seydou « Disparités et similarités des arrondissements maritimes dans l'organisation des transports collectifs lagunaires en Côte d'Ivoire »	
	14H30-14H45	Communicant 3 : SEU-ANOI Netto Mirelle et SORO « Composition et dynamique spatiale du peuplement diatomique des baies de la lagune Ébrié »	
	14H45-15H00	Communicant 4 : Souleymane ALI YERO Souleymane « évolution des politiques agricoles au Niger : 1960-2023 »	
	15H00-15H15	Echanges / Questions / Réponses	

AXE 1 : LA PENSEE POLITIQUE DE NKRUMAH

APRES MIDI PANEL 4 SALLE 15H15-16H15	15H15-15H30	Communicant 1 : WATO Pierre Lieu « Extirper les vers du corps social africain pour consolider l'unité et le progrès »	Modérateur : COULIBALY Badra Ali
	15H30-15H45	Communicant 2 : Paul-Marie BOUKOULOU « Indépendance et intégration : Le double défi de la souveraineté africaine »	
	15H45-16H00	Communicant 3 : Yahaya Ibrahim Maman Mourtala « Le néocolonialisme et la balkanisation de l'Afrique : une analyse critique de la pensée de Kwame Nkrumah et ses implications contemporaines »	
	16H00-16H15	Echanges / Questions / Réponses	

AXE 1 : LA PENSEE POLITIQUE DE NKRUMAH

APRES MIDI PANEL 5 SALLE 16H015-17H15	16H15-16H30	Communicant 1 : MBEMBA-MPANDZOU Anselme « KWAME NKRUMAH ou l'honneur de la dignité de l'Afrique »	Modérateur :
	16H30-16H45	Communicant 2 : TASSOULOU Ngoma Hilaire « KWAME NKRUMAH et le consciencisme »	
	16H45-17H00	Communicant 3 : DIAGONE Fabrice « L'AES ET LA VISION MAXIMALISTE DE L'UNITÉ »	
	17H00-17H15	Echanges / Questions / Réponses	

17h20 - 18h00: Clôture de colloque

- Pause-Café
- Remise des certificats
- Mots de clôture du président du comité d'organisation

**COLLOQUE INTERNATIONAL
PLURIDISCIPLINAIRE**

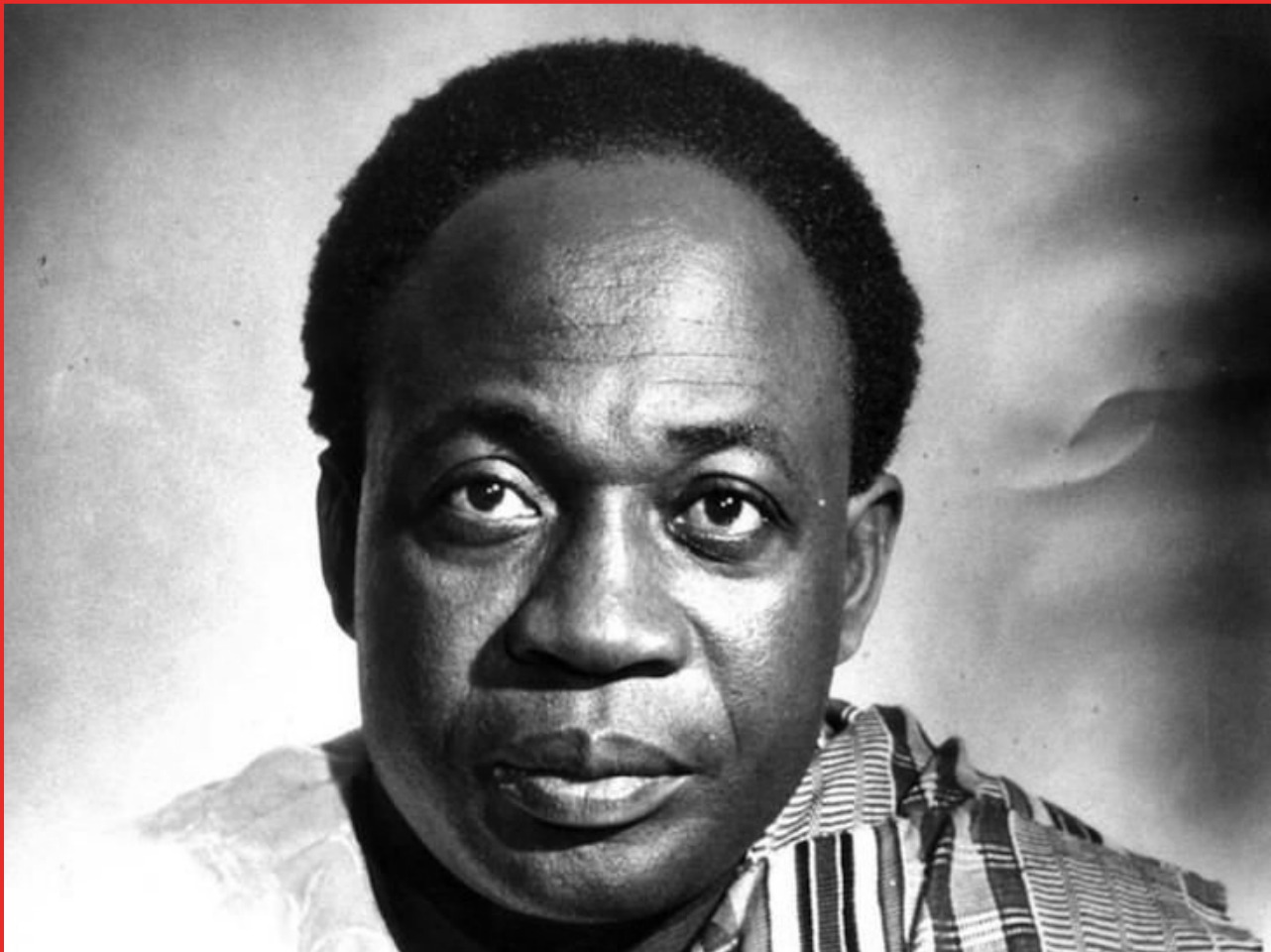
**Thème : « la pensée de
KWAME NKRUMAH : acquis et
défis pour le développement
de l'Afrique »**



28-29 AOÛT 2025



**ABIDJAN, UNIVERSITÉ
FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY.**



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

- **Contexte**

Le Cercle de Réflexion Penser Nkrumah (CRÉPEN), en collaboration avec le département de philosophie de l'Université Félix Houphouët-Boigny, organise les 28 et 29 Août 2025 un colloque international pluridisciplinaire. Le CRÉPEN est un groupe de chercheurs ayant pour but la promotion de la pensée de Nkrumah. Pour l'atteinte de ses objectifs, il entend animer des conférences, organiser des colloques et contribuer à une large diffusion de la pensée de Nkrumah.

- **Justification**

Nkrumah est une figure emblématique de la lutte panafricaniste. Il s'est engagé dès son arrivée en Amérique pour les études, dans la recherche de solutions aux conditions des Noirs dans le monde. Ainsi, des congrès panafricains auxquels il prend une part active, il est convaincu de la libération de l'Africain. Mais, selon lui, cette libération passe par un engagement multiforme à visée politique, économique, religieux, socioculturel, etc. Sans réserve de ses forces, il s'engage, sous l'influence du garveyisme, dans un panafricanisme radical qui n'exclut point la lutte armée.

S'appuyant sur les exemples de fédération des USA et de l'URSS, Nkrumah est convaincu que seule l'unité dans la fédération des anciennes colonies pourra garantir la libération totale et le développement de l'Afrique. En effet, la balkanisation tient les États africains dans une dépendance. Mais bien plus encore, « les intérêts impérialistes sont bien servis là où règne la dissension. »[1] L'unité, pour Nkrumah, est le moyen pour contrer ces intérêts impérialistes. La réussite de ce projet nécessite une conscience africaine nouvelle débarrassée de tout complexe d'infériorité. D'où la formulation du consciencisme, doctrine devant jeter les bases idéologiques de cette victoire.

La création de l'OUA, en 1963 obéissait à cet impératif. L'UA qui prit la relève de l'OUA aurait pu donner satisfaction, puisque, les organisations sous régionales telles que la CEDEAO, l'UEMOA, la CEMAC, favorisant l'intégration des peuples, ont pu un moment rassurer sur l'atteinte progressive, graduelle de l'idéal d'unité continentale. Cependant, de nombreux événements remettent sérieusement en cause la solidité de ces institutions et la volonté réelle de tendre vers l'unité.

[1] NKRUMAH Kwame, *L'Afrique doit s'unir*. Paris, Présence africaine, 1994, p.99.

La création de l'Alliance des États du Sahel (AES) le 16 septembre 2023, entité qui regroupe le Mali, le Niger et le Burkina Faso, marque une rupture sinon un recul significatif de l'unité initiale. En effet, confrontés à des attaques terroristes depuis des décennies, et après avoir rompu les accords avec la France, ils ont subi des sanctions à cause de la modalité non constitutionnelle de l'accession au pouvoir de leurs présidents. L'AES pour justifier sa rupture accuse de non-assistance une CEDEAO qui serait aux ordres plus de 60 ans après les indépendances. Cet état de fait, rappelle combien « concrètement, les effets de l'indépendance politique sont annihilés par la dépendance économique, plus écrasante et plus humiliante que jamais. »[2]

La rupture d'avec l'AES et la CEDEAO met au jour des dysfonctionnements profonds et rappelle de ce fait l'appel de Nkrumah lors de son allocution à l'ouverture de l'OUA. Il pressait les chefs d'État de concrétiser l'unité et de sortir des tergiversations liées à l'orgueil des souverainetés micro-nationalistes. Mais, la pensée de Nkrumah peut-elle pour autant freiner l'expression des velléités de démembrement de la CEDEAO ou de l'UA ? L'Afrique doit s'unir, cet impératif est-il encore d'actualité ? L'Afrique peut-elle compter sur ses ressources humaines et naturelles sans une sécurité qui passe par une confédération des forces armées ?

2. OBJECTIFS DU COLLOQUE

- **Objectif général**

Montrer l'actualité de la pensée de NKRUMAH dans une Afrique soumise à de multiples crises.

- **Objectifs spécifiques**

- Raviver l'intérêt autour de la pensée politique de NKRUMAH
- Comprendre les capacités de résilience de l'Afrique en se fondant sur les multiples solutions endogènes ;
- Engager la responsabilité des chercheurs pour un développement durable ;

[2] ADJI Garga Haman, Le mal africain, diagnostic et thérapie, Paris, l'Harmattan, 2009, p.54.

3. AXES DE RECHERCHE

AXE 1 : LA PENSÉE POLITIQUE DE NKURUMAH

- Souveraineté nationale et Unité continentale
- Néocolonialisme et relation internationale
- AES vs CEDEAO : prémisses d'une dislocation ?

AXE 2 : LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT CHEZ NKURUMAH

- Les religions endogènes et le développement de l'Afrique
- Religions et conflits en Afrique
- Traditions ancestrales et seuil de tolérance des théories du genre.



AXE 3 : LA DISPARITÉ GÉOGRAPHIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

- Exploitation des ressources naturelles continentales
- Géographie et voies de communication interne et externe
- La mobilité des ressources humaines : avantages et inconvénients
- Les relations Sud-Sud et la coopération universitaire

• 3.1. Participation au colloque

Le colloque est ouvert aux chercheurs, enseignants-chercheurs, libres penseurs, doctorants, étudiants, aux Organisations Non Gouvernementales (ONG), aux organisations nationales, régionales, continentales et internationales. Les communications scientifiques pourront être proposées sous forme de communications écrites ou orales.

Le colloque se déroulera en présentiel et en visioconférence pour les participants qui ne pourront pas effectuer le déplacement en Côte d'Ivoire.

• **3.2. Présentation du résumé**

Les auteurs sont invités à soumettre un résumé succinct de 250 mots au maximum comprenant le problème, l'objectif principal et/ou l'hypothèse principale, la méthodologie et les principaux résultats de la recherche et cinq (5) à sept (7) mots clés. Ils doivent préciser l'axe thématique. Le résumé en français doit être reproduit en anglais (abstract). Les deux versions du résumé (français et anglais) doivent tenir sur une page avec notamment les deux versions du titre, les prénom(s) et nom de(s) auteur(s)es et l'adresse (téléphone ; e-mail ; institution d'affiliation). Lesdits résumés doivent être envoyés à l'adresse suivante :

4. DATES IMPORTANTES

- Lancement de l'appel à communication : 15 Novembre 2024
- Date limite de réception des résumés : 28 février 2025
- Date limite des notifications : 20 Mars 2025
- Réception des communications entièrement rédigées : 30 Mai 2025
- Paiement des frais de participation : 31 Mars au 31 Mai 2025
- Déroulement du colloque : 28-29 Aout 2025
- Date limite de réception des articles : 10 septembre 2025
- Envoi du rapport d'instruction des articles aux auteurs : 10 octobre 2025
- Réception des textes définitifs revus et corrigés par les auteurs : 30 octobre 2025
- Date de publication des actes du colloque : décembre 2025

5. FRAIS DE PARTICIPATION

- Étudiants et doctorants : 50. 000 FCFA
- Chercheurs et Enseignants-Chercheurs : 75.000 FCFA
- Administrations, Institutions, secteur privé, etc. : 100 000 FCFA.

L'inscription donne droit à une attestation de participation et/ou de communication, l'accès aux conférences, aux kits et aux pauses-café et la publication des articles retenus.

L'hébergement et la restauration sont à la charge des participants, sous réserve de dispositions contraires.

Les frais d'inscriptions sont à payer par :

- Orange Money : (225) 07 09 11 91 06

- Wave : (225) 0709 11 91 06

- Western Union à :

(Nom) : TCHOUDA

(Prénoms) : Gnyambi Franck au (225) **0709 11 91 06**

Nb : Faire parvenir par mail ou WhatsApp la preuve du transfert

Email: activitecrepen@gmail.com

6. MODALITÉS DE SOUMISSION DES ARTICLES COMPLETS

Le projet d'article sera soumis à une évaluation par le comité scientifique. Il doit comporter un titre, la signature (Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'affiliation), l'adresse électronique de (des) auteur(s)es, le résumé en français (250 mots au maximum), les mots-clés (7 au maximum), le résumé en anglais, les keywords. Les auteurs devront se conformer aux normes éditoriales NORCAMES et envoyer leurs propositions à l'adresse :

7. PUBLICATION DES TRAVAUX

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication après évaluation des articles par le comité scientifique. Aucun frais supplémentaire n'est à déboursier pour la publication des articles.

MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : BOA Thiémélé, professeur titulaire, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny

ACHI Essétchi Narcisse, psychologie appliquée, Université Félix-Houphouët Boigny

AKINDÉLÉ Akibou Abaniché, maître de conférences, géographe, Centre Universitaire d'Adjara, Bénin

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Histoire,

DAGAUD Emery Raoul Loba, Maître de conférences, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny,

KOSSI Agbeyadzi, géographie, Université de Kara, Togo.

KOUADIO Koffi Décaïrd, Maître de conférences, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny

KOUMAN Kobenan Maxim, Maître de conférences, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, maître de conférences, histoire, Université Félix-Houphouët Boigny.

MEMBRES DU COMITÉ D'ORGANISATION

PCO : TCHOUDA Gnyambi Franck, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny

VPCO : YÉO Kaniguibeyah Dramane, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny

AHAMADOU HAMAGE Issa, philosophie, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

ALLALÉ Kassi Bernard, doctorant, philosophie, Université Alassane Ouattara,

COULIBALY Ali Badra Ladj, philosophie, Professeur de lycée, doctorant, Université Félix-Houphouët Boigny

DRAMANE Kokoré Koffi, assistant, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny

EHOUSSOU Yao Alain, docteur, roman français et langage, Université Alassane Ouattara

KOFFI Guy Roger Yoboué, maître-assistant, géographie, Université Alassane Ouattara,

KONAN Amani Ange Cédric, Master 1, philosophie, Université Catholique d'Afrique de l'Ouest

KOUADIO Affian Job, doctorant, philosophie, Université Alassane Ouattara

KOUADIO Allico Étienne, docteur, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny

KOUEGNI Sie Franck Jean, Master 2, philosophie, Université Félix-Houphouët Boigny

OUAPO Djékoua Hermann, docteur, histoire, Université Alassane Ouattara,

TCHAGNAOU Akimou, Maître-assistant, Université André Salifou de Zinder

TUO ZIÉ Emmanuel, docteur, philosophie, Université Alassane Ouattara.

Kwame Nkrumah demeure l'une des figures majeures de la pensée politique africaine du XX^e siècle. Théoricien du panafricanisme moderne, artisan de l'indépendance du Ghana et promoteur du consciencisme, il a inscrit son action dans une vision ambitieuse : l'unité politique de l'Afrique comme condition de sa souveraineté réelle et de son développement durable.

Plus de soixante ans après les indépendances, les défis qu'il identifiait — fragmentation institutionnelle, dépendance économique, néocolonialisme structurel, fragilité des intégrations régionales — demeurent d'une actualité saisissante.

Issu d'un colloque international pluridisciplinaire tenu à Abidjan en août 2025, le présent ouvrage propose une relecture critique et prospective de l'héritage nkrumaïen. Les contributions réunies mobilisent la philosophie, l'histoire, la géographie, les sciences politiques et les études du développement afin d'interroger les fondements contemporains de la souveraineté africaine.

Loin d'un simple hommage mémoriel, cet ouvrage constitue une contribution scientifique majeure aux études panafricanistes et aux débats stratégiques sur l'avenir du continent africain.

Il s'adresse aux chercheurs, enseignants, étudiants, décideurs politiques et à tous ceux qui s'intéressent aux dynamiques d'intégration et aux trajectoires de développement en Afrique

« La liberté politique n'a de sens que si elle s'accompagne de la libération économique. »

Dr Franck TCHOUDA

Cercle de Réflexion Penser Nkrumah (CRÉPEN)
Université Félix Houphouët Boigny.



Éditions Études Togolaises,
Lomé, 2026



ISBN : 978-2-37745-106-7